



wants pp. 289- end of Vol.

(N^o. 5.) 1^{er}. Thermidor an VI.

M A G A S I N

ENCYCLOPÉDIQUE,

O U

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

r é d i g é

Par A. L. MILLIN.



A V I S D E S É D I T E U R S .

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois ,

18 francs pour six mois ,

36 francs pour un an ,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens DAUBENTON, DOLOMIEU, DESGENETTES, SILVÈSTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, HERMANN, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, LANGLES, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIER-DUBOCCAGE, MORELLET, NOËL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, SAINT-LÉGER, VAN-MONS, TRAUILLÉ, LÉVEILLÉ, COUSIN, CUVIER,

Tome II. (4^{me}. An.)

GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BORTTIGER, VISCONTI, etc. etc. ont fourni des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences : on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant ; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte ; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes *in-8°*. par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, de chacun 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hangst.
 { chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Lemaire.

A Florence, chez Molini.

A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.

A Genève, { chez Manget.
 { chez Paschoud.

A Hambourg, chez Hoffmann.

A Leipsic, chez Wolf.

A Leyde, chez les frères Murray.

A Londres, chez de Boffe, *gerard Street.*

A Strasbourg, chez Leyrault.

A Vienne, chez Degen.

A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

IV. ANNÉE.

TOME SECOND.

WILLIAM

WILLIAM

WILLIAM

WILLIAM

WILLIAM

WILLIAM

\$1000.

WILLIAM

M A G A S I N
ENCYCLOPEDIQUE,
O U
JOURNAL DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS,

R É D I G É

PAR A. L. MILLIN,

*CONSERVATEUR du Muséum des Antiques à la
Bibliothèque nationale, Professeur d'Histoire
et d'Antiquités ; des Sociétés d'Histoire natu-
relle et philomathique de Paris, d'Emulation
de Rouen, de Boulogne et d'Abbeville ; de l'Aca-
démie des Curieux de la Nature à Erlang ; de
l'Académie de Dublin, de la Société Linnéene
de Londres , de celles de Médecine de Bru-
xelles ; des Sciences physiques de Zurich ,
d'Histoire naturelle d'Iena.*

I V. A N N É E.

T O M E S E C O N D.

A P A R I S,

Chez FUCHS, Libraire, rue des Mathurins,
maison de Cluny, n^o. 334.

AN VI.—1798,



MAGASIN

ENCYCLOPÉDIE

DE

JOURNAL DES SAVOIRS

DES ÉCRIVAINS DE LA FRANCE

1789

PAR M. L. M. M.

Contient un grand nombre de notices sur les écrivains de la France, et sur les ouvrages qu'ils ont publiés. On trouve aussi des notices sur les ouvrages de plusieurs autres écrivains, et sur les ouvrages de plusieurs autres écrivains. On trouve aussi des notices sur les ouvrages de plusieurs autres écrivains, et sur les ouvrages de plusieurs autres écrivains.

1789

Paris chez la Citoyenne Lesclapart, Palais National, ci-devant des Arts, ci-devant des Sciences, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Liberté, ci-devant de la Constitution, ci-devant de la République, ci-devant de la Liberté, ci-devant de la Constitution, ci-devant de la République.

1789

Paris chez la Citoyenne Lesclapart, Palais National, ci-devant des Arts, ci-devant des Sciences, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Liberté, ci-devant de la Constitution, ci-devant de la République.

1789

A L A S O C I É T É
D'HISTOIRE NATURELLE
D' I E N A,
HOMMAGE DE DÉVOUEMENT ET DE RESPECT.

THE HISTORY OF THE
CITY OF BOSTON
FROM 1630 TO 1800
BY
JOHN H. COOPER
NEW YORK
1845

MAGASIN ENCYCLOPEDIQUE.

MINÉRALOGIE.

OBSERVATIONS sur les noms imposés aux Pierres nouvellement découvertes, lues à l'ouverture du cours de Minéralogie, le 1^{er}. floréal an VI, par le citoyen DAUBENTON, de l'Institut national, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, etc.

LE choix d'un nouveau nom n'est pas indifférent en histoire naturelle : on peut faciliter l'étude de cette science en donnant à ses objets des noms qui aient quelque signification relative à leurs qualités ou à leurs propriétés, afin que le nom rappelle la chose, et que la chose rappelle le nom.

Il faut tâcher de trouver des noms dans sa propre langue : on doit travailler pour ses compatriotes, sur-tout lorsque la nation dont on est membre, favorise les progrès de la science, et indemnise les professeurs pour l'instruction publique. Si l'on est obligé d'employer des noms qui ne soient entendus que par les savans, on nuit au plus grand nombre des gens de son pays ; on les prive de l'utilité et du plaisir qu'ils pourroient tirer de l'histoire natu-

relle sans être naturalistes, si les dénominations des objets de cette science avoient plus de rapports avec l'idiome qui leur est familier. La langue de l'histoire doit être simple et facile, autant qu'il est possible, afin que tout le monde puisse l'entendre comme sa propre langue. Il y a des agriculteurs, des fabricans, des gens de métier, qui ont besoin de prendre quelque instruction dans l'histoire naturelle. Je vois des gens qui voudroient s'occuper agréablement de cette science dans des momens de loisir ou dans l'état de repos où ils se trouvent, après avoir fourni leur carrière dans la profession qu'ils avoient embrassée. Lorsqu'ils sont attirés par quelque production de la nature qui excite leur curiosité, si un nom trop savant les repousse, ils s'imaginent que les connoissances qu'ils cherchent leur coûteroient trop de temps ou trop de peine, et ils restent privés de cette jouissance : si ce nom avoit été à leur portée, il auroit eu quelque attrait pour eux. Par exemple :

Le citoyen de Saussure ayant reconnu qu'une pierre que l'on prenoit pour du feldspath, en diffère essentiellement, l'a appelée *smaragdite*, parce qu'elle a une belle couleur verte qui approche de celle de l'émeraude : ce nom est dur et étranger dans notre langue ; il rebute la plupart des gens qui ne savent pas que *smaragdite* est dérivé de *smaragdus*, nom latin, ou de *smaragdos*, nom grec de l'émeraude. Si la pierre avoit été nommée émeraudite, ce nom auroit été bien reçu dans la langue française, et le citoyen de Saussure n'auroit pas pris

la peine de remonter au latin et au grec pour avoir un nom savant ; il en auroit au contraire eu un dans l'idiome de la langue française , qui est répandue dans toute l'Europe , et beaucoup plus loin.

Plusieurs chymistes français et d'autres nations , ont découvert de nouvelles pierres par de nouvelles analyses , soit que ces pierres eussent été absolument inconnues jusqu'à présent , soit qu'elles fussent connues sous des noms qu'elles partageoient avec des pierres d'une autre nature. Les auteurs de ces découvertes ont été obligés d'imposer des noms à leurs nouvelles pierres. J'ai pensé qu'il seroit agréable aux étudians , de voir ces noms appliqués aux minéraux qui les portent ; c'est pourquoi je les ai rassemblés dans un même lieu avec leurs étiquettes.

Il y a trois lignes sur chaque étiquette : dans la première ligne est le nom en encre noire ; dans la seconde ligne se trouve l'explication du nom en encre rouge : lorsque j'ai trouvé des noms qui m'ont paru plus commodes et plus instructifs que ceux qui ont déjà été donnés , je les ai proposés dans la troisième ligne de l'étiquette , en encre verte.

Ce que j'appelle un nom plus commode qu'un autre , c'est celui qui a le plus de rapports avec les expressions de notre langue , ou avec les noms connus , et dont il est plus facile d'entendre la signification : le nom le plus instructif est celui qui donne quelque idée des qualités ou des propriétés de la chose dénommée.

Il est bien certain que l'auteur de la découverte d'un minéral a bien le droit de lui imposer un nom ;

il y est même forcé pour le faire connoître au public. Il a enrichi la science : tous ceux qui la cultivent lui doivent des remerciemens, et tout le monde lui doit l'estime que l'on mérite lorsqu'on a contribué au bien de la société. Il seroit donc fort injuste de blâmer ou seulement de critiquer l'auteur de la découverte d'un minéral, parce qu'il lui auroit donné un mauvais nom, ou parce que l'on auroit pu en trouver un meilleur.

Des pierres nouvellement découvertes ont été nommées *adulaire*, *tremolite* et *sommeite*, parce qu'elles ont été trouvées sur le mont *Saint-Gothard*, appelé *Adula* en italien, ou sur le mont *Tremola*, un de ses rameaux, ou sur le mont *Somma* près du *Vésuve*. Ces noms sont très-mauvais, parce que chacune de ces montagnes a beaucoup d'autres pierres que celles que l'on vient de nommer de leurs noms, et qu'il se trouvera de ces mêmes pierres dans beaucoup d'autres pays : mais quand même ces deux objections ne seroient pas fondées, les nouveaux noms dont il s'agit n'en vaudroient guère mieux, parce qu'ils ne désignent aucune qualité ni aucune propriété des pierres auxquelles on les a données.

Les noms d'*andreolite*, de *prehnite*, de *dolomie*, dérivés des noms des hommes qui ont découvert ces nouvelles pierres, sont encore moins bons que les noms qui viennent de ceux des lieux où ces pierres ont été trouvées, parce qu'il seroit plus utile, pour avoir ces pierres, de connoître un des lieux où il y en a, que le nom des hommes qui les ont

découvertes. Ces hommes méritent la reconnaissance du public : il faut la témoigner tout au long, et non par un mot inutile qui occuperait la place d'une dénomination instructive. D'ailleurs, la postérité se rappellera-t-elle, en prononçant le mot *prehnite*, qu'il est dérivé de celui du capitaine *Prebh*? Ne saura-t-elle pas mieux le nom du citoyen *Dolomieu*, par ses observations sur la *dolomie*, que par le nom que cette pierre porte à présent? L'auteur trouvera mieux que tout autre un nom instructif, en ce qu'il sera relatif à ses observations.

Un minéral qui porte le nom de sa couleur est mal nommé, parce qu'il n'est pas mieux désigné qu'un autre minéral qui est de même couleur : tels sont la *leucite* et la *leucolithe*, qui signifient blanches pierres; la *chlorite*, substance verte, et la *cyanite*, substance bleue.

La langue grecque permet de réunir plusieurs mots en un seul, et par conséquent plusieurs idées en une seule expression : on a employé ce moyen pour faire de nouveaux noms. Voici des exemples de ces noms, avec leurs significations en grec.

Actinote, substance rayonnée.

Amphibole, équivoque, ambigu.

Analcime, sans vigueur.

Axinite, aminci en fer de hache.

Chabasie, nom tiré d'un mot grec qui désignoit une certaine espèce de pierre.

Diopase, visible au travers.

Idocrase, forme mélangée.

Byroxene, étranger dans le domaine du feu.

Stilbite, corps qui a un certain luisant.

Staurotide, croisette.

Thallite, feuillage vert.

Je sais qu'il est le plus souvent fort difficile de trouver ou de faire des noms qui donnent quelque idée d'un caractère distinctif pour un minéral nouvellement découvert, mais il me semble qu'il n'est guère possible d'en avoir de pires que ceux dont je viens de faire mention : il n'y en a aucun qui donne quelque notion particulière de l'objet dénommé, excepté l'*axinite*, qui a beaucoup de ressemblance par sa forme avec celle d'un fer de hache d'Allemagne.

Il y a bien des minéraux rayonnans, comme l'*actinote* ; visibles au travers, comme la *diopase* ; de forme mélangée, comme l'*idocrase* ; étrangers au domaine du feu, comme le *piroxene*, ou qui ont un certain luisant, comme la *stilbite*. Il n'y a que trop de minéraux équivoques ou ambigus, comme l'*amphibole*. Quelle idée a-t-on de l'*analcime*, en disant qu'elle est sans vigueur, ou du *thallite*, en le comparant à un feuillage vert, ou de la *chabasia*, par un nom tiré d'un mot grec qui désignoit une certaine espèce de pierre ? Il n'y a que l'*axinite* dont la signification soit instructive, en ce qu'elle exprime la forme de l'objet dénommé.

On voit par cet exposé, que de onze dénominations tirées du grec, il n'y en a qu'une qui ait une bonne signification : il en est de même de la plupart des étymologies. On croit communément que

L'intelligence de la langue grecque nous est nécessaire pour bien entendre notre propre langue, parce qu'elle a un grand nombre de dénominations dérivées du grec : je crois au contraire qu'il est inutile de savoir deux langues pour connoître la signification d'un mot. Dès que les enfans commencent à apprendre la langue de leur pays, ils comprennent aussi bien la signification des mots dérivés du grec, que celles des mots des autres langues. Par exemple, si un enfant demande ce que signifie le mot *agonie*, la bonne répondra que c'est l'état violent d'un malade qui se meurt. Si l'enfant s'étoit adressé à quelqu'un qui eût su les étymologies grecques, cet érudit auroit répondu qu'*agonie* vient de *άγων*, qui signifie *combat*. La réponse de la bonne me paroît meilleure que celle du savant grec, parce que cette explication ne donne pas l'idée du combat d'un mourant contre la mort. Le mot géographie est dérivé des mots grecs *γη* et *γραφειν*, qui signifient *terre* et *décrire*. Ainsi la géographie comprendroit tous les écrits qui auroient rapport à la terre. Cette explication est trop vague, parce que nous n'entendons par le mot géographie, que la description de la terre. La plupart des étymologies ne donnent que des idées confuses : il ne faut donc pas perdre son temps et sa peine, pour apprendre une langue en vue de connoître des étymologies des mots de notre propre langue.

D'ailleurs, ceux qui voudroient que l'on apprît le grec à cause des étymologies, parce qu'ils les croient fort utiles, devroient, pour plus grande utilité,

conseiller aussi d'apprendre les langues qui ont précédé la langue grecque, afin de connoître les étymologies des mots grecs; car ils ont aussi la leur: il faudroit savoir les langues hébraïque, égyptienne, celtique, etc.

Je dois exposer les raisons qui m'ont déterminé à proposer quelques noms à la place de ceux que l'on vient d'imposer aux pierres, et autres minéraux nouvellement découverts. Voici d'abord la copie des étiquettes que portent ces minéraux dans la salle de minéralogie, au muséum d'histoire naturelle; j'ai mis sur ces étiquettes, comme je l'ai déjà dit, le nouveau nom, son explication, et le nom que je propose de substituer comme plus intelligible ou plus instructif.

Actinote.

Substance rayonnée.

Rayonnant.

Amphibole.

Equivoque ou ambigu.

Anthracite.

Composé de charbon de terre.

Houillite.

Axinite.

Aminci en fer de hache.

Fer de hache.

Beril.

Nom indien.

Aigue-marine.

Corindon.

Mot chinois.

Adamantin.

Dioptase.

Visible au travers.

Idocrase.

Forme mélangée.

Hyacinthine.

Leucite.

Corps blanc.

Grenatite.

Smaragdite.

Qui tire sur l'émeraude.

Emeraudite.

Staurotide.

Croisette.

Croix.

Telesie.

Pierre parfaite.

Pierre orientale.

Zircon.

Terre zirconienné.

Hyacinthe.

Actinote signifie une substance rayonnante. J'aurois mieux appeler cette substance *rayonnante* qu'*actinote* : ce nom s'entendrait mieux, mais ne seroit pas plus instructif, parce qu'il y a bien d'autres substances rayonnantes que l'*actinote*.

On a nommé *anthracite* une substance que l'on croit composée de charbon de terre, quoiqu'elle

en diffère à plusieurs égards. Les Grecs appeloient *anthrax* le charbon de bois. Je ne sais pourquoi on a étendu ce nom au charbon de terre, dont le vrai nom est *houille*. Donnons à l'anthracite le nom de *houillite*, puisqu'il entre de la houille dans sa composition : le nom sera moins savant, mais plus facile à entendre et plus doux que celui d'*anthracite*.

Axinite est composé de mots grecs qui donnent l'idée de la forme du fer de la hache, dont le tranchant n'a de biseau que d'un côté, et que l'on appelle hache d'Allemagne. Le crystal du minéral nommé *axinite*, est à peu près de la même forme sur ses bords ; ainsi ce nom est bon en ce qu'il est instructif, parce qu'il exprime un caractère ; mais je le trouve mauvais en ce qu'il n'est pas commode. Pourquoi recourir à des étymologies grecques, tandis que, sans sortir de notre propre langue, nous avons une dénomination très-convenable au minéral dont il s'agit, en l'appelant *fer de hache* ?

La pierre gemme, qui a pour l'ordinaire une couleur mêlée de bleu et de vert, est généralement connue sous le nom d'*aigue-marine* : les Grecs l'appeloient du nom de *beril*, que l'on croit venir de la langue indienne ; mais on ne sait pas ce qu'elle signifie. Plusieurs auteurs modernes ont mis ce nom en concurrence avec celui d'*aigue-marine*. Aujourd'hui quelques minéralogistes voudroient préférer le nom de *beril*, parce qu'il y a des pierres qui ont des teintes de jaune et de rouge, et qui sont de même nature que celles dont la couleur est mêlée de
bleu

bleu et de vert : ils en concluent qu'une pierre jaunâtre ou rougeâtre ne peut être appelée du nom d'aigue-marine, *aqua marina*, qui ne donne que l'idée du bleu et du vert, et que les différences de couleur indiquent des variétés qu'il faut rassembler sous le nom générique *beril*. Ainsi on diroit *beril*, *aigue-marine*, pour désigner la pierre qui a des teintes de bleu et de vert ; *beril jaune*, pour la pierre qui a des teintes de jaune ; *beril rouge*, celle qui est rouge, etc. Voilà un genre et ses espèces, un nom générique et des noms triviaux, une sorte et ses variétés ; voilà des distributions méthodiques. Il faut se rappeler que tous les objets qui sont placés dans ces méthodes, au dessus ou au dessous de l'espèce, ne suivent que des règles arbitraires auxquelles la nature met beaucoup d'exceptions. La méthode n'a aucun égard aux qualités particulières à l'aigue-marine ; mais la nature la distingue, puisqu'elle la produit plus fréquemment que les autres variétés du beril. L'opinion des hommes distingue aussi cette variété, puisqu'elle la préfère aux autres pour sa beauté, et la met à un plus haut prix. L'histoire naturelle doit corriger l'art en donnant à toutes les variétés du beril, le nom d'aigue-marine, et en indiquant les couleurs qui ne seront ni le bleu ni le vert. Par ce moyen, on fera remarquer à tout le monde qu'il y a des pierres de même nature que l'aigue-marine, qui ont des couleurs différentes du bleu et du vert, et l'on ne sera pas plus surpris d'entendre parler d'aigue-marines jaunes ou rouges, que de gre-

nats verts et de grenats jaunes, quoique le mot grenat indique une couleur rouge ; car il est dérivé de la couleur des semences de la grenade, qui sont rouges. On dit aussi porphyre noir, sans que personne s'en plaigne, quoique le mot porphyre signifie en grec une couleur rouge.

On apporta de la Chine, il y a quelques années, une pierre nouvelle pour nous : on y vit d'abord quelques rapports avec les spaths, et on dit qu'elle étoit employée à polir le diamant ; en conséquence on lui donna la dénomination de *spath adamantin* ; mais on reconnut bientôt que sa dureté étoit de beaucoup moindre que celle du diamant, et l'on apprit que cette pierre ne servoit qu'à scier du crystal, des pierres gemmes, etc. alors on l'appela *corrindon*, du nom qu'elle porte à la Chine. Ne vaudroit-il pas mieux lui laisser le nom d'adamantin, au lieu d'en prendre un à la Chine, dont nous ignorons la signification ? Le mot adamantin rappellerait la dureté de cette pierre, qui, quoique moindre que celle du diamant, doit égaler celle de l'émeri, puisqu'elle entame les pierres gemmes.

Le mot *diopase* a été donné à une pierre transparente, dans laquelle on voit de petites lames qui peuvent faire un caractère distinctif ; c'est pourquoi on a appelé la pierre *diopase*, nom qui est dérivé du grec, et qui donne l'idée d'une chose visible au travers d'une autre. Cette dénomination est aussi fautive qu'incommode, parce qu'il y a plusieurs autres pierres transparentes dans lesquelles on voit des

figures, et qu'il n'est pas facile à tout le monde de savoir que *diopase* signifie *visible au travers*.

Il n'est pas plus facile de savoir qu'*idocrase* signifie une *forme mélangée*; cependant c'est le nom que l'on a donné à une pierre qui se trouve parmi les produits des volcans, et dont les cristaux ont des rapports par leur forme, avec ceux de l'*hyacinthe*, quoiqu'ils en diffèrent à quelques égards; c'est pourquoi on a dit qu'ils étoient de forme mélangée, et l'on a appelé la pierre *indocrase*. Le citoyen de la Métherie l'avoit mieux nommée du nom d'*hyacinthine*, sans le secours du grec, puisqu'elle a des rapports de forme avec l'*hyacinthe*.

On a donné le nom de *leucite*, qui signifie *corps blanc*, à un crystal si ressemblant au grenat, qu'on le prenoit pour tel avant que l'on eût reconnu qu'il étoit d'une autre nature. Je pense qu'il vaut mieux l'appeler grenatite que leucite, parce qu'il y a beaucoup d'autres corps blancs.

Lorsque l'on peut avoir dans notre langue pour un minéral nouvellement connu une bonne dénomination qui soit entendue de tous nos compatriotes, faut-il la traduire en grec pour nous la présenter dans un idiome étranger que peu de gens entendent? Falloit-il changer le nom de la pierre de *croix*, en lui substituant celui de *staurotide*? Nous n'écrivons pas l'histoire naturelle pour les Grecs; s'ils veulent la lire, ils pourront la traduire dans leur langue.

On a donné à la pierre orientale le nom de *télésie*, pour signifier pierre parfaite; cependant elle n'est pas plus parfaite qu'une autre pour un naturaliste:

elle a moins de dureté et de brillant que le diamant, par conséquent elle est moins parfaite et moins belle. La dénomination de télésie étant dérivée du grec, est moins commode que celle de *Pierre orientale*, et tout aussi fausse, puisque la pierre dont il s'agit n'est pas plus parfaite qu'orientale sans exception, puisqu'il y en a de plus brillantes, et qu'ils s'en trouve en Occident.

On a reconnu depuis peu que le *jargon de Ceylan* étoit de même nature que l'hyacinthe : on a découvert de plus par l'analyse chymique, que cette pierre est composée de silice, d'oxyde de fer et d'une terre particulière que les chymistes ont nommée *zircon* ou *zirconienne*. Les amateurs de nouveaux noms, et sur-tout de noms savans, ont conclu de cette découverte, qu'il falloit proscrire les noms d'hyacinthe et de jargon de Ceylan, pour mettre à leur place celui de *zircon*. Que l'on supprime le nom de jargon de Ceylan, c'est très-bien fait ; mais pour celui d'hyacinthe, il me semble qu'il doit être conservé. Les naturalistes ne peuvent pas admettre un nom dérivé de celui d'une partie intégrante de la pierre dénommée, qui n'est visible qu'après des opérations difficiles et destructives de l'état naturel de la pierre. Le nom d'hyacinthe est de la plus haute antiquité, et connu de toutes les nations policées ; il est répandu dans le commerce des objets les plus précieux ; il est familier aux gens qui aiment les pierres, ou qui en portent : il ne faut pas que les savans s'imaginent que l'on se prêtât dans le monde, à substituer le nom de zircon à celui d'hyacinthe.

« Nous réunissons, dit le citoyen Haüy, dans l'extrait du traité élémentaire des minéraux (1), sous ce titre (silex), les différentes substances quartzes que l'on a nommées agathes, calcédoines, cornalines, cailloux, etc. et nous regardons le jaspe comme une simple variété du silex, dans laquelle la matière siliceuse est empâtée d'argile, avec une certaine quantité de fer, qui ordinairement rend le jaspe capable de donner des étincelles à l'approche du doigt, lorsqu'on le met en communication avec un conducteur électrisé. »

Certainement les pierres que je viens de nommer ne sont en effet que des variétés du silex ; mais ces variétés sont plus importantes que beaucoup de pierres, qui sont des espèces distinctes. La plupart sont recherchées dans les arts, et portées à un grand prix dans le commerce : on en fait des bijoux, et dans tous les temps les plus habiles artistes se sont exercés à les tailler, à les graver et à les sculpter. Les naturalistes ne doivent pas être surpris que les chymistes regardent ces pierres comme des cailloux ; mais ils ne doivent pas être moins attentifs à exposer les rares qualités de ces minéraux, la beauté de leurs couleurs, la netteté de leurs substances, que l'on appelle leur pâte dans le commerce. Ainsi, je ne ferai pas, comme le citoyen Haüy, du mot agathe, une dénomination générique, ni du jaspe une variété du caillou : je traiterai ces pierres comme des espèces qui ont chacune leurs variétés.

(1) Journal des Mines, numéro 28, page 256.

L'intelligence de la langue grecque seroit nécessaire aux naturalistes, par rapport aux ouvrages d'Aristote, de Théophraste, etc. s'il n'y en avoit pas des traductions qui peuvent suffire pour l'ordinaire. Dans les cas particuliers où l'on veut s'assurer de l'exactitude du traducteur, on peut consulter les gens qui sont familiers avec le grec, les savans érudits, les poètes et les orateurs, qui doivent connoître le genie, et sentir les finesses de cette belle langue en lisant Homère et Démosthène : les naturalistes perdroient à l'étude du grec, un temps mieux employé à l'étude de la nature (2).

(2) Nous ne sommes pas entièrement de l'avis du citoyen Daubenton sur l'emploi de la langue grecque dans la composition des noms scientifiques. C'est peut-être même un malheur de voir un homme dont le nom peut faire autorité, soutenir une proposition propre à favoriser la paresse, et à faire perdre aux jeunes gens le goût des lettres qu'ils doivent unir au goût des sciences s'ils veulent avoir l'esprit cultivé, et exprimer leurs idées avec clarté, justesse et méthode. Je pense qu'on peut plutôt reprocher aux noms que le citoyen Daubenton a pris pour exemple, d'être composés d'une manière opposée à la philosophie du langage, et à la construction de la langue grecque, que d'avoir été pris dans cette langue. Du reste, on sera bien-aise de comparer son opinion avec celle qu'un autre grand homme, Linneus, a exposée dans sa philosophie et sa critique botaniques. Ceux qui liront l'extrait de l'ouvrage de M. Sprengel sur les antiquités botaniques que je donnerai plus loin (p.29), verront à quoi peut être utile la connoissance des langues, unie à celle de l'histoire naturelle; et en réfléchissant que Tournefort, Vaillant, Haller et Linneus ont été profondément versés dans la connoissance des langues, ils ne croiront pas inutile de les étudier. A. L. M.

L'intelligence de la langue latine est absolument nécessaire aux naturalistes , parce que c'est l'idiome par lequel les savans s'entendent mutuellement , et que plusieurs académies publient leurs mémoires en latin. Cette langue étant la langue des savans , chaque nation est libre de prendre des noms dans sa propre langue pour l'histoire naturelle , sans craindre de n'être pas entendu des autres nations. Les naturalistes peuvent donc parler à leurs concitoyens dans l'idiome qui leur est naturel , et avoir dans le latin un interprète chez toutes les nations policées : au moyen d'une table de synonymes , on se fait entendre de tout le monde.

ICHTHYOLOGIE.

*HISTOIRE naturelle des poissons, par le citoyen
LACÉPÈDE, membre de l'Institut national, et
professeur au Muséum d'histoire naturelle.
Tome I, in-4°. de 530 pages et 25 planches.
Prix, 15 liv. 12 sous. Paris, Plassan. An VI.*

L'OUVRAGE que nous annonçons est du petit nombre de ceux qui sont faits particulièrement pour fixer l'attention du public, et par l'importance du sujet, et par la réputation de l'auteur. L'illustre Buffon avoit retranché de son vaste plan, l'histoire des animaux à sang blanc et celle des végétaux ; il n'avoit pas pu terminer celle des animaux à sang rouge. Aidé du vénérable Daubenton et de Montbeillard, tout ce qu'il put faire fut d'achever la description des quadrupèdes vivipares et celle des oiseaux ; mais ce grand homme s'est montré soigneux pour sa gloire, jusque dans le choix de son successeur. Le citoyen Lacépède a déjà publié l'histoire des quadrupèdes ovipares et celle des serpens ; il publie aujourd'hui celle des poissons. Ces productions ne dépareront pas le monument littéraire qu'elles doivent compléter : on y trouve même un mérite de plus, c'est d'être rédigées d'après un plan qui convient mieux à la méthode des naturalistes, méthode sans laquelle la science n'offre qu'incohérence et

incertitude , et ne mérite pas d'être considérée comme une véritable théorie.

L'éloquent et habile historien des amphibiens commence par tracer à grands traits l'histoire naturelle des poissons en général , avant de présenter chacun d'eux en particulier. Il fait d'abord sentir l'utilité et les agrémens de l'ichtyologie ou histoire naturelle des poissons. Nous ne trouvons , dit-il , aucune classe de ces êtres vivans , plus digne de nos soins et de notre examen , que celle des poissons : diversité de familles , grand nombre d'espèces , prodigieuse fécondité des individus , facile multiplication sous tous les climats , utilité variées de toutes les parties. Dans quelle classe rencontrons-nous , et tous ces titres à l'attention , et une nourriture plus abondante pour l'homme , et une ressource moins destructive des autres ressources , et une matière plus réclamée par l'industrie , et des préparations plus répandues par le commerce ? Quels sont les animaux dont la recherche peut employer tant de bras utiles , accoutumer de si bonne heure à braver la violence des tempêtes , produire tant d'habiles et intrépides navigateurs , et créer ainsi pour une grande nation les élémens de sa force pendant la guerre , et de sa prospérité pendant la paix ?

Quels motifs pour étudier l'histoire de ces remarquables et si nombreux habitans des eaux !

Le citoyen Lacépède indique les caractères qui appartiennent à la classe entière des poissons , avant de passer à ceux des différens groupes dans lesquels il doit la distribuer. Ce caractère ne consiste , selon

lui, ni dans le nombre des écailles ni dans celui des nageoires, puisqu'il y a des poissons sans écailles et sans nageoires ; ni dans la forme des organes de la circulation, puisque cette forme est la même dans certains poissons que dans d'autres animaux à sang rouge : il est donc impossible de déterminer cette classe par un caractère unique : il en est cependant un qui est constant, c'est l'organe de la respiration. On ne donnera donc le nom de poisson qu'aux êtres organisés qui ont le sang rouge, et respirent au milieu de l'eau par des branchies.

Le citoyen Lacépède, après avoir défini ce caractère général, passe à la description des différentes parties intérieures et extérieures des poissons en particulier. Il décrit la manière dont s'opèrent chez eux les différentes fonctions dont l'ensemble constitue l'existence, et donne des généralités sur leurs mœurs. Nous ne pouvons le suivre ici sans nous engager dans des détails qu'il faut lire dans l'ouvrage même, dont nous ne devons qu'indiquer la marche et le plan.

Notre auteur donne ensuite un exposé de son système.

Il divise la classe des poissons en deux sous-classes, 1^o. celle des poissons osseux ; 2^o. celle des poissons cartilagineux. Chaque sous-classe est elle-même partagée en quatre divisions, d'après l'absence ou la présence d'un opercule ou d'une membrane placée à l'intérieur, et servant à compléter l'organe de la respiration. Chaque division renferme quatre ordres, ce qui fait en tout trente-deux : les ordres sont établis d'après l'absence ou la présence des nageoires inté-

rieures, et d'après la position des nageoires jugulaires, pectorales et ventrales. Chaque ordre contient un nombre de genres plus ou moins considérable, et il y a même des ordres qui ne présentent aucun genre décrit; mais le citoyen Lacépède les a établis pour donner à son plan toute la régularité dont il étoit susceptible : tout son système est résumé dans une table méthodique et synoptique qui facilite beaucoup la recherche des espèces.

Le citoyen Lacépède passe ensuite à l'indication des espèces. Ce volume ne contient que les huit premiers ordres de la classe entière des poissons. Les genres qui y sont décrits sont les petromyzon, les gastrobranches, les raies, les squales, les aodon, les lophies, les baleines, les chimères, les accipensères, les ostracion et les tétrodon : on voit qu'il reste encore à notre célèbre ichtyologiste une longue tâche à remplir; mais ce volume sera bientôt suivi de deux autres, qui compléteront l'histoire des poissons. Ce volume n'a aussi que vingt-cinq planches; les deux suivans en auront environ cinquante chacun.

Le citoyen Lacépède a adopté avec empressement l'usage de très-habiles naturalistes du Nord, qui ont désigné plusieurs espèces nouvellement observées par des noms de savans, et particulièrement de naturalistes célèbres : il a désiré avec eux consacrer ainsi à la reconnaissance et à l'admiration des espèces plutôt que des genres, parce qu'il a voulu que cet hommage fût presque aussi durable que leur gloire, les noms des espèces étant pour ainsi dire invariables, et ceux des genres pouvant au contraire changer avec

les nouvelles méthodes que le progrès de la science engage à préférer.

Nous observerons à cet égard, que c'est un usage louable de consacrer ainsi la mémoire des naturalistes célèbres. Linneus en a donné l'exemple ; mais il est insolite et peut-être inconvenant de mettre ce nom au nominatif, à moins qu'on n'en fasse un adjectif ; ainsi on dit bien *pyralis Bancksiana*, la pyralis bancksienne, pour consacrer un insecte à l'illustre Bancks ; *ammodites Tobianus*, l'ammodite de Tobie ; *leptocephalus Morisii*, le leptocephale de Moriss ; *gobius Gronovii*, le gobius de Gronow ; mais on n'avoit pas dit jusqu'ici la pyralis Bancks, l'ammodite Tobie, le leptocephale Moriss, le Gobius Gronow. Nous croyons que la première manière de former les noms, celle qui a été établie par Linneus dans sa *Critica Botanica*, est la préférable.

Cette légère observation ne porte point sur le fond de l'ouvrage ; c'est même une affaire d'opinion, et qui ne peut influer en rien sur celle que l'on doit avoir de son mérite. Il est fait, comme les autres écrits du citoyen Lacépède, pour consacrer sa réputation, comme profond naturaliste et comme élégant écrivain.

A. L. M.

BOTANIQUE.

ANTIQUITATUM botanicarum Specimen primum, auctore CURTIO SPRENGELIO, Medicinæ doctore, etc. Accedunt tabulæ II æneæ.
Lipsiæ, 1798; in-4°. de 110 pages.

CET ouvrage est celui qui m'étoit annoncé de Berlin par mon respectable ami le citoyen C...., et dont j'ai promis de donner un extrait aussitôt que je l'aurois reçu : il mérite infiniment d'être connu, et par l'importance du sujet, et par la manière dont il est traité.

C'est une chose fort difficile, que d'éclaircir la botanique des anciens et toutes les parties de l'histoire naturelle, parce que les modernes, en s'emparant des noms qu'ils avoient créés, les ont appliqués à des espèces qui souvent n'appartiennent pas même au même ordre que celles à qui ces noms ont été primitivement imposés. Le désir de traiter un sujet aussi curieux est ce qui m'avoit engagé à me livrer à l'étude de l'histoire naturelle et à celle des antiquités ; mais j'ai été détourné de ce premier projet, pour lequel j'ai rassemblé une grande quantité de matériaux, par différentes occupations. J'ai cependant publié quelques essais (1) sur l'his-

(1) Mémoire sur le *Thos*, mammifère souvent nommé par Homère et les anciens poètes. Journal de Physique, année 1788. — Minéralogie homérique, ou Essai sur les miné-

toire naturelle chez les anciens, et j'en prépare encore quelques autres, quand mes travaux actuels me permettront de les terminer.

Plusieurs savans distingués se sont, dans ces derniers temps, livrés à des recherches sur cette partie intéressante de l'histoire littéraire des sciences. M. Schneider, dans ses notes sur Oppien, dans son édition des anciens auteurs qui ont écrit sur l'agriculture; dans son excellent dictionnaire grec et allemand, et dans son ichtyologie d'Artesi, a éclairci plusieurs points curieux, relatifs à l'histoire naturelle chez les anciens: il en discutera encore bien davantage dans l'édition des Œuvres physiques d'Aristote, qu'il prépare. Moldenhawer a tenté d'expliquer Théophraste. M. Lichtenstein a donné un traité séparé des singes connus des anciens: M. Schreber

raux dont il est question dans les poèmes d'Homère. Paris, 1790, in-8°. — Dissertation sur les variétés de l'espèce humaine, indiquées dans les poèmes d'Homère. Magasin Encyclopédique, première année, tom. IV, p. 159. — Dissertation sur les objets d'histoire naturelle, figurés sur les médailles grecques. Même année, tom. V, p. 495. — Dissertation sur l'anneau de Polycrate. Id., tom. III, p. 343. — Dissertation sur la chasse du sanglier dans les temps héroïques. Magasin Encyclopédique, 1792, p. 362. — Dissertation sur les manuscrits de Dioscorides, conservés à la Bibliothèque nationale. Journal d'histoire naturelle, année 1792, tom. II, et Magasin Encyclopédique, année II, tom. XI, p. 152. — Dissertation sur un moyen employé par les anciens, pour calmer les flots de la mer. Mélanges de littérature étrangère, t. III, p. 77. — Enfin, la partie minéralogique de mon introduction à l'étude des pierres gravées.

A. L. M.

a s'avamment traité de leur métallurgie. Le citoyen Ameilhon, en France, s'est aussi occupé des arts chymiques et physiques chez les anciens ; et l'illustre Beckman, outre son excellent traité *De Historiâ naturali veterum*, a encore donné une foule d'observations curieuses dans ses essais pour servir à l'histoire des inventions, dans son Journal économique, et dans ses différens écrits sur la technologie.

M. de Veltheim a aussi éclairci plusieurs points relatifs à la minéralogie chez les anciens, dans ses essais sur les réformes de MM. Karsten et Werner, sur la statue de Memnon, sur les vases murrhins et sur les onyx de Ktesias.

De toutes les parties de l'histoire naturelle, la plus difficile à traiter sous ce point de vue, c'est peut-être la botanique ; c'est aussi celle dont on s'est le moins occupé. Bauhin a le premier introduit la confusion en rapportant aux espèces qu'il décrivait, des synonymes anciens qui ne leur convenoient nullement. Saumaise, dans ses notes sur Pline, a compilé des passages anciens ; mais ne connoissant pas la botanique, la finesse de sa critique, il a souvent échoué sur des points qu'il auroit éclaircis avec succès s'il avoit été instruit dans cette science. Le grand Olaus Celsius, à qui les amis des lettres doivent une éternelle reconnaissance, puisqu'ils lui doivent Linneus, a été plus heureux dans l'explication des plantes bibliques, parce qu'il joignoit la parfaite connoissance de la botanique à celle des langues orientales. Mais la botanique a fait depuis

lui de grands progrès, et par l'introduction des noms triviaux elle a acquis une précision qui la rend plus applicable aux recherches de cette espèce : cependant on n'a encore tenté que de commenter certaines plantes. M. Heyne, dans l'édition de son Virgile ; Martyn, dans sa traduction anglaise des Géorgiques ; M. Voss, dans sa belle traduction allemande, ont tâché de déterminer les plantes virgiliennes. Schneider, dans ses commentaires sur les *Autores rei rusticæ veteres*, a déterminé les plantes de Columelle, de Varron, etc. Nous avons encore quelques traités isolés, comme ceux de M. Schreber sur la Persea (*cordia myxa*), du citoyen Desfontaines sur le lotus, arbre (*zizyphus lotus*), etc. Le professeur Shibtorpe avoit promis un travail général sur les plantes citées par les auteurs grecs : cet habile botaniste avoit parcouru la Grèce pour voir par lui-même sur les lieux, les plantes indiquées par Homère, Théocrite, Théophraste, Dioscorides, etc. etc. mais la mort, en l'enlevant, a moissonné nos espérances.

Cet exposé rapide de l'état actuel de l'histoire littéraire de la botanique, relativement aux connoissances des anciens, suffit pour faire sentir toute l'importance du travail du professeur Sprengel. Nous allons actuellement analyser son ouvrage, et démontrer ainsi combien l'auteur a de droits à la reconnaissance publique, et pour le projet, et pour l'exécution.

Cet opuscule d'environ 100 pages, n'est qu'un premier essai. L'auteur, dans une courte préface, dit quelques mots des ouvrages anciens qui ont été perdus,

perdus, et qui pourroient le diriger dans les recherches qu'il se propose. Il indique aussi des manuscrits précieux d'ouvrages arabes qui se trouvent dans les bibliothèques de Séville, de Madrid et de Paris, qu'il lui seroit important de consulter.

Il a divisé son ouvrage par chapitres isolés, et ces chapitres ne sont rangés suivant aucun système. Si l'auteur, au lieu d'un essai, présentoit son grand ouvrage, nous imaginons qu'il classeroit ses familles et ses genres d'après une des méthodes accréditées; il ne donne ici que des observations sur quelques genres choisis au hasard.

Le premier chapitre traite des violettes. Les Grecs appeloient ἴον la violette (*viola odorata*); ils la nommoient aussi quelquefois μελάιον, parce que le violet de ses pétales tire sur le noirâtre. Théophraste distingue deux sortes de μελάιον, l'une qu'il appelle ἄγριον, l'autre ἡμερον; il paroît que le premier nom appartient à la *viola canina*.

Les anciens ont souvent parlé de la pâleur de ἴον; alors il ne faut plus entendre notre violette, mais la giroflée jaune (*cheiranthus cheiri*), que les Grecs classoient avec la violette, à cause de la douceur de son parfum; du reste, les violettes étoient si agréables aux anciens, qu'ils les cultivoient dans des jardins particuliers appelés violiers, ἰονιά; ils en tressoient la plupart des couronnes dont ils ceignoient leurs têtes dans les sacrifices et les banquets. Cratinus, dans Athénée, donne l'énumération de différentes fleurs dont les anciens faisoient des couronnes. Je rapporte cette énumération, parce

que M. Sprengel a joint à chaque nom grec le nom linéen ; ce qui la rend curieuse.

Λείριον (*lilium candidum*), le lys blanc ; κρίνον (*lilium martagon*), le martagon ; κοσμοσάνδαλον (*lilium bulbiferum*), le lys bulbifère ; ῥόδον (*rosa centifolia*), la rose à cent feuilles ; ἴον (*viola odorata*), la violette ; σισύμβριον (*mentha gentilis s. aquatica*), la menthe aquatique ; ἀνεμωνῶν κάλυκες ἡριναί (*anemone coronaria*), l'anémone ; ἔρπυλλον (*thymus serpyllum*), le serpolet ; κρόκος, (*crocus vernus seu autumnalis*), le safran ; υἰάκινθος (*delphinium ajacis*), le pied d'alouette, *s. scilla amæna s. hyacinthus orientalis* ; ἡλίχρυσος (*gnaphalium orientale*), οἰνάνθη (*sium græcum*), ἡμεροκαλλίς (*lilium chalcedonicum*), l'hémérocalles ; μελίλωτος (*trifolium melilotus italica*), le mélilot ; κῦσις (*medicago arborea*). — Mais comme les Athéniens faisoient servir plus particulièrement les violettes à cet usage, Pindare et Aristophane les appellent ἰοσηίφανοι, couronnés de violettes.

Nous avons vu que les Grecs confondoient la giroflée avec les violettes : ils nommoient λευκίον, violette blanche, notre giroflée jaune, blanche et panachée (*cheiranthus annuus*, et *cheiranthus cheiri*). L'épithète λευκός, blanc, qui entroit dans la composition du mot, venoit de la blancheur des feuilles, et non de celle de la corolle, dont la couleur varie dans ces espèces. Comme Théophraste a attribué à cette plante une racine bulbeuse, Linneus

a donné son nom à un de ses genres, le *leucoium vernum*, perce-neige ; de sorte qu'il paroît que le genre *leucoion* de Théophraste, si on peut s'exprimer ainsi, renfermoit les deux genres *cheiranthus*, giroflée, et *leucoium*, perce-neige. Pline, parmi les violettes blanches, nomme encore la *calthiana* ou *calatina*, originaire de Calata, ville d'Italie. M. Sprengel pense que c'est la *gentiana verna* : il ne faut pas confondre la *calatha* avec la *caltha* de Pline et de Columelle, qui paroît être le souci des vignes (*calendula officinalis*). Pline indique encore une autre espèce qu'il dit habiter sur les bords de la mer, peut-être le *cheiranthus maritimus*, la giroflée de Mahon, dont les feuilles sont incanes.

M. Sprengel, après ce genre curieux, en attaque un plus difficile, celui des *chênes* : il donne d'abord le catalogue des espèces de l'ancien Monde, à l'exception de quelques-unes particulières aux Indes, au Japon et aux Gaules, qui paroissent avoir été inconnues aux anciens. Ses recherches le conduisent à penser que le chêne, vanté en général pour sa force et sa dureté, est le *quercus robur* et le *quercus pedunculata* (2) : ce sont ceux dont les anciens ont

(2) Le *quercus pedunculata* est parfaitement représenté sur un beau bas-relief du *Museum capitulinum*, tom. IV, pl. 24. Il auroit été à désirer que M. Sprengel eût consulté les monumens figurés, et les eût discutés comme il a fait pour les monumens littéraires, et qu'il eût déterminé, autant qu'il est possible, sur chacun d'eux, les espèces qui y sont représentées ; c'est un travail qu'il laisse à faire, mais qui ne sera qu'une suite du sien, et qui en augmentera la gloire. A. L. M.

rapporté tant de fables, qui ombrageoient l'antique forêt de Dodone, et qui servoient d'asile aux Naiïades, aux Hamadryades et aux Epimeliades. Le *quercus robur* est celui que Théophraste nomme πλατύφυλλος : l'ἀσπερις des Macédoniens en est une variété.

Quant au *quercus pedunculata*, sa force et son élévation le rendoient propre aux constructions maritimes : le navire Argo étoit de ce bois : on en fabriquoit les images des dieux. Du temps de Théophraste, les habitans de l'Ida appeloient ce chêne αἰγίλωψ. Il ne faut pourtant pas le confondre avec notre *ægilops*, qui est une espèce toute différente.

Le *quercus æsculus* vient ensuite ; c'est celui que les anciens nommoient φηγός, de φαγῆν, manger. Son gland fut la première nourriture des Arcadiens après le règne de Pelasgus. Ces peuples ne vivoient avant lui, que d'herbes et de racines ; il leur apprit à se construire un abri, à se faire des vêtemens de peau de sanglier et à se nourrir de gland. Théophraste vante la saveur de son gland.

L'ἀλίφλοιος de Théophraste est le *quercus cerris*. Pline remarque très-bien que son calyce est épineux. Clusius l'a mal à propos confondu avec l'ægilops : ce dernier est celui dont on apportoit des galles de la Comagène. Au temps de Pline, on le nommoit en grec ἡμερίς, ἐγυμόδενος.

L'αἰείφυλλον δένδρον de Théophraste est notre *quercus suber* (le liège). Pausanias l'appelle seulement φέλλον.

Les variétés du *quercus ilex* (l'yeuse) sont très-nombreuses. Il n'est pas étonnant que les an-

ciens l'aient désigné par différens noms. Homère appelle son gland ἄκυλος, et il est du nombre des fruits que Circé présente aux compagnons d'Ulysse. Pline confond le *quercus ilex* avec le houx, (*ilex aquifolium*), qui ne porte pas de glands, mais des baies. Ce nom, *aquifolium*, vient d'ἄξυφυλλον, qui signifie *feuilles pointues*. C'est mal à propos que Pline traduit le κράταιγος de Théophraste par *aquifolia*; le κράταιγος ou κραιταιγών de Théophraste est une plante aquatique, *polygonum persicaria*.

Théophraste décrit deux variétés de l'*ilex*. Il nomme l'une σμίλαξ, l'autre φελλόδρυς. Le smilax des Arcadiens étoit un arbre de la nature de l'*ilex*, dont le bois n'avoit point de solidité; ainsi le σμίλαξ de Pausanias, dont il dit qu'on faisoit les statues des dieux, ne sauroit donc être la même plante, c'est le buis (*taxus buxus*), encore employé aujourd'hui à faire toutes sortes d'ustensiles, à cause de sa dureté. Le φελλόδρυς tient le milieu, dit Théophraste, entre le *quercus* et l'*ilex*. D'après sa description, M. Sprengel le regarde comme le *quercus ilex* décrit par M. Cavanilles.

Il ne lui reste plus à décrire que le *quercus coccoifera*, le chêne qui porte le kerinès, espèce de coccus, appelé βαφικὴ par les anciens, à cause de la Lelle couleur écarlate qu'il produit. Les Hébreux n'ont guère pu le connoître avant leur transport à Babylone; ainsi leur couleur rouge est celle qu'ils tiroient de vers à coquille, tels que le *buccinum lapillum* et l'*helix ianthina*. Une des voiles qu'Égée avoit données à Thésée allant com-

battre le Minotaure , étoit teinté en rouge avec les kermès.

Théophraste appelle le *quercus coccifera* , ἡ πρῖνος τὸν κόκκον φέρουσα Φοινικαῖον , le chêne qui porte le coccus rouge : cela donne lieu à M. Sprengel de corriger avec Paulmier, un passage de Pausanias , où il lit πρῖνος, *quercus* , au lieu de σχῖνος, *lentiscus*. Dans le moyen âge , l'usage de la couleur pourpre s'étant plus répandu , on employa pour cette teinture le coccus de Pologne , *coccus polonicus* , qui se trouve abondamment dans ce pays et dans la Poméranie, sur le *soleranthus annuus*. Enfin, on a trouvé dans le Nouveau - Monde la cochenille (*coccus cacti*) , qui a fait tomber l'usage du *coccus ilicis* et du *coccus polonicus*.

Après avoir traité des chênes , M. Sprengel s'occupe des *cytises*. Il n'est pas étonnant , dit-il , que ce genre ait été mal déterminé par les anciens , puisque le cytise des modernes n'a jamais été bien défini. Il cite les preuves à l'appui de son assertion. Il rapporte ensuite les éloges donnés par les anciens , au cytise dans les pâturages : sa propriété de faire coaguler le lait , et d'en donner un plus abondant aux animaux qui s'en nourrissent ; son excellence pour les abeilles ; enfin , son agrément employé dans les couronnes. Le cytise des anciens étoit - il un arbre , une plante annuelle , un arbrisseau ? Quel est - il ? Miller , M. Voss et M. Schneider ont différé d'opinion à cet égard. M. Sprengel , qui avoit d'abord pensé que le *cytisis* de Théophraste étoit l'*ebenus cretica* , et le cytise de Pline ,

la *medicago arborea*, pense aujourd'hui que cette dernière plante est le cytise de Théophraste, de Columelle, de Pline et de Dioscoride : il faut chercher dans sa dissertation les preuves de son opinion, qui paroît très-admissible. On sait d'ailleurs qu'aucun des cytises des modernes n'est le cytise des anciens.

Les *lotus* font ensuite le sujet des observations de M. Sprengel. Les fautes multipliées, commises à l'égard de ces plantes par les antiquaires, prouvent la nécessité de l'union de l'histoire naturelle et de l'archæologie. Du reste, ces erreurs ne doivent pas surprendre, puisque Théophraste et Hesychius ont déjà prévenu que l'on confondoit sous ce nom, des plantes de pays très-distans l'un de l'autre, et de formes très-différentes. Pour mettre de l'ordre dans ses observations, M. Sprengel les partage en trois sections.

Il traite d'abord des *lotus arbres* : ce nom a été donné à trois plantes différentes. Celui qui est célébré dans les livres hébreux, sous le nom de *du-daim*, est le *rhamnus lotus* : l'arbre décrit par Théophraste, sous le nom de *lotus*, est le *celtis australis*. Il se distingue aisément de l'espèce africaine dont parle Homère, qui est un *rhamnus*, (*rhamnus lotus*). Pline le confond mal à propos avec l'autre espèce, qui est un *celtis*. C'est avec le *celtis* que se faisoient les images des dieux : c'étoient les fruits du *rhamnus lotus* que les compagnons d'Ulysse trouvoient si doux, qu'ils ne vouloient plus retourner dans leur patrie : et c'est de l'usage de

ce fruit, que les peuples de cette partie de l'Afrique ont été nommés lotophages. Mais le citoyen Desfontaines a très-bien indiqué qu'il falloit séparer le *rhamnus* en deux genres : le genre *rhamnus* et le genre *zizyphus*. Le *lotus arbre*, dont nous venons de parler, appartient à ce second genre : ses drupes servent à faire un vin qui ne peut pas se garder plus de deux jours. Les fruits, appelés *nabka* et *seder* par les Arabes, sont ceux du *zizyphus lotus*.

Il y a encore un autre arbre à qui les anciens ont donné le nom de *lotus*, c'est le *diospyros lotus* : il ne convient point à la description de Théophraste ; mais c'est la plante nommée par Pline, *faba græca* ou *lotus*.

Nous voici parvenus aux *lotus aquatiques* : c'est la partie la plus difficile de ce sujet, parce que, sous le nom de *lotus*, les anciens ont confondu trois plantes, *nymphæa lotus*, *nymphæa nelumbo*, *arum colocasia*. La *nymphæa nelumbo*, dont les feuilles rondes et les belles fleurs rouges sortent de l'eau avec le soleil, et y rentrent à son coucher, attira d'abord une attention superstitieuse. La *nymphæa lotus*, dont les belles fleurs blanches produisent le même effet, la partagea bientôt : on dit que ces plantes annonçoient l'arrivée et le départ d'Osiris (le soleil). Harpocrate fut assis sur une feuille de lotus : les prêtres s'en couronnoient ; et les mythologues ægyptiens ajoutèrent que le commerce d'Osiris avec Nephthé fut découvert, parce qu'il avoit laissé chez elle sa couronne de lotus. Cette plante est également consacrée par la superstition indienne,

sous le nom de *tamara*, *sirischa* et *kamala*. Brahma nage dans l'abyme sur un tronc de *tamara* : Lakschmi, déesse de l'abondance, vogue dans une feuille de *lotus*, et Wischnu a des yeux qui ressemblent à cette plante ; elle est en honneur jusqu'au Thibet. *Duschmanta*, dans le drame intitulé *Saccontala*, compare cette fleur rouge avec l'œil de sa bien-aimée : ses anthères répandent une si grande quantité de pollen, que les rivières dans lesquelles nagent les bons génies, en sont teintes en jaune : on voit cette fleur sur les vases à boire, sur les éventails. Dans le même drame, les fibres de ses péduncules hispides servent à faire des bracelets.

Théophraste donne une description exacte de cette plante sous le nom de *κύαμος Αιγυπτιακός*. La capsule multiloculaire de son fruit, comparée avec de petits vases, lui a bientôt après fait donner le nom de *κισώγιον*. Nicandre confond cette plante avec la *nymphæa lotus*. La description que Strabon fait des fèves égyptiennes qui portent les *ciboires*, mérite d'être lue. Les banquets se célèbrent, dit-il, dans des barques qui portent des lits, et qui voguent entre ces plantes : les feuilles, dont les pétioles ont presque dix pieds de haut, servent d'ombrage. Le fruit, qui ressemble à un vase, sert au même usage domestique ; et le commerce qu'on en fait à Alexandrie, est d'un produit considérable.

La *nymphæa nelumbo* doit être la plante qui fournissoit les *couronnes antinoïenes* dont parle Callixène de Rhodes, quoiqu'il leur attribue une couleur rosée ou bleuâtre ; ce qui ne convient guère à

la *nymphæa nelumbo*. Ce nom de couronne antinoïene vient de ce que Pancrates, poète d'Alexandrie, offrit à Hadrien, qui revenoit de la chasse d'un sanglier æthiopien, une fleur qu'il dit avoir été teinte du sang de cet animal, et à laquelle il donna le nom d'Antinoüs, le favori de ce prince. Les médailles nous offrent Antinoüs paré de cette fleur.

Les Æthiopiens lotophages se nourrissoient des fèves de cette plante, que Galien dit ne différer des nôtres que par la grosseur; ils buvoient l'eau pluviale renfermée dans les capsules ou ciboires.

Les Arabes ont nommé cette plante *termos*; ils l'appellent aussi *nilufar* et *nufar*, d'où nous avons pris les noms vulgaires *neufar* et *le nufar*, donnés à l'espèce de *nymphæa* européenne (*nymphæa lutea*).

Venons à la *nymphæa lotus*. Hérodote est le premier auteur qui l'ait fait connoître: il la nomme *lotus*; elle croît dans les lieux inondés par le Nil. Sa fleur est blanche; sa capsule semblable à celle du pavot; elle a les mêmes incisions: ses semences sont plus petites que celles de la fève ægyptienne (*nymphæa nelumbo*); elles ne sont pas plus grosses que des grains de millet. Les Ægyptiens, selon Hérodote et Théophraste, réunissoient les capsules en monceaux. Quand l'enveloppe étoit putréfiée, ils en séparoient les semences par le lavage; et après les avoir fait sécher, moudre et pétrir, ils en faisoient des pains. Diodore de Sicile et Galien attestent également l'usage de cette plante pour faire du pain:

les tiges se mangent ; celles de la *nymphæa nelumbo* ne se mangent pas.

Cette plante , appelée *κολοκάσιον* par les anciens et les modernes , a souvent été confondue avec la colocase (*arum colocasia*). Leurs feuilles ont en effet beaucoup de ressemblance, et les racines de cet *arum* se mangent comme celles de la *nymphæa lotus* , appelée *κέρσιον*. Quoique d'un goût âcre , elles se servent comme les radix. Cette plante a été transportée en Italie par les Romains ; c'est le *niliacum olus* de Martial , l'*aquatica lotus* d'Ovide , et la *colocasia acantho ridenti mixta* de Virgile.

Les anciens ont aussi donné le nom de *lotus* à une plante qui le conserve encore , c'est celle indiquée comme un excellent pâturage dans l'Iliade p 776. Il paroît qu'on la cultivoit au temps des Homérides. Les anciens poètes nomment souvent cette plante avec le *cy. erus* (*scyrpus maritimus* , ou *schænus mariscus*). Ce lotus est cité avec le cytise par Virgile , pour donner aux bestiaux une grande quantité de lait. Dioscorides , Galien , Paul Æginète , ont dit que cette plante a trois feuilles : rien ne s'oppose à ce qu'on adopte le sentiment de Matthioli , qui dit que c'est le melilot (*trifolium melilotus*). Du reste , dans le système de Linneus , plusieurs plantes nommées *lotus* par ses prédécesseurs , ont passé dans des genres très-différens , auxquels en effet elles appartiennent.

M. Sprengel , après avoir ainsi déterminé d'une manière précise la violette douce , aimable et odorante , le chêne robuste , nourrissant et hospitalier ,

le lotus si cher aux anciens peuples de l'Orient , passe à l'examen de ces plantes , que les poètes ont répandues autour du sombre empire des morts ; des *asphodèles* , qui , selon Homère , croissent dans les marais voisins des enfers , qu'Hésiode a comblées de tant d'éloges , et qui , malgré leur célébrité chez les mythologues , les historiens et les auteurs qui ont écrit sur la matière médicale , ne sont pas encore bien déterminées ; car , à l'expection de Murrhay , qui en traite spécialement dans une excellente dissertation imprimée parmi les mémoires de l'académie de Gottingue , aucun des critiques ne s'étoit aperçu que l'asphodèle d'Hésiode et l'asphodèle de Galien ne sont pas la même plante. M. Sprengel établit parfaitement cette différence : il pense très-bien que les caractères désignés par Hésiode , Homère et Théophraste , conviennent à l'*asphodelus ramosus* , tandis que l'asphodèle de Galien est l'*ornithogalum pyrenaicum*.

Les questions précédentes appartiennent toutes uniquement à la botanique ; les deux mémoires qui suivent ont également rapport à la botanique et à la matière médicale. Dans le premier M. Sprengel cherche à démêler ce que c'étoit que le *καγκκαμὸν*, *cancamum* des Grecs : ce mot vient de *καυχαίνειν*, brûler. C'est une gomme dont Dioscorides nous a le premier donné la connoissance. Pline place le *cancamum* parmi les aromates ; Paul Æginète répète ce que Dioscorides en a dit. Selon Hésychius , on le trouve dans les Indes ; c'est un aromate qui découle d'un arbre. M. Sprengel pense que le *Cancamum* a dû être in-

connu aux Grecs , jusqu'au temps où il leur est parvenu par la voie du commerce établi par les Ptolémées avec l'Orient.

Les Arabes interprètes des Grecs ont pensé différemment sur ce produit. Selon Maserdschawah , c'est la lacque ; selon d'autres , une gomme qui découle du sorbier , *sorbus domestica*. Après avoir sagement discuté les différentes opinions des Grecs , des Arabes et de leurs commentateurs , et avoir démiélé dans leurs divers récits , que le *cancamum* est une gomme d'une saveur vireuse , d'une odeur suave , dont les anciens faisoient des fumigations ; qu'il est d'une couleur rouge , ce qui lui a fait donner le nom de lacque par les Arabes ; qu'il ressemble à la myrrhe ; qu'il distille d'un arbre de l'Arabie , abondant sur les rivres du golfe persique ; qu'on estime que c'est le sorbier , et qu'il a beaucoup d'affinité avec la gomme élemi , M. Sprengel croit , avec beaucoup de vraisemblance , que le *cancamum* est une gomme qui découle d'une espèce d'*amyris* ; l'*amyris kataf* ou l'*amyris kafal* de Forskæl , qu'il est très-difficile de distinguer l'une de l'autre. Cet arbre se trouve abondamment dans la région de l'Arabie appelée *abuarisch* : il est élevé , son bois est blanc ou rouge ; ses feuilles sont ternées et pinnées , sciées à l'extrémité , et ressemblent assez à celles du sorbier , d'où découle un baume très-odorant. Il approche beaucoup de celui qui donne la myrrhe. Chaque année , dans la saison des pluies , cet arbre se gonfle et se couvre d'une poudre rouge et odorante , dont les femmes se poudrent la tête et se font des lotions. Le

bois de kafal est un grand objet de commerce : on le transporte en Égypte ; on impreigne de sa fumée les cruches à eau , pour leur donner une odeur qui les fait rechercher plus volontiers des Égyptiens. Sa gomme donne la diarrhée et dissipe les obstructions : tous ces caractères conviennent au *cantharidum* de Dioscorides.

Le dernier chapitre de M. Sprengel a pour objet les *myrobalans*. Aucun auteur , avant Théophraste , n'a parlé de ce fruit , qui ne fut apporté dans la Grèce que du temps des expéditions d'Alexandre. La plante qui produit ce fruit est appelée *moringa* dans l'Inde ; elle est alexipharmaque , et ses vertus , sous ce rapport , sont plus vantées que celles de la corne de rhinocéros et du bedezahar. Rumphius a donné une ample description de cette plante , Linnæus l'a placée dans sa décandrie sous le genre *guilandina* (*guilandina moringa*) : depuis ce temps Loureiro a établi un nouveau genre (*anoma*) , et il y a placé la *moringa*. Cet arbre est celui que Forskal a aussi trouvé en Arabie , et qu'il a nommé *hyperanthera peregrina*. Martin Vahl nomme cette espèce *hyperanthera semidecandra*. Lamarck l'appelle *gymnocladus arabica*. Cette plante , connue sous ces différens noms indiqués par d'habiles botanistes , est donc le *μυροβάλανος* ou le *βάλανος μυροψικῆ* des Grecs , et la *nux Behen* des Arabes.

Mais quel est le myrabalan des Arabes ? C'est ce qui reste encore à examiner , et ce qui est plus difficile. Ils l'ont nommé *beliledsch* , *emblica* et

bellirici (3). Ap ès avoir confronté les passages et résumé les opinions avec beaucoup de critique et de sagacité, M. Sprengel pense que ce myrabalan est le *phyllanthus emblica* L., *terminalia chebule* de Reitz, *terminalia glabrata* de Forster.

Des tables des plantes et des auteurs cités terminent cet opuscule, qui peut être mis au nombre des ouvrages les plus importans, sinon par son volume, du moins par son mérite. Nous aurions désiré que l'auteur eût donné une table synoptique, et sur-tout synonymique de toutes les espèces dont il fait mention, et qu'à la tête de chaque chapitre il eût placé les synonymes de la plante qu'il traitoit, comme il a fait en tête de celui sur les myrobalans.

M. Sprengel est heureux de pouvoir mener de front avec autant de supériorité deux sciences qui procurent tant d'agrémens; de cultiver, avec un pareil succès, la botanique qui intéresse le cœur, et la philologie qui pique l'esprit par les difficultés qu'elle lui présente à résoudre. C'est aussi un grand plaisir d'avoir à rendre compte de semblables ouvrages, et je témoigne à M. Sprengel toute ma reconnoissance de m'avoir adressé celui-ci.

A. L. M.

(3) Comme les Arabes ont commenté les auteurs grecs avant la renaissance des lettres en Europe, la connoissance profonde que M. Sprengel a des langues orientales, lui est de la plus grande utilité pour résoudre des difficultés insurmontables sans ce secours. A. L. M.

V O Y A G E.

VOYAGE dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie, fait dans les années 1792, 1793, 1794, par lord MACARTNEY, ambassadeur du roi d'Angleterre auprès de l'empereur de la Chine, etc.

S E C O N D E X T R A I T.

Nous avons fait connoître les motifs qui déterminèrent la cour de Londres à envoyer une ambassade solennelle à l'empereur de la Chine (1); nous avons donné quelques détails sur la manière dont elle fut accueillie; nous avons parlé des succès qu'elle avoit eus: nous allons faire part à nos lecteurs, comme nous l'avons annoncé, des observations que des hommes instruits dans plusieurs sciences, qui faisoient partie de cette ambassade, eurent occasion de faire, soit pendant leur séjour, soit en traversant ce vaste royaume. On sera convaincu alors combien ceux qui ont voulu nous instruire sur la religion, le gouvernement, les mœurs, les usages, les sciences, les arts de cet ancien peuple, depuis *Marc Paul* jusqu'à *Sonnerat*, les ont imparfaitement connus.

Il y a trois religions pratiquées en Chine; celle de *Fo*, qui est celle de l'empereur. Les mandarins, les lettrés, parmi lesquels sont choisis les magistrats, ré-

(1) Supra tome I, page 466.

vèrent *Confucius*, et se rassemblent pour honorer sa mémoire dans des édifices très-propres, mais d'une construction simple. Les classes nombreuses et inférieures ont autant de dieux qu'elles croient en avoir besoin pour veiller sur leurs personnes, sur leurs propriétés, et présider aux objets extérieurs dont l'effet peut être sensible. Les temples chinois ne sont guère plus élevés que les maisons; ils servent dans l'occasion de logement, et c'est ce qui arriva lorsque le lord *Macartney* fut parvenu à deux milles de Pékin. Toute sa suite remplit un de ces temples, et les moines se retirèrent dans un autre monastère peu éloigné. La présence des étrangers n'empêchoit pas l'affluence des dévots. L'interprète chinois, qui étoit zélé chrétien, et même prêtre, voyoit avec regret les Anglais examiner curieusement les images, et assister aux cérémonies de la religion de *Fo*; car il craignoit qu'ils ne fussent frappés de la ressemblance qu'il y a entre les formes extérieures de cette religion et celles de l'église romaine; ce qui a fait conjecturer aux missionnaires, que les Nestoriens avoient autrefois porté en Chine, par la Tartarie, quelques lueurs de christianisme. Sur l'autel d'un temple chinois on voit souvent, derrière un écran, une statue qui ressemble à celle de la *vierge Marie*, et qu'on nomme *Shin-mo*, c'est-à-dire, la mère sacrée; elle est assise dans une alcove, et tient un enfant dans ses bras. Une auréole qu'on appelle le cercle de gloire, est autour de sa tête, et des cierges brûlent sans cesse devant elle. Les longues et grossières robes des *ho-chaungs* ou prêtres de *Fo*, et leur cein-

ture de corde, les fait ressembler aux moines de saint François; ils vivent comme ces derniers, en célibataires; demeurent ensemble dans des couvens, et s'imposent quelquefois des pénitences volontaires et une rigoureuse abstinence. Les temples de *Fo* renferment encore plus d'images que les églises romaines, et la plupart ont plus d'analogie avec la religion des anciens romains, qu'avec celle des nouveaux. La doctrine de *Fo*, admettant une divinité subordonnée pour chaque genre de vœu que l'esprit humain puisse former, n'a pu ne pas avoir beaucoup de prosélytes parmi les classes du peuple qui ne sont point contentes de leur sort. Le gouvernement ne s'oppose point aux progrès de cette secte, et ne se mêle jamais des opinions particulières; il ne défend que les croyances qu'il croit pouvoir troubler la tranquillité de l'état.

Nul peuple n'est plus superstitieux que le commun des Chinois. Non-seulement des offices habituels attirent dans les temples les prêtres et les femmes, mais tous les disciples de *Fo* s'y rendent lorsqu'ils sont à la veille de se marier, d'entreprendre un long voyage ou de conclure quelque affaire importante; ils croient qu'alors il leur est nécessaire de consulter la divinité tutélaire. Il n'y a point de religion dominante. Les prêtres d'aucun culte ne sont payés, préférés et encouragés par l'état. L'empereur professe une religion, plusieurs mandarins en suivent une autre, et la majorité de la nation ne porte pas ses vœux sur d'autres objets que sur ceux qui ont rapport aux avantages de cette vie; cependant la religion de *Fo*

professe la doctrine de la transmigration des ames, et promet le bonheur à des conditions qui sans doute se bornoient, dans l'origine, à la pratique des vertus morales, mais qui depuis ont été remplacées par des contributions pour l'édification ou les réparations des temples, pour l'entretien des prêtres, et par une attention stricte à des règles particulières. Ceux qui négligeront de remplir ce devoir, disent les prêtres, en seront cruellement punis. Leurs ames passeront dans le corps des plus vils animaux, et les souffrances qu'elles éprouveront seront proportionnées aux fautes qu'elles auront commises sous une forme humaine. On a voulu persuader que les édifices élevés et circulaires qu'on a nommés *pagodes*, étoient employés au culte religieux : rien n'est moins vrai ; c'est entièrement à des usages différens qu'ils sont destinés.

L'édifice religieux le plus considérable de ceux que l'empereur ait fait construire est le grand temple de *Fo*, situé près de son palais de *Zhehol* ; il diffère de tous les autres édifices chinois ; il est carré, et a deux cents pieds sur chaque face ; les dehors ressemblent beaucoup à la façade d'un édifice européen ; il est très-élevé : on y compte onze rangs de fenêtres ; ce qui suppose un pareil nombre d'étages. Au milieu est un carré ou chapelle dorée entourée d'une balustrade ; là sont trois autels richement ornés, sur lesquels sont les statues colossales de *Fo*, de sa femme et de son fils : derrière l'autel, dans un endroit obscur, est le tabernacle, qu'une lampe solitaire éclaire ; le toit et l'avancement couverts de plaque, qui, comme les statues placées sur les autels, sont d'or massif.

Huit cents lamas sont attachés au service du *Poota-la*, et destinés aux cérémonies extérieures de la religion. Les courtisans prétendoient que l'excessive dépense que l'empereur avoit faite pour les temples de *Fo*, quoiqu'il ne fût pas prodigue, étoit l'expression de sa reconnoissance pour cette divinité ; et en considération de la durée et de la prospérité extraordinaires de son règne, ce prince s'est insensiblement imaginé que sa divinité favorite *Fo* a daigné s'incarner en sa personne.

« Il y a à la Chine quelques religieuses païennes qui font vœu de rester vierges ; et quoique ce soit contraire aux maximes générales de politique et de morale adoptées dans l'empire, on a, pour ces filles, l'admiration qu'inspirent ordinairement les personnes qui, à force de persévérance, réussissent à exécuter des choses difficiles. Les catholiques romains répandus dans l'empire, et que les missionnaires soutiennent dans leur zèle, sont, à ce qu'on croit, au nombre de deux cent mille. »

« La propre religion des Chinois n'ayant rien d'exclusif, ils auroient en grand nombre embrassé le christianisme s'ils avoient pu l'accorder avec leurs autres préceptes. Les jésuites qui vouloient permettre à leurs néophytes de pratiquer leurs anciennes cérémonies dans les demeures de leurs ancêtres, auroient bien mieux réussi que leurs antagonistes. Cette dispute de jalousie, d'animosité, de persécution même qui a occupé si long-temps la cour de Rome, que son autorité n'a pu calmer, et qui a enfin forcé le gouvernement chinois de chasser les deux partis

de tout le royaume, a fait connoître combien les opinions théologiques, aiguillonnées par l'amour-propre et la rivalité, éloignent du vrai esprit du christianisme. Les sacrifices de troupeaux, de volaille, d'huile, de sel, de farine, d'encens dont fait mention le *lévitique*, sont connus et pratiqués par les Chinois; ils ont aussi leurs lares et leurs pénates. Ce penchant des Chinois pour toutes les religions leur fait admettre dans les temples de *Fo* des prêtres d'une secte étrangère à ce culte, mais qui est assez répandue dans l'empire; c'est celle de *Lao-Koun*, dont la doctrine diffère peu de celle d'Epicure. Ce *Lao-Koun* disoit que vivre heureux étoit le premier but de l'homme, et qu'une indifférence absolue pour tous les événemens étoit le plus sûr moyen d'atteindre au but; qu'il ne falloit pas vainement réfléchir sur le passé ou s'inquiéter de l'avenir, parce que la plus sage occupation étoit de jouir des momens passagers de la vie. A ces maximes, qui, fussent-elles vraies, seroient impraticables, les prêtres ont ajouté beaucoup de rites qui ont un but opposé; mais ils ont été obligés de le faire pour obtenir la confiance populaire. Ils prétendent pouvoir prédire l'avenir, et fournir des moyens de se garantir du mal. Ils ont leurs sectateurs et leurs temples, et portent un habillement qui les distingue des autres; ils sont d'ailleurs réunis avec les autres sectes, contre la religion naturelle ou plutôt la raison morale de *Confucius*. On voit dans les temples de *Fo*, outre la représentation de cette divinité et de sa famille, les statues des êtres moraux, comme celles de la paix, de la guerre,

de la tempérance, de la volupté, de la joie et de la mélancolie; des figures de femmes représentant la fécondité et le plaisir. Devant les statues on place tantôt un, tantôt plusieurs vases de bronze, dans lesquels les prêtres et les dévots brûlent des mèches parfumées et du papier couvert de feuilles d'étain. »

Il n'y a aucune taxe légale qui ait rapport à la religion; elle prescrit cependant des cérémonies qui prennent du temps, et elle ordonne des offrandes qui exigent de la dépense. Ces offrandes ont lieu à la nouvelle et à la pleine lune, au printemps, en automne et au commencement de l'année : dans cette dernière occasion sur-tout la dépense est considérable; mais elle produit souvent quelque bien : des amis brouillés se réconcilient, des liaisons interrompues se renouvellent. Les Chinois n'ont cependant point de jours fixes pour un repos périodique, et le travail ordinaire des Chinois n'est point interrompu, ou ne l'est que par la fatigue ou par sa volonté. Leurs temples sont également ouverts chaque jour, et les dévots peuvent s'y rendre lorsque leur dévotion les y appelle, sans attendre qu'un jour privilégié les y conduise, parce qu'il n'y a aucune division qui ait quelque rapport avec les semaines.

Les voyageurs anglais furent témoins d'un acte de la superstition chinoise au moment où leurs yachts devoient quitter le canal impérial pour traverser le fleuve jaune, dont la rapidité peut causer quelque accident fâcheux. Le pilote, entouré de tout son équipage, fit un sacrifice à la divinité du fleuve, afin de s'assurer un heureux passage. Placé sur le devant du

yacht, et tenant dans la main droite un coq, il lui arracha la tête, la jeta dans le fleuve, et arrosa de son sang le bâtiment, en y attachant quelques plumes de la victime : plusieurs grandes jattes remplies de viande furent rangées sur le pont en ligne transversale ; au devant de ces jattes étoient une coupe remplie d'huile, une de thé, une de liqueur spiritueuse et une quatrième de sel. Le pilote s'inclina trois fois, prononça quelques prières en tenant ses mains élevées. Pendant ce temps on battoit avec force le *loò* (ce sont des plaques de cuivre rondes, mêlées d'étain et de zinc pour les rendre plus sonores, qu'on frappe avec un maillet de bois) ; des mèches allumées étoient élevées vers le ciel, du papier couvert de feuilles d'étain ou d'argent étoit brûlé, et l'équipage faisoit partir un grand nombre de pétards. Le pilote s'avança ensuite vers la proue, fit des libations au fleuve en y versant les coupes. Les jattes de viande furent livrées à l'équipage, et on brava ensuite le danger avec confiance. Indépendamment des offrandes journalières et des adorations qui se font à l'autel placé au côté gauche de la chambre, on fait des sacrifices solennels pareils à celui dont on vient de parler, pour avoir le vent favorable ou pour écarter un danger imminent.

La ville de Pékin n'est pas aussi grande, relativement au reste de la Chine, que l'est Londres proportionnellement au reste de l'Angleterre. Elle est divisée en deux parties : la principale est *la cité tartare* ; elle fut bâtie au treizième siècle, sous la première dynastie : elle forme un parallélograme, dont

les quatre murs font face au quatre points cardinaux ; ils font une aire de quatorze milles carrés , dans le centre duquel est le palais impérial , qui occupe en dedans du mur jaune au moins un mille ; l'autre partie de cette ville , nommée la *cité chinoise* , est occupée par les habitans des provinces qui sont attirés à la capitale pour leurs affaires. Ses murs , qui tombent en ruine , renferment un espace de neuf milles carrés qui ne sont pas entièrement occupés ; c'est là qu'est le *Sien-non-tang* , c'est-à-dire , l'éminence des vénérables agriculteurs : l'empereur y vient au printemps pour y labourer ; il est accompagné , dans cette cérémonie destinée à honorer la profession de laboureur , par un groupe de paysans chantant des hymnes à l'honneur de l'agriculture. Les princes et les grands officiers de l'état conduisent , à l'exemple du souverain , cette charrue ; ils sont tous , ainsi que l'empereur , vêtus d'une manière analogue aux travaux du jour. C'est aussi dans l'enceinte de la cité chinoise , qu'on a élevé le *tien-tan* , c'est-à-dire , l'éminence du ciel : le *tien* , ou le caractère qui désigne le ciel , est tracé sur le principal édifice de cette éminence. Sa forme est ronde , par allusion à la voûte des cieux , qui paroît telle à nos regards. Le *teé-tan* ou temple de la terre est carré , parce que les anciens Chinois croyoient que la terre étoit un carré parfait. Dans le solstice d'été , l'empereur se rend en cérémonie dans le premier de ces temples , pour remercier le soleil de sa bénigne influence : dans le solstice d'hiver , de pareilles cérémonies ont lieu

dans le temple de la terre. Cette double adoration n'a lieu que de la part de l'empereur seul : ce prince paroît dans plusieurs autres cérémonies que l'intérêt de la politique et de la religion a inventées. Pékin n'est d'ailleurs que le siège du gouvernement : il n'a ni port, ni commerce, ni manufactures ; ce n'est pas non plus un lieu de plaisir ni de dissipation, malgré une population de trois millions d'individus.

Il n'y a proprement que trois classes d'hommes à la Chine ; les lettrés, parmi lesquels on choisit les mandarins ; les agriculteurs et les artisans, dans lesquels les marchands sont compris. C'est à Pékin que les derniers degrés dans les lettres sont accordés à ceux qui, dans un examen public, montrent qu'ils ont approfondi les sciences morales et politiques, telles que les anciens Chinois les ont enseignées, et avec lesquelles l'histoire de leur pays est intimement mêlée. C'est parmi les gradués qui forment plusieurs classes, suivant leur capacité reconnue, que l'empereur distribue tous les emplois civils et militaires. Les grands tribunaux sont placés près du palais impérial ; c'est à eux qu'on rend compte de tout ce qui se passe dans l'empire ; ils rapportent aux conseils particuliers, avec des avis motivés, les affaires courantes : l'empereur se conforme à ces avis. Il y a un tribunal qui examine les talens et les qualités des mandarins développés dans l'exercice de leurs emplois, et propose le déplacement de ceux qui manquent de capacité et de justice. Un autre a pour objet la conservation des mœurs et

de la morale de l'empire. Le plus sévère de ces tribunaux est celui des censeurs ; il examine l'effet des lois subsistantes, ainsi que la conduite des autres tribunaux, des princes, des grands officiers de l'état, de l'empereur même. Un pareil tribunal seroit nécessaire dans toute société politique ; il en seroit le soutien, la force et l'ornement : il y a ensuite des tribunaux inférieurs, tels que ceux des mathématiques, de médecine, des travaux publics, de littérature et d'histoire. Le tout forme un système qui remonte à la plus haute antiquité, et qui a passé à travers un grand nombre de dynasties avec très-peu d'altération. La dynastie actuelle n'y a fait d'autre changement que d'admettre dans ces tribunaux, autant de Tartares que de Chinois. Il y a un corps de doctrine composé d'après des ouvrages écrits dès les premiers âges de l'empire, confirmé par les législateurs et les souverains successifs, et transmis avec une vénération toujours croissante. Cette doctrine dirige les jugemens des tribunaux ; elle est principalement fondée sur les grandes bases de la justice universelle, et sur les principes d'humanité les plus purs.

La police entretient le plus grand ordre dans Pékin. Malgré son immense population, il est rare qu'on ait des crimes à punir : chaque dixième marchand est obligé de répondre de la conduite des neuf familles voisines. Dans l'intérieur des murs, il y a autant d'ordre et de sûreté que dans un camp ; mais il y règne aussi la même contrainte : c'est dans les faubourgs que sont tolérées et enregistrées

les filles publiques ; elles y sont en petit nombre , c'est-à-dire , en proportion du peu de célibataires et de maris absens de leurs familles qui se trouvent dans la capitale. Les Chinois aisés se marient de bonne heure : pour les pauvres , le mariage est une mesure de prudence , parce que les enfans , et particulièrement les fils , sont obligés d'avoir soin de leurs parens. Tout ce qui est fortement recommandé est toujours regardé comme un devoir religieux. Les jeunes Chinois se marient aussitôt qu'ils ont l'espoir de faire subsister leurs enfans : cet espoir ne se réalise pas toujours , et alors les malheureux enfans sont quelquefois abandonnés par les auteurs de leurs jours. Les philosophes chinois ont inculqué dans les cœurs , avec autant d'habileté que de succès , les maximes de la piété filiale ; ils ont voulu que l'affection paternelle eût son influence naturelle , pour fortifier les dispositions à l'obéissance filiale. Les lois fournissent les moyens de punir la violation de ce devoir , en laissant aux pères un pouvoir absolu sur leurs enfans. La vie semble n'être vraiment précieuse qu'après avoir duré assez longtemps pour donner à l'âme le temps de se développer ; mais l'existence , à son aurore , peut être sacrifiée sans scrupule : ce sont les filles qui sont ordinairement choisies pour cet horrible sacrifice ; leur perte est regardée comme un moindre mal , parce qu'elles ne sont regardées que comme appartenantes à la famille dans laquelle on les marie : les fils au contraire continuent à vivre dans la leur , et deviennent le soutien et la consolation

de leurs parens. Les enfans sont exposés immédiatement après leur naissance , avant que leur figure paroisse animée : on espère d'ailleurs qu'ils pourront être dérobés à une mort prématurée , par les personnes que le gouvernement entretient pour recueillir ces innocentes victimes , afin de pourvoir à la subsistance de celles qui vivent encore , et enterrer celles qui ont déjà expiré. Les missionnaires partagent avec zèle cet acte d'humanité : un d'eux avoua qu'à Pékin on en exposoit chaque année environ deux mille , dont le plus grand nombre périssoit. Les missionnaires prennent soin de ceux qu'ils peuvent sauver , et les élèvent dans les principes rigoureux du christianisme.

Les maisons , à la Chine , sont extrêmement basses , même dans les villes d'une grande population : il faut peu de place , il est vrai , pour une famille d'une classe inférieure ; elle n'a jamais d'appartement superflu. Une maison chinoise est ordinairement entourée d'un mur de six à sept pieds de haut. Dans cette enceinte on trouve souvent une famille de trois générations avec les femmes et les enfans : une petite chambre suffit pour les individus de chaque branche , qui couchent dans différens lits , séparés seulement par des nates suspendues au plafond : il n'y a qu'une chambre à manger commune. Cette coutume de réunir les différentes branches d'une famille sous le même toit , a les plus importans effets : l'autorité et l'exemple des vieillards rendent la jeunesse plus modeste et plus réglée dans sa conduite , et tous ensemble subsistent avec plus d'économie et

d'avantage. Malgré cela, la classe qui travaille est réduite à se nourrir de végétaux ; et si elle mange de la viande, c'est peu et rarement dans tous les pays : le peuple sait se contenter pour son travail, d'un salaire proportionné au prix des denrées.

Le principal objet du gouvernement est de maintenir la tranquillité et le bien-être général, et il semble s'occuper peu de la sécurité personnelle. Quand un homme est accusé d'un crime qui mérite la mort, on assemble une cour de justice pour le juger : les preuves orales ne sont pas regardées comme bien importantes si elles ne sont appuyées par des circonstances particulières ou par des documens écrits. Lorsque l'accusation n'est pas très-grave, un serment solennel, accompagné de cérémonies religieuses, suffit pour se justifier. L'usage barbare et insuffisant de la question est quelquefois employé. Une peine capitale est rarement infligée sans que l'empereur ait confirmé la sentence ; quelquefois elle est exécutée par ordre du vice-roi dans les cas extraordinaires, comme ceux de rébellion ou de sédition. Tous ceux qui sont condamnés à mort sont conduits à Pékin, où leur procès est revu par le grand tribunal institué pour cela. Les coutumes de l'empire, qui supposent le souverain doué des plus grands principes d'humanité, exigent qu'il prenne l'avis du conseil pour savoir s'il peut, sans danger pour l'état, éviter de faire exécuter la sentence de mort. L'exécution de tous les criminels se fait dans le même temps : le nombre est rarement de plus de deux cents ; ce qui doit étonner dans un em-

pire de trois cent cinquante-trois millions d'habitans. Le plus souvent une amende, l'emprisonnement, le fouet, l'exil, sont les peines qu'on inflige : on ne punit de mort que les crimes contre l'état, contre l'empereur, ou lorsqu'on a versé le sang : il n'y a même aucune distinction entre le meurtre prémédité et l'homicide involontaire. Le vol n'est point puni de mort, excepté qu'il n'ait été commis avec violence et avec cruauté. Cette modération dans les châtimens prouve que le crime est rare ; et il l'est en effet, excepté dans les temps de famine, temps où la sévérité des peines n'arrêteroit pas les coupables. Parmi les divers supplices en usage à la Chine, celui de la corde est regardé comme moins infâme que la décapitation : la perte d'une partie du corps est pour les Chinois une honte excessive. L'administration des prisons est très-bien entendue : les coupables et ceux qui sont emprisonnés pour dettes, habitent des lieux séparés ; ils ne se communiquent point ; parce qu'on regarde comme impolitique et immoral d'associer le crime avec l'imprudence et l'infortune. Les deux sexes sont également séparés : l'emprisonnement pour dette n'est que précaire ; mais si, après que le débiteur a livré tout ce qu'il possède à ses créanciers, ils ne sont point satisfaits, on le condamne à porter sur le cou un joug pendant quelque temps ; pour engager sa famille à solder ses dettes et à mettre un terme à sa honte. Si le débiteur s'est rendu insolvable par le jeu ou par inconduite, il subit une punition corporelle et l'exil en Tartarie. Il est des cas où un

homme peut se vendre lui-même, comme pour payer ce qu'il doit à la couronne, pour assister son père s'il est dans la détresse, ou pour le faire enterrer d'une manière convenable. Si celui qui s'est vendu sert son maître d'une manière irréprochable, il est en droit de demander sa liberté au bout de vingt ans ; s'il se conduit mal il est esclave toute sa vie, ainsi que les enfans qu'il peut avoir vendus avec lui. Lorsque les débiteurs de l'empereur le sont frauduleusement, on les étrangle ; mais s'ils ne le sont que par suite d'infortune, on se contente de vendre leurs femmes, leurs enfans et tout ce qui leur appartient, et on les envoie dans les nouveaux établissemens chinois en Tartarie. Les intérêts de l'empereur sont toujours au dessus de tout : aucune propriété n'est assurée contre ses droits. La préférence donnée à celui qui jouit d'un pouvoir illimité pourroit être justifiée jusqu'à un certain point, en considérant que celui qui est le plus exposé à la fraude, doit avoir les moyens les plus efficaces de s'en garantir et de punir.

Les différens entre les individus, relativement à leurs propriétés, n'excitent pas beaucoup de discussion. Les formes et les plaidoiries n'y sont pas multipliées : la décision d'un procès n'attend pas des années. De quelque manière que le procès soit jugé, on le perd bientôt de vue. La propriété, quelle qu'elle soit, est dans une tenure trop simple pour que le droit qu'on y a occasionne beaucoup de contestations : il n'y a ni douaires, ni substitutions. Les causes des dissensions sont rares chez les Chinois,

par le peu de commerce qu'ils ont avec les étrangers, par l'uniformité de leurs principes, de leurs coutumes, de leurs idées; par l'espèce de communauté dans laquelle vivent la plupart d'entr'eux, et sur-tout par l'union des familles. Quelquefois des lettrés se chargent de défendre la cause des pupiles, des orphelins, de ceux qui sont jeunes, ignorans ou incapables; mais il n'y a point d'hommes qui s'enrichissent à faire le métier de procureur et d'avocat, et qui, par ce moyen, parviennent aux dignités.

Ce qui doit être regardé comme un phénomène politique, c'est l'ordre, la tranquillité et l'ensemble de l'administration d'un royaume, dont la population, calculée sur des registres exacts, est de plus de trois cents habitans par mille carré, pris l'un dans l'autre; ce qui excède d'un tiers le nombre de ceux qu'on trouve par milles dans les contrées les plus peuplées de l'Europe. Les quinze anciennes provinces de la Chine contiennent plus de douze cent mille *milles* carrés, c'est-à-dire, plus de huit fois l'étendue de la France. Le nombre des habitans est régulièrement pris dans chaque division d'un district, par chaque dixième chef de famille: ces relevés sont rassemblés par des officiers qui résident si près des lieux où ils ont été faits, qu'ils peuvent en corriger les erreurs; ils sont ensuite déposés dans le grand registre de Pékin; c'est un grand et étonnant spectacle, qu'une si nombreuse partie de la race humaine, liée par un système de politique constamment suivi depuis deux mille ans, soumise à

un seul souverain , aux mêmes lois , aux mêmes mœurs , au même langage , diffère essentiellement de toute autre nation , et n'aît aucun désir d'être en relation avec le reste du monde.

Les revenus publics de la Chine propre s'élèvent à un peu moins de deux cents millions d'onces d'argent , qui font quatre fois autant que les revenus de la Grande-Bretagne , et trois fois autant que ceux de la France avant la révolution. Le produit des impôts sert à payer , dans les lieux mêmes où ils sont perçus , tous les officiers civils et militaires , ainsi que toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires. On prend ces sommes dans le trésor particulier de chaque province , et le surplus est remis au trésor impérial à Pékin. En supposant que l'argent représente la propriété , et qu'il ait la même valeur qu'en Europe , relativement aux denrées de première nécessité , on peut dire que les Chinois sont , en matière d'impôt , bien autrement favorisés que la plupart des nations européennes ; car si la totalité du revenu public étoit répartie en capitation , chaque Chinois ne paieroit que cinq schellings , tandis que , par un calcul pareil , les habitans de l'Irlande en payoient huit , les Français seize sous l'ancien gouvernement , et les Anglais trente-quatre. Nous nous sommes un peu étendus sur les formes du gouvernement paternel de la Chine et sur les diverses branches de son administration , parce que nous croyons que bien de nos gouvernemens y trouveroient des exemples à suivre et des institutions à imiter.

Les mœurs et les usages des Chinois offrent aussi

des particularités qui méritent d'être observées. L'industrie et l'activité règnent dans tout l'empire : la nécessité et le désir des récompenses forcent au travail : personne ne paroît s'en dispenser ; personne ne demande l'aumône. Les hommes paroissent toujours occupés ; les femmes sont sédentaires : on sait que presque toutes, même celles des classes les plus inférieures, ont les pieds extrêmement petits ou plutôt mutilés ; il semble que le bout en a été coupé par accident, et que le reste conserve sa grosseur naturelle ; elles les couvrent de ligatures, comme si on leur avoit fait une amputation. On a coutume, dès l'enfance, d'arrêter la croissance du bas de la jambe aussi bien que du pied : on laisse l'orteil dans sa position naturelle, et on courbe les autres doigts jusqu'à ce qu'ils restent comprimés sous la plante des pieds, et qu'ils ne puissent plus s'en séparer. Les dispositions naturelles à croître si cruellement contrariées, doivent occasioner de vives souffrances ; ces victimes de la mode sont longtemps obligées de se faire soutenir pour marcher, et ensuite lorsque les pieds ont acquis leur petitesse symétrique, elles ne marchent qu'en chancelant, et en n'appuyant à terre que le talon. Cet usage doit certainement influer sur la croissance de leur corps, et nuire à leur tempérament. Quelques-unes des dernières classes, lesquelles vivent dans les montagnes ou loin des grandes villes, ne se soumettent pas à une coutume si contraire à la nature ; mais ces femmes sont traitées par les autres avec le plus grand mépris, et ne sont employées qu'au service le plus abject. On ne sait quelle est l'ori-

gine de cette mode singulière ; elle n'a pas le même motif qui rend les femmes invisibles en Turquie et dans l'Indoustan , puisque les femmes chinoises ne sont point condamnées à la retraite. Une pratique si absurde n'a pu s'introduire que lentement par les conseils et l'exemple de celles qui s'y étoient soumises les premières, comme on voit tous les jours des modes aussi absurdes et moins décentes se répandre parmi nos élégantes de nouvelle création.

Les personnes d'un rang élevé sont si difficiles sur la qualité de l'eau , qu'elles ne boivent que celle qui a été distillée. Tous les Chinois font infuser du thé ou quelques autres végétaux dans l'eau dont ils font usage ; ils la boivent ordinairement chaude, ainsi que le vin et les autres liquides : dans l'été cependant ils font usage de la glace ; ils s'en servent pour rafraîchir les fruits et les confitures. On sert des morceaux de glace entremêlés avec des amandes d'abricots et de noix , ou des graines et des tranches de la racine chevelue du lien-wha , qui est le *nymphaea nelumbo*, et peut être le *lotus* des Egyptiens (1). Quoique le thé soit le breuvage général des Chinois , qu'ils en fassent usage à toutes les heures du jour , qu'ils en présentent à ceux qui les visitent , ils aiment les liqueurs fortes , sur-tout dans les provinces du nord. Les mandarins sont adonnés habituellement aux recherches de la table ; ils font divers re-

(1) On a vu ci-dessus , p. 40 , que le *nymphaea nelumbo* , et le *nymphaea lotus* sont les deux plantes aquatiques appelées *lotus* par les anciens. A. L. M.

pas par jour avec des viandes fortement assaisonnées, et chaque repas à plusieurs services ; ils emploient une partie de leurs momens de loisir à fumer du tabac mêlé avec des substances odoriférantes , et quelquefois même avec un peu d'opium , ou bien ils mâchent des noix d'arêque. On a remarqué que les Chinois, qui vivent en si grand nombre sur les rivières dont souvent les eaux sont bourbeuses ou mal-saines , ont une méthode de les épurer que la chymie ne leur a pas certainement apprise , mais que la nécessité leur a découverte : ils mettent dans un bambou percé un petit morceau d'alun ; ils remuent pendant quelques minutes l'eau avec le bambou , les particules terreuses se mêlant avec l'alun sont précipitées au fond du vase , et l'eau qui est au dessus reste pure et diaphane.

Les habitations des paysans ne sont pas réunies en villages ; elles sont répandues dans la campagne ; leurs cabanes sont propres et commodes ; elles n'ont ni claies ni portes, et le vol ne s'y commet que rarement. Les femmes de ces paysans sont l'ame de leur ménage : indépendamment de l'éducation de leurs enfans, elles font tous les travaux de l'intérieur ; elles élèvent des vers à soie ; elles filent du coton, qui , parmi les gens du peuple, est d'un usage général pour les deux sexes ; enfin elles font leurs étoffes , car les femmes sont les seuls tisserands de l'empire. Toute l'utilité dont elles sont dans la famille n'adoucit pas l'autorité extraordinaire des maris sur elles ; ils les tiennent à une grande distance d'eux , et ne leur permettent pas toujours de s'asseoir à leur table. Cette supériorité despotique

est cependant tempérée par des maximes de douceur dans leur conduite, maximes inculquées dès l'enfance dans toutes les classes de la société. Les hommes âgés qui vivent au milieu de leur famille, modèrent l'impétuosité et la violence des jeunes gens : cette influence est le résultat des sentimens de la nature, de l'habitude, de l'obéissance, des préceptes, de la morale en harmonie avec les lois, des soins continuels, et de l'art louable qu'emploient les parens à cet effet. Dans chaque maison sont écrites des sentences de morale, et il y a toujours quelqu'un en état de les lire aux autres ; les bons exemples de leurs ancêtres sont souvent cités. Les descendans d'une même race visitent ensemble, à des temps marqués, les tombeaux de leurs pères ; ces soins communs unissent les parens les plus éloignés ; ces liens heureux entretiennent un intérêt réciproque. Le fils doit travailler pour l'entretien et le soulagement de son père et de sa mère, le frère doit prendre soin de son frère et de sa sœur s'ils sont dans l'infortune. Tout homme réduit à l'indigence par maladie ou par tout autre accident, a droit d'avoir recours à ses parens mêmes les plus éloignés. Les mœurs, bien plus fortes que les lois, et une affection créée et nourrie par l'intimité, assurent des secours à celui qui a besoin ; voilà pourquoi on ne rencontre point des malheureux excitant la compassion ou implorant la charité ; aussi les institutions publiques de bienfaisance sont-elles inutiles dans un pays où la chaîne qui unit tous les membres d'une famille, leur fait trouver entre

eux , sans humiliation , tous les secours qu'ils peuvent désirer. Si les infirmités des hommes et la faiblesse des enfans ne leur donnent pas par le travail la subsistance qui leur est nécessaire , ils trouvent dans les manufactures établies dans les maisons , les moyens de se procurer avec peu de force ce qui leur manque.

Le respect pour les morts et la somptuosité des funérailles distinguent les Chinois des autres peuples de l'Inde , qui célèbrent ce triste événement avec des cérémonies et un appareil trop négligés dans les républiques nouvelles. Dans une de ces pompes funèbres , le corps du mort étoit dans un très-beau cercueil carré , au dessus duquel étoit un dais peint de couleurs très-gaies et très-jolies , précédé par des drapeaux de soie mélangée. A la suite de ce cercueil venoient plusieurs chaises à porteur couvertes de drap blanc , et contenant les femmes de la famille du mort : la couleur blanche est le signe de l'affliction , aussi est-elle soigneusement évitée par ceux qui veulent manifester des sentimens contraires. Dans les mariages , la jeune épouse qui n'a pas encore été aperçue par son époux , est portée dans une chaise superbement dorée , ornée de guirlandes de fleurs artificielles , suivie par des parens et des domestiques chargés de son trousseau , seule dot qu'elle ait en se mariant.

Les vêtemens des Chinois , soit ceux qui touchent leurs corps , soit ceux qui sont destinés à la parure , sont en général d'une couleur obscure , et n'exigent ni qu'on les renouvelle , ni qu'on les lave fré-

quemment. Les Européens au contraire qui se servent de linge blanc , sont forcés d'en changer et de laver : l'ampleur des habillemens asiatiques permet aussi de les porter plus long-temps. Les Chinois n'ont point adopté l'usage du linge : leurs tables vernissées , ne pouvant être pénétrées par l'eau ni gâtées par la poussière , n'ont pas besoin de nappes ; ils ne se servent pas de draps de lit , et la plupart ne font usage de toile de coton blanc , que dans très-peu d'occasions : pour les laver , ils les font tremper dans une eau alcaline qui les dégage des malproprietés qu'elles contiennent. L'alkali avec lequel ils composent cette lessive est fait avec un fossile blanc très-commun dans les environs de Pékin ; ils n'en emploient jamais d'autre , excepté pour se nettoyer la peau ; à cette occasion , ils font usage de beaucoup de préparations cosmétiques. Il est vraisemblable que l'usage du linge , qui a préservé les Européens des maladies cutanées , sera adopté par les Chinois , très-sujets à la lèpre. C'est la seule des maladies pour laquelle il y a des hôpitaux régulièrement établis : on la regarde comme trop contagieuse , pour souffrir que ceux qui en sont affligés communiquent avec le reste de la société. L'usage du savon s'établira avec celui du linge par les relations de commerce avec les Européens ; d'ailleurs , les ingrédients qui entrent dans sa composition se trouvent également en Chine.

Un Chinois épouse rarement , ou plutôt il n'épouse jamais une femme qui porte son nom de famille ; mais les fils et les filles de deux sœurs mariées à des

hommes d'un nom différent se marient souvent ensemble ; ceux de deux frères qui portent le même nom ne le peuvent pas. Les noms n'annoncent jamais aucune distinction. Il n'y a point de noblesse héréditaire ; cependant chacun fait beaucoup d'attention à sa généalogie. Celui qui jusqu'à une époque reculée peut citer ses ancêtres comme s'étant distingués par des vertus privées ou par des services publics, et par les honneurs qu'ils lui ont obtenus du gouvernement, est plus respecté que des hommes nouveaux ; nous croyons que c'est là la vraie noblesse. Ceux qu'on croit descendre de *Confucius* sont toujours traités avec une considération particulière. L'ambition d'une origine illustre est si générale, que les empereurs ont souvent donné des titres aux aïeux morts d'un homme de mérite. Une institution que les gouvernemens européens, jaloux d'encourager les bonnes actions et d'empêcher les mauvaises, devraient imiter, est l'établissement d'un registre public nommé le *livre du mérite*, dans lequel on inscrit tous les exemples frappans d'une conduite estimable, et dans les titres d'un homme on fait mention particulièrement du nombre de fois que son nom a été inséré sur ce registre ; d'un autre côté, celui qui commet des fautes est dégradé, et non-seulement son titre est réduit, mais encore il faut qu'il joigne à son nom le fait pour lequel il a été dégradé. C'est ainsi que, par l'espoir de la louange et la crainte du blâme, on excite à la vertu, et on répand les bonnes actions.

Le caprice et la mode n'ont aucun pouvoir sur les Chinois, même sur les dames chinoises. L'habillem-

ment qui convient à l'état d'un homme et à la saison de l'année est toujours fait de la même manière. Les femmes n'adoptent de changement que dans l'arrangement des fleurs et des autres ornemens qu'elles mettent dans leurs cheveux ; elles ont communément un réseau de soie qui leur tient lieu de linge , et elles portent par dessus une veste et de grands caleçons de soie qui , lorsqu'il fait froid , sont garnis de fourrure. Une longue robe de satin rassemblée avec grace autour du corps , et nouée avec une ceinture , est placée sur la veste. Les diverses parties de leurs vêtemens sont de couleur différente , et le goût de celle qui les porte se montre dans le choix et le contraste de ces couleurs. Quoique les dames chinoises mettent l'embonpoint au rang des beautés d'un homme , elles le regardent comme un grand défaut dans leur sexe , et elles s'efforcent de conserver la délicatesse et la finesse de leur taille ; elles laissent croître leurs ongles , mais elles ne conservent de leurs sourcils qu'une ligne arquée et très-mince. Les femmes chinoises , de quelque rang qu'elles soient , sont presque toutes privées de l'avantage de lire et d'acquérir des connoissances. Leur ignorance , leur inexpérience , leur retraite , leur crainte de ceux qu'elles regardent comme leurs supérieurs , les empêchent d'être les amies et les compagnes habituelles de leurs maris. Le goût même que leurs charmes inspirent diminue insensiblement , et l'on a moins d'horreur pour des crimes contre nature , lesquels , quoique poursuivis par les moralistes , le sont rarement par les lois. Partout où les femmes ne font pas partie de la société ,

les hommes plus libres dans leurs mœurs se livrent à des allusions déplacées, à des propos grossiers. La politesse extérieure des Chinois est très-cérémonieuse; elle consiste en divers mouvemens du corps, en inclinaisons de tête, dans la manière de plier le genou, de tendre la jambe, de joindre et d'écarter les mains. Toutes ces grimaces d'étiquette sont la perfection d'une bonne éducation. Le célibat est rare à la Chine, même parmi les militaires, et rarement la population est diminuée par la guerre, l'émigration, la navigation étrangère : il est vrai que les mariages sont aussi féconds que précoces, ce qu'il faut attribuer à l'établissement du système patriarcal, qui est bien opposé aux vices et aux excès de toute espèce.

Nous donnerons encore, dans un troisième et dernier extrait, quelques détails sur l'agriculture, l'histoire naturelle, les sciences, les arts.

A. J. D. B.

PHILOSOPHIE.

DE LA RÉPUBLIQUE OU DU MEILLEUR GOUVERNEMENT, ouvrage traduit de Cicéron, et rétabli d'après les fragmens et ses autres écrits, avec des notes historiques et critiques, et une dissertation sur l'origine des sciences, des arts, de la philosophie, etc. chez les Romains.
A Paris, chez J. J. Fuchs, libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, n°. 334. An VI, 1798 : un vol. in - 8°. de 504 pag., sans y comprendre le discours préliminaire de 61 pag.

PARMI les ouvrages de Cicéron, dont nous déploions la perte, son *Traité de la République* tenoit le premier rang. A la vérité nous en avons d'assez nombreux fragmens ; mais tous réunis, ils ne pouvoient nous donner une juste idée de ce traité. Le citoyen B. a voulu réparer les injures du temps, et nous redonner un si précieux ouvrage, en le suppléant d'après tous les autres que l'orateur romain nous a laissés, entreprise très-difficile, et dont l'exécution mérite les plus grands éloges. Jusqu'à présent on n'avoit suppléé que des histoires, celles de Salluste, de Tite-Live, de Tacite, de Quinte-Curce, etc. et malgré les talens de Freinshemius, de Brotier et du président Desbrosses, on est encore embarrassé de décider s'ils ont bien ou mal employé leur temps à ce travail. On ne peut sans doute refuser à Bro-

tier le talent d'écrire en latin, et d'imiter assez heureusement le style du Tacite ; mais cet historien auroit-il tenu toujours le langage que lui prête son éditeur : les exemples en sont trop nombreux et trop connus, pour n'être pas dispensé de les rapporter. Comment un des écrivains les plus concis, et qui s'attache le moins aux détails superflus, se retrouveroit-il dans les longs et savans supplémens que Desbrosses s'est permis de faire à l'histoire de Salluste ? D'ailleurs, il n'est pas difficile de rassembler des faits, et de les intercaler : il en est autrement des pensées et des raisonnemens. Voilà néanmoins ce que le citoyen B. vient d'exécuter avec une rare sagacité. Il est possible que Cicéron n'ait pas dit la même chose ; mais il n'auroit jamais désavoué ce qu'on lui fait dire. C'est ici sa doctrine religieuse, morale et politique ; c'est encore sa manière de voir et de s'exprimer. Que peut-on demander de plus, après avoir perdu son ouvrage sans espoir de le retrouver ? Cette doctrine étoit éparse : on la réunit de manière qu'elle en saisit tout l'ensemble, et qu'elle est capable de faire beaucoup plus d'impression. Nous exhortons les hommes réfléchis et impartiaux de méditer continuellement ce livre, qui renferme les oracles de la raison humaine, et aux vérités duquel on n'en a pas ajouté depuis une seule importante. Ce que Machiavel, Hobbes et tant d'autres écrivains, aussi pervers et moins excusables, ont voulu y opposer, au grand préjudice de la société et à l'éternelle honte de l'esprit humain, n'est qu'un tissu de paradoxes révoltans et de sophismes, dont l'absurdité devient encore plus

évidente par la lecture de ce traité de Cicéron. Nous n'en citerons aucun passage, ayant déjà inséré le quatrième livre en entier dans le tom. II, p. 461, de la troisième année de notre Magasin : nous allons en donner une connoissance plus étendue, et ce sera sur-tout en suivant l'auteur dans son excellent discours préliminaire.

Cicéron étant à sa campagne de Cumes, l'an 699 de la fondation de Rome, y commença un *Traité Sur le meilleur gouvernement, et sur les devoirs du citoyen* : il devoit être en forme de dialogue, et les principaux interlocuteurs étoient le second Africain, Lœlius, Philus et Pætus Manilius. Quand il eut achevé les deux premiers livres, il en fit la lecture à quelques-uns de ses amis dans sa maison de Tusculum. Salluste, qui étoit de ce nombre, le blâma de n'avoir point suivi la méthode didactique d'Aristote, et de ne s'être pas attaché assez directement aux grandes révolutions que la république romaine avoit éprouvées depuis l'époque du second Africain. Cicéron fut si frappé de ces observations, qu'il fut tenté de changer son premier plan : néanmoins il y persista, en réduisant à six seulement les neuf livres qu'il s'étoit d'abord proposé de composer. Ce *Traité*, publié sous cette forme, passoit pour être le chef-d'œuvre de Cicéron, qui l'affectionnoit beaucoup. C'est le seul ouvrage de politique que la littérature romaine ait produit. Souvent, dans ses autres ouvrages, il rappelle les matières qui y étoient traitées dans celui-ci. Il n'avoit même fait son ouvrage des lois, que pour donner plus en détail celles qui dérhoient

des principes qu'il avoit établis dans sa république : ce qui étoit purement théorique , devoit être le même dans les deux Traités. D'après toutes ces réflexions, le citoyen B. a entrepris de lier les fragmens qui existent encore de la république de Cicéron, par des passages analogues tirés de ses autres écrits ; et il y a parfaitement réussi sans autres secours étrangers que des fragmens de Salluste , et quelques passages très-courts de Tite-Live et de Florus , que la liaison des faits l'a obligé d'employer.

On ne trouvera plus à la vérité, dans ce livre, la forme de dialogue ; mais en faisant parler Cicéron directement, l'on a suivi l'idée que Salluste lui avoit suggérée, et dont il paroissoit s'être écarté à regret. Par ce moyen, on y fait entrer tout ce qui s'étoit passé à Rome , depuis l'époque de Scipion , où le premier plan de Cicéron l'avoit forcé de s'arrêter, jusques après la mort de César, qui touche de près à celle de Cicéron. C'est à cette dernière époque que ce nouveau Traité est censé écrit. Les ouvrages de Cicéron ont encore fourni des matériaux pour remplir cette période.

Quoique Cicéron fût remonté, dans le Traité de la république comme dans celui des lois, aux premiers principes du droit, il s'étoit principalement attaché à montrer l'excellence des institutions romaines. La même vue a dirigé le rédacteur du nouveau Traité : c'est d'après l'indication des fragmens qu'il a arrangé ses matériaux ; et quand un pareil guide lui manque, il suit l'esprit général de l'ouvrage. Par ce moyen, il a pu y faire entrer tous les principes, ou si l'on

veut, toutes les pensées politiques éparses dans les divers ouvrages de Cicéron. Outre les fragmens du *Traité de la république*, il en reste de plusieurs autres écrits de Cicéron, qui sont également perdus : le citoyen B. a employé presque tous ceux qui méritoient quelque attention. De cette manière, il a mis à portée d'être mieux connus une infinité de lambeaux précieux dont on ne faisoit que peu de cas, à cause seulement qu'ils étoient isolés.

Le *Traité de la république* ainsi restauré, contient, comme l'ancien, un tableau historique des institutions romaines : elles forment le sujet principal du premier et du second livre. Par une suite de l'union que Cicéron, à l'exemple des anciens sages, avoit établie entre la morale et la politique, les principales questions de l'une et de l'autre se trouvent souvent traitées ensemble. Dans le troisième livre sur-tout, on discute ce qui a été dit de plus essentiel sur des objets si importans : on y remonte à l'origine de la société, à l'essence de la loi et des devoirs, à ces principes incontestables pour tous les vrais philosophes, qui déterminent la différence éternelle du bien et du mal, les fondemens du bonheur public et particulier. C'est dans ce livre que sont placés les fameux argumens de Carnéades contre la justice, que Lactance a conservés, et qu'il jugeoit, avec raison, insolubles à la raison humaine, déstituée du secours de la religion. On a cependant tiré des autres écrits de Cicéron, des réponses qui, sans être péremptoires, sont du moins fort plausibles. Dans le même livre on trouve cette belle définition de la loi natu-

relle, dont tous ceux qui ont écrit sur la même matière n'ont jamais manqué d'embellir leurs ouvrages.

La nature et le caractère des divers gouvernemens y sont également définis : l'on y parle des orages inséparables du gouvernement populaire, ainsi que du triomphe tardif peut-être, mais presque toujours assuré de la vertu injustement opprimée. L'influence du climat qu'on croyoit une découverte moderne, quoiqu'Hérodote, Hippocrate et Aristote en aient parlé d'une manière très-précise, n'est point oubliée dans ce même livre. La nécessité de l'éducation, les règles qui doivent la diriger, les devoirs du magistrat et du citoyen, le respect réel et non simulé dû aux propriétés, occupent presque tout le quatrième livre. Le cinquième commence par un très-beau fragment, le seul même qui soit resté de ce livre, sur la force des mœurs anciennes, et l'appui qu'elles prêtoient à la république. Après avoir fait un tableau très-détaillé de ces mœurs, on indique l'époque et la cause de leur décadence, et l'on montre ce qu'elles étoient devenues à l'époque où ce traité est censé avoir été écrit.

Les œuvres de Cicéron sont une mine très-riche d'érudition, qui n'est pas encore totalement épuisée : il avoit fait sur-tout une étude très-approfondie des dogmes de l'école de Pythagore et de celle de Platon, qui étoient en partie, et sous certains rapports, ceux de l'ancienne philosophie ou de l'ancienne théologie. Outre divers passages concernant l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame répandue dans les autres livres, les dogmes
religieux

religieux de l'ancienne philosophie sont tous exposés et récapitulés dans le sixième, consacré uniquement à ces matières. Le songe de Scipion qui le termine, est un excellent abrégé de la doctrine platonicienne sur cet objet important. Ce livre montre sur-tout l'emploi que la politique romaine avoit fait du ressort puissant et nécessaire de la religion.

Le judicieux auteur présente encore, dans son discours préliminaire, une analyse des principes politiques qui sont la base du traité de la république. Cette analyse est suivie d'un tableau rapide de la vie civile et politique de Cicéron, d'après ses propres écrits et l'excellente histoire qu'en a faite Mideleton.

On trouve encore dans cet ouvrage les opinions de l'antiquité sur la liberté, l'égalité, le cas que l'on doit faire du commerce, ainsi que des autres arts et professions : il y est question de l'influence de la musique et de la poésie.

Disons à présent quelque chose des notes et de la dissertation qui les suit. Ces notes renferment d'abord une indication exacte des passages de Cicéron, qu'on a employés dans la rédaction de l'ouvrage. Comme la plupart de ces passages étoient très-courts, et ne donnoient pas toujours une notion bien claire, sur-tout pour les personnes qui n'avoient pas fait une étude approfondie de l'histoire romaine, des objets dont ils parloient, on y a joint des développemens. Par ce moyen, on peut se faire une idée fort nette des institutions romaines. Quoique le champ fût très-vaste pour étaler beaucoup

d'érudition, l'auteur en est cependant très-sobre ; il ne dit que ce qui est nécessaire, et ne rappelle les témoignages des anciens, celui même de Cicéron, qu'avec le discernement de la critique. Il indique quelquefois les erreurs et les contradictions dans lesquelles cet écrivain est tombé comme tous les autres. Il prouve sur-tout combien il y a peu à compter sur les premiers monumens de l'histoire romaine. Dans quelques occasions, il rapproche très-bien les institutions romaines de celles des plus célèbres républiques de la Grèce.

Sa dissertation a pour objet d'examiner une assertion qui est souvent répétée dans les ouvrages de Cicéron, que les lumières qui éclairoient la grande Grèce avoient pénétré jusqu'à Rome dans les premiers temps de sa fondation, et y avoient répandu des connoissances que ceux qui regardent ses premiers habitans comme un ramas de fugitifs et de bannis ne seront pas tentés de leur accorder.

On remarque d'abord le mystère et la réserve avec lesquels on cultivoit les sciences chez les anciens peuples. Les prêtres, et les philosophes après eux, qui en furent les depositaires exclusifs, ne les communiquèrent qu'à ceux de leurs disciples, de la discrétion des quels ils s'étoient assurés par des épreuves réitérées. Après cette observation, l'auteur recherche ce que c'étoit que la grande Grèce et la doctrine qu'on y enseignoit : il n'oublie rien pour montrer que cette doctrine étoit antérieure à Pythagore, auquel on l'attribue communément ; qu'elle étoit connue de Numa qu'on a fait mal à propos son disciple, puis-

qu'il l'a précédé d'environ deux siècles. Les premiers rois de Rome étoient instruits dans l'art de la divination et des augures, qui n'étoit point de leur temps, comme il le fut ensuite, une science mensongère, mais une connoissance très-profonde de la nature. Les prêtres en furent les dépositaires après eux. Le foyer de cette science étoit dans l'Etrurie, où, comme dans la grande Grèce, on la cultivoit avec soin. Les monumens existans encore des anciens rois de Rome, les lois par lesquelles ils jetèrent les fondemens de sa prospérité, celles qu'on y ajouta sous les premiers consuls, semblent prouver que ceux qui fondèrent la république n'étoient pas moins habiles en politique que ceux qui la détruisirent. Les prêtres chargés du dépôt précieux des sciences, le laissèrent dégénérer ou se perdre par négligence. On ignore l'époque de cette honteuse décadence.

Le citoyen B. fait voir ensuite par un exposé succinct de la philosophie moderne des Grecs, qu bien loin qu'elle ait poli et éclairé les Romains, comme on le croit communément, elle ne servit qu'à les corrompre, effet qu'elle avoit déjà produit sur les Grecs eux-mêmes. Cicéron a été encore le principal guide qu'il a suivi dans cette partie de l'ouvrage. On a regardé comme un paradoxe ce qu'a dit un philosophe moderne, que les progrès du luxe et de la corruption ne suivoient toujours celui des lettres que parce qu'on a pris pour des progrès la prostitution que l'on a faite de la science. L'auteur de la dissertation se flatte de justifier ce prétendu paradoxe par l'exposé de la dépravation, des brigandages, de la mollesse,

du luxe, de l'égoïsme, du mépris de ses devoirs, soit envers la patrie, soit envers ses concitoyens, que l'on vit se propager d'une manière aussi rapide qu'effrayante du moment que les principes de la philosophie des Grecs, et sur-tout de celle d'Epicure, se furent introduits à Rome.

En applaudissant à ces dernières observations, et après avoir reconnu tout le danger de prostituer la science, nous osons être d'un avis différent du citoyen B. sur les prétendues connoissances des premiers Romains. La vanité nationale, toujours fertile en mensonges, a fait soutenir à Cicéron ce paradoxe destitué de fondement. On ne cultive les lettres que dans le sein de la paix : tout peuple essentiellement guerrier est ignorant, et le régime militaire entretient ou amène la barbarie. Ce ne fut qu'après la seconde guerre Punique, lorsque l'Italie cessa d'être le théâtre de la guerre, que les Romains, jusqu'alors de vrais barbares, eurent quelques notions des arts et de la littérature : s'ils élevèrent des monumens, ce n'étoit pas leur ouvrage, mais celui des Etrusques. On trouve des preuves multipliées de ce que nous avançons, et l'opinion commune est à cet égard très-bien fondée. Nous n'avons dissimulé aucune des raisons contraires, et nous avons fait les fonctions d'un fidelle rapporteur en parlant de la dissertation du citoyen B. Il seroit trop long d'en discuter tous les points. Nous ne pouvons encore être de son avis, sur ces connoissances primitives qu'on suppose avoir été conservées dans les mystères d'Eleusis et de Samothrace. C'étoit un rêve des Stoïciens et des Epicuriens ; mais comme

nous en avons parlé dans un ouvrage particulier, et que nous y reviendrons encore, il seroit superflu de nous y arrêter ici. D'ailleurs, de pareilles questions ne se décident point par des hypothèses générales, dont une étude approfondie de l'antiquité démontre presque toujours la fausseté ou l'insuffisance. Cette réflexion n'est nullement applicable à la dissertation du citoyen B., où règne une critique savante et éclairée. Le style de cet ouvrage est clair, facile et naturel, et quelquefois il a plus d'agrémens que celui des traductions de d'Olivet : en un mot, il donne du citoyen B. une grande idée, et lui mérite la reconnaissance de ses contemporains et de la postérité. Au reste, l'exécution de cet ouvrage fait honneur aux presses du citoyen Lottin.

S. C.

B I O G R A P H I E.

MÉMOIRES de PAUL JONES, où il expose ses principaux services, et rappelle ce qui lui est arrivé de plus remarquable pendant le cours de la révolution américaine, particulièrement en Europe, écrits par lui-même en anglais, et traduits sous ses yeux par le citoyen ANDRÉ. A Paris, chez Louis, libraire, rue Saint-Séverin, n°. 110. An VI, 1798. (In-16 de 244 pag., outre 19 de préface).

JOHN-PAUL JONES est le premier marin de l'Amérique septentrionale libre. Celle-ci n'étoit que sa patrie adoptive. Il étoit né en Ecosse, aux environs de la terre du comté de Selkirk, on ne sait au juste en quelle année. Le 8 août 1776, sa commission de capitaine de la marine des Etats-Unis lui fut remise par le président du congrès, qui n'en avoit encore accordé aucune autre depuis la déclaration de l'indépendance, faite le 4 juillet précédent. La construction de 13 frégates avoit bien été ordonnée; mais il n'y en avoit aucune en état, et *Paul Jones* eut ordre de mettre en mer seul, et d'agir contre l'ennemi de la manière qu'il jugeroit la plus favorable aux intérêts des Etats-Unis. Il monta la *Providence*, bâtiment de peu de force, ne portant que 70 hommes et 12 petits canons. En six semaines et cinq jours de temps, il fit seize prises, sans y comprendre les bâtimens détruits; soutint honorablement deux combats

contre des forces très-supérieures, et ravagea les pêcheries anglaises à l'île *Madame*. Il rendit de nouveaux services aux Etats-Unis, comme commandant de l'*Alfred*. Le 5 février suivant le congrès lui expédia des ordres de Philadelphie, pour commander et conduire une expédition secrète; mais la jalousie de M. *Hopkins*, nommé commandant de la marine américaine, fit avorter le projet. Peu de temps après, le congrès chargea *Paul Jones* d'armer le *Ranger*, frégate de 18 canons, pour aller prendre en Hollande le commandement de l'*Indienne*, qui y étoit en construction pour le compte des Etats-Unis, et auprès de laquelle il auroit gardé le *Ranger* pour l'accompagner. — Le 2 décembre 1777 il apporta à Nantes l'importante nouvelle de la capitulation du général *Burgoyne*, qui avoit été obligé de se rendre à *Saratoga* avec toute son armée. Cet événement décida la France à reconnoître l'indépendance américaine, et à conclure avec les Etats-Unis un traité d'alliance, signé à Versailles le 6 février 1778.

Dans la suite de ces *Mémoires*, *Paul Jones* rend compte de plusieurs projets et entreprises qu'il conçut ou tenta successivement pour la cause commune de la France et des Etats-Unis, ainsi que des obstacles qui en traversèrent plusieurs. Au mois de février 1776, le parlement d'Angleterre avoit autorisé *Georges III* à traiter tous les Américains pris en mer les armes à la main, comme traîtres, pirates et felons. « Cette » circonstance, dit *Paul Jones*, me rendit, plus » qu'aucun autre, l'ennemi déclaré de la Grande-

» Bretagne. — Dès le commencement de la guerre
 » en Amérique, l'échange des prisonniers pour le ser-
 » vice de terre avoit été arrêté entre le général
 » *Washington* et les généraux anglais : malgré tout
 » son orgueil, la Grande-Bretagne avoit été obligée
 » de se plier à cet arrangement. — Mais il n'en étoit
 » pas de même pour le service de mer ; être pris
 » les armes à la main contre elle sur son empire pré-
 » tendu de l'Océan, c'étoit un crime irrémissible. —
 » Si, à l'époque de cet acte du parlement d'An-
 » gleterre, continue-t-il, on compare les forces de la
 » marine anglaise avec celles de la marine de l'Amé-
 » rique, on trouve que le rapport de celle-ci à la
 » première n'est guère que d'un à cent. Nobles enfans
 » de la liberté, que ceci soit la base de votre glo-
 » rieuse renommée ! Puissent vos ennemis se ressou-
 » venir à jamais combien furent vains les excès de
 » leur cruauté ; que, loin d'abattre votre courage,
 » ils n'aboutirent qu'à vous forcer de soutenir, par
 » des prodiges de valeur, le pavillon américain sur
 » cet Océan que l'auteur de la nature oréa libre ! »

Justement indigné du traitement barbare que les Anglais faisoient éprouver aux Américains, *Paul Jones* résolut de tenter les plus grands efforts pour les venger. Il n'avoit point reçu d'ordres pour la réparation de ces malheurs ; il n'avoit même pas communiqué ses desseins aux ministres américains résidans à Paris, mais il ne s'en proposa pas moins de faire une descente dans quelque partie de l'Angleterre, d'y brûler ses bâtimens marchands, et surtout de faire prisonnier quelque personnage de dis-

tion qu'il pourroit retenir comme ôtage pour
sûreté de la vie et du rachat des Américains pour
lors prisonniers en Angleterre. Il mit à la voile de
Brest , malgré les oppositions de ses lieutenans , plus
avides de gain que d'honneur ; il réussit le 22 août , à
effectuer la descente dans le port de White-Heaven ,
dans le duché de Cumberland , à l'entrée du golfe
de Solway , près de l'Ecosse. Il engagea avec beau-
coup de peine trente volontaires à l'accompagner à
terre , et avec cette poignée de monde il quitta le
Ranger à onze heures du soir ; il envoya la plu-
part de ses canots au nord du port , pour mettre
le feu aux bâtimens marchands étrangers et autres ,
qui s'y trouvoient au nombre d'environ 400. « Je
» m'avançai , dit-il , au midi avec l'autre canot ,
» pour me rendre maître du fort de la batterie. Le
» fort fut enlevé d'assaut : on ne se servit point pour
» cela d'échelles ; mais on monta sur les épaules des
» hommes les plus grands et les plus robustes , et l'on
» entra par les embrasures. Comme c'étoit moi qui com-
» mandois cette opération , je fus aussi le premier qui
» entrai dans le fort. La matinée étoit froide , les
» sentinelles s'étoient retirées dans leur corps-de-
» garde , ne s'attendant pas à une visite ennemie.
» M'étant assuré de leur poste , il n'y eut point de
» sang répandu : les trente-six canons du fort et
» de la batterie furent encloués sur le champ , et
» je m'avançai enfin vers la partie méridionale du
» fort pour y brûler les bâtimens , quand , à mon
» grand étonnement , je vis que le canot envoyé au
» nord étoit de retour sans avoir rien exécuté.

» Ceux qui le montoient , s'étoient laissés intimider
 » par certains bruits. — Je réunis mes petites for-
 » ces pour tâcher de faire au midi un feu si con-
 » sidérable , qu'il pût devenir général. En effet , le
 » feu se communiqua et s'éleva à une grande hau-
 » teur ; mais , comme il étoit à peu près huit heures
 » du matin , et que les habitans accouroient par
 » milliers , je ne pouvois plus différer ma retraite :
 » je la fis en très-bon ordre. Quand tout mon monde
 » fut embarqué , je me mis encore pendant quelques
 » minutes sur le mole extérieur , pour voir à mon
 » aise la terreur panique des habitans , qui , au
 » nombre pour le moins de dix mille , restoient
 » immobiles commes des statues , ou couroient çà et là
 » comme des insensés , pour gagner les éminences
 » au-delà de la ville. »

De retour à bord du *Ranger* , le vent étant fa-
 vorable , *Paul Jones* fit voile pour les côtes d'E-
 cosse. Son intention étoit de faire prisonnier , et de
 garder pour ôtage le comte de Selkirk. Pour cela ,
 le même jour , vers midi , n'ayant avec lui dans
 un seul canot que deux officiers et une petite garde ,
 il descendit dans la terre de ce seigneur , qui mal-
 heureusement se trouva absent ; ce qu'ayant ap-
 pris , *Paul Jones* voulut de suite retourner à
 son bord ; mais cette conduite modérée n'étoit pas
 du goût de son monde. Il falloit trouver un biais
 qui satisfît à la fois la cupidité de son équipage , et
 secondât les ménagemens que le capitaine croyoit
 devoir à lady Selkirk. « Le moyen , dit-il , qui me
 » parut le plus propre à tout concilier , fut d'ordonner

» aux deux officiers de se rendre au château avec
» ma garde, qui devoit rester en dehors sous les
» armes, pendant qu'ils entreroient seuls ; pour lors
» ils devoient demander poliment l'argenterie de
» famille, accepter ce qu'on leur donneroît, et reve-
» nir aussitôt sans se permettre aucune recherche.
» Je fus obéi ponctuellement. »

Paul Jones savoit que la frégate anglaise, le *Drake*, étoit à l'ancre à la rade de Carrak Fergus (au nord de l'Irlande, vis-à-vis la côte méridionale de l'Ecosse). Elle portoit deux canons de plus que le *Ranger* (20), et presque le double d'hommes. Le combat eut lieu à la portée du pistolet ; il dura avec une grande vivacité pendant une heure cinq minutes, après quoi la frégate anglaise baissa pavillon, ayant eu son capitaine et son lieutenant blessés à mort : quarante-deux hommes furent de plus tués ou blessés à bord du *Drake*, et le vaisseau fut fort endommagé dans ses mâts et ses agrès.

Avec le *Ranger*, le *Drake* et une autre de ses prises, *Paul Jones* arriva à Brest le 7 mai, n'ayant été absent que vingt-huit jours, ayant fait plus de deux cents prisonniers, et brûlé ou coulé à fond plusieurs bâtimens.

Nous renvoyons aux *Mémoires* mêmes de *Paul Jones* ceux qui voudront prendre connoissance de tous les projets qu'il conçut successivement pour l'utilité du service dont il étoit chargé, ainsi que des contrariétés et des dégoûts qu'il y éprouva. Nous ne voulons plus parler que du fait militaire qui

mit le sceau à sa réputation ; savoir , son combat avec le *Sérapis* , le 23 septembre 1779 , à la hauteur du cap de Flamborough. Le *Sérapis* , vaisseau neuf anglais , qui pouvoit monter 56 canons et qui en montoit 44 , et deux batteries , dont une de 18 livres de balles , escortoit , avec la *Comtesse de Scarborough* , frégate neuve portant une batterie de 22 canons , une flotte anglaise revenant de la Baltique. *Paul Jones* commandoit alors le *Bon-Homme Richard* , frégate de 34 canons , dont la batterie étoit de douze livres de balles. Il n'est guère possible d'imaginer un combat plus inégal , plus acharné et plus glorieux : il en faut voir les détails dans le récit de notre héros. Le *Bon-Homme Richard* recourut au dangereux expédient de jeter le grapin (1) sur le *Sérapis* , et les deux vaisseaux se battirent bord à bord , et enflammés l'un et l'autre : la bataille dura plus de quatre heures. Enfin , le *Sérapis* amena son pavillon et se rendit. Le lendemain le *Bon - Homme Richard* coula à fond ; et *Paul Jones* ayant pris le commandement du *Sérapis* , gagna au bout de dix jours le Texel , où il resta dans la position la plus critique jusqu'au 27 septembre , époque à laquelle il parvint à tromper la vigilance des Anglais avec la frégate *l'Alliance* , qu'il conduisit au port de l'Orient le 10

(1) *Jeter le grapin.* Des matelots se plaçant à cheval sur le bout des vergues , armés chacun d'un grapin enchaîné , qu'ils accrochent dans les haubans de l'ennemi , tandis que ceux qui sont dans les hunes font pleuvoir les grenades sur son pont : c'est le combat le plus terrible qu'on connoisse sur mer.

février 1780. Louis XVI lui conféra peu après son arrivée l'ordre du mérite militaire, et le gratifia d'une épée d'or, sur laquelle étoient gravées ces paroles :

*Vindicati maris
Ludovicus XVI
Remunerator
Strenuo vindictæ.*

Ce témoignage de bienveillance consola *Paul Jones* de beaucoup de nouvelles contradictions qu'il eut à essayer jusqu'à son départ pour Philadelphie, sur la frégate l'*Ariel*, qui n'étoit que de 20 canons. Il fut de retour dans sa patrie vers la fin de février 1781.

Le 14 avril de la même année, le congrès passa un acte par lequel il approuvoit toute la conduite de *Paul Jones*, le remerciant « du zèle, de la prudence et de l'intrépidité avec lesquels il avoit soutenu l'honneur du pavillon américain; de ses entreprises heureuses et hardies pour racheter de la captivité les citoyens d'Amérique, tombés au pouvoir de l'ennemi. » Quelques temps après le congrès fit frapper une médaille d'or en l'honneur de *Paul Jones* : il étoit le sixième officier américain honoré de cette marque de distinction (2); mais toutes les cinq médailles antérieurement accordées

(2) Les cinq autres furent les généraux *Washington*, *Gates*, *Wayne*, *Morgan* et *Green*, pour différens faits militaires d'une importance majeure dans la révolution américaine.

L'avoient été dans un moment d'enthousiasme. *Paul Jones* eut la satisfaction unique de recevoir le même honneur, par la voix unanime des États-Unis en congrès, le 16 octobre 1787, en récompense des services qu'il avoit rendus huit ans auparavant.

De nouvelles intrigues suspendirent, et enfin la paix générale signée à Paris le 3 septembre 1783, termina le cours des valeureux exploits de *Paul Jones*. Le congrès l'autorisa, par un acte passé à Prince-Town le 1 novembre suivant, à repasser en France pour y exercer des réclamations importantes. Il ne paroît pas qu'il soit retourné depuis en Amérique; et ici se borne le récit de ses *Mémoires*, auxquels son éditeur, le citoyen *André*, a seulement ajouté qu'*il mourut à Paris, rue de Tournon, âgé d'environ 56 ans.* (Préface, pag. 16). Nous nous rappelons qu'il fit un voyage en Russie, d'où il revint en France assez mécontent, et que la Convention nationale assista, par une députation solennelle, à ses obsèques, qui eurent lieu au cimetière des Protestans, le 20 juillet 1792. L'auteur de cet article y prononça sur le bord de sa fosse un court éloge.

Dans la préface de l'éditeur, nous recueillerons encore sur *Paul Jones* les traits suivans : il étoit petit, mais fort et robuste, d'une conception vive, et d'un caractère plus près de la morgue que de l'enjouement. Son caractère impérieux et avide de gloire le rendoit tyran sur son bord : capable de concevoir les projets les plus hardis, il n'étoit jamais embarrassé sur les moyens d'exécution.

Il possédoit dans l'action un sang-froid admirable : les réclamations relatives à ses prises, dont ses *Mémoires* sont remplis, prouvent qu'il n'étoit rien moins qu'indifférent à l'intérêt. Cependant on connoit de lui plusieurs traits d'une générosité peu commune. Son courage si audacieux sur mer, étoit à terre plus qu'équivoque : il y fut plus d'une fois l'objet de provocations sérieuses, auxquelles il n'eut garde de répondre. — Parmi les traits de sa vie qu'on aime à citer, le suivant est d'une grandeur admirable, et annonce un homme qui sent toutes ses ressources et toute sa dignité. Après son combat avec le *Sérapis*, il s'étoit, comme on l'a vu, rendu au Texel : les vaisseaux ennemis qui vinrent aussitôt en assiéger l'entrée, ne lui permettoient plus d'en sortir sans courir le plus imminent danger d'être pris et exposé à de cruelles vengeances. M. de *Vaudreuil* l'engagea, pour sauver sa frégate, à prendre une commission française : il refusa, parce qu'il avoit fait sa déclaration comme officier américain, et qu'il ne vouloit point avilir le pavillon des Etats-Unis, que lui-même le premier avoit arboré de ses mains.

Nous prendrons encore dans les *Mémoires* mêmes de *Paul Jones* les deux traits suivans : il rend raison, pag. 154, pourquoi il ne se rebuta point par des passe-droits et des affronts qui eussent été inadmissibles dans un service bien ordonné. « Je ne combattois pas, dit-il, pour la préséance de rang : mon ambition se portoit vers la liberté de l'Amérique, et j'étois disposé à faire les plus grands sacrifices à cette cause; je me considérois même moins comme un officier

• du congrès , que comme un homme qui combat
 • pour la cause du genre humain.

» L'intérêt , dit-il pag. 187 , ne fut jamais la source
 • de mes actions publiques : j'avois de plus nobles
 » motifs ; et loin de m'enrichir par la révolution qui
 » s'est faite en Amérique , j'ai consacré à ce grand
 ■ objet les dix plus belles années de ma vie , et sans
 » interruption , ainsi que mon repos , une partie de
 » ma fortune et mon sang. »

Nous avons été charmés sur - tout de trouver parmi les pièces justificatives qui sont à la suite de ces *Mémoires* , une correspondance que nous connoissions depuis long - temps entre *Paul Jones* et un illustre patriote batave *Van de Capellen* *tot de Pol* , dans laquelle *Paul Jones* se lave des reproches qui lui avoient été faits par les Anglais , relativement à sa descente à *White-Heaven* et à sa conduite envers la comtesse de *Selkirk*. Rien ne paroît plus étranger au caractère que , du vivant de *Paul Jones* , lui prêtoit l'opinion vulgaire , que ses lettres au baron *Van de Capellen* , à laquelle il faut réunir celle à la comtesse de *Selkirk* elle-même , n^o. XXII. Elles annoncent à la fois l'homme sensible , généreux , le penseur philanthrope , et elles sont dignes en quelque sorte de la galanterie et de la délicatesse de l'antique chevalerie. On voit que *Paul Jones* ne descendit à *White-Heaven* , que dans l'intention d'enlever lord *Selkirk* pour le détenir jusqu'à ce qu'on eût , par son moyen , effectué un échange général des prisonniers , tant en Europe qu'en Amérique ; qu'ayant appris de quelques gens qu'il rencontra à

terre

terre, que ce lord étoit absent, il s'en retournoit à son bord, déterminé à quitter l'île; mais que quelques-uns de ses officiers exprimèrent leur mécontentement à ce sujet, attendu la manière très-différente dont les Anglais se conduisoient envers les Américains; qu'il ne trouva pas de moyen plus convenable de satisfaire ses officiers, qu'en leur permettant la mise en réquisition de l'argenterie du lord, accompagnée toutefois de tous les procédés les plus honnêtes et les plus loyaux, et avec la ferme résolution de devenir acquéreur de cette argenterie quand elle seroit vendue, et de la rendre à ses légitimes possesseurs; ce qui eut lieu en effet sitôt que la chose fut possible. Nos lecteurs nous sauront gré de citer au moins quelques passages.

« Bien que j'aie tiré l'épée pour le soutien des
» droits de l'homme, écrit *Paul Jones* à lady *Sel-*
» *kirk*, je ne suis cependant pas sous les armes, seu-
» lement en qualité d'Américain, ni dans l'intention
» d'amasser des richesses. Ma fortune est suffisante,
» n'ayant ni femme ni enfans, et ayant vécu assez
» pour savoir que les richesses n'assurent pas le bon-
» heur. Je fais profession d'être citoyen du monde,
» absolument étranger aux distinctions de climats ou
» de pays, qui diminuent la bienveillance du cœur, et
» mettent des bornes à la philanthropie. Avant le
» commencement de cette guerre j'avois, dans le
» printemps de ma vie, abandonné le service de
» mer, afin de jouir en paix de l'étude et des dou-
» ceurs de la poésie. J'ai non-seulement fait le sacri-
» fice de mon projet favori d'existence, mais même

» des plus tendres affections de mon cœur et de ma
 » perspective de bonheur domestique. Je suis encore
 » prêt à sacrifier ma vie , si ce sacrifice pouvoit rendre
 » la paix et l'union au genre humain.

« J'espère que cette cruelle contestation sera bien-
 » tôt terminée ; mais dans le cas où elle continueroit ,
 » je ne ferai jamais la guerre aux belles ; je recon-
 » nois leur puissance , et me prosterne devant elles
 » avec une profonde soumission. Que l'aimable com-
 » tesse de Selkirk ne me regarde donc pas comme
 » un ennemi ; je recherche son estime et son amitié ,
 » et je ferai tout ce qui sera compatible avec l'hon-
 » neur pour les mériter , etc. »

Ces *Mémoires* , écrits de la propre main de *Paul Jones* , n'étoient pas destinés à l'impression. Il se proposoit d'en faire tirer cinq copies , pour le roi , pour les ministres de *Castries* , *Vergennes* , etc. Ils ont été traduits sous ses yeux par l'éditeur , le citoyen *André* , traducteur de l'*Histoire abrégée de l'empire britannique* , par *Plowden* , 2 vol. in-8°. On a choisi le même format des *Vies des plus célèbres marins* , par *Richer* , afin qu'ils puissent faire suite à cette collection estimée.

P. H. M.

BIBLIOGRAPHIE.

NOTICE d'un roman très-rare de RENÉ BERTAUT, sieur de la Grise, intitulé la Pénitence d'Amour.

LA Pénitence d'Amour, *sans nom de lieu et d'imprimeur*, 1537, in-16, feuillets non chiffrés, mais signaturés, depuis *a* jusqu'à *n* inclusivement, caractères ronds, avec figures gravées en bois : c'est un roman écrit en prose des amours de *Lancelot*, chevalier français, et de *Lucrece*, fille du seigneur de la Roche. L'auteur feint qu'en octobre 1530, « re- » tournant d'un voyage d'Italie à l'endroit de Parme, » tirant à Rochebiuncque, » il rencontra un gentilhomme qui lui demanda s'il avoit entendu parler d'un jugement rendu à *tort et contre raison*, contre un chevalier, et contre une demoiselle qui auroit dû *porter* une peine *plus rigoureuse* que le chevalier. Ce récit paroissant fort énigmatique à l'auteur, il prie le gentilhomme de lui raconter l'histoire en détail ; ce que celui-ci fait longuement et d'une manière à fatiguer souvent le lecteur : voici le canevas du roman. Un chevalier français, nommé *Lancelot*, devient éperduement amoureux de *Lucrece*, qui, pendant long-temps, refuse de l'écouter, et qui finit par donner au chevalier un rendez-vous de nuit dans sa chambre : les deux amans y sont surpris par le père de la demoiselle, qui entre en fureur, les fait arrêter tous deux, assemble un conseil où l'on décide que tous deux seront enfermés

pendant sept ans, séparément l'un de l'autre. Le temps de la captivité fini, le père de la demoiselle consent à la marier avec Lancelot, qui en a un fils et une fille. Fêtes, tournois à l'occasion de ce mariage ; la journée du bonheur des deux époux ne fut pas longue, puisque Lucrece mourut bientôt : le mari est inconsolable ; il veut se tuer, et il refuse toutes consolations. Cette prison de sept ans à laquelle furent condamnés les deux amans, et le parti que prit Lancelot après la mort de sa femme, de s'établir auprès du lieu où elle étoit enterrée pour y faire pénitence du crime qu'il avoit commis en séduisant Lucrece, crime que la justice divine avoit puni par la mort d'une épouse qui faisoit son bonheur, ces deux faits ont autorisé l'auteur à intituler son livre *la Pénitence d'Amour*. Ce roman est-il traduit ou imité de l'italien ? Plusieurs endroits me portent à le croire. Lancelot, éconduit d'abord par Lucrece, s'adresse (feuillet b ij) à Dieu, qu'il prie de le mettre en bon chemin, etc. idée tout à fait italienne. Il s'enhardit à écrire à sa belle, et il accompagne sa lettre « d'une chaîne et d'un tableau d'or, » auquel sont les quatre évangélistes, avec cette légende autour : *Je dois à vos louanges ce que ces quatre ont dit de vérité de la Trinité.* Comme il n'avoit pas été écouté favorablement, il se détermine à récrire, et il joint à sa seconde lettre une bague d'or qui étoit une sépulture d'or ; et la mort étoit auprès, avec cette légende : *La malheureuse vie fait que le corps ne mérite sépulture, pour être mort désespéré.* Lucrece

se détermine enfin à écrire au chevalier , mais d'un ton fâché de sa hardiesse , en joignant à sa lettre une vieille sans cordes , avec ces mots : *Ne tiens point plus d'espérance d'atteindre ce que tu penses , que de faire résonner cet instrument sans cordes.* Autre lettre du chevalier à sa belle , avec une médaille d'or de la représentation d'un prisonnier enfermé par le cou , etc. Toutes ces idées , celle sur-tout du tableau des quatre évangélistes , et plusieurs autres du roman , sentent assurément le génie italien. Mais que notre *Pénitence d'Amour* soit italienne d'origine , ou qu'elle ait été originellement écrite en français , le livre n'en est pas moins long , traînant , ennuyeux , et rempli de détails misérables , sur-tout ceux des colloques entre le chevalier et deux de ses confidens , *Thenot et Michellet* , qui citent Sénèque à tort et à travers. Mais ce roman français étant très-rare (1) , il est à propos d'en donner la description typographique.

Sous le titre du livre , le frontispice a pour fleuron une gravure en bois , représentant dans un ovale , un homme barbu avec des ailes , qui a l'air de voler entre le ciel figuré par le soleil , et la terre et les mers qui sont au dessous de lui. Le mot *médiocrement* est coupé par la figure. On lit au haut de l'ovale : **NE HAULT** , et au dessous : **NE BAS** ; et tout au bas : **SIC IN FATIS**. Au verso du fron-

(1) Je ne le trouve pas dans la bibliothèque des romans par Lenglet , et dans la nouvelle bibliothèque des romans , non plus que dans les catalogues les mieux fournis en cette espèce de livres.

tispice, avis portant que la *Pénitence d'Amour* contient « plusieurs persuasions et réponses très-utiles et » proufitables pour la récréation des esperits..... et les » occasions que les dames doivent fuyr de complaire » par trop aux pourchatz des hommes, et importunités qui leur sont faites sous couleur de service, » dont elles se trouvent ou trompées ou infames » de leur honneur. » Cet avis est signé des deux lettres R. B. Il y a ensuite une longue dédicace de l'auteur « à la dame pour laquelle a esté escript ceste » histoire. » Le roman commence au feuillet sixième de la signature a, précédé de *l'argument de l'œuvre*, et il finit au septième feuillet recto de la signature n, par la souscription : « Ci fine la *Pénitence d'Amour*, nouvellement imprimée M. D. XXXVII » (1537). » Un verso de ce dernier feuillet est la gravure en bois d'un militaire debout, et couvert d'un bouclier à face humaine.

Cette notice faite, je m'avise d'ouvrir la bibliothèque française de Duverdier, édition in-4^o, tom. 3, pages 439 et 440, article R. B. DE LA GRISE, et j'y vois que ce RENÉ BERTAUT, sieur de la Grise, a traduit d'italien en français la *Pénitence d'Amour*, imprimée à Lyon, in-16, à la marque de *Icarus*, en 1537. C'est précisément notre édition, mais je ne crois pas que Bertaut ait traduit son roman de l'italien; je pense qu'il l'a seulement écrit dans le genre des romanciers de ce pays-là : nulle part il ne se dit traducteur.

Paris, ce..... ST.-L***

M É L A N G E S.

RECUEIL tiré du porte-feuille d'un rentier, contenant quelques poésies fugitives, et des épigrammes choisies de l'Anthologie, traduites du grec en français, par le citoyen P. S. S., avec cette épigraphe :

Latrantem stomachum bene leniet emptor.

A Paris, chez l'auteur, Place de l'Indivisibilité, n^o. 287.

LA publication de ce recueil ingénieux et agréable est la suite des circonstances qui ont renversé la fortune de cet estimable auteur, dont nous souhaiterions que les talens fussent employés, soit dans les écoles centrales, soit dans une de nos bibliothèques nationales. La Monnoye, Ménage, d'Olivet, auroient applaudi à ses essais, que sa trop grande modestie lui faisoit renfermer dans son porte-feuille : nous l'engageons à l'ouvrir encore, et à publier la suite de sa traduction de l'Anthologie grecque et des Maximes de Syrus, ainsi que sa traduction en vers grecs de l'épisode d'Aristée de Virgile. Nous savons que la poésie grecque n'est plus à la mode ; ce qui prouve que l'étude de la littérature ancienne n'est plus assez cultivée : car il seroit difficile à des littérateurs, ayant beaucoup étudié les vers d'Homère, d'Hésiode, de Théocrite et de Pindare, de ne pas être tentés d'imiter des

accords aussi harmonieux dans l'une des langues les plus pittoresques qui aient jamais existé. Chivot, professeur au collège de Montaigu de Paris, mort il y a environ dix ans, est le dernier professeur de l'Université de Paris qui ait fait des vers grecs ; Huet, Boivin et Fraguier sont les derniers membres de l'Académie française qui aient eu ce talent : enfin, le citoyen Poan Saint-Simon est le dernier élève du collège de Beauvais de cette ville, qui se soit essayé aussi dans ce genre.

Nous allons présenter ici un quatrain de ce littérateur, qu'il a composé en latin, en grec et en français. Trop peu versés dans la littérature grecque, nous n'énoncerons aucune opinion sur les vers grecs ; mais ses vers latins et français nous ont paru élégans et faciles.

SUR LA BRIÉVETÉ DE LA VIE.

*Quid quereris celeri, quod mors cita nunc volet alid,
Tardo incedebat quæ modo olauda gradu?
Servit amica tibi; citius nam vivere quando
Desinis, et citius desinis esse miser.*

Ἐὶ ταχὺ νῦν πέγξῃαι πῆροεσσ' ἢ μοῖρα τί μεμφῆ
Ἦγεις πρὶν γῶθει χῶλος ἔβαινε πόδι,
Ἐν μαλα σου φιλικῶς προνοῖ, τασσὸν γὰρ ὄταν ζῶ
Λήγῃς, καὶ λήγεις τασσὸν ἀμ' αἰκίτρα πονῶν.

La mort, qui d'un pas lent se trainoit vers nos pères,
A du rapide oiseau pris les ailes légères.
Ne t'en plains pas, mortel : sa bienfaisante faux,
En abrégeant tes jours, abrège aussi tes maux.

Voici sa traduction de plusieurs pièces de l'Anthologie :

Comme devant mourir , use , ami , de ton or ;
Comme étant immortel ; ménage ton trésor.
Voilà les deux bassins où le sage balance ,
Et l'argent qu'il épargne , et l'argent qu'il dépense.

Voleurs , allez plus loin : j'ai , pour ma sureté ,
La perle des gardiens. Eh ! qui ? La pauvreté.

Dans ce dernier vers nous préférerions que l'auteur eût mis *le meilleur des gardiens* au lieu de *la perle*.

Les vers ,

Te spectem suprema mihi cum venerit hora :

Te teneam moriens deficiente manu ,

que l'auteur attribue , pag. 49 , à Propertius , sont de Tibulle. Racine le fils , dont les poésies ne sont ni aussi lues , ni aussi estimées qu'elles méritent de l'être , les avoit mis au bas de son crucifix ; mais les gens de goût ont blâmé cet emploi de vers profanes aussi connus , et faits originairement sur un sujet d'un genre si opposé.

Voici comme le C. de Saint-Simon a rendu plusieurs maximes de Syrus et de Sénèque :

Qui statuit aliquid parte inauditâ alterâ ,

Æquum licet statuerit , haud æquus fuit.

SENEC.

Une sentence despotique

A jugé mon procès sans qu'on m'ait entendu :
Qu'il soit très-juste au fond le jugement rendu ,
J'y consens ; mais le juge en est-il moins inique ?

Ingratus unus , omnibus miseris nocet.

SYRUS.

En resserrant la main d'un ami généreux ,
Un seul ingrat fait tort à mille malheureux.

Le citoyen Clément de Dijon a rendu cette dernière pensée de la manière suivante :

L'ingrat est l'ennemi de tous les malheureux.

Ni l'un ni l'autre de ces traducteurs n'ont parfaitement réussi : les mots, *est l'ennemi*, dans la traduction de M. Clément, sont peut être trop forts. Quant au citoyen de Saint-Simon, il n'a pas rendu l'*omnibus* du latin. Nous engageons le citoyen de Saint-Simon à continuer sa traduction en vers français des meilleures pièces de l'Anthologie grecque, et d'en donner un recueil avec la traduction latine littérale : il pourroit consulter les deux recueils choisis qui en ont été donnés, l'un à la Flèche, chez Hébert, en 1624, et l'autre dont nous ne nous rappelons ni la date ni le lieu de l'impression, mais qui contient des imitations en vers latins, par Henri Etienne, Erasme, Obsopée, Melissus, Schedius, Belicarius et autres (1). Nous devons encore au citoyen de Saint-Simon la traduction qui a paru, il y a environ un an, du *Traité de la Tolérance de Traut-*

(1) Le citoyen Boulard auroit pu ajouter à cette lettre le nom célèbre de Grotius, dont M. de Bosch a publié l'Anthologie traduite en vers latins. Le Magasin a parlé plusieurs fois de cette traduction. Voy. seconde année, tom. III, p. 118.

marsdorf, évêque de Kænigsgratz. Nous engageons le gouvernement à employer les talens du citoyen de Saint-Simon, ainsi que ceux, tant du citoyen Lotin le jeune, qui a entrepris l'Encyclopédie britannique, que du citoyen Louis-Théodore Hérissant (2), qui a commencé un abrégé chronologique de l'histoire du Bas-Empire, ouvrage difficile qui nous manque, et dont l'auteur mérite d'être encouragé.

L'amour de notre pays nous fait aussi désirer que le savant de Guignes, auteur de l'histoire des Huns, soit récompensé, et puisse nous donner l'important ouvrage sur l'histoire du Commerce des Orientaux, auquel il travaille depuis long-temps.

A. M. H. B.

(2) Les vastes connoissances bibliographiques du citoyen Hérissant le rendroient sur-tout précieux dans une bibliothèque publique.

Le citoyen Hérissant a publié à Paris, en 1779, des principes de style, en un volume in-12. Cet ouvrage, dont tous les journaux ont fait avec justice le plus grand éloge, sans que les journalistes en connussent l'auteur, manque actuellement. L'auteur y a fait beaucoup d'améliorations. Le libraire qui le réimprimerait, rendroit un grand service au public et aux écoles centrales.

N O U V E L L E S

E T

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

LA grande route de Lieusaint à Melun vient d'être le théâtre d'un travail extrêmement intéressant, et qui fera époque dans l'histoire des sciences. On sait que, pour fixer invariablement l'étalon du mètre, deux astronomes célèbres, les citoyens Delambre et Méchain, ont été chargés de mesurer l'arc du méridien par le moyen d'une suite de triangles depuis Dunkerque jusqu'à Barcelone (1). Pour calculer les côtés de ces triangles, il faut partir d'une base primitive. Aucune de celles mesurées pour la méridienne de 1740, ne l'avoit été avec une exactitude assez scrupuleuse, et l'on y soupçonnoit quelques erreurs. De plus, la base la plus voisine de Paris entre Villejuif et Juvisy, n'offroit qu'une longueur d'un peu plus de cinq mille toises (2). On lui

(1) On avoit projeté d'étendre ce travail jusqu'à Majorque; mais cette dernière station n'a pu avoir lieu à cause du trop grand éloignement des signaux.

(2) Le travail des citoyens Delambre et Méchain ayant pour but d'établir le rapport entre les anciennes et les nouvelles mesures, ce travail ayant été d'ailleurs commencé en

a préféré, avec raison, la route de Lieusaint à Melun, qui donnoit par aperçu une longueur de 6076 toises en ligne presque droite et avec très-peu de différence de niveau. Pour préparer le toisé de cette base, on a élevé d'abord les deux signaux ou observatoires que l'on voit maintenant, l'un à la sortie de Lieusaint, l'autre à l'entrée de Melun. A la base de chacun de ces signaux, au milieu d'un massif de maçonnerie, est une grosse pierre dans laquelle on a scellé une masse de plomb, et dans le plomb un cylindre de cuivre d'environ 14 lignes de diamètre, dont le centre correspond perpendiculairement à la pointe des signaux et au centre supérieur des observations. La ligne de base formant vers son milieu un léger coude, on a mesuré l'angle qui a été trouvé de $179^{\circ} 11$ min. à l'horizon; ce qui produit, sur la longueur totale, une différence de 10 pouces $\frac{1}{2}$. En partant du sommet de cet angle, on a placé, de cent toises en cent toises, des jalons d'alignement dirigés sur chacun des deux signaux. Au pied de chacun de ces jalons, on a enfoncé en terre un coin de bois, assez profondément pour que rien ne pût en faire varier la position. La place de chacun de ces coins étoit marquée par des repaires le long de la route.

1791, a dû être fait en toises et fractions de toises, dont l'usage ne devoit expirer qu'au moment de la fixation rigoureuse du mètre. La commission des poids et mesures a donné, d'après les anciens calculs, un mètre provisoire dont l'approximation est plus que suffisante pour les besoins ordinaires. On sait que ce mètre surpasse la demi-toise, de 11 lignes 44 centièmes.

Après ces travaux préliminaires, le citoyen De-lambre a commencé l'opération du toisé le 5 floréal, à la base du signal de Melun. Les instrumens construits pour cet effet sont quatre règles de platine, chacune de deux toises de longueur (à une température donnée), et d'environ 6 lignes de largeur, sur $\frac{2}{3}$ de ligne d'épaisseur, pour n'éprouver ni travail ni flexion, et recouvertes à trois pouces de distance, d'un léger toit aussi en bois, aux deux extrémités duquel s'élèvent deux pointes de fer servant de mires d'alignement. Sur la règle de platine est posée une autre règle de cuivre de la même force, mais d'une longueur un peu moindre, qui sert à mesurer la dilatation du platine. On sait par expérience, que les dilatations du platine et du cuivre, à chaleur égale, se font dans une proportion qui revient à peu près au rapport de 12 à 25. Les deux règles sont fixées l'une sur l'autre d'une manière invariable par leur extrémité antérieure, afin que l'effet de la dilatation se porte entièrement à l'autre extrémité. Les règles étant plongées dans la glace fondante, et par conséquent à 0 du thermomètre, l'extrémité du cuivre coïncide sur le platine à une ligne marquée; mais aussitôt qu'ils se trouvent exposés à une autre température, le cuivre se prolonge sur le platine à raison de l'inégale dilatation des deux métaux. Une construction ingénieuse établie sur ce principe, donne le moyen d'estimer la dilatation du platine à $\frac{1}{30000}$ de toises près, avec le secours d'un nonius et d'un microscope qui y correspondent. Cette même construction forme en même

temps un thermomètre métallique très-sensible, dont chaque partie ou degré (2) correspond à une dilatation de 0,000,009,245 de toise sur chaque règle de platine. Les quatre règles se placent au bout l'une de l'autre, portées sur des trépieds de fer montés sur trois vis, pour mettre les extrémités correspondantes à hauteurs égales, et alignées sur des mires placées successivement sur les coins de bois dont nous avons parlé. Si chaque règle étoit posée en contact immédiat avec sa voisine, on courroit risque, en en plaçant une, de produire un recul sur les précédentes, et de plus le contact ne seroit jamais parfait. Pour prévenir cet inconvénient, on a soin de laisser un peu d'intervalle d'une règle à l'autre; mais l'extrémité de chaque règle est munie d'une petite règle ou languette de platine, qui se pousse dans une coulisse pour remplir l'intervalle, et former contact parfait avec la règle suivante. Une échelle munie de son nonius vu au microscope, mesure la longueur de la languette à $\frac{1}{300000}$ de toise près. Mais en mesurant ainsi une ligne sur un terrain qui souvent monte ou s'abaisse insensiblement, il faut avoir égard aux différences de niveau. Pour cet effet le toit de chaque règle

(2) Il n'est pas ici question des thermomètres ordinaires, mais des thermomètres métalliques nouvellement inventés, et divisés suivant une nouvelle échelle décimale, dont il faut 2,316 parties pour correspondre à un degré de Réaumur. Ainsi, pour rapporter à ce degré la dilatation du platine, il faut multiplier 0,000,009,245 par 2,316, ce qui donne un peu plus de 0,00002.

porte , à distances égales de ses extrémités , deux dez de cuivre qui s'élèvent à hauteurs égales sur le plan des règles , et sur lesquels on pose les deux branches d'une équerre portant un niveau d'air. Ce niveau , placé deux fois sur chaque règle , dans les deux sens contraires , donne l'inclinaison moyenne à moins d'une minute près ; en sorte qu'avec une formule très-simple , chaque mesure se trouve réduite à la ligne horizontale , et la suite des observations donne en même temps le nivellement total de la base. En commençant l'opération , la première règle a été placée de manière qu'un fil à plomb , suspendu à son extrémité antérieure , tombât parfaitement sur le centre du cylindre de cuivre dont nous avons parlé , qui formoit le point de départ sous le signal de Melun. Les règles 2, 3 et 4 ont été posées à la suite de la première , et alignées comme elles sur la mire. On a poussé les languettes pour remplir les intervalles : les longueurs de ces languettes , ainsi que les dilatations de chaque règle , et les observations de niveau , lues par le citoyen Delambre , ont été écrites sous sa dictée par deux personnes qui lui servoient d'aides , et tenoient chacune un registre par colonnes , préparé pour cet effet. Après quoi la première règle a été enlevée et placée à la suite de la règle 4 , et ainsi de suite , en s'alignant toujours sur la mire que l'on reculoit de cent toises en cent toises , et observant , à chaque nouvelle règle , de lire la dilatation , la longueur de la languette et les deux observations de niveau.

Cette manœuvre , répétée 3021 fois , a nécessité par conséquent

conséquent 6042 lectures au microscope et autant d'observations de niveau. Le travail étoit continué sans interruption pendant le jour ; et lorsque l'approche de la nuit forçoit à l'interrompre , voici comment on s'y prenoit pour fixer le point d'arrêt qui, le lendemain , devoit former le point du départ. Vers l'extrémité de la règle qui se trouvoit la dernière , on enfonçoit en terre un pieu de fer autour duquel on creusoit un trou assez profond. On enlevoit le pieu , et à sa place on enfonçoit un coin de bois , sur la surface duquel on clouoit une lame de plomb. On plaçoit la dernière règle de manière qu'un fil à plomb bien centré , suspendu à son extrémité , tombât sur cette lame ; on marquoit , le plus exactement possible , le point de retombée avec la pointe de l'aplomb , et l'on défendoit le coin par un fort couvercle de bois couvert lui-même de terre ; en sorte que les voitures pouvoient passer dessus sans rien déranger. Les choses restoient en cet état jusqu'au travail du lendemain , qui recommençoit de la même manière que celui du premier jour. L'opération entière a duré quarante jours , dont trois seulement d'interruption. On faisoit ordinairement 88 longueurs de règles par jour. Le 15 prairial à midi , le citoyen Delambre est arrivé au cylindre de cuivre formant l'autre extrémité de la base sous le signal de Lieusaint ; l'extrémité de la dernière règle s'est trouvée dépasser le centre juste de 48 lignes $\frac{2}{3}$. Cette défalcation faite , ainsi que tous les calculs de réduction , il en est résulté une longueur de 6,075,784,689 toises.

Quoique ces détails soient suffisans pour juger de

la précision extrême apportée à cette opération, le citoyen Delambre y a joint beaucoup d'autres précautions savantes et délicates qu'il seroit trop long de rapporter, et qui assurent à son travail le plus haut degré d'exactitude auquel on puisse prétendre. J'ajouterai seulement que, par le perfectionnement des méthodes et des instrumens, des erreurs de pouces et de secondes sont en quelque façon aussi peu présumables dans la manière actuelle d'opérer, que ne l'étoient autrefois des erreurs de toises et de minutes. Ce perfectionnement est dû en très-grande partie aux travaux du citoyen Borda.

En attendant que les citoyens Delambre et Méchain publient eux-mêmes l'exposé de leurs travaux, j'ai pensé que quelques personnes verroient avec plaisir ces détails sur une opération très-curieuse que le voisinage m'a mis à portée de suivre assidument. Je dois l'exactitude de ces détails à cette complaisance communicative et infatigable qui caractérise le citoyen Delambre. Personne n'est plus fait que lui pour propager les lumières, en se prêtant à la foiblesse de ses auditeurs, et en même temps pour rendre la science aimable par l'amabilité du savant.

F. C.

LE citoyen *Baudin*, commandant de l'expédition botanique aux Antilles, vient enfin de terminer sa campagne laborieuse, commencée au mois de vendémiaire de l'an V. « Le souvenir des contrariétés » sans nombre que j'ai éprouvées, écrit-il, ne me rend

» que plus sensible au plaisir d'avoir surpassé l'at-
» tente du gouvernement dans la mission qu'il m'avoit
» confiée. » Il avoit dirigé sa route pour le Havre,
comme le lieu le plus commode au transport de ses
plantes à Paris. Mais au moment d'entrer dans ce
port, la division anglaise qui en forme le blocus,
l'a contraint à reprendre la mer pour chercher ail-
leurs un lieu de débarquement ; il a choisi la rade
de Fécamp comme la plus voisine des bords de la
Seine, et y a jeté l'ancre le 19 prairial.

Quinze jours après son départ de Puerto-Ricco,
presque toutes les plantes concentrées dans l'entre-
pont de son navire perdirent la plupart de leurs
fleurs et de leurs feuilles pour en produire d'autres
moins brillantes, et qui disparaîtront peut-être en-
core au changement d'air qu'elles vont éprouver :
mais le citoyen Baudin et les naturalistes de l'expé-
dition espèrent que leur séjour à Fécamp suffira pour
les rétablir, et qu'elles arriveront à Paris avec tout
l'éclat qui leur convient.

Le nombre des plantes vivantes étoit, au départ de
Puerto-Ricco, d'environ 3500. Plusieurs ont péri en
route, et l'on devoit s'y attendre ; mais on n'a perdu
aucune espèce entière. Seulement le citoyen Baudin
et ses compagnons regrettent de superbes fougères
en arbre, de 20 pieds de haut, celles qui leur restent
n'en ayant que sept. Mais les choux palmistes, disent-
ils, les cocotiers, les palmiers épineux, les avocatiers,
les papayers, les *parkinsonia acculeata*, etc. se-
ront l'étonnement de la capitale par leur beauté et
par leur élévation.

Quoiqu'ils n'aient point encore visité les herbiers, les semences, les oiseaux, les insectes, les madrepores, ils sont portés à croire que tout est en bon état, n'ayant rien négligé pour la conservation de leur collection, la plus belle en ce genre, et la plus riche sans contredit qui ait jamais paru en Europe.

LETTRE adressée par le ministre des relations extérieures, à tous les agens diplomatiques de la république française.

« Le directoire m'a transmis, citoyen, un arrêté de l'Institut national, dont l'objet est d'inviter les gouvernemens des puissances alliées et neutres, à envoyer à Paris des savans qui se réuniroient aux commissaires de l'Institut, pour la fixation définitive de l'unité fondamentale des nouveaux poids et mesures. Toutes les opérations préliminaires à cette fixation seront terminées au plus tard le 15 vendémiaire prochain. C'est donc avant cette époque qu'il seroit nécessaire que les savans pussent être rendus ici. Vous voudrez bien faire connoître au gouvernement près de qui vous résidez, le vœu du gouvernement français à cet égard. Cette commission intéresse à la fois la gloire des sciences et celle de la république ; je ne puis douter du zèle que vous mettrez à la bien remplir. »

Signé CH. MAX. TALLEYRAND.

CITOYEN,

J'ai lu avec beaucoup de plaisir la lettre du citoyen P....., insérée dans le tom. I, pag. 396 de cette quatrième année du *Magasin Encyclopédique* : elle prouve que le citoyen P..... n'est pas du nombre de ceux qui méritent les reproches que vous faites à vos compatriotes dans la note à l'article *sur la grammaire et l'étude de la langue allemande*. (*Mag. Encycl.*, troisième année, tom. V, pag. 439 et 440). On voit au contraire qu'il sait bien apprécier les mérites de la littérature étrangère : j'ai pensé que plusieurs de vos lecteurs, et c'est peut-être le citoyen P..... lui-même, dont je ne fais que suivre l'exemple, seront bien-aisés de lire les notices supplémentaires que je vous adresse sur les auteurs dont le citoyen P..... a parlé dans sa lettre, d'autant plus qu'il est évident que, dans la note ci-dessus citée, vous n'aviez pas, comme le citoyen P..... paroît le croire, l'intention de donner la liste complète de tous les écrivains célèbres de la nation allemande, mais que vous ne vouliez qu'en indiquer quelques-uns des plus marquans, pour faire sentir qu'une nation qui, dans l'espace d'un demi-siècle, a produit des écrivains aussi distingués que *Lessing*, *Wieland*, *Heyne*, *Winckelmann*, *Goëthe*, *Herder*, *Schiller* et tant d'autres, est digne sans contredit de l'attention des littérateurs étrangers.

Peut-être que, dans quelque temps d'ici, je pourrai communiquer aux lecteurs du *Magasin Encyclopédique* le plan d'un ouvrage qui méritera leur at-

tention. Le but de cet ouvrage est de faire connoître à la nation française tout ce qui se rapporte à l'Allemagne : il doit former 5 volumes d'un format de dictionnaire de poche , qui permettra même aux personnes qui voudront voyager en Allemagne, de les prendre avec eux comme une petite bibliothèque de voyage. L'impression sera telle que , dans l'espace le moins grand possible , on donnera le plus de matière qu'on pourra. Cet ouvrage doit contenir une grammaire allemande avec un petit dictionnaire composé d'après un plan particulier : la géographie avec la topographie des principales villes de l'Allemagne, ce qui lui donnera une très-grande utilité pour le voyageur ; son histoire politique , ainsi que celle de la littérature allemande , de ses progrès, des principaux auteurs allemands, avec une caractéristique de leurs principaux ouvrages ; enfin, une *chrestomathie* ou choix des morceaux les plus distingués de littérature allemande dans les différens genres , avec une traduction française interlinéaire. Dire que la partie grammaticale sera de M. *Campe* à Brunswic, la géographie de M. *Ebeling* à Hambourg, l'histoire politique de M. *Hegewisch* à Kiel, et la partie littéraire de M. *Eschenburg* à Brunswic, c'est assez pour faire savoir à ceux qui connoissent la littérature allemande, que le fond de l'ouvrage sera traité par des maîtres. Quant au style français, le libraire a déjà pris des arrangemens avec des gens de lettres à Paris, qui retoucheront le manuscrit avant qu'il soit livré à l'impression.

Dans la première note, le citoyen P.... demande

pourquoi on n'a pas traduit la seconde partie de *Bianca Capello* de Meissner (1). Les détails suivans sur les auteurs de la traduction d'Alcibiade, et de la première partie de *Bianca Capello*, seront la meilleure réponse à cette question.

Un habitant du Sundgau, faisant aujourd'hui partie du département du Haut-Rhin, ayant été transplanté par différens accidens dans le pays de Stavelot près de Liège, se vit obligé de rester pendant deux ans à Paris pour y faire des réclamations auprès du gouvernement français : c'étoit sous le ministère de Calonne, qui, par un édit bursal, avoit voulu gêner l'industrie des habitans de ce pays, qui consiste principalement en transports. Pour soutenir pendant ce temps son existence, il entreprit la traduction littérale des ouvrages cités de Meissner, qu'il vendit ensuite à un littérateur français, qui la refondit et la publia. Cette traduction étoit donc due aux besoins pressans de celui qui en avoit fait le mot-à-mot : apparemment que sa situation a changé de-

(1) M. P..... a parlé dans sa lettre, pag. 397, des contes et des esquisses de M. Meissner. Le citoyen Noël a donné dans le tom. I de la première année du Magasin, p. 244, la traduction d'un de ces contes, le *Chien de Malai*, qui est de l'intérêt le plus touchant. Un de nos meilleurs littérateurs, que je ne nommerai point parce qu'il est peut-être dans le cas aujourd'hui de recevoir des services des gens-de-lettres allemands, qui avoit prétendu et écrit que les auteurs de cette nation n'avoient jamais rien produit de bien, ne put s'empêcher d'admirer ce petit conte : il se persuada ensuite que c'étoit une traduction prétendue, et ne fut convaincu que quand on lui montra l'original. A. L. M.

puis, et que c'est là la cause de ce que la seconde partie de *Bianca Capello* n'a pas été traduite. Le citoyen P..... pourroit avantageusement remplir cette lacune.

Quant à *M. Schiller*, je vous transmets ici quelques notices exactes et plus détaillées sur sa vie et ses ouvrages. Il est né le 10 nov. 1759, à Louisbourg en Wurtemberg. A peine âgé de 20 ans, et n'ayant vécu jusqu'alors qu'à l'académie militaire de Stuttgart, où il n'avoit pu ni lire ni voir que ce que ses professeurs lui avoient permis, il écrivit sa pièce célèbre *les Volcurs*, qui parut en 1781. Schiller fut là-dessus obligé de s'enfuir de Stuttgart : il se retira à Mannheim, où il eut en 1782 la place de poète du théâtre.

M. Goëthe, qui tant de fois a déjà su déterrer des génies cachés, apprit à le connoître dans cette retraite, et lui fit accorder en 1784 le titre de conseiller du duc de Weimar, son ami et l'élève de Wieland. En 1785 il commença à écrire un journal intitulé *Thalia* : il vécut dans la suite à Leipsic, puis à Dresde ; enfin en 1787 il se fixa à Weimar. Il y resta jusqu'en 1789, époque à laquelle il fut nommé professeur de philosophie à l'université de Jena.

Quant à l'anecdote des jeunes gens de Freybourg, que le citoyen P..... cite, il faut y ajouter que c'étoient de *jeunes praticiens* qui formoient l'association en question, et que sans cette circonstance aucun d'eux sans doute n'auroit échappé à la peine capitale.

D'ailleurs, on aura quelque peine à croire à l'au-

thenticité du propos de Schiller sur ses *Voleurs*, cité par le citoyen P... Il me semble que si Schiller pouvoit revenir à l'âge de vingt ans, il se croiroit trop heureux de composer encore une fois une pièce telle que *les Voleurs*.

Parmi les autres ouvrages de Schiller, la *Conjuration de Fiesco* (*die Verschwörung des Fiesco*) auroit plutôt mérité d'être placée à côté de *Don Carlos* que l'*Amour et la Cabale* (*Kabale und Liebe*) citée par le citoyen P... comme son pendant. Dans cette dernière pièce les caractères s'éloignent beaucoup trop de la nature, pour être comparés à son chef-d'œuvre *Don Carlos*.

M. Schiller publie aussi depuis quelques années un *Almanach des Muses* très-estimé (2).

M. Schulz (dont le citoyen P... parle ensuite) a vécu pendant quelque temps à Mietau en Courlande, non pas à Riga ; il s'est fixé à présent à Weimar. On a de lui plusieurs ouvrages intéressans, entr'autres je ne citerai que son voyage à Paris fait au commencement de la révolution, qui est très-curieux, mais dont il n'a paru que le premier volume.

M. Iffland n'est pas seulement auteur dramatique, mais il est en même temps, comme Molière, excellent acteur. Ses pièces se caractérisent entr'autres par un ton léger de conversation, dégagé de déclamations et de tirades, qui ne font trop souvent que

(2) Le citoyen P.... a cité dans sa lettre l'excellent ouvrage de M. Schiller sur la guerre de sept ans : nous en avons donné un long extrait dans ce journal. Première année, tom. II, pag. 211. A. L. M.

retarder la marche de l'action. Pour jouer ses pièces, les acteurs sont absolument obligés de bien savoir leurs rôles, puisque l'action est rapide, et qu'il y a de ses pièces où aucun des acteurs n'a des réparties de plus de six lignes (3).

En parlant de M. *Voss*, il ne faut pas oublier ses ouvrages principaux, et par lesquels il a établi sa réputation: tels sont sa *Traduction d'Homère*, qui est un chef-d'œuvre de fidélité et de beauté. En 1781 il ne donna que l'*Odyssée*, qui a été accueilli avec le plus grand succès, même par les contre-facteurs. En 1793, il donna enfin sa traduction entière des ouvrages d'Homère, à Altona, en quatre volumes grand in-8°. , avec trois cartes géographiques. En 1789, il publia sa traduction des *Géorgiques* de Virgile, à Hambourg, chez Bohn, grand in-8°. Le grand but que M. *Voss* se propose dans ses traductions est de réunir toujours la plus grande fidélité à la beauté et à la perfection. Sa traduction des *Géorgiques* a *autant* d'hexamètres allemands que l'original qui est imprimé en regard de la traduction en a de latins.

La langue allemande est peut-être la seule parmi les langues modernes, qui permette un travail semblable. Elle est susceptible de l'hexamètre par la quantité prosodique des syllabes. L'auteur de génie peut de plus, dans cette langue, en observant l'analogie, composer des mots nouveaux avec la même faci-

(3) Mon ami, M. Boettiger, a composé sur le jeu de M. Ifland un ouvrage curieux, dans lequel on trouve, dit-on, des remarques littéraires et philologiques, fort intéressantes. J'espère pouvoir en donner une notice à mes lecteurs. A.L.M.

lité que dans la langue grecque, et il a, quant à la construction, presque autant de liberté que dans la langue latine.

La traduction des Géorgiques par M. Voss, dont j'ai parlé, est de plus accompagnée d'un commentaire qui prouve que son auteur a des connoissances aussi profondes et étendues qu'il est bon poète (4).

Je ne parlerai pas de son poëme charmant en trois idylles, intitulé *Louise* ; je me contente de renvoyer à ce que le citoyen Schweighæuser en a dit dans sa notice sur *Herrmann et Dorothea* de Goëthe (5).

Dans ce moment-ci M. Voss est occupé d'une traduction des Métamorphoses d'Ovide, qui sera digne d'être placée à côté de ses traductions d'Homère et des Géorgiques. Par le commentaire qu'il y joindra, cet ouvrage sera en même temps un cours de Mythologie, sujet qu'il a déjà traité d'une manière distinguée dans ses lettres sur la Mythologie (*Mythologische Briefe*, 2 vol. in-8°.) (6).

Je ne finirois pas si je voulois dire *seulement quelques mots* sur beaucoup d'autres auteurs qui le méritent sans doute aussi bien que ceux qui ont été cités dans la lettre du citoyen P... C'est sous ce rapport entr'autres, que surement l'ouvrage dont j'ai

(4) M. Voss s'est attaché à déterminer les plantes virgiliennes. M. Sprengel, dans ses Antiquités Botaniques, dont j'ai donné l'extrait, le cite souvent avec éloge. A. L. M.

(5) V. Mag. Enc., troisième ann., tom. IV, p. 216. A. L. M.

(6) Cet ouvrage vient de paroître. Voyez les nouvelles littéraires du numéro suivant. A. L. M.

parlé plus haut sera très-intéressant, puisqu'il fera connoître avec un détail suffisant la littérature allemande et le génie propre à chaque auteur.

JOSUA REYNOLDS, mort il y a à peu près cinq ans, n'étoit pas seulement célèbre comme peintre, mais aussi comme bon auteur, juge compétent des ouvrages de l'art et grand littérateur. Jusqu'à présent on n'avoit de lui que plusieurs de ses discours qu'il prononça comme président de l'académie de peinture. *Malone*, connu comme commentateur de Shakspeare, a depuis publié toutes les Œuvres de Reynolds, en 2 vol. in-4°. , imprimés avec luxe : *The Works of sir Josua Reynolds*. London, chez Cadell and Dav. (1 liv. sterl. 16 sh.). Dans cette collection se trouve le voyage de Reynolds, par la Hollande et la Flandre, qui n'a pas encore été imprimé, ainsi que le commentaire, écrit de main de maître, sur l'art de la peinture de *Dufresnoy*. L'éditeur y a encore ajouté une biographie de Reynolds, et une caractéristique de ses travaux, comme auteur et comme artiste : si l'ouvrage eût été imprimé moins splendidement, on auroit pu réunir tout dans un seul volume.

L'année passée il a paru à Londres une description des ruines et des antiquités de Rome et de ses environs. (*Remarks on the Antiquities of Rome and its environs, being a classical and topographical survey of the ruins of that celebrated city, by Andrew*

Lumisdén, Esq.... de l'imprimerie de Bulmer. Londres, chez Nicol. 1797, grand in-4°, avec beaucoup de planches). C'est un ouvrage qui mérite l'attention des antiquaires, même après ceux de *Donati*, de *Nardini*, de *Saurbœuf*, etc.

Par une annonce insérée dans la gazette littéraire de Jéna, il paroît que plusieurs littérateurs et artistes allemands, dont plusieurs vivent à Rome, se sont réunis pour publier une *Roma novantiqua*, dans laquelle on trouvera fondu ensemble, non-seulement ce qu'il y a d'essentiel dans les ouvrages cités de *Donati*, etc. mais sur-tout dans celui de *Lumisdén*, et dans l'excellent travail de l'Abate *Guattani* (1).

Colmar, 14 prairial an VI.

CITOYEN,

Votre Numéro du premier floréal m'étant tombé entre les mains, je viens d'y voir que le citoyen Lancelin va donner au public le mémoire qu'il avoit présenté à l'Institut national, pour le courant du 15 fructidor, sur la question : *de l'influence des signes sur la formation des idées*. Je vous informe que je suis aussi décidé à publier le mémoire que j'avois présenté pour le même concours. Comme, par l'effet des diverses circonstances, j'avois été forcé de le composer très-précipitamment, il m'a paru convenable d'y ajouter quelques développemens, en sorte qu'il ne pourra guère être sous presse que dans deux ou trois mois.

(1) Seconde année, tom. VI, pag. 563; j'ai donné une notice de cet ouvrage. A. L. M.

« Je me bornerai à vous rappeler que ce mémoire est celui dont le citoyen Garat a dit , dans son rapport , qu'il étoit annoncé comme l'extrait et l'ébauche d'un travail complet sur la psychologie , et que si ce travail étoit achevé de la même manière , il n'hésitoit pas à dire qu'un jour le nom de son auteur sera prononcé au sein de l'Institut , à côté de celui des Lockes et des Condillac. »

JACQUOT OU L'ÉCOLE DES MÈRES, que l'on vient de jouer à l'*Opéra-Comique national* , a eu du succès. Le sujet est tiré du conte moral de Marmontel , intitulé *La mauvaise Mère*. Ce drame ne nous représente point *Jacquot* persécuté et sacrifié à son frère , mais il nous offre *Jacquot* qui revient au bout de plusieurs années , qui retrouve sa mère souffrante , malheureuse , et dévorée de remords , des mauvais traitemens qu'elle lui a fait souffrir , et qui est assez heureux pour lui faire partager sa fortune en recouvrant son amitié.

Les auteurs sont les citoyens *Després* et *Rouget de l'Île* , et le citoyen *Della Maria*.

LA petite pièce intitulée *Jean-Baptiste* , jouée au théâtre Feydeau , est du citoyen *Beffroy de Reigny* , connu sous le nom de *Cousin Jacques*. Voici quel en est le sujet :

Il s'est écoulé environ seize ans depuis que Jean-

Baptiste, porte-balle, ayant été dépouillé dans une forêt par des brigands, a trouvé dans une maison voisine de cette forêt un asile et un secours de trente louis qu'il n'a reçus qu'à titre de prêt, pour continuer son petit commerce. Depuis ce temps on n'a point eu de ses nouvelles; mais ses affaires ont réussi, et il revient s'acquitter de sa dette, en offrant le partage de sa fortune à l'honnête paysan qui l'a secouru, et qu'il retrouve entouré de sa famille, et réduit au plus strict nécessaire.

Tel est tout le fond de cette petite pièce, qui doit son succès à de jolis détails, et à quelques scènes épisodiques : on regrette seulement que le Cousin Jacques se soit chargé de la musique, qui n'est ni assez neuve, ni assez piquante. Cet ouvrage a pourtant un fond d'originalité qui rappelle l'auteur singulier des lunes.

Le théâtre du Vaudeville vient de réunir *Jean-Jacques aux grands hommes* qu'il avoit déjà célébrés.

C'est lui que les citoyens *Puis*, *Barré*, *Radeo* et *Desfontaines* introduisent sur la scène, dans la pièce intitulée *La vallée de Montmorenci*, ou *J.-J. Rousseau à l'Hermitage*.

L'action de cette pièce est très-simple : une jeune villageoise de la vallée aime Vernier, jardinier de *Jean-Jacques*; ils sont prêts à s'épouser, lorsque la mère de la jeune personne apprend que Vernier est protestant, et par ce motif refuse de lui don-

ner sa fille. Rousseau finit par lui persuader *qu'il ne faut haïr personne pour son culte et sa foi*, et qu'un protestant peut rendre sa fille heureuse tout comme un autre.

Ce canevas ne présente pas de quoi remplir trois actes ; mais les épisodes servent à mettre Jean-Jacques en évidence, et à retracer plusieurs de ses opinions. On voit entr'autres une mère coquette et frivole, qu'il fait rougir du peu de soins qu'elle prend de ses enfans, et un jeune étourdi à qui il donne une leçon sur le mot de citoyen, dont il a l'air de se moquer.

Air de la Pipe de Tabac.

D'un pareil ton, j'aimé à le croire,
Monsieur se seroit défendu,
Si ce titre, dont je fais gloire,
Étoit par lui mieux entendu.
Servir l'état, quoi qu'il en coûte,
Suivre les lois, faire le bien,
A Genève, et par-tout sans doute,
Voilà comme on est citoyen.

Nous citerons un autre couplet très-joli, dans lequel on rend compte à Jean-Jacques du succès de ses ouvrages.

Air : Ta, la, la, Jouez, violons.

Marc-Michel Rey, votre libraire,
De vous compter ce numéraire
M'a fait un devoir capital.
Votre Héloïse, votre Emile,

Se débitent toujours par mille ;
 Votre Système musical ,
 Chez les savans ne prend pas mal ;
 De vos Lettres de la montagne
 La vogue de jour en jour gagne ;
 De votre Contrat social
 Le succès est toujours égal ,
 Et votre Devin du Village
 De tout le monde a le suffrage ;
 Votre brûlant Pygmalion
 Fait une vive impression ;
 Mais ce qui va vous plaire , c'est que
 De votre lettre à l'archevêque ,
 On a triplé l'édition.....
 C'est une bénédiction !

Cette pièce a réussi : on peut cependant lui reprocher d'être un peu froide, et de sortir un peu du genre du Vaudeville, où l'on va plutôt pour voir des ouvrages gais et plaisans, que pour prendre des leçons de philosophie.

ANTOINE-NICOLAS DUCHESNE, professeur d'histoire naturelle à Versailles, au citoyen A. L. MILLIN, rédacteur du Magasin Encyclopédique.

Il y a déjà quelques décades que j'ai provoqué l'attention des botanistes de la société d'Histoire naturelle, sur une observation printanière : la sécheresse de la saison a dû être peu favorable à la production de mon *Nostoc de la Sabine*, toujours rare, et

le temps en est entièrement passé ; mais rien n'est plus commun ni plus facile à saisir , que l'observation que je viens réclamer : elle a seulement besoin d'être rendue fort générale pour en tirer quelques résultats.

Il s'agit de l'état des sexes dans l'asperge. Tournefort, en caractérisant ce genre, ne l'a nullement indiquée comme ayant deux sortes de fleurs. Linné traite également l'asperge d'hermaphrodite : cependant je n'ai jamais vu dans les environs de Paris, que des asperges unisexes. Les pieds qui doivent porter graines ont des fleurs évidemment femelles, dont les étamines sont avortées ; les autres ont des fleurs mâles à étamines fortes, et pistil très-abortif.

Cela n'auroit-il lieu que dans les races des grosses asperges ? En existe-t-il encore dans quelque canton de la France, qui soient hermaphrodites, comme il est à croire qu'elles ne l'étoient pas toutes lorsqu'on a commencé à observer.

Le tamier (*tamus communis*), genre assez analogue à l'asperge, plus connu pour sa racine dite *R. Vierge*, et *R. à la femme battue*, est annoncé unisexe. Pourquoi l'asperge ne l'est-elle pas de même ?

Cette question une fois résolue, il en résulte une leçon de pratique, qui deviendra, ou générale, ou au moins particulière pour les races des grosses asperges unisexes. Rien n'est plus ordinaire que de voir les plantes qui n'ont pas de fruits à nourrir, surabonder en bourgeons. Voilà ce qui arrive notamment à l'asperge qui ne porte point de graines, parce qu'elle

est hermaphrodite mâle. La quantité des pousses qui sortent des racines est beaucoup plus nombreuse; aussi ces pieds mâles sont les plus productifs. Pour se procurer la récolte la plus abondante, il convient donc de planter un carré d'asperges une fois au moins plus dru qu'on ne veut le conserver: puis, dès que les sexes sont reconnoissables, d'arracher tous les pieds hermaphrodites-femelles, hors ceux que l'on voudra conserver comme *porte-graines*. Il est vrai que les tiges de ces femelles sont quelquefois un peu plus grosses, et qu'on y en pourroit recueillir quelques beaux brins; mais les autres sont peu inférieurs, et la différence dans la quantité leur mérite décidément la préférence.

Draguignan, le 1 floréal an VI.

*LADÉVÈZE, ingénieur des ponts et chaussées,
au citoyen MILLIN, rédacteur du Magasin
Encyclopédique.*

Je n'ai pu lire qu'aujourd'hui le numéro 5 de la troisième année de votre journal, et j'y vois avec surprise, dans un extrait d'un mémoire du citoyen Coulomb, relatif à la circulation de la sève dans les arbres, que des observations qu'il a faites en faisant couper de grands peupliers, il ait conjecturé que la seule circulation qui ait lieu dans les arbres se fait par les parties qui avoisinent le canal central de l'arbre, etc.....

J'ai une objection si forte à mon sens à opposer à cette conjecture, que j'ai cru devoir vous la communiquer, pour que vous la soumettiez aux botanistes, ainsi que le citoyen Coulomb leur soumet son expérience.

J'ai remarqué dans diverses parties de la France, des arbres de différentes espèces, plus ou moins gros, plus ou moins vieux, à diverses expositions, sur des terres de diverses natures, qui avoient perdu non-seulement les parties qui avoisinent le canal central de l'arbre, mais même tout leur bois, et qui ne vivoient que par la communication établie entre les racines et les branches au moyen de l'écorce, souvent même d'un quart de son écorce; et néanmoins ces arbres étoient très-vigoureux, prenoient de l'accroissement, produisoient tous les ans beaucoup de fruits, et vivoient dans le même état depuis plusieurs années. J'ai dit que j'avois vu des arbres de diverses espèces dans ce cas; mais je citerai particulièrement le châtaigner, qui est fort sujet à perdre complètement le bois de son tronc; et dans le moment où je vous écris, j'ai sous mes yeux un olivier qui depuis vingt ans et plus est dans cet état, et qui est pourtant bien vigoureux et en grand produit.

Je demanderai maintenant aux botanistes qui voudroient adopter la conjecture du citoyen Coulomb, comment ces arbres peuvent vivre, puisqu'ils se trouvent privés des organes par lesquels ils voudroient que pût se faire *la seule circulation qui ait lieu dans les arbres.*

Si ma lettre n'étoit déjà bien longue, je tirerois de fortes objections contre la conjecture du citoyen Coulomb, des diverses façons de greffer les arbres, et de l'attention qu'il faut avoir de bien faire rencontrer les écorces pour réussir; et en suivant avec attention les progrès de la naturalisation du sujet greffé sur le tronc auquel il a été joint, il est facile de s'assurer que la principale circulation se fait par l'écorce, et non par les rayons médullaires. Je crois d'ailleurs qu'elle a lieu dans toute l'épaisseur de l'arbre, mais qu'elle est d'autant moins forte dans chaque partie, que cette partie approche plus de la moële; en sorte que dans l'écorce elle est plus abondante que dans l'aubier, dans celui-ci plus abondante que dans le cœur, etc.

L'ADEVÈZE.

Paris, 30 ventôse an VI.

P. H. MARRON à L. A. MILLIN, salut et fraternité.

Les *friands de latinité* qui de jour en jour deviennent davantage au milieu de nous

..... *Pauci quos æquus amavit*
Jupiter;

ceux qui ne croient pas qu'il soit aussi impossible aux modernes, qu'on a bien voulu le prétendre, de marcher sur les traces des poètes du siècle d'Auguste, parce que, dans le fait, la langue latine n'a jamais

été et n'est pas encore une *langue morte* ; ces amateurs clair-semés ont vu avec plaisir dans votre journal les heureux efforts de M. *Hoeufft* pour répéter les chansonnettes d'Anacréon sur le luth de Tibulle (1). Je viens vous présenter mon ami rivalisant avec le même succès la muse de Martial dans la traduction de quelques épigrammes de l'Anthologie grecque. M. *Hoeufft* ne l'a pas traduite toute entière, comme *Grotius*, son immortel compatriote, dont enfin le travail est mis au jour au bout de près de deux siècles d'attente ; mais il en a traduit une bonne partie, et je prendrai presque au hasard dans les communications qu'il m'a faites. Je n'accompagnerai ces petites pièces d'aucune traduction française : elle déprécierait trop l'original aux yeux des *illettrés* ; pour les autres, elle seroit superflue.

L. I, tit. III, ep. II. (Brunck, t. II, p. 14.)

*Splendentes clypeos, expertia sanguine tela,
Cassidis intactæ quis mihi vota tulit?
Quis cultu inculto veneratur numina Martis?
Ornamenta mea talia tolle domo.
Hæc magis imbelles poterant ornare popinas;
Martis debuerant non onerare tholos.
Me lacerata juvant spolia et fædata virorum
Sanguine : Mars bipedum sum populator ego.*

L. I, 5, I. (Br. III, p. 247.)

*Ex acie lictis ubi gnatum cerneret armis
In patriam profugum ferre Lacæna pedem,*

(1) Troisième année, tome II, p. 237.

*Irruit occurrens , jecur et transverberat hasta ;
 Hæc super exanimem mascula verba sonans :
 I , morere , ô patriam proles mentita genusque !
 Sparta tibi haud patria est ; haud tibi mater ego.*

L. I , 7 , I. (Br. I , p. 175.)

*Pieris in Paphie : Venerem colitote, puellæ ;
 Aut in vos puero stat dare tela meo.
 Pierides Paphiæ : dic talia garrula Marti ;
 In nos aligero deficit ala tuo.*

L. I , 7 , II. (Br. I , p. 175.)

*Jupiter : eripiam tibi spicula cunota , Cupido.
 Ille : tona , rursum tu mihi cyonus eris.*

L. I , t. 87 , ep. II. (Br. III , p. 244.)

*Ignibus Iliacis , media inter spicula , tollens
 Æneas , nato pondera sancta , patrem ,
 Tangite ne , dixit Danaïs , ne tangite ! parva
 Luera senex Marti ; maxima lucra mihi.*

L. II , 50 , XI. (Br. III , p. 336.)

*Divitias locupletis habes , animum sed egeni.
 Hæredi locuples ô , sed egene tibi !*

L. IV , 18 , X. (Br. III , p. 23.)

*Quorsum Amor in cyatho ? Non corda sat urit Iacohus ?
 Ignibus ô ignes addere parcé novos !*

L. VI , 7 , X. (Br. I , p. 228.)

*Hæc Pani agricolæ , hæc evanti dona Lycæo ,
 Datque senex Nymphis Arcas habere Biton :*

*Hædum Pani recens natum , cum matre jooantem ;
 Atque hederæ Bromio germina torta vagæ ;
 Et varios Nymphis , autumnî munera , flores ,
 Et de sutilibus lutea sarta rosis.
 Vos augete senem , corpusque rigate senile ,
 Nais , aquis : tu , Pan , lacte ; Lyææ , mero.*

L. VI, 7, XI. (Br. II , p. 304.)

*Pani hædum , Nymphisque rosam , thyrsumque Lyæo ,
 Fronde sub arborea , dat , tria dona , Biton.
 Accipite hæc , Divi , semperque augete faventes ,
 Pan , pecudes ; fontem , Nais ; Iacche , jocos.*

L. I , ep. I. (Br. I , p. 25.)

*Dulce sonas , mea Zenophile , quum pectine ludis ;
 Nec , per Pana , minus gutture dulce sonas.
 Quo fugiam ? Cuncti circumdant undique amores ,
 Nec respirandi vel breve tempus adest.
 Hinc me forma trahit ; canor hinc ; hinc gratia raptat.
 Et quid plura ? Ignis nil nisi totus ego.*

L. VII, ep. XVI. (Br. I , p. 26.)

*Præco adsum. Fugit ferus ille , audite , Cupido ,
 Mane torum liquit vix modo vixque meum.
 Sunt lacrymæ puero dulces , risusque protervus :
 Garrulus , intrepidus , teliger , ales Amor.
 Nil de patre datum mihi dicere ; scilicet æther ,
 Terra , fretumque sui sanguinis esse negant.
 Omnibus ille odio est omnis. Circumspice caute ,
 Forte animis plagas ne paret ille novas.
 Et jamjam latebras tenet , ecce ! sed haud latitat me :
 Zenophilæ ex oculis clam sua tela vibrat.*

LIVRES DIVERS.

ARTS CHIMIQUES.

L'ART du blanchiment des toiles , fils et coton de tout genre , rendu plus facile et plus général au moyen des nouvelles découvertes , avec la méthode de décolorer et de ramener à un état de blancheur parfait , toutes toiles peintes ou imprimées ; suivi des procédés les plus sûrs pour blanchir les soies et les laines , et des découvertes faites par l'auteur dans l'art de blanchir les papiers ; orné de neuf grandes planches in-4° . , représentant tous les ustensiles et les différentes manipulations du blanchiment : ouvrage élémentaire composé en faveur des fabricans , des blanchisseurs , des teinturiers , des imprimeurs en toiles et des papetiers , par P A J O T - D E S - C H A R M E S , ancien inspecteur des manufactures. A Paris , chez A. S. Dugour et Durand , libraires , rue et hôtel Serpente. An VI de la république , 1798.

Scheele a reconnu le premier dans l'acide muriatique oxygène , dont on lui devoit déjà la découverte , les propriétés d'enlever les couleurs des végétaux. Le citoyen Bertholet , en appliquant ce principe à la décoloration des substances végétales dans les fabriques , a rendu un important service aux

arts. Le C. Pajot-des-Charmes , ancien inspecteur des manufactures , publie les moyens nouveaux qu'il a employés , pour tirer de ce procédé le plus grand avantage possible. Cet ouvrage est fait pour lui mériter la reconnaissance de ses concitoyens :

M A T I È R E M É D I C A L E .

HISTOIRE des plantes vénéneuses et suspectes de la France ; ouvrage dans lequel on fait connoître toutes les plantes dont l'usage peut devenir la source de quelques accidens plus ou moins graves , où on indique les signes qui caractérisent les différentes sortes d'empoisonnement , et les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour remédier aux accidens causés par les poisons végétaux , tant à l'intérieur qu'à l'extérieur , par M. BULLIARD ; seconde édition. Paris , chez A. S. Dugour , libraire , rue et hôtel Serpente. An VI de la république , 1798.

Cet ouvrage a déjà paru dans un format in-folio , avec l'herbier de la France ; ainsi nous sommes dispensés d'en rendre un compte détaillé. On le trouve ici dans un format plus portatif et plus commode : il commence par un très-long discours préliminaire sur l'effet général des poisons et leurs antidotes ; puis il indique les plantes vénéneuses de France , par ordre alphabétique. Cet ouvrage ne peut donc être utile que pour connoître les plantes vénéneuses de France. On trouvera toutes les plantes

vénéneuses indiquées par Puhn , dans sa *Materia medica regni vegetabilis* , ouvrage que M. Bulliard n'a pas cité.

V O Y A G E S .

VOYAGES de la Perse dans l'Inde , et du Bengale en Perse , le premier traduit du persan , le second de l'anglais , avec une notice sur les révolutions de Perse ; un mémoire historique sur Persépolis , et des notes , par L. LANGLÈS , deux vol. in-16. Paris , Grapelet. An VI.

Ces deux volumes sont la suite d'une collection que le citoyen Langlès forme des voyages qui n'ont pas encore été traduits en français. Il en existoit déjà un volume contenant le voyage de l'Inde à la Mecque , par Abdoul-Kerim , favori de Tahmas-Qouly-Khân , et il y a sous presse actuellement le voyage dans l'Inde par Hodges , traduit de l'anglais sur la deuxième édition. Le prix de chaque volume est de 3 francs : on pourra acquérir chaque ouvrage séparément , et l'isoler de la collection , en supprimant le premier feuillet de chaque volume.

H I S T O I R E .

LOUIS XV et LOUIS XVI ; par A. FANTIN-DESODOARDS , avec cette épigraphe : Statui res gestas quæque memoriæ digna videbantur perscribere , eo magis quod mihi à spe et

metu animus liber erat. *SALL. Bellæ Catilin* ; 5 vol. in-8°. de 2250 pages , imprimés sur carré fin et caractères cicéro Didot. Prix , 21 liv. broché ; et 27 francs 50 cent. , franc de port par la poste. A Paris , chez Buisson , imprimeur-libraire , rue Hautefeuille , n°. 20.

On retrouve dans cet ouvrage l'histoire de la révolution , déjà publiée par le citoyen Desodoards ; elle est précédée de celle du règne de Louis XV , et du commencement du règne de Louis XVI : on connoit d'ailleurs la manière et le style de ce fécond écrivain par différens ouvrages.

B I O G R A P H I E .

VIE des Enfans célèbres , ou MODÈLES du jeune âge , suivi des plus beaux traits de la piété filiale , pour servir de lecture et d'instruction à la jeunesse , par A. F. Y. FRÉVILLE ; 2 vol. in-12. Paris , chez Dugour et Durand , rue Serpente. An VI.

Le but de l'auteur est louable : c'est celui de présenter à l'enfance des modèles à imiter. La plupart des histoires rapportées par le citoyen Fréville sont intéressantes : nous lui reprocherons seulement d'avoir coupé chacune d'elles par une suite de sommaires qui , réunis , sont aussi longs que les histoires elles-mêmes. Ce livre est de nature à être mis avec avantage dans les mains de la jeunesse.

ARCHÆOGRAPHIE.

GALERIE antique, quatrième livraison, chez Delâtre et Boutrois, graveurs, rue et maison Serpente. Prix, 5 francs.

Cette livraison contient la suite des antiquités d'Athènes. Le plan du temple d'Erechtée et de Minerve Poliades, son élévation septentrionale et occidentale, la façade du *Pandrosium*, ses détails, et deux Caryatides, vues de différens côtés.

GRAMMAIRE.

MANUEL latin, contenant un choix de compositions françaises, et un recueil de fables et d'histoires latines; l'un pour préparer à la traduction des auteurs latins; l'autre pour faciliter l'intelligence des écrivains de la haute latinité, avec cette épigraphe :

Nocturna versate manu, versate diurna.

par le citoyen J. E. F. BOINVILLIERS, professeur de belles-lettres, et membre de la société libre des sciences, lettres et arts de Paris : ouvrage destiné sur-tout aux écoles centrales. A Paris, chez Barbou, libraire, rue des Mathurins; et Nyon, place Mazarine. Prix 1 franc 50 centimes.

NOUVEAU Dictionnaire portatif de la langue française, composé sur la dernière édition

de l' Abrégé de Richelet par Wailly, entièrement refondue d'après le Dictionnaire de l'Académie, celui de Trévoux, et le Dictionnaire critique de la langue française par Féraud; le Dictionnaire de grammaire et de littérature dans l'Encyclopédie méthodique, etc. On y a joint, 1°. Un extrait des Synonymes français par Girard, Beauzée, Roubaud, etc. 2°. Une méthode de prononciation aussi facile que sûre, appliquée à tous les mots de la langue; 3°. Les mots nouveaux et les autres changemens introduits dans la langue par la révolution française; 4°. Un Vocabulaire géographique, augmenté des noms latins de chaque lieu, par G. M. GATTEL, professeur de grammaire générale à l'école centrale du département de l'Isère. A Lyon, chez Bruyset aîné et compagnie, imprimeurs-libraires; et à Paris, chez L. Périsset, libraire, rue de la Barillerie, n°. 4, près le pont Saint-Michel: 2 vol. in-8°, chacun de 800 pag. à 2 colonnes, en petit texte. Prix, 15 francs.

Cet ouvrage nous paroît être aujourd'hui le meilleur de ce genre.

Le citoyen Gattel a profité de tout ce que ses modèles avoient fait de mieux pour s'en enrichir, et de toutes leurs méprises pour les éviter avec soin. Il nous offre la commodité du format, la modicité du prix; et dans l'espace de deux volumes in-8°, un nombre d'avantages réunis plus considérables, l'exac-

titude, la clarté, la précision des définitions, dans lesquelles il améliore, rectifie, corrige et réfute un très-grand nombre d'articles, de passages et d'exemples inexacts, fautifs ou incomplets chez les autres lexicographes ou grammairiens. Par le moyen de la plus grande concision dans les articles, de marques typographiques sagement employées, l'auteur évite des longueurs et des répétitions inutiles et fastidieuses; et par-là il a su, dans un dictionnaire d'un format portatif de deux volumes seulement, nous procurer un recueil plus abondant et plus riche de huit à dix mille articles, et, dans ce court espace, plus complet en quelque sorte que nos grands dictionnaires de *Trévoux*, de l'*Académie*, de *Richelet*, in-fol., et plusieurs autres vocabulaires justement accrédités.

Rien, dans le dictionnaire du citoyen Gattel, de ce qu'on pouvoit y désirer n'y est omis : il rend suranné et inutile l'*abrégé de Richelet*, qu'il sembloit ne vouloir que reproduire; et son travail, quand il sera aussi connu qu'il le mérite, aura place dans toutes les bibliothèques et deviendra classique.

R O M A N S.

LES ONZE JOURNÉES, conte arabe, traduction posthume de GALAND, revue et corrigée par J. B. CLÉMENT, de Dijon, 1 vol. in-12 avec figures. Prix, 2 liv., et 2 liv. 10 sous franc de port pour les Départemens. A Paris, chez Carteret et Brosson, libraires, rue Pierre-Sarazin, nos. 7 et 13.

ROSA, ou la FILLE MENDIANTE et ses bienfaiteurs, traduit de l'anglais de mistress Bennett, auteur d'Anna, ou L'héritière galloise, par LOUISE BRAYER S. - LÉON. An VI, 1798, 7 vol. in-12 d'environ 480 pages chacun; sur caractère cicéro Didot aîné, dits du onze, carré d'Auvergne, figures en taille-douce, dessinées par Chaillou, et gravées avec le plus grand soin, par Coigny. Prix, 15 liv. et 22 liv. franc de port par la poste.

Le même ouvrage sur carré fin d'Angoulême, 18 liv., et 25 liv. franc de port.

Le même, carré fin d'Angoulême satiné, figures avant la lettre, 24 liv., et 31 liv. franc de port. A Paris, chez Pougens, imprimeur - libraire, rue Thomas-du Louvre, n°. 246.

A V I S.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Étranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau, c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier de chaque mois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

A N N O N C E S.

LE PORTE-FEUILLE DES ENFANS, mélange intéressant d'animaux, fruits, fleurs, habitemens, plans, cartes, et autres objets dessinés suivant des réductions comparatives, accompagnés de courtes explications et de divers tableaux élémentaires; rédigé par *A. N. Duchesne* et *A. S. Leblond*, Numéro 21.

Cet ouvrage se continue toujours avec le même succès: c'est un de ceux que le jury d'instruction publique a mis au nombre des livres élémentaires. Les auteurs, pour le mettre à la portée de tout le monde, le font réimprimer en petit format à l'usage des écoles, par cahiers correspondans à cinq numéros. Cette petite édition étant moins chère, on craindra moins qu'elle soit gâtée par les enfans auxquels on la confiera.

Le Numéro 21, celui que nous annonçons, contient un tableau des principales mesures, une planche d'économie rurale renfermant les différentes espèces de moulins, trois autres planches renfermant huit mammifères ruminans, les tortues et les grenouilles, et quinze oiseaux de la Chine. La dernière planche contient cinq graminées à farine.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE GRAMMAIRE pour toutes les langues, avec leur application particulière à la langue française; par *Condillac*, pour servir aux écoles centrales. Nouvelle édition; un vol. in-12. Paris, chez Dugour, libraire, rue et hôtel Serpente. An VI.

Cette nouvelle édition d'un ouvrage important et justement estimé, est exécutée avec soin.

ŒUVRES COMPLÈTES DE CLAUDIEN, traduites en français pour la première fois, avec des notes mythologiques et le texte latin, 2 vol. in-8°. Paris, chez Dugour et Durand, rue Serpente. An VI.

Nous reviendrons sur cette traduction.

T A B L E

Des articles contenus dans ce numéro.

MINÉRALOGIE.		<i>Publication d'une Roma nova antiqua.</i> 125
Daubenton <i>Observations sur les noms imposés aux pierres nouvellement découvertes.</i> 7		<i>Théâtre de l'Opéra-Comique. Jaéquot ou l'Ecole des mères.</i> 126
ICHTYOLOGIE.		
Lacépède. <i>Histoire naturelle des poissons.</i> 24		<i>Théâtre de la rue Feydeau. Jean-Baptiste.</i> ibid.
BOTANIQUE.		<i>Théâtre du Vaudeville. Jean-Jacques.</i> 127
Curt. Sprengel. <i>Antiquitatum botanicarum Specimen primum.</i> 29		<i>A. N. Duchesno. Sur le sexe de l'asperge.</i> 129
VOYAGES.		<i>Ladèzeze. Sur la circulation de la sève.</i> 131
G. Staunton. <i>Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie.</i> 48		<i>P. H. Marron. Sur les poésies latines de M. Hœuft.</i> 132
PHILOSOPHIE.		LIVRES DIVERS.
Bernardi. <i>De la République ou du meilleur Gouvernement.</i> 75		Arts chymiques.
BIOGRAPHIE.		<i>Pajot-des-Charmes. L'art de blanchiment des toiles, etc.</i> 137
<i>Mémoires de Paul Jones, traduits par le citoyen André.</i> 86		Matière médicale.
BIBLIOGRAPHIE.		<i>M. Bulliard. Histoire des plantes vénéneuses, etc.</i> 138
S.-L. <i>Notice d'un roman très-rare de René Bertaut.</i> 99		Voyage.
MÉLANGES.		<i>L. Langlès. Voyages de la Perse dans l'Inde, et du Bengale en Perse, etc.</i> 139
Saint-Simon. <i>Recueil tiré du porte-feuille d'un rentier, etc.</i> 103		Histoire.
NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.		<i>A. Fantin-Desodoards. Louis XV et Louis XVI.</i> ibid.
<i>Fixation invariable de l'étalon du mètre.</i> 108		Biographie.
<i>Terminaison de la campagne laborieuse du citoyen Baudin.</i> 114		<i>A. F. Y. Fréville. Vie des enfans célèbres.</i> 140
<i>Lettre du ministre des relations extérieures.</i> 116		Archæographie.
<i>Lettre sur la littérature allemands.</i> 117		<i>Galeris antique.</i> 141
<i>Ouvrages de Josua Reynolds.</i> 124		Grammaire.
<i>Eloge d'une description des ruines et antiquités de Rome.</i> ibid.		<i>J. E. F. Boinvilliers. Manuel latin.</i> ibid.
		<i>C. M. Gattel. Nouveau dictionnaire portatif de la langue française, etc.</i> ibid.
		Romans.
		<i>Galand. Les onze journées.</i> 143
		<i>L. Brayer S.-Léon. Rosa, ou la Fille Mendicante, etc.</i> 144

(N^o. 6.) 1^{er}. Thermidor an VI.
M A G A S I N
ENCYCLOPÉDIQUE,

O U

JOURNAL DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS,

R É D I G É

Par A. L. MILLIN.



A V I S D E S É D I T E U R S .

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois ,

18 francs pour six mois ,

36 francs pour un an ,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

O N peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger , et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal , auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué , une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens DAUBENTON , DOLOMIEU , DESGENETTES , SILVESTRE DE SACY , FOURCROY , HALLÉ , HERMANN , SCHWEIGHAUSER , LACÉPÈDE , LANGLÈS , LALANDE , LAGRANGE , LEBRUN , MARRON , MENDELLE , BARBIER-DUBOCAGE , MORELLET , NOEL , OBERLIN , CHARDON-LA-ROCHETTE , CAILLARD , SAINT-LÉGER , VAN-MONS , TRAUILLÉ , LÉVEILLÉ , COUSIN , CUVIER ,

Tome II. (4^{me}. An.)

GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BONTIGER, VISCONTI, etc. etc. ont fourni des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache sur-tout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés, chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences : on choisit sur-tout ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant ; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte ; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes *in-8°*, par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, de chacun 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst.
 { chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Lemaire.

A Florence, chez Molini.

A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.

A Genève, { chez Manget.
 { chez Paschoud.

A Hambourg, chez Hoffmann.

A Leipsic, chez Wolf.

A Leyde, chez les frères Murray.

A Londres, chez de Boffe, *gerard Street*

A Strasbourg, chez Levrault.

A Vienne, chez Degen.

A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

P H Y S I Q U E.

EXTRAIT d'un mémoire sur l'influence de la lune sur l'atmosphère terrestre, lu à l'Institut national, par le citoyen LAMARCK.

LA lune a sans doute une grande influence sur l'état de l'atmosphère terrestre ; car si la gravitation universelle , qui produit une attraction de la lune vers la terre , et de la terre vers la lune , peut causer le flux et le reflux de la mer , comme on ne sauroit le nier avec fondement , pourquoi la même cause n'occasioneroit - elle pas une espèce de flux et de reflux continuel de l'air atmosphérique , déplacé sans cesse par les suites des changemens dans les distances et les positions de ces corps qui gravitent l'un vers l'autre ? On n'a jamais douté de cette influence de la lune sur l'atmosphère terrestre ; néanmoins personne , à ce que je crois , n'en a encore désigné la nature d'une manière assez précise pour en faire connoître les véritables effets. On s'est trop attaché à vouloir trouver , dans certains aspects de la lune , je veux dire dans ses sygisies et ses quadratures , les points indicatifs des changemens qu'elle opère sans cesse dans l'atmosphère terrestre.

M'étant appliqué , pendant un grand nombre d'années , à l'examen des variations dans l'état de l'atmosphère , afin d'en découvrir , s'il étoit possible , les causes principales , et sur - tout celles qui agissent

d'une manière moins irrégulière , je suis enfin parvenu à découvrir les principes suivans :

1^o. C'est dans l'élévation et l'abaissement de la lune au dessus et au dessous de l'équateur , qu'il faut chercher les causes des effets régulièrement variés qu'elle produit sur notre atmosphère.

2^o. Les circonstances déterminables , qui concourent à augmenter ou diminuer l'influence de la lune dans ses différentes déclinaisons , sont les *apogées* et les *périgées* de cette planète , ses *oppositions* et ses *conjonctions* avec le soleil , enfin les *sols-tices* et les *équinoxes*.

On sait que toutes les fois que la lune traverse l'équateur , elle reste ensuite pendant environ quatorze jours dans l'hémisphère , soit austral , soit boréal. Chaque mois lunaire présente donc une révolution de la lune dans le zodiaque , que l'on peut partager en deux durées distinctes , et qui donnent lieu à deux constitutions atmosphériques particulières. J'appelle l'une *constitution boréale* ; c'est celle pendant laquelle la lune parcourt les six signes septentrionaux du zodiaque , et je donne à l'autre le nom de *constitution australe* , parce que , pendant sa durée , la lune parcourt les six signes méridionaux.

L'observation m'a convaincu que , dans ce climat , pendant une constitution boréale , les vents qui règnent principalement sont des vents de *sud* , de *sud-ouest* et d'*ouest*. Quelquefois , dans l'été , les vents passent au *sud-est*. En général , pendant cette constitution , le baromètre n'offre que de médiocres élévations dans la colonne de Mercure. Le plus or-

dinairement le temps est pluvieux ou humide , et l'air est chargé de beaucoup de nuages. Enfin , c'est particulièrement dans cette constitution qu'on voit naître les tempêtes , les orages , lorsque les causes qui peuvent y donner lieu viennent à agir.

Au contraire , pendant une constitution australe , les vents qui règnent principalement sont des vents de *nord* , de *nord-ouest* ; et dans l'été , des vents de *nord-est* et même des vents d'*est*. En général , pendant cette constitution , le baromètre présente d'assez grandes élévations dans la colonne de Mercure , à moins que le vent ne soit très-fort : le temps alors est communément clair , froid et sec ; et l'été , c'est rarement (peut-être pourrais-je dire jamais) pendant cette constitution que se forment les orages.

Cependant ces deux constitutions atmosphériques ne sont pas toujours tellement caractérisées , qu'il soit en tout temps facile de les distinguer par l'état de l'atmosphère , et de les trouver telles qu'elles doivent être. L'air atmosphérique est un fluide si mobile , si facile à déplacer , qu'il n'est pas étonnant que , dans les zones tempérées où l'influence des astres agit moins fortement qu'entre les tropiques , des causes diverses et très - variables contrarient fort souvent l'influence régulière de la lune , et tendent à en masquer et même à en altérer les effets (1).

(1) Pour ne pas alonger cet extrait , je passe sous silence l'énumération et le développement de celles de ces causes variables que j'ai su connoître.

Les perturbations que ces causes variables produisent sur les effets réguliers de l'influence de la lune sur l'atmosphère, occasionent en effet beaucoup de variations dans les deux constitutions atmosphériques que je viens de désigner ; ce qui sans doute est cause qu'on les a méconnues jusqu'à présent. Mais je puis assurer que ces perturbations, quoique fréquentes et quelquefois très-grandes, n'empêchent pas de reconnoître le caractère de chacune de ces constitutions dans le plus grand nombre des cas.

La probabilité que j'ai trouvée est, suivant mes observations, estimée à 5 sur 8, c'est-à-dire que sur 48 constitutions atmosphériques comprises dans l'année lunaire, j'estime qu'il s'en trouve au moins 30 d'accord avec les principes indiqués dans ce mémoire ; et j'ajoute que parmi les causes perturbatrices qui modifient les effets annoncés, plusieurs peuvent être prévues et peut-être même appréciées.

Ce n'est pas une opinion que je présente ici, c'est un fait que j'annonce ; c'est un ordre de chose que j'indique, et que chacun peut vérifier par l'observation. Exposer ici tout ce qui peut faire sentir la grande utilité de cette connoissance, me paroît un objet absolument superflu.

LAMARCK.

HISTOIRE NATURELLE.

RECHERCHES sur les animaux qui ont pu donner lieu de croire à l'existence des hommes marins.

§. I.

AUTANT la nature, bien observée, offre à tous les yeux un spectacle digne de l'admiration des hommes, autant les fausses opinions l'ont défigurée.

Malgré l'élan rapide que la science de l'histoire de la nature a pris depuis la renaissance des lettres et de la philosophie en Europe, que de préjugés n'y étoient pas restés ! Peut-être même, oserois-je dire, qu'il en reste encore quelque-uns, quoiqu'elle s'épure sans cesse au creuset de l'observation.

On a pu croire, pendant long-temps, qu'il y avoit des *hommes marins*. L'histoire naturelle s'est affranchie depuis assez long-temps de ce préjugé ; mais tout ce qui est merveilleux est facilement cru du commun des hommes ; et ce qui est plus étonnant sans doute, c'est de voir quelques philosophes y croire, et s'en servir à bâtir des systèmes : ainsi les préjugés ne respectent personne.

L'antiquité nous montre souvent, dans sa théogonie, des opinions à peu près semblables, en commençant par le prophète Oannès ou bien Oën (1),

(1) Syncelle, pag. 28. Voyez les fragmens de ce qui reste de Sanchoniathon et Bérose. Voyez aussi Apollodore.... et Photius, *codex* 279, pag. 1594. Il cite Helladius.

moitié poisson, qui, sortant de la Mer-Rouge, aux confins de la Babylonie, venoit instruire les hommes; ainsi Homère fait sortir les dieux du sein de l'Océan :

ὄκεανόν τε Θεῶν γένεσιν καὶ μητέρα τηθών.

Oceanum divitum genesim Tethimque parentem.

Ainsi la belle Vénus est formée de l'écume de la mer (2); ainsi Thalès (3) regarde l'eau comme l'origine commune et le principe de tout. Viennent ensuite les divinités des eaux, Neptune et sa cour, etc. et les Sirènes, ces aimables enchanteresses si décevantes et si terribles.

Que dirons-nous enfin de cette foule de monstres marins, dont les auteurs se sont plu à nous donner l'histoire; tels que l'Æthiops d'Agatharchides (4), les Néréïdes de Pline (5), les hommes marins vus dans le Nil en 592 (6), ceux dont parle Glower (7), Sarrey (8), Monconys (9), Telliamed (10), l'his-

(2) Ceci ne paroît être que l'emblème de la fécondité de cette immense étendue d'eau.

(3) *Diog. Laërt.*, lib. I, vita I.

(4) Voyez Photius, *codex*, etc.

(5) *Hist. nat.*, lib. IX, cap. V.

(6) Telliamed, tom. II.

(7) *Trans. philos.*, 1776. Ce monstre a été vu en Virginie.

(8) Pêché à Oxford en 1187.

(9) Voyag. d'Egypte...

(10) Entret. d'un philos. indien. Cet homme marin a été vu en 1671 à la Martinique: il y a un procès-verbal où l'on appelle en témoignage des nègres qui ne savent pas dire un mot de français.

toire générale des voyages (11), l'*Ambize* de Drapper (12), les *Uros* d'Acosta (13), l'homme marin pris en Frise en 1526. Celui de la mer Baltique, envoyé en 1531 à Sigismond, roi de Pologne; le moine et l'évêque marins que représente Rondelet (14); l'homme marin pêché près d'Exeter en 1737 (15); celui pris auprès de la *Racca* de *Sintra* (16); le singe de mer danois (17). Ensuite viennent les Sirènes, celle échouée en Westfrise en 1430 (18); celle vue par Smith en 1614. Les deux femmes marines, la première vue en 1669, au port de Copenhague (19); l'autre, vue en 1670 à l'île de Féroë (20); celle prise dans le Nil, sous le règne de l'empereur Maurice; celles dont parle encore Telliamed (21), etc. etc.

Nous ferons encore mention de ce Triton et de cette

(11) Il y avoit sept hommes et neuf femmes pris en 1560 aux Indes.

(12) *Descript. bass. Ethiop.*, et Nieremberg, *hist. nat.*

(13) *Lib. III, cap. XVIII*, mais ce sont de vrais hommes américains.

(14) *Rondel.*, *hist. pisc.*, *pars secunda*.

(15) *Wonderfal magaz*, septemb. 1764.

(16) *Dictionn. des anim. art. homme marin*.

(17) *Theatr. anim.*, Ruysch.

(18) *Délic. de la Hollande*; Desponde, dans les *Ephemer. nat. cur.* Elle ne put jamais apprendre à parler: on l'habilla; mais elle recherchoit toujours l'eau.

(19) *Thom. Barthol. cent.*, et *Ephemer. nat. curios.*

(20) *Debbes*, *Ephemer. nat. cur.*, etc.

(21) *Entret. d'un philos. ind...*, etc. Elles ne purent jamais parler.

Sirène qu'on montroit desséchés à la foire Saint-Germain en 1755 ; enfin de cette Sirène qui, dit-on, étoit vivante et mangeoit : on la montroit en 1758, à la même foire : Gauthier en a donné une figure (22) en couleur.

On pourroit citer encore plusieurs autres histoires semblables, qui ne feroient que grossir inutilement cette liste. Il résulte de toutes, qu'elles sont rapportées par des hommes crédules et souvent peu instruits en histoire naturelle, et que les animaux qu'ils ont si gratuitement associés à l'espèce humaine, en diffèrent même par la description que quelques-uns nous en ont donnée, comme s'ils n'avoient pu tout à fait couvrir la vérité d'un voile. C'est ainsi qu'ils leur attribuent généralement des bras fort courts et des mains palmées (23), un nez très-aplati (24), une figure stupide ou même féroce (25). La partie postérieure du corps est terminée en deux parties (26), comme la queue four-

(22) Mélang. hist. nat., in-4°. , tom. II. On croiroit voir à l'abdomen de cette figure, une espèce de cordon ombilical ; ce qui sembleroit indiquer qu'on auroit arrangé de la sorte un fœtus humain, pour gagner de l'argent. Qui ne connoit les fourberies des marchands d'objets d'histoire naturelle ?

(23) Ruysch., *Theat. anim. de piscib.*, tit. III, cap. I, fig.... Dapper. Descr. bass. Ethiopie. Kirker, *art. magn.*, lib. VI, pag. 675. Monconys, *loc. cit.*

(24) Wonderfal magaz, *loc. cit.*

(25) Telliamed, etc. le *Pesoado muger* des Portugais.

(26) Le *Kingstone* et le *Mermaid*, dont parlent quelques ouvrages anglais.... Telliamed, etc.

chue d'un poisson. Enfin ils disent qu'ils n'ont aucune voix, excepté les cris de la douleur; qu'ils ne peuvent s'habituer à nos manières, et qu'ils recherchent l'eau avec ardeur; ils leur donnent encore, ou une barbe, ou des mamelles sur la poitrine, des poils gris, bruns, etc.

Nous ne nous occuperons pas ici des prétendus hommes à queue: nous ferons une seule réflexion, c'est que la nature n'ayant pas donné cet appendice aux singes les plus près de l'homme, je ne vois pas pourquoi celui-ci en auroit (27).

On peut remarquer qu'aucun naturaliste éclairé n'a vu de ces hommes marins (28); que presque tous les auteurs qui rapportent ces histoires n'ont pas examiné une chose qui l'auroit bien méritée; enfin, plusieurs se sont fiés au témoignage d'hommes incapables d'en juger sainement (29).

Combien d'autres raisons se présentent en foule pour combattre de pareilles histoires! Quand même il existeroit de tels monstres, leur conformation seroit très-peu propre à la natation. La position du trou occipital de leur tête sur la colonne vertébrale

(27) A moins que ce ne soit une monstruosité.

(28) Tous en ont parlé d'après des relations. Le célèbre T. Bartholin donne une figure factice de sa Sirène; mais il donne le dessin exact de ses os du bras et d'une côte, qui appartiennent à un mammifère aquatique. Cet auteur est au reste très-crédule: on n'a qu'à voir ses idées sur les comètes. Gauthier semble croire aussi aux hommes marins.

(29) Voy. dans Telliamed, où l'on interpelle des nègres qui ne peuvent s'exprimer intelligiblement.

les empêcheroit d'élever assez la face au dessus des flots pour respirer librement : aussi l'homme ayant moins d'avantage pour la natation que les autres mammifères , a besoin de s'instruire à nager (30), tandis que ceux-ci nagent sans avoir d'autres instructions que celle de la nature , puisqu'ils peuvent le faire même en sortant du sein maternel (31).

§. I I.

Cherchons dans l'immense série des êtres animés , quels sont ceux qui ont pu donner lieu à de si singulières opinions.

Parmi ces innombrables productions qui peuplent la terre , se distinguent les animaux. En s'élevant depuis le polype jusqu'à l'homme , nous ne pouvons chercher des modèles , quoiqu'imparfaits , de notre forme extérieure que dans la classe des mammifères.

Chaque animal préfère certains lieux à d'autres ; c'est ce qu'on appelle *station*. Le choix de ces lieux est déterminé par la nature de l'organisation de ces animaux. L'homme , fait pour habiter la terre , et jouir des fruits dont elle se couvre chaque année , n'est pas un animal aquatique , comme nous l'avons vu (32), non plus que les quadrumanes , dont la na-

(30) A moins que les mouvemens de la frayeur ne suppléent au défaut de conformation.

(31) Voyez lorsqu'on noie de jeunes chiens ou chats.

(32) Les Egyptiens , selon Diodore de Sicile , *lib. I* , regardoient l'homme comme un être aquatique : ceci étoit bon pour eux , afin qu'ils aimassent une patrie qu'inondoit chaque année un fleuve qui la rendoit fertile.

ture semble n'avoir voulu faire qu'une famille peu différente de l'homme, quant au seul physique.

Parmi les autres mammifères il y en a qui vivent dans les eaux, et qu'on appelle improprement *amphibies*. Le citoyen Daubenton a prouvé qu'aucun animal à sang rouge n'étoit véritablement doué de cette faculté (33); qu'aucun ne pouvoit également respirer sur la terre, et vivre au fond des eaux sans le secours de l'air.

Les mammifères aquatiques sont tous digités, c'est-à-dire, qu'il n'y en a point dont les pieds soient renfermés dans des sabots cornés, quoique la plupart aient leurs doigts réunis par des membranes. En effet, les mammifères digités ont plus de facilité pour nager, que les bisulces et les solipèdes; d'ailleurs, ceux-ci ont les mouvemens de leurs membres moins variés et plus circonscrits que ceux des fissipèdes.

Ecartons du nombre des mammifères aquatiques tous ceux qui ont en général trop de différences avec la forme humaine; ainsi les Ours marins (34), les Musaraignes aquatiques, les Castors, les Rats d'eau, les Loutres, l'Hippopotame et les Cétacés seront éloignés. Il ne nous restera plus que les diverses espèces de Phoques, les Morses et les Lamantins. De

(33) Préface des quadrupèdes ovipares et serpens, dans l'Encyclopédie méthodique; aussi nous ne prendrons le mot *amphibie* que dans un sens limité.

(34) *Ursus maritimus* L., qu'il faut bien distinguer du *Phocas ursina* L. Le premier est cet Ours blanc qu'on voit à la ménagerie du Jardin des Plantes.

tous les animaux marins, ce sont ceux qui peuvent le plus ressembler à l'homme, si toutefois un féroce ou stupide amphibie peut avoir quelque chose de commun avec lui. Ces animaux ont les pieds antérieurs très-raccourcis ; ils ont même quelquefois des ressemblances avec les mains de l'homme (35) : les pieds de derrière semblent se réunir en une sorte de queue (36), et même s'oblitérer dans quelques espèces (37).

Quelques-uns de ces animaux ont de longues et fortes dents qui, sortant de leur gueule (38), leur servent à gravir sur les rochers des bords de la mer ou sur les monceaux de glace où ils se retirent. Nous rejetterons donc encore ces animaux.

Quelle difficulté qu'il y ait de choisir entre les Phoques et les Lamantins pour représenter la prétendue espèce humaine de mer, il me paroît cependant qu'on peut plutôt se décider pour une espèce du genre des Phoques. Quelques-uns ont une sorte de crinière qu'on pourra comparer, si

(35) Comme chez le *Manati* ou Lamantin : les Espagnols lui ont donné ce premier nom, à cause de ses pieds en forme de mains raccourcies.

(36) Les Lamantins : le célèbre Hermann dit, dans ses *Tabul. affin animal*, pag. 129, avoir observé à Leyde des pieds de derrière au dauphin, mais réunis dans son squelette.

(37) Les Lamantins n'ont aucun vestige de pieds de derrière, selon Daubenton, tom. XIII, pag. 426, in-4°. Steller, mém. petersb., tom. II, pag. 320. On en a vu des vestiges peu considérables.

(38) Morse et Dugong.

l'on veut, à la barbe qu'on donne aux hommes marins (39); les femelles de ces Phoques n'en ont pas non plus que nos femmes marines : au reste, la tête de ces animaux est en général assez arrondie; leur couleur est grise ou jaunâtre, ou brunâtre (40); leur regard est stupidement farouche, et ils habitent dans toutes les mers, mais sur-tout dans celles des régions glacées. Quelques espèces changent chaque année de domicile, comme plusieurs oiseaux nageurs (41); ils vont chercher ailleurs une nourriture plus abondante et des asiles plus tranquilles, où ils puissent se soustraire à la tyrannie de l'homme (42), et se livrer, dans une heureuse sécurité, aux délices de l'amour. Après avoir fait leurs petits, ils reviennent dans leurs demeures accoutumées.

Quelque féroces et carnivores que soient ces animaux, ils vivent en troupes; c'est qu'ils trouvent une subsistance facile : la seule passion qui allume la guerre parmi eux est l'amour. Ces animaux étant polygames, se livrent de terribles combats; aussi opiniâtres que brutalement féroces, ils s'entredéchi-

(39) Le *Phocas jubata* L., lion marin de Steller et de Pernetty. Les Groënländais ont aussi leur homme marin dans la personne d'un phoque à crinière : ils l'appellent *Kongeseteriak*, ou bien *Kongevsatoke*; ils disent qu'il rit toujours. Egède, *Gronlands nye perlustz*, pag. 47. Thermod, Torfæus, *Groenland antiq.*; il l'appelle *Margyo*. Est-ce la Sirène d'Arctedi? *Ichthyol.*, gen. 81.

(40) *Canities ut homini*. Olaus magnus, *de gentib. septent.*

(41) Steller, *nov. act. petrop.*, tom. II, pag. 291.

(42) En vérité cela n'est pas bien pour un confrère!

rent sans chercher à fuir , et en remplissant les airs de leurs horribles rugissemens.

On comprendra facilement pourquoi tous les hommes marins ont été vus ou pris sur les bords de la mer , ou près des îles , en considérant que les mammifères amphibies ne peuvent rester en haute mer aussi long-temps que les poissons ; aussi préfèrent-ils les rivages où ils viennent se reposer , et dormir , selon leur coutume , d'un profond sommeil.

Si toutefois les Phoques ne paroissent pas remplir toutes les descriptions qu'on nous a données sur les hommes marins , on leur comparera plus avantageusement peut-être les Lamantins (43). Ces bimanés ont deux mamelles pectorales ; mais la queue de ces animaux n'est plus bifide , car leurs pieds de derrière sont oblitérés : ils manquent aussi de dents incisives et de lanières. D'autres caractères encore , ainsi que d'autres mœurs , nous montreront qu'on doit séparer ces animaux du genre des Morses (44) , puisque ceux-ci ont deux pieds postérieurs séparés , de longues dents lanières supérieures , et qu'ils sortent quelquefois de l'eau , tandis que les Lamantins y restent toujours. Ces deux genres ont au reste une grande affinité ensemble : ils ont de larges molaires pour broyer les fucus qu'ils mangent sans cesse ,

(43) Au moins ceux qui sont jeunes.

(44) Le citoyen Cuvier l'a bien vu , tabl. élém. des anim. , pag. 173.

et qu'ils engloutissent dans leur vaste (45) estomac. Ils sont monogames, et vivent en troupes : tranquilles habitans de diverses contrées, ils aiment les bords maritimes ou l'embouchure des fleuves (46) ; ils deviennent très-gros ; et comme tous les animaux aquatiques, ils ont la vue et l'ouïe foibles.

Il semble que plus les animaux sont gros, moins les genres sont nombreux en espèces ; aussi voit-on chez les petits, des genres former de nombreuses familles. Il est vrai de dire aussi que les caractères différenciels des grands animaux sont plus visibles, et il est peut-être à présumer que les petits nous en offriraient autant, s'ils avoient plus de volume.

On pourra donc former un nouveau genre sous le nom de *Manatus*, avec ces caractères - ci :

MANATUS. *Dentes primores et lanarii nulli utrinque.*
Molares plani ex osse rugoso.
Labia geminata.
Maxillæ depressæ.
Nares remotæ.
Pedes anteriores palmati.
Posteriores oblitterati aut nulli.
Pinna horisontalis depressa.
Mammæ 2. Pectorales.
Corpus elongatum.

(45) Ces animaux ont un grand estomac. Voyez Steller, *loc. cit.* Ils se rapprochent par là des Cétacés, qui l'ont divisé en plusieurs sacs.

(46) Les Lamantins aiment mieux l'embouchure des fleuves : les Morses préfèrent les rivages des mers glacées des pôles.

Comme les deux Lamantins qu'on connoît ont des caractères assez tranchés pour en faire mention comme autant d'espèces distinctes, nous les disposerons ainsi, en prenant les caractères de Gmélin, qui ne les considéroît que comme variétés.

M. AUSTRALIS. *Pilosus, pedibus tetradactylis, atracinereus.*

Molaribus in utràque maxillâ novem.

Habitat in mari africano et americano

Ad ostia fluviorum (47).

M. BOREALIS. *Nudus. Pedibus nec digitis (externe), nec unguibus instructis. Molaribus ex uno osse rugoso in utràque maxillâ (48).*

Habitat circa polum arcticum, intrâ

Kamtschatkam et americam borealem.

Peut-être existe-t-il d'autres espèces de Lamantins; car les descriptions de plusieurs voyageurs diffèrent souvent sur chacun d'eux. En consultant Oviedo, Dampier, la Condamine, Hernandez, etc. on en peut voir quelques exemples; enfin on a conté beaucoup de fables sur ces animaux. On a prétendu qu'ils s'apprivoisoient, qu'ils aimoient la musique (49): aussi on a cru retrouver dans eux le Dauphin des anciens, ainsi que leurs Sirènes. Le célèbre Rai disoit qu'on pouvoit y trouver de même l'homme, comme le définit Platon (50).

(47) Adanson, voyag. au Sénégal.

(48) Steller, L. c.

(49) Il faut observer que cet animal a l'ouïe foible, comme nous l'avons dit.

(50) Rai, *Synops. quadrup.*, pag. 193; un animal à deux pieds, sans plumes.

Enfin ces animaux enchaînent la classe des quadrupèdes à celle des cétacés, à laquelle ils tiennent même de plus près qu'à la première. Leur système de mastication est foible comme aux cétacés; ils sont doux et sans armes puissantes : ils ont de longs intestins, etc. La cause de cette énorme couche de graisse qui enveloppe ces animaux, se trouve dans le peu de fréquence de leur respiration; car leur sang étant moins exposé à l'air, a une plus grande abondance d'hydrogène et de carbone, substances qui constituent principalement la graisse. Il semble aussi que cette matière soit nécessaire à tous les animaux qui habitent les climats glacés. Le dégoûtant Kamschkadale boit à longs traits l'huile de poisson, et se couvre de peaux huilées (51) : il brave avec cela les rigueurs de son âpre climat. On remarque enfin que les hommes sont en général plus carnivores dans les pays plus froids, tandis qu'ils ne sont que phytophages sous l'ardente région de l'équateur : chaque nourriture est appropriée au climat (52).

Laissons aux poètes les agréables fictions ;

Desinit in piscem mulier formosa superne.

HORAT.

mais étudions toujours la nature.

(51) Les Américains aussi : Charlevoix, mœurs des sauvages ; et les habitans de la Nouvelle-Zélande au pôle antarctique : Cook, voyag., etc.

(52) Zimmermann, *Zool. geogr. prod. de homine.*

ORNITHOLOGIE.

EXTRAIT d'un mémoire sur les organes de la voix dans les oiseaux, lu à l'Institut national, par le citoyen CUVIER (1).

L'AUTEUR recherche d'abord quelle est la condition nécessaire pour qu'il se forme un son dans un tuyau ; il établit par l'expérience et par la considération des divers instrumens à vent, qu'il faut pour cela qu'il y ait, à l'origine de ce tuyau, un corps mince ou anguleux, susceptible de vibrer ou de briser l'air et de le mettre en vibration. Partant de ce principe, il prouve qu'il ne peut se former de son dans la trachée-artère des mammifères, et que ce n'est qu'à leur glotte que se trouvent les conditions nécessaires ; mais dans les oiseaux, il y a, à la réunion des bronches, deux lames membraneuses qui font saillie en dedans du tuyau, et qui forment une véritable glotte. Aussi ayant coupé la trachée-artère à différens oiseaux, de manière que l'air ne pouvoit plus parvenir à leur larynx supérieur, ces oiseaux n'en ont pas moins continué de crier, par le moyen de leur glotte inférieure.

Ce point bien établi, l'auteur rappelle les faits

(1) Ceux qui veulent lire avec plus de fruit cet excellent mémoire du citoyen Cuvier, doivent avant consulter celui qu'il a publié sur le larynx inférieur des oiseaux, dans ce journal, année II, tom. I, pag. 33c.

connus sur la variation des tons dans les tuyaux, et en fait l'application aux oiseaux, dont il explique complètement l'intonation, par les cinq principes suivans.

1°. En tenant sa trachée dans son plus grand allongement, et sa glotte inférieure dans son plus grand relâchement, l'oiseau produira le son le plus grave.

2°. En resserrant et tendant par degrés sa glotte inférieure, sans changer la longueur de sa trachée, il produira les harmoniques de ce son le plus grave, c'est-à-dire, son octave, sa douzième ou double quinte, sa double octave, sa dix-septième majeure ou triple tierce, sa triple quinte, sa triple octave, etc. aussi haut que sa voix pourra monter.

3°. En raccourcissant sa trachée et laissant sa glotte dans le plus grand relâchement, il produira des tons d'autant plus hauts, que la trachée sera plus courte, mais qui resteront tous dans la première octave, et il pourroit ainsi monter jusqu'au *si* s'il pouvoit raccourcir sa trachée de moitié.

4°. En restant dans chaque degré de raccourcissement, et en tendant de nouveau sa glotte inférieure, il produira encore tous les harmoniques du ton qui correspond à ce degré de raccourcissement.

5°. Enfin l'oiseau pourra faire baisser de près d'un octave chacun des tons qu'il aura produits par les moyens précédens, en rétrécissant l'ouverture de son larynx supérieur, qui ne paroît pas avoir d'autre usage. Ce dernier point a été prouvé par

des expériences que l'auteur a faites sur des instrumens, dont il rétrécissoit par degrés l'ouverture opposée à l'embouchure. Il en résulte que la limite de la voix des oiseaux dans le bas, est le ton qui seroit produit par un tuyau d'une longueur double de celle de leur trachée.

Après cette physiologie générale de l'intonation, l'auteur montre par l'anatomie particulière d'un grand nombre d'oiseaux, qu'ils ont en effet d'autant plus de facilité à varier leurs tons, qu'ils peuvent plus aisément changer l'état de leur glotte inférieure, la longueur de leur trachée et l'ouverture de leur larynx supérieur.

Il examine ensuite s'il ne seroit pas possible d'expliquer divers phénomènes relatifs au timbre de la voix, et il réussit à établir plusieurs comparaisons avec ce que l'on connoît sur les tuyaux; ainsi tous les oiseaux qui ont la voix flûtée, comme le rossignol et les autres chanteurs, ont la trachée cylindrique; tous ceux qui ont la trachée conique, comme le butor, l'oiseau royal, ont un son de voix éclatant, plus ou moins analogue à celui des trompettes. Ceux qui ont la trachée rétrécie et élargie en divers endroits, ont un son de voix très-désagréable, et composé de divers tons discordans: toutes ces choses sont d'accord avec ce que la théorie et l'expérience nous apprennent à cet égard.

Les canards mâles ont à leur glotte inférieure une très-grosse dilatation; c'est elle qui rend leur voix sourde et grave, et si différente de celle de leurs femelles, car l'auteur a produit un effet sem-

blable sur des instrumens, en substituant aux corps de rechange d'autres corps en forme d'ellipsoïdes, d'un diamètre plus grand que le leur.

Indépendamment de la théorie, ce mémoire contient la description anatomique des organes de la voix dans un grand nombre d'oiseaux. Nous allons en extraire quelques remarques les plus générales :

1°. Le roi des Vautours (*Vultur papa*) est le seul oiseau dans lequel l'auteur n'ait point trouvé de glotte inférieure, sur 150 espèces qu'il a disséquées.

2°. Les oiseaux chanteurs ont cinq paires de muscles propres à leur larynx inférieur : les perroquets, trois ; les canards et les gallinacés, aucune ; la plupart des autres n'en ont qu'une seule.

3°. Le genre des corbeaux en a autant que les oiseaux chanteurs.

4°. Les canards et les harles mâles sont les seuls qui aient de grosses dilatations au larynx inférieur. La macreuse en a une au milieu de la trachée. Les harles ont la trachée dilatée deux fois en ellipsoïde.

5°. Les mâles seuls, dans les genres *ardea*, *crax* et *penelops*, et dans les espèces du cygne et du coq de bruyère, ont des trachées beaucoup plus longues que leurs femelles, et reployées ou contournées de différentes manières, etc.

C. V.

TOPOGRAPHIE.

M. CHEVALIER's, TABLEAU de la Plaine de Troye, illustrated and confirmed, from the observations of the subsequens travellers, and others, by ANDREW DALZEL. M. A. F. R. S. Edin, professor of Greek, and secretary and librarian in the University of Edimburgh. from vol. IV of Transactions of the royal society of Edimburgh, 1798, in-4°. 93 pages.
— *LE TABLEAU de la Plaine de Troye, par M. LE CHEVALIER, commenté et confirmé par les observations des voyageurs postérieurs et d'autres écrivains, par ANDRÉ DALZEL, professeur de grec à Edimburgh, tiré des mémoires de la Société d'Edimburgh, 1798, in-8°. de 93 pages.*

LE citoyen Lechevalier, à son retour du voyage qu'il a fait avec le comte de Choiseuil, lut à l'académie d'Edimbourg un mémoire *sur la Plaine de Troye*, qui causa la plus vive sensation parmi les membres de cette société savante. Cet essai n'a jamais été publié en français; mais il fut traduit en anglais, et imprimé dans les Transactions de cette société pour l'année 1792, tome III.

Ce mémoire excita l'attention de tous les amateurs de la belle antiquité. Le savant Barthélemy, qui avoit connu à Paris le citoyen Lechevalier, l'appeloit le

restaurateur de la Troade. Il est à croire que si cet écrit avoit été publié avant le voyage d'Anacharsis, il en auroit fait usage pour perfectionner et rendre plus complet ce qu'il a dit de cette célèbre contrée. Le professeur Heyne, qui s'occupe depuis long-temps d'une édition d'Homère faite sur le plan de son beau Virgile, désiroit ardemment connoître cette dissertation. M. Dalzel, qui en étoit l'éditeur, lui en envoya les feuilles. M. Heyne voulut aussitôt faire partager à ses compatriotes le plaisir qu'il avoit éprouvé. L'ouvrage fut traduit en allemand par M. Dornedden sur la version anglaise ; les notes de M. Dalzel furent aussi traduites en grande partie, et M. Heyne accompagna cette traduction d'une préface ingénieuse, d'un essai sur la topographie de l'Iliade, et d'une dissertation sur les hauteurs et les forêts du mont Athos : le tout forme un volume in-8°. avec des notes. Il parut en même temps que l'édition anglaise.

Le mémoire du citoyen Lechevalier éprouva ensuite quelque défiance. On ne pouvoit concevoir comment Wood avoit négligé ces observations lorsqu'il visita la Troade pour composer son *Essai sur Homère*. Quelques personnes regardèrent le mémoire du citoyen Lechevalier comme le produit d'une imagination vive et fantastique, échauffée par la lecture du poëme d'Homère, si faite pour émouvoir tous ceux qui ont du goût et de la sensibilité. Vers 1793 M. Robert Liston fut nommé ambassadeur à Constantinople. M. Dalzel profita de cette circonstance pour faire contredire ou certifier, par un bon juge et un homme en qui il pût avoir confiance, les observations du cit-

Lechevalier; il eut la satisfaction de recevoir de cet ami, du célèbre botaniste Shibthorpe, qui, comme je l'ai dit déjà (1), voyageoit pour éclaircir les botanistes grecs, et de M. Hawkins, des lettres qui confirmèrent pleinement, à quelques légers détails près, tout ce que le citoyen Lechevalier avoit avancé sur la plaine de Troye, et à son retour sa conversation convainquit entièrement M. Dalzel de la véracité du citoyen Lechevalier.

Au commencement de la dernière année (1797), M. Bryant a publié des observations sur le mémoire du citoyen Lechevalier. Mon ami le citoyen Winckler en a déjà rendu compte en analysant plusieurs numéros du nouveau mercure allemand (2). Le but de cet estimable érudit, qui recherche souvent les opinions paradoxales, et plus la singularité que la vérité, étoit de prouver que jamais la guerre de Troye n'a eu lieu, et qu'il n'a pas existé de ville de ce nom; ainsi il devoit naturellement chercher à infirmer la confiance qu'on pouvoit avoir en la description du cit. Lechevalier. M. Bryant trouva dans M. Wakefield un ingénieux antagoniste.

Dans un ouvrage très-nouveau qui jouit d'une estime méritée, *Constantinople ancien et moderne*, composé par M. James Dallaway, médecin de l'ambassade anglaise à Constantinople, on trouve un assentiment formel à ce que le citoyen Lechevalier a dit de la Troade.

(1) Suprà, page 32.

(2) Tome III, page 389.

M. Dalzel a résumé ces divers témoignages. Il donne de nouveau la carte topographique de la plaine de Troye du citoyen Lechevalier; puis s'arrêtant à chacun des lieux qui y sont indiqués, il compare les récits du citoyen Lechevalier avec les observations de ceux qui lui ont succédé; ainsi il parcourt successivement toute la plaine, et parle des sources du Scamandre, du cours de ce fleuve, de celui du Sinois, du monument d'Æsetes, de différentes élévations qui doivent être des tombeaux, de la vallée de Thymbra, du monument d'Ilus, de la position du camp des Grecs; enfin, du tombeau d'Achille. L'imagination s'exalte en se promenant, en idée, dans ces lieux témoins d'actions si mémorables consacrées par les chefs-d'œuvres de la poésie et des arts. On croit suivre la route qu'Ulysse et Diomède prirent pour enlever les chevaux de Rhésus, celle par laquelle les Troyens attaquèrent le camp des Grecs, le chemin sur lequel Achille poursuivit Hector, le lieu où étoit située cette ville fatale que la valeur du fils de Priam ne put défendre; enfin, on suit le vieux Priam par le sentier qui le conduisit à la tente du bouillant Achille, pour redemander les restes inanimés de son malheureux fils.

Nous ne pouvons analyser tout l'ouvrage de M. Dalzel, qui ne contient que des notes additionnelles au mémoire du citoyen Lechevalier. Nous espérons pouvoir faire un jour connoître l'ouvrage du citoyen Lechevalier lui-même, et déjà nous aurions traduit, comme nous en avons été tentés plusieurs fois de le faire, l'ouvrage de M. Heyne, si on ne devoit pas

s'attendre que le citoyen Lechevalier publiera un jour lui-même son mémoire en français, en l'enrichissant des doctes observations auxquelles il a donné lieu ; mais nous ne pouvons nous refuser à faire connaître aux lecteurs quelques détails intéressans relatifs à l'ouverture du tombeau d'Achille.

Le vingt-unième chapitre du citoyen Lechevalier contient des observations pleines d'intérêt, sur les tombeaux élevés (*Tumuli*) qu'on rencontre sur les rivages de l'Hellespont : il n'est point d'ame assez insensible pour n'être pas affectée des touchans souvenirs qu'ils rappellent. Le nom de Patrocle, dont la mort causa tant de larmes à son ami, et tant de maux aux défenseurs d'Ilion ; de Protésilas, qui ne revit point sa jeune épouse ; de tant de héros illustrés par les chants des Homérides, viennent se rappeler à la mémoire, l'ame semble s'agrandir, et comme les héros de l'Iliade, entrer en commerce avec les immortels ; un des plus intéressans de ces *tumuli* est certainement celui d'Achille.

M. Liston a relevé quelques inexactitudes échappées au citoyen Lechevalier, et M. Dalzel consigne ces remarques de M. Liston dans son mémoire.

Le citoyen Lechevalier, selon M. Liston, n'a pas été très-exactement informé de ce qui a été trouvé dans le tombeau d'Achille ; lorsqu'il fut ouvert après son départ de Constantinople par les soins de l'ambassadeur français le comte de Choiseuil-Gouffier. Ce fut M. Salomon Ghormezano, fils du dernier consul français, qui conduisit les travaux, quoique, selon M. Dallaway, le comte de Choiseuil ait fait

mettre dans ce *tumulus*, qu'en jetant la terre dessus une lame de plomb, sur laquelle on lisoit : *Ouvrage fait par le comte de Choiseuil-Gouffier, l'an 1787*, ce fut lui qui trouva la place où les restes étoient déposés. Le tout remplit une grande caisse qu'il remit à son supérieur, qui ne le dédommagea que par un remerciement ; mais M. Ghormezano avoit mis à part quelques pièces qu'il ne montra que quand le pouvoir du comte ne fut plus à craindre pour lui. C'étoient des os brûlés, des fragmens d'un vase de métal, des charbons de sarment de vigne, un fragment de mortier de pierre, un morceau de fer de forme triangulaire, des fragmens de poterie peinte avec des fleurs d'une couleur olivâtre. Il paroît que l'histoire de l'urne trouvée dans le tombeau d'Achille est fabuleuse. Selon le citoyen Lechevalier, on a trouvé une urne et une petite figure de Minerve sur un quadrigé : selon M. Dallaway, on a trouvé une urne, mais point de statue ; et selon M. Hawkins, on a trouvé une petite statue, mais point d'urne. Comme il y a sur ce point une contradiction manifeste entre les divers témoignages comparés par M. Dalzel dans tout le cours de cet écrit, c'est un de ceux qu'il sera nécessaire d'éclaircir.

M. Dalzel donne dans un appendice partagé en plusieurs numéros, les pièces justificatives de son mémoire, telles qu'un extrait de la préface placée par M. Heyne à la tête de la traduction allemande ; les notes ajoutées par ce célèbre professeur à celles de M. Dalzel sur la poursuite d'Hector par Achille, au vingt-deuxième livre de l'Iliade ; un extrait de l'essai

sur la topographie de l'Iliade, par le même; un extrait des lettres du docteur Jackson, du lord Mansfield, de l'ambassadeur Robert Liston, du professeur de botanique Jean Sibthorpe et du citoyen Lechevalier, relatives à cette dissertation.

On sent toute l'importance de ce mémoire pour ceux qui font de la lecture des classiques leur occupation chérie, et je rends grâces à mon excellent ami M. Boettiger, professeur à Weimar, de m'avoir mis, en me l'envoyant, à portée de le faire connoître à mes compatriotes.

A. L. M.

V O Y A G E.

Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie, fait dans les années 1792, 1793, 1794, par lord MACARTNEY, ambassadeur du roi d'Angleterre auprès de l'empereur de la Chine, etc.

TROISIÈME ET DERNIER EXTRAIT.

Nous avons encore à donner quelques notions utiles sur la culture, sur les productions propres à la Chine, sur l'état des sciences et des arts parmi ce peuple déjà avancé vers la civilisation, long-temps avant que l'Europe fût dépouillée de cette rouille de barbarie et d'ignorance dont elle s'est si lentement débarrassée.

L'agriculture est l'art le plus en honneur dans un pays où elle est essentiellement la source de l'existence d'une population qui seroit difficile à concevoir, si les relevés exacts placés à la fin du quatrième volume de cette relation permettoient d'en douter. Le Chinois sème le blé dans des trous faits à la houe, méthode qu'on a depuis peu de temps essayée dans quelques provinces de l'Angleterre. Celle de semer à la volée n'est qu'accidentellement employée par le cultivateur chinois : il s'est convaincu qu'elle fesoit perdre une grande quantité de grain, et qu'elle diminuoit beaucoup la récolte, parce qu'alors le blé pousse par touffe dans des endroits, tandis que d'autres parties du sol restent vides. Les semailles à la houe occupent les femmes et les enfans à un travail qui n'exige presque point de force : une des personnes de l'ambassade calcula que ce qu'on épargne en semant ainsi, suffiroit pour nourrir tous les sujets de la Grande-Bretagne en Europe. Les Chinois ne tracent jamais des sillons : ils sèment leur grain sur une surface unie. Quelqu'avantage que les sillons puissent procurer pour l'écoulement des eaux dans un terrain qui n'a point de pente, c'est une erreur de croire que la courbe que forme le sillon augmente la récolte, puisque les plantes qui croissent perpendiculairement ne peuvent pas être en plus grande quantité sur une courbe que sur sa base. Le Chinois n'est point indifférent sur la direction qu'il donne aux rigoles où il sème son grain : celle du nord-ouest et du sud-est lui paroît la plus favorable, parce que les vents froids soufflent rarement de cette

partie. Les Chinois emploient la farine de froment, non-seulement pour des gâteaux cuits à la vapeur de l'eau, mais aussi pour faire de ces pâtes qu'on nomme *vermicelli* en Europe, et qu'on aime beaucoup en Chine. Le blé sarrazin y est également cultivé; et cette espèce de blé est employée aux mêmes usages que le froment, et produit une farine fine et blanche. La saison de la moisson répand une gaieté générale parmi les Chinois des deux sexes : c'est une fête personnelle ; ils sentent bien qu'ils ont travaillé pour eux-mêmes. Beaucoup de paysans sont propriétaires des terres qu'ils cultivent ; ils n'ont point parmi eux de fermiers spéculateurs et monopoleurs, qui, par les combinaisons de l'intérêt, cherchent à tirer un parti avantageux de leur récolte, et à appauvrir le simple cultivateur jusqu'à le réduire à n'être plus qu'un manœuvre, et à dépendre d'eux.

La seconde richesse de la Chine c'est le riz. La première récolte se fait à la fin de mai ou au commencement de juin dans les provinces méridionales. L'instrument dont on se sert pour le couper est une petite faucille dentelée comme une scie : on ne se sert ni de charrettes ni d'animaux pour emporter les gerbes hors du champ. Un homme en attache deux au bout d'un bambou, et les porte au lieu où le grain doit être séparé de la paille : cette opération se fait avec le fléau, ou en faisant promener les bestiaux sur l'aire, ou en le frappant contre une planche posée de champ ; il est ensuite vané et enfermé. La paille du riz, hachée, sert à nourrir le peu de bétail qu'emploient les cultivateurs chinois. Les travaux de la première

récolte finis, on prépare la terre pour l'ensemencer de nouveau : on brûle le chaume et on en répand les cendres. La seconde récolte se fait en octobre ou au commencement de novembre : le grain est préparé comme la première fois ; on se contente alors de retourner le chaume avec la charrue, et on le laisse pourrir dans la terre. Ce chaume et le limon apporté par les débordemens, sont les seuls engrais que reçoivent les terres où les Chinois cultivent le riz. Dans le plat pays du centre et des provinces méridionales, il est la principale nourriture de tous les Chinois qui ne sont pas assez pauvres pour manger des grains moins chers. Une grande partie des champs voisins du canal impérial est propre à sa culture. Lorsque le limon qu'il dépose a quelque consistance, le terrain est labouré et hersé, et on y répand la semence qui a trempé dans du fumier délayé avec de l'urine, et on l'inonde. Parvenu à sept ou huit pouces de hauteur, on l'arrache avec sa racine, on en coupe les sommités, et on plante chacune de ces racines dans des petits sillons tracés avec la charrue, ou dans des trous faits avec un bâton. Les racines sont mises à six pouces les unes des autres. Pour arroser facilement les champs de riz, et régler la quantité d'eau qu'on veut leur donner, on les divise par des petites levées d'argile et par une rigole qu'on fait sur chaque levée, et qui fait circuler l'eau dans toutes les parties du champ. Lorsque le riz approche de la maturité, l'eau a disparu, soit par l'évaporation, soit par l'absorption, et la plante couvre entièrement le terrain sec. Content des deux récoltes de riz, ou d'une récolte

de sucre, le cultivateur chinois laisse ordinairement reposer sa terre jusqu'au printemps suivant : alors il recommence ses travaux ; ainsi les terres ne sont jamais en jachère : il n'a pas même d'idée de cette méthode absurde. Les plantes potagères, comme ignames, patates douces, oignons, carottes, navets et plusieurs autres, sont cultivées jusqu'au sommet des montagnes.

Les Chinois regardent les engrais comme un objet si important, que des multitudes de vieillards, de femmes, d'enfans sont sans cesse occupés à ramasser des immondices dans les rues, sur les grands chemins, au bord des rivières et des canaux. Le fumier que préfèrent les fermiers, après la fiente des oiseaux, est celui que préféreroient aussi les fermiers romains, celui qu'on éloigne le plus qu'on peut de nos grandes villes. Cet engrais est mêlé en petite quantité avec une portion de terre grasse, dont on fait des gâteaux en les faisant sécher au soleil : on les vend ensuite aux cultivateurs ; on délaye ces gâteaux avec de l'urine ou de l'eau ; et lorsque cette amalgame est en fermentation, on la répand sur la terre labourée. Enfin les Chinois mettent tant de prix au principal ingrédient qui constitue leurs engrais, que le plus impotent vieillard n'est jamais regardé comme inutile à la famille qui le nourrit. Tous ces engrais, ramassés avec soin, sont cependant insuffisans pour les terres qui sont en culture dans la plus grande étendue du royaume.

Un des végétaux qu'on cultive le plus et en plus grande quantité, est une espèce de choux, appelé par les

les Chinois, *pe-tsai* ou herbe blanche. Il est d'un goût délicat, et ressemble un peu à la laitue pommée : il réussit mieux dans les provinces septentrionales qu'ailleurs. On en sale pour s'en servir pendant l'hiver, et pour en envoyer dans les provinces du sud, où il est échangé pour du riz : des choux, du riz, un peu d'ail ou d'oignon au lieu de viande, et un breuvage de thé commun, sont souvent tout le repas des paysans et des ouvriers chinois.

Le cultivateur est en usage de faire tremper dans du fumier liquide les graines qu'il veut semer. L'expérience lui a appris que cette préparation accélère la végétation des plantes, et les empêche d'être dévorées par les insectes. Il verse aussi son engrais liquide sur les racines des plantes et des arbres fruitiers dans la même vue. La production du grain, qui est le grand but de l'agriculture chinoise, s'obtient en général avec peu d'engrais : il est vrai qu'il y a une espèce d'épidendron qui végéteroit dans l'air. D'autres plantes bulbeuses croissent dans le sable et dans l'eau. Les Chinois suppléent au défaut d'engrais par le mélange des terres, par la marne, l'argile, le sel, la terre calcaire ; par le sable, selon ce qui convient à la nature de la terre qu'on veut amender : ils travaillent avec un soin infatigable à donner au sol le juste degré de consistance qu'exige la plante qu'ils veulent lui faire produire. Parvenus à ce degré de perfection, leur attention essentielle est d'empêcher qu'elles ne deviennent sèches et arides, que la filtration des sucs nourriciers n'y soit arrêtée. Presque tout l'empire étant traversé par des rivières ou par

des canaux, ils se procurent de l'eau autant qu'ils en ont besoin, en la conduisant dans leur champ, et ils ont ainsi des récoltes sans jamais laisser leurs terres en jachère, et quelquefois sans y répandre de l'engrais : cet arrosage est réduit en système, et considéré comme un des premiers principes de l'agriculture. Indépendamment des méthodes qu'ils ont perfectionnées, par lesquelles les cultivateurs chinois élèvent l'eau à la hauteur nécessaire pour la conduire dans leurs plantations, ils font usage de la pompe à chaîne : c'est cette machine perfectionnée, et aujourd'hui si commune sur les vaisseaux de guerre européens. La seule différence qu'on y remarque, c'est que celle-ci est cylindrique, et que celle des Chinois est carrée. Il paroît que les peuples orientaux se sont servis de temps immémorial de la machine appelée *roue égyptienne* : les Sarrazins l'introduisirent en Espagne, mais dans un état imparfait.

Les mûriers sont très-multipliés à la Chine dans les provinces du midi : ils diffèrent peu de ceux d'Europe ; quelques-uns portent des mûres blanches, d'autres des mûres rouges. On les cultive avec le plus grand soin : on les plante par rangs alignés, et à dix ou douze pieds les uns des autres. Au pied de chaque arbre on rapporte une couche de terre argilleuse élevée à un pied du sol : les arbres sont fréquemment élagués et étêtés, parce qu'on veut faire pousser constamment de jeunes branches et des feuilles tendres. On croit généralement que les feuilles de mûriers noirs sont plus nourrissantes que celles de mûriers blancs. Les Chinois ne greffent point leurs arbres :

pour que les plantations de mûriers ne causent aucune perte de terrain : on sème du riz dans l'espace qui reste entre les arbres, et on l'arrose par le moyen des sillons. On construit au milieu de ces plantations des petites chaumières uniquement destinées à élever les vers à soie : les Chinois sont persuadés que le moindre bruit, l'aboiement même d'un chien suffit pour leur nuire. Les œufs des vers à soie sont déposés sur du papier, et conservés jusqu'à ce qu'on veuille les faire éclore. Alors on humecte le papier avec un peu d'eau, et peu de temps après les œufs éclosent. La température du climat suffit : l'usage et la nature même du thermomètre sont inconnus. L'expérience seule dirige les Chinois ; ils emploient la chaleur artificielle lorsqu'ils veulent les faire éclore avant le temps. On fait suffoquer ces insectes avant de dévider la soie : pour la dévider, on met les cocons dans un panier ou dans un vase percé de plusieurs trous, et on les expose à la vapeur de l'eau bouillante, de manière qu'ils en soient bien imprégnés. Lorsque les cocons sont dévidés, on mange les chrysalides ; on mange aussi le ver de terre et la larve de quelques insectes.

Les Chinois ont grand soin de ne laisser inoccupé le plus petit terrain. Les vignes, qui abondent dans leur pays, sont en général plantées sur les bords des canaux. Les pampres, qui s'étendent beaucoup, sont soutenus par des échelas plantés dans la rivière à cinq ou six pieds du bord : par ce moyen la treille n'a pas besoin d'autre terrain que celui qu'occupe le pied de la vigne. Tous les raisins qu'on recueille

dans ces endroits se mangent : l'on n'en fait jamais du vin. Les Chinois ont de bonnes raisons pour que les terres ne soient point laissées sans culture ; celles qui ne sont pas cultivées sont confisquées au profit du souverain , et sont concédées à de nouveaux fermiers. Les terrains les moins élevés sont , en très-grande partie , plantés en tabac : la coutume de le fumer dans des tubes de bambou est si générale pour les personnes des deux sexes , que des filles de dix ans et plus jeune encore sont habituées à cet usage. On croit communément en Europe , que le tabac y a été porté de l'Amérique. En Chine il n'y a aucune tradition qui conserve la mémoire d'un pareille introduction. On prend également du tabac en poudre : un mandarin porte avec lui une petite fiole très-élégante qui contient son tabac. Ce n'est pas la seule substance dont on fasse usage : les Chinois prennent souvent du cinabre en poudre au lieu de tabac , de même qu'ils se servent d'opium et de drogues odorantes pour fumer.

Un luxe des Chinois de distinction est d'avoir dans leurs appartemens des arbres nains , tels que des pins , des chênes , des orangers avec leurs fruits ; et ces arbres n'ont pas plus de deux pieds de hauteur. Le talent du jardinier consiste à savoir contrarier la nature. Voici la méthode qu'il emploie : l'arbre dont on veut tirer un nain étant choisi , on met sur son tronc , et le plus près de l'endroit où il se divise en branches , une certaine quantité d'argile ou de terreau qu'on camient avec de la toile

ou du coton, et qu'on arrose souvent pour y entretenir de l'humidité. Ce terreau reste là quelquefois plus d'un an : le bois qu'il couvre jette pendant ce temps, de tendres fibres qui ressemblent à des racines ; alors la partie du tronc d'où sortent ces fibres, et la branche qui se trouve immédiatement au dessus, sont séparées avec précaution du reste de l'arbre, et plantées dans une terre nouvelle, où ces fibres deviennent bientôt des racines, tandis que la branche forme la tige d'un végétal. Cette opération ne détruit ni n'altère la faculté productive dont jouissoit la branche avant qu'elle fût séparée du tronc paternel ; ainsi lorsqu'elle portoit des fleurs et des fruits, elle continue de s'en couvrir. On a soin d'arracher les bourgeons des extrémités des branches qu'on destine à devenir des arbres nains ; ce qui les empêche de s'allonger, et les force à jeter d'autres bourgeons et des branchettes latérales. Ces branchettes sont attachées avec des fils d'archal, et prennent le pli qu'on veut leur donner. Si on veut que l'arbre ait un air vieux et décrépît, on l'enduit à plusieurs reprises de thériaque et de mélasse, qui attirent une quantité de fourmis qui non-seulement dévorent ces matières, mais encore attaquent l'écorce de l'arbre, et la corrodent de manière à produire l'effet désiré.

Les cannes à sucre sont la propriété de celui qui les cultive : leurs plantations sont peu étendues, parce que l'établissement d'un moulin est trop coûteux pour qu'il y en ait un sur chaque plantation ; aussi le cultivateur livre sa récolte aux fabricateurs qui

Se transportent sur son terrain avec tout l'appareil qui leur est nécessaire ; ce qui est d'autant plus facile , qu'il est peu de plantation où l'on ne puisse se rendre par eau. Quelques bambous et quelques nattes suffisent pour construire une sucrerie. Celui qui fabrique le sucre s'arrange avec plusieurs planteurs , afin que sa petite manufacture , placée dans le centre de leurs plantations , puisse lui servir sans être obligé de la transporter. Les cannes privées de leur suc servent à faire bouillir le même suc jusqu'à ce qu'il acquière assez de consistance pour pouvoir le cristalliser. On plante les cannes à sucre par rang très-alignés , et on a grand soin de chausser les racines : on a remarqué que ceux qui travaillent aux champs dans le temps de la récolte des cannes , deviennent gras et bien portans. On trouve sous la racine des cannes un gros ver blanc que les Chinois font frire dans l'huile , et qu'ils mangent comme une chose très-délicate.

La plante la plus généralement cultivée , parce qu'elle est la plus nécessaire , c'est le the : on le sème par rang , à la distance d'environ quatre pieds l'un de l'autre , et on sarcle exactement les mauvaises herbes : rarement le cultive-t-on dans les terrains bas et marécageux , mais en très-grande quantité sur les collines et dans les pays montueux. On l'empêche de devenir trop haut , pour avoir la facilité d'en cueillir les feuilles qu'on ramasse au printemps , et ensuite deux fois dans le cours de l'été. Les longues et tendres branches de cet arbuste croissent depuis la racine , de sorte qu'à proprement par-

ler il n'a point de tronc ; il est touffu comme le rosier ; et quand les pétales de la fleur s'épanouissent , elles ressemblent assez à la rose. La qualité du thé dépend du sol où il croît , de l'âge auquel ses feuilles sont recueillies , de la manière dont on les prépare. Les plus grandes et les plus vieilles sont les moins estimées , et sont consommées par les dernières classes du peuple : on les vend souvent sans leur avoir donné toutes les préparations nécessaires. Les jeunes feuilles ont besoin de beaucoup de préparation avant que d'être exposées en vente : chaque feuille est roulée par une femme qui lui donne la forme qu'elle avoit sur l'arbre avant qu'elle se déployât ; ensuite elle est mise sur un plat de terre ou de fer le plus mince possible , et présentée au feu pour en dissiper l'humidité : en se desséchant , elle se roule encore davantage. La couleur et le goût âpre du thé vert proviennent de ce que les feuilles ont été trop tôt cueillies : on met le thé dans de grandes caisses doublées de minces feuilles de plomb , et il y est foulé par les pieds nus des Chinois. Le thé d'une bonne qualité est plus cher à Pékin qu'à Londres : on le met quelquefois en boule , et c'est le plus estimé. On attribue beaucoup de vertus à cette feuille : peut-être quelque autre plante aromatique produiroit les mêmes effets. Une des meilleures qualités du thé est de plaire à ceux qui font usage des liqueurs enivrantes dont il calme les fumées : le pauvre fait infuser plusieurs fois les mêmes feuilles. Cette plante n'est cultivée que dans les provinces qui ne s'éloignent pas du trentième

degré de l'équateur ; elle réussit mieux entre le parallèle et la ligne qui sépare la zone tempérée de la zone torride. On consomme en Chine une si immense quantité de thé , que quand l'Europe cesseroit tout-à-coup d'en demander , le prix n'en diminueroit presque pas dans les marchés. Cette assertion de l'auteur anglais paroît hasardée , cette plante étant devenue d'un usage presque habituel dans plusieurs états européens , sur-tout en Angleterre , où la consommation , selon lui , étoit en 1780 , de treize millions soixante-un mille huit cent trente livres de thé.

Le coton ne suffit pas à la consommation des habitans de la Chine ; c'est , dans les classes inférieures , le seul habillement de l'un et l'autre sexe : Bombai lui en fournit une immense quantité. C'est dans la province de *Kiang-nan* , dont *Nankin* est la capitale , que croît l'arbuste qui fournit cette espèce particulière de coton , dont on fait l'étoffe connue en Europe sous le nom de *Nankin*. Le duvet qui enveloppe les graines est ce que , dans la langue du commerce , les Anglais appellent *coton-laine* : ce duvet est ordinairement blanc ; mais dans la province de *Kiang-nan* il a cette couleur jaune-rouge qu'il conserve lorsqu'il est filé et tissu ; on l'attribue à la nature particulière du sol , et on assure qu'elle dégénère même de qualité lorsque cette espèce est transplantée dans une autre province , quelque peu de différence qu'il y ait dans le climat.

L'arbre à suif, qui est le *croton sebiferum* L. (1), qu'on trouve cultivé parmi les mûriers, produit un fruit dont les Chinois retirent une espèce de graisse végétale, avec laquelle ils font une grande partie de leurs chandelles. Ce fruit ressemble beaucoup à l'extérieur aux graines de lierre : dès qu'il est mûr, la capsule s'ouvre et se divise en trois parties qui, en tombant, laissent à découvert autant de noyaux, chacun desquels est séparément attaché à l'arbre, et couvert d'une substance charnue et de la blancheur de la neige ; ce qui contraste agréablement avec les feuilles, qui sont alors d'un rouge tenant à la fois du pourpre et de l'écarlate. On écrase les noyaux, et on les fait bouillir dans de l'eau pour en extraire la substance charnue ou grasseuse. Les chandelles qu'on fait avec cette substance n'ont aucune espèce d'odeur ; mais elles n'égalent ni la bougie ni les chandelles de blanc de baleine. Celles-ci sont inconnues aux Chinois, ainsi que l'animal qui les produit ; ils ne savent pas même blanchir la cire, qui n'est employée qu'en emplâtre ou en onguent. La bougie qu'on voit en Chine se fait avec la cire produite par l'insecte qui se nourrit sur le troène, et dont nous avons parlé dans notre premier extrait. Cette cire est naturellement blanche, et si pure, qu'elle ne donne point de fumée ; mais on en ramasse si peu, qu'elle est rare et chère. Les chandelles à bon marché sont

(1) Il y a *croton sebiferum* dans la traduction française, il faut lire *sebiferum*. A. L. M.

de suif ordinaire , mais de si peu de consistance , qu'on est obligé de les revêtir d'une légère couche de suif végétal ou de cire : on en peint aussi quelquefois la surface en rouge. Les mèches dont les Chinois se servent dans leurs lampes , sont de trois sortes ; d'amiante , qui brûle sans se consumer ; d'ar-moise , et d'une espèce de chardon qui sert aussi pour les armes à feu. Pour les chandelles , ils se servent d'un bois léger et inflammable qui , percé par le bas , est posé sur une pointe de fer fixée sur le haut du chandelier. L'esprit d'économie qui règne généralement persuade aux Chinois que , par ce moyen , on peut épargner un dixième dans la consommation de la chandelle. Cette épargne est connue en Europe des plus pauvres classes du peuple.

Le camphrier est la seule espèce de laurier qui croisse en Chine : il y devient assez haut pour être mis au nombre des arbres qui fournissent le plus beau et le meilleur bois de charpente , et il est d'un trop grand prix pour qu'on en emploie aucune autre partie que les branches , pour faire la drogue connue sous le nom de *champhre*. On l'obtient en faisant bouillir dans l'eau , les branches , les bourgeons , les feuilles ; la substance surnage alors comme de l'huile , ou s'attache sous une forme glutineuse au bâton avec lequel on la remue lorsqu'elle bout. Cette masse glutineuse , mêlée avec de l'argile et de la chaux , est déposée dans un vase de terre , couvert d'un autre vase de même grandeur exactement lutés ensemble. Le premier vase est placé sur un feu modéré : le camphre se su-

blime à travers la chaux et l'argile ; il s'attache aux parois du vase supérieur, où on le trouve en gâteau. Ce camphre n'est pas aussi pur, et est plus foible que celui qu'on trouve sous une forme solide parmi les fibres de l'arbre, comme on trouve la térébenthine dans différentes sortes de pins.

Le lotus (*Nymphaea nelumbo*), qui est le *lien-pa* des Chinois, est si estimé parmi eux, qu'ils le regardent comme sacré : leur vénération pour cette plante ne va pas jusqu'à n'en faire qu'un inutile ornement ; ils la font servir à leur nourriture. Leurs étangs en sont couverts ; ce qui forme un coup-d'œil agréable lorsqu'elle est en fleur. Les graines de cette plante ont à peu près la forme et la grosseur du gland, et un goût plus délicat que l'amande : en été, on sert les racines coupées par tranches avec de la glace ; on les confit aussi au sel et au vinaigre pour les manger en hiver. C'est avec cette racine que les Égyptiens préparoient, dit-on, leur *colocasia*. Les Romains ne purent la naturaliser en Italie : les essais qu'on a faits dans les temps modernes ont été également infructueux, même avec le secours de la chaleur artificielle (2).

Les Chinois ont rendu le *palma christi*, dont on fait de l'huile dans les Antilles, propre à être mangé, et il est rare qu'ils s'en servent en remède comme en Europe.

(2) Voyez ci-dessus, pag. 40, ce que nous avons dit sur ce lotus et sur la *colocasia*, d'après le savant ouvrage de M. Sprengel. A. L. M.

Le bambou est une plante également belle et utile ; c'est un roseau creux et garni de nœuds. Dans dix-huit mois il s'élève à vingt pieds de haut lorsqu'il est dans une terre légère et près d'une eau courante : ses branches sont en petit nombre ; ses feuilles sont longues et étroites. On trouve quelquefois dans le creux du bambou , une substance singulière qui est regardée comme un remède , et qu'un chymiste célèbre a prouvé être de la nature du caillou. Les Chinois en comptent plus de soixante espèces, et les emploient à autant d'usages ; non-seulement ils s'en servent pour bâtir sur terre et dans l'eau , à faire toute sorte de meubles , mais encore ils les réduisent en pâte pour faire du papier ; ils en mangent encore les jets qui commencent à pousser. Il y a des bambous sur les bords des rivières , et on voit quelquefois parmi eux un figuier nommé *yaan-shoo* , qui étend horizontalement ses branches assez loin pour couvrir un demi-acre de terre.

L'étude de la morale écrite, de l'histoire et de la politique est en Chine la seule route qui conduise non-seulement au pouvoir et aux honneurs , mais à toute espèce d'emploi dans l'état ; ainsi la nécessité de multiplier les copies fut ce qui donna naissance , dans les siècles reculés , à l'imprimerie , telle qu'elle se pratique encore. Le papier dont on se sert est trop foible pour être imprimé des deux côtés ; la planche gravée sur laquelle on applique le papier contient ordinairement des caractères pour deux pages ; le papier étant imprimé , on plie le papier en mettant le blanc en dedans , et ce pli forme la

marge extérieure : on coud ensemble tous les bords des feuilles , et on relie ainsi le volume : l'édition étant achevée , les planches sont réunies et déposées dans un lieu désigné en cas qu'on ait besoin d'une seconde édition. On a cru que les caractères mobiles sont une invention préférable ; mais peuvent-ils être employés dans l'impression d'une langue qui , ainsi que la chinoise , a un nombre immense de caractères ? Un imprimeur européen , avec les vingt-quatre lettres de l'alphabet et de l'habitude , compose très-rapidement une page ; mais cette pratique seroit impossible à adopter en imprimant avec quatre-vingt mille caractères mobiles. Les artistes chinois se seroient en vain occupés à former des caractères séparés pour chacun des traits élémentaires dont les lettres sont composées. Indépendamment des ouvrages classiques excessivement multipliés , la littérature légère donne beaucoup d'occupation à la presse. *L'Orphelin de la Chine* peut être considéré comme une preuve distinguée de l'art de la tragédie parmi les Chinois. *L'histoire agréable* dont on a une traduction anglaise , montre que leurs romans sont d'un genre simple et intéressant. Les missionnaires , remplis de zèle pour leur religion , ont procuré aux lecteurs sérieux plusieurs ouvrages remplis des préceptes de cette même religion. Les ouvrages moraux , politiques , historiques , ne contiennent point des idées abstraites de liberté qui puissent les conduire à l'indépendance. La vigilance de la police est attentive à ce qu'il ne se répande dans l'empire aucun ouvrage opposé aux principes monarchiques , à la morale et

aux bonnes mœurs. Quelques-uns de leurs principaux écrivains ont réussi à présenter leurs leçons d'une manière si instructive et si agreable, qu'elles font autant de plaisir à un Chinois, que pourroient en faire à un Français, à un Anglais, les ouvrages de leurs meilleurs auteurs. Chaque ville est mise sous la protection de certaines étoiles ou constellations dont les Chinois comptent vingt-huit; ils ont de plus une division d'étoiles qui répondent aux signes du zodiaque, et qu'ils appellent *les douze demeures du soleil*. Ils n'ont point emprunté des autres nations ce qu'ils savent de ces astres, ainsi que le prouvent les noms par lesquels ils les distinguent, noms qui sont analogues aux coutumes et aux événemens de leurs pays; ils parvinrent, sous un ciel aussi pur que le leur, par le secours de l'observation, à connoître le véritable nombre de jours de l'année solaire; mais ils se laissèrent bientôt entraîner par les illusions de l'astrologie, dont les promesses et les prophéties les éloignèrent de l'étude et des travaux de la science astronomique. Leurs astrologues prétendent savoir prédire encore aujourd'hui les variations de la température dans les diverses saisons de l'année suivante, ainsi que les jours heureux et malheureux, et ils les publient dans leurs almanachs, qui ressemblent parfaitement à ceux qu'on débite en Europe, et auxquels la crédulité superstitieuse du peuple ajoute foi comme elle fait à la Chine.

En parcourant les rues de Pékin, les Anglais remarquèrent en plusieurs endroits le dessin d'une

éclipse de lune, qui devoit avoir lieu dans peu de temps. Dans ce climat où l'air est pur, et dont les hommes sont presque toujours hors de leur maison, on est porté à observer ce qui se passe dans les cieux, et on s'accoutume à le lier avec les événemens terrestres, comme si ces événemens en dépendoient. Les éclipses sont principalement considérées comme influant sur les opérations de la nature et sur les destinées des hommes, et les époques où elles ont lieu sont devenues un objet d'attention et d'inquiétude. Le gouvernement a su profiter de cette opinion pour maintenir le tranquillité et le bonheur de l'empire. On s'imagine aisément combien une éclipse de soleil a dû répandre la terreur parmi un peuple qui en ignoroit les causes : dès les temps les plus reculés, il a cru que ces éclipses présageoient quelque grande calamité ; et comme on lui persuade que leur prospérité est due aux vertus et à la sagesse de leur souverain, il croit que c'est sa faute s'il paroît dans les cieux quelque augure funeste : le souverain se soumet à ce préjugé absurde ; il n'entreprend rien d'important à l'approche d'une éclipse de soleil ; il affecte même de se retirer dans l'intérieur de son palais, et de se livrer à des pratiques de dévotion.

Ni les astronomes ni les navigateurs chinois n'ont point encore abandonné leurs vieilles notions sur la figure de la terre, qu'ils croient être une surface plane ; ils placent leur pays dans le centre de cette surface, c'est pourquoi ils l'appellent *l'empire du milieu*. Cette ignorance de la forme de la terre les empêche de déterminer la latitude et la longitude de

ses différentes parties par l'observation des corps célestes, et pour les progrès de la navigation ; cependant la boussole est généralement en usage chez eux. L'aiguille aimantée dont ils se servent, excède rarement un pouce de longueur, et n'a pas une ligne d'épaisseur ; elle est suspendue avec une extrême délicatesse, et est par conséquent infiniment sensible : sa construction, dont on trouve le détail dans le tome 2 de la relation, page 75, lui donne un avantage considérable sur celle dont on se sert en Europe, relativement à l'inclinaison de l'horizon ; ce qui, dans celles-ci, exige qu'une extrémité soit plus pesante que l'autre pour contrebalancer l'attraction magnétique ; mais cette nécessité étant différente dans les différentes parties du monde, l'aiguille ne peut être parfaitement juste que dans l'endroit où elle a été construite. Les Chinois ont étudié de tout temps la nature et les propriétés de l'aimant : leur théorie à cet égard, comme à beaucoup d'autres, est entièrement opposée à celle des philosophes de l'Europe. Ceux-ci ont pensé que l'aiguille aimantée avoit sa principale tendance vers le pôle nord, mais à la Chine le pôle sud est considéré comme ayant seul le pouvoir attractif : leur boussole se nomme *ting-nanchirs*, ce qui signifie l'aiguille qui montre le sud, et il y a une marque distinctive sur le pôle méridional de l'aimant (3).

(3) Voyez sur l'invention de la boussole attribuée aux Chinois, le mémoire de mon collègue le citoyen Langlès, inséré dans le Magazine, ann. III, tom. I, p. 333. A. L. M.

L'état de la médecine est très-peu avancé à la Chine: il n'y a point d'école publique ou particulière pour apprendre cette science. Un jeune homme qui veut la pratiquer s'attache à un vieux médecin, et le suit chez ses malades, observe sa manière de traiter, et acquiert les secrets que le maître veut bien lui communiquer. La chirurgie a fait encore moins de progrès que la médecine et la pharmacie: l'amputation, dans les cas de fracture ou de gangrène, est absolument inconnue. La mortalité qu'occasionoit la petite vérole confluente engagea les Chinois à approcher les jeunes gens de ceux chez qui elle paroissoit moins maligne; ce qui les conduisit à la pratique de l'inoculation. Leurs annales fixent l'époque de cette méthode au commencement du dixième siècle de notre ère. Quand la petite vérole se déclare dans un district, les médecins recueillent soigneusement une quantité de virus dans des pustules de bonne espèce, le font sécher, le réduisent en poudre, et le mettent dans un vase de porcelaine bien luté. Lorsqu'on veut en faire usage, on répand un peu de cette poudre sur du coton, et on l'introduit dans les narines, après avoir préparé l'inoculé par le régime et des médecines apéritives. Il n'est pas permis à la Chine de saigner une femme enceinte, et il seroit regardé comme indécent qu'un homme l'accouchât. Il y a des livres pour l'instruction des sages-femmes, avec des dessins qui représentent l'état et la position de l'enfant à tous les périodes de la grossesse. Les charlatans sont en Chine comme en Europe; ils profitent de l'ignorance et de la crédulité du peuple pour

lui vendre leurs merveilleux secrets. La secte des *Tao-Tses* va plus loin ; elle prétend avoir un élixir médicinal pour ne point mourir. Personne ne professe les sciences qui ont rapport à la médecine. L'anatomie n'y est point pratiquée : l'histoire naturelle et la chymie n'y sont pas connues comme sciences ; il y a cependant plusieurs traités sur des objets particuliers qui dépendent de l'un et de l'autre. Les Chinois ont une très-volumineuse encyclopédie, qui contient beaucoup d'observations et de faits relatifs à ces deux sciences. Ils se sont livrés à la minéralogie par la nécessité de se procurer les métaux dont ils avoient besoin pour leurs usages ordinaires. Ils ont fouillé les entrailles de la terre, où ils ont trouvé tous les métaux qu'on nomme parfaits, excepté le platine : peut-être ne connoissent-ils pas les méthodes mises en usage parmi nous pour dégager le minerai des matières hétérogènes ; mais ils parviennent, quand ils le veulent, à purifier les métaux de toute espèce d'alloy, et à les mêler dans les proportions convenables. Les Chinois aiment plus l'or à cause de sa rareté qu'à cause de son usage. Ils en ont des mines ; mais l'exploitation en est rarement permise. On l'emploie dans les étoffes de soie, et on le convertit, ainsi que l'argent, en fil très-fin. Dans le métal des cloches, les Chinois mêlent au cuivre une plus grande quantité d'étain qu'on n'a coutume d'en mettre ; aussi leurs cloches sont plus sonores et plus fragiles. Leur cuivre blanc, qu'ils appellent *pe-tung*, ressemble à l'argent ; il reçoit un beau poli. Il paroît qu'il entre dans la composition de ce métal, du cuivre, du zinc,

un peu d'argent, et de temps en temps quelques parties de fer et de nickel. Leurs ouvriers réduisent leur cuivre en feuilles très-minces, ensuite ils le font chauffer au point de le ramollir jusqu'à la fusion : en cet état ils en suspendent les feuilles au-dessus de la vapeur du plus pur zinc placé dans un vase exposé à un feu très-ardent ; la vapeur pénètre ainsi les feuilles de cuivre bien chauffées, et s'y fixe de manière à ne pas se dissiper dans la fusion qu'elle doit ensuite éprouver. Après le refroidissement, ce cuivre a acquis une couleur plus brillante et un grain plus serré que par la méthode des Européens.

Le minerai de fer n'est pas bien travaillé dans les fourneaux chinois, et le métal qu'ils en retirent n'est ni si uni, ni si malléable, ni si ductile que le fer anglais. Les ouvrages que les Chinois forgent sont extrêmement cassans, grossièrement faits et sans aucun poli ; mais ils excellent dans l'art de couler le fer, et ils en font des plaques beaucoup plus minces que celles qu'on fait en Europe. L'amalgame de l'étain et du mercure est employé à faire de petits miroirs, avec des glaces qu'on souffle dans le pays, mais qui ne proviennent que des débris du verre porté d'Europe. Les grains de verroterie et les boutons de différentes formes et de diverses couleurs dont les Chinois des classes supérieures font usage viennent de Venise, et sont un reste du commerce étendu et presque exclusif que les Vénitiens faisoient jadis en Chine. L'usage des lunettes est fort commun parmi les Chinois ; ils les attachent autour de la tête. On les fait avec du cristal qu'on coupe en lames, en

se servant d'une espèce de scie formée de deux ou plusieurs fils de fer très-fins et tordus, qu'on attache comme la corde d'un arc aux deux extrémités d'un bambou flexible ; le cristal est placé entre deux pivots, et on le scie de la même manière qu'un horloger européen scie de petits morceaux de métal. La poudre qui en provient tombe dans l'eau, et sert à humecter la scie et la rainure qu'il fait. Cette poudre, semblable à celle du diamant, aide à couper et à polir la matière qui la produit. Les ouvriers qui font les lunettes n'ont aucun principe d'optique, et ne peuvent donner le degré de convexité ou de concavité nécessaires à ceux qui y ont recours ; ils laissent les acheteurs choisir ce qui leur convient. Les artistes chinois imitent avec adresse les ouvrages d'Europe ; ils raccommodent les montres ; ils en font même ; ils copient des tableaux ; ils enluminent des gravures avec beaucoup d'art ; ils fournissent aux commerçans des bas de soie tricotés ou faits au métier. Pour les Chinois, ils n'en font point usage. Les magots qui se balancent, sont en équilibre par le moyen du mercure ; ils emploient ce métal comme les Européens, et le croient spécifique contre certaines maladies. Les gens du peuple, toujours dominés par les préjugés, s'imaginent qu'il détruit le pouvoir d'un sexe et rend l'autre stérile. La grande population de leur pays devoit leur prouver le contraire.

Les meilleurs ouvrages que les Chinois sont en état de faire, sont des sculptures en bois (4), lesquelles

(4) On verra, quand nous rendrons compte du voyage alle-

imitent des objets naturels groupés avec goût, exécutés avec vérité et même avec délicatesse. La peinture n'est encore que ce qu'elle étoit en Europe du temps de Cimabué ; le clair-obscur n'y est point employé. Les arbres, les oiseaux, quelques parties de paysage y sont dessinés avec exactitude ; mais la perspective et les proportions sont négligées, et tout ce qui a rapport à la figure humaine est plein de défauts. Les Chinois corrects et quelquefois hardis dans le dessin des objets séparés ne peuvent être regardés, dans l'état actuel de leurs arts, comme propres à composer et à bien peindre un tableau. Les Chinois ont véritablement droit à l'honneur d'avoir inventé les instrumens nécessaires dans les premiers et les plus utiles des arts : le rabot, l'enclume, la forge, sont distingués par des particularités qui prouvent qu'ils n'ont point eu de modèle. L'état avancé du potier, du tisserand, de celui qui travaille l'ivoire, les métaux précieux et tous les arts mécaniques, démontrent que l'art est de la plus haute antiquité. Les annales de l'empire l'attestent, et on en est convaincu quand on considère le progrès naturel de ces inventions et l'état actuel des arts de la Chine. Il n'est pas surprenant donc que l'art de faire de la poudre à canon et celui de l'imprimerie aient été connus à la Chine long-temps avant que d'être découverts parmi nous. Dans un pays où le nitre et le salpêtre abondent, il

mand de M. Huttner, que nous avons déjà annoncé dans ce journal, troisième année, tom. VI, pag. 417, et dont on imprime la traduction, que les Chinois connoissent aussi l'art difficile de graver les pierres précieuses. A. L. M.

est vraisemblable qu'on a bientôt découvert leurs propriétés inflammables, et quelques expériences auront bientôt conduit à la composition de ce mélange, dont les effets sont si prompts et si destructeurs : quant à l'imprimerie, elle a été trouvée par le besoin de multiplier les copies de tant d'ouvrages dont l'étude étoit indispensable pour tout Chinois qui vouloit parvenir au pouvoir, aux distinctions, à la fortune. Aussi depuis les premiers siècles l'état de la société en Chine rend prodigieux le nombre des lecteurs.

Nous finirons par des détails rapides sur les matières dont on se sert pour faire cette porcelaine qui a été si recherchée avant que nous eussions trouvé à en faire de plus parfaite, ou du moins de plus élégante par les formes et les couleurs. Le *pétum-tsé* qu'on y emploie, est une espèce de granit fin ou un composé de quartz, de spall et de mica ; mais le quartz y domine. Ce granit est réduit en bien plus fines parcelles par nos moulins perfectionnés, que dans les manufactures imparfaites des Chinois. Le *kao-lin*, principale matière mêlée avec le *pétum-tsé*, est une argile : le *wha-shé* est la pierre savonneuse des Anglais, et il est démontré que le *shé-kan* est le gypse. Un manufacturier dit aux voyageurs, que l'*asbeste* (4) entroit aussi dans la fabrication de la porcelaine : le succès de sa fabrication est incertain, parce que les Chinois n'ont point de méthode exacte pour diriger la cha-

(5) Il y a dans la traduction, *arbeste*, lisez *asbeste*.

leur de leurs fourneaux ; ainsi ce que contiennent ces fourneaux ne forme souvent qu'une masse inutile. Le thermomètre de M. Wedgwood seroit nécessaire aux Chinois, parce qu'il est établi sur la propriété qu'a l'argile de se resserrer en proportion du degré de chaleur auquel elle est exposée : c'est dans la ville de *Kin-té-chin* qu'est établie la principale manufacture de porcelaine. Trois mille fourneaux y sont tout à la fois allumés, et un million d'hommes y est continuellement employé.

Nous ne parlerons pas de l'état militaire de la Chine : nous dirons seulement qu'il est d'un million de fantassin et de huit cent mille hommes de cavalerie presque tous Tartares. On trouve des détails très-exacts et très-satisfaisans sur cette partie importante de la force de l'Empire, dans le tome septième in-4^o. *des mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs et les usages des Chinois, par les missionnaires de Pékin.*

Nous avons suivi les voyageurs dans toutes les observations que des savans, tels que MM. Barrow, Gower, Parish, Dinvidie, Gillan, Scot, Maxwell, étoient en état de faire. M. Staunton, rédacteur de cette relation, étoit, par ses connoissances en plus d'un genre, et par le rôle important qu'il remplissoit dans l'ambassade, plus à portée de nous faire connoître un royaume dans lequel aucun Européen, depuis Marc-Paul, n'avoit osé pénétrer sans danger. Ce que nous en avons dit n'est que l'extrait de ce qui nous a paru le plus remarquable dans ce

que nous avons lu. L'ouvrage entier est instructif, agréable, et peut être utile à la navigation, à l'astronomie, à la géographie, par diverses opérations qui ont été faites dans le détroit de la sonde, sur les côtes de Java, de Sumatra, dans le détroit de Banca, dans la baie de Turon. Ces quatre volumes sont terminés par des tableaux de la population de la Chine proprement dite, des revenus du trésor impérial, du commerce que les nations européennes font à Canton; par une table raisonnée et générale, et par trois cartes sur lesquelles on a tracé, d'abord la route de l'ambassade depuis l'Angleterre jusqu'au golfe de Pékin, et son retour depuis Pékin jusqu'à Portsmouth. Les deux autres cartes marquent le voyage de l'ambassade dans l'intérieur de la Chine, et son retour à Canton par les rivières et le canal impérial.

On y trouve aussi la nomenclature de plus de quatre cents plantes (6), dont le plus grand nombre est connu en Europe (7).

A. J. D. B.

(6) Il auroit été à désirer que cette nomenclature eût été imprimée avec plus de correction : au surplus, nous n'avons que quelques détails isolés sur les plantes de la Chine, et malgré les travaux d'Osbeck et de Spermann, il nous reste toujours à désirer une bonne *flore chinoise*. A. L. M.

(7) Cette relation authentique est la réponse et la critique la plus complète qu'on pût faire d'une autre prétendue relation en deux volumes, publiée par M. *Æneas Anderson*, qui étoit employé dans l'ambassade anglaise, mais qui, sans doute, ne remplissoit qu'un emploi subalterne qui ne le mettoit pas à portée de voir où il n'avoit pas le talent d'observation; aussi ne trouve-t-on dans ses deux volumes, ni détail inté-

PHILOLOGIE.

SUITE de la Réponse de CHARDON-LA-ROCHETTE
à M^{**}. S^{**}.-L^{**}. (a).

N. B. C'est par erreur que , dans la première partie de cette lettre , on a mis au haut des pages *Megiseri* au lieu de *Megiseri*.

PAG. 438 et suiv. J'ai quelques observations à faire sur les éditions de l'Anthologie grecque, et je les place ici d'autant plus volontiers , que , dans la dissertation de *Fatis Anthologiæ* , que je mettrai à la tête de la mienne, je ne ferai qu'indiquer succinctement chacun de ces objets.

Edition de Florence, 1494, in-4^o. en lettres capitales. Notre bibliothèque nationale en possède un exemplaire précieux par les scholies manuscrites marginales. Ces scholies sont pour la plus grande partie les mêmes que celles qui ont été publiées dans l'édition des héritiers de Wechel , mais plus amples et plus correctes. Il y a apparence que ces dernières, fournies par F. Pithou et P. Petau au savant inconnu qui présida à cette édition , avoient été copiées

ressant , ni aperçu philosophique , ni connoissance exacte de la nation au milieu de laquelle il s'est trouvé , et du gouvernement singulier auquel elle doit sa tranquillité et la constance de son bonheur. A. J. D. B.

(a) Voyez les pages 82 et suiv. du premier volume.

sur notre exemplaire, dont la couverture porte les armes d'Henri II et les chiffres de la belle Diane de Poitiers, sa maîtresse ; mais elles l'avoient été avec beaucoup de négligence ; car outre les omissions nombreuses dans les articles qui en ont été empruntés, beaucoup d'autres, qui certes n'étoient pas à mépriser, ont été ou négligés ou oubliés. L'édition des héritiers de Wechel en renferme cependant un petit nombre qui n'est pas sur les marges de cet exemplaire, coté r 503. Ces scholies sont de trois mains différentes ; mais toutes les trois grecques. On sait que cette *Editio Princeps* de l'Anthologie commence au verso du feuillet A I. Sur le recto de ce feuillet on lit la note suivante, d'une écriture belle et nette, et de la même main que les scholies, jusqu'au feuillet II IIII. « *Nihil mihi v̄sus sum melius potuisse legere, sed nec tam legere quam ex iis ipsis errores græci schismatis refellere. Græcis ergo hominibus, græce scribens et, testibus græcis autoribus, quid recte de spiritu sancto sentire debeant, Deo bene iuvante, commostrare ex evangelica doctrina constitui. Quid (quod) mihi fortasse difficilius futurum est? Quia quidquid et librorum et ingeniorum in Græcia reliquum fuerat, jam totum in Italiam commigravit, præter eum quem hic reperi, Aristobulum Apostolidem, antistitem optimum; cum solo ex Græcis omnibus in Creta loqui potui. Is ut moribus præstat et litteris, ita sua bonitate et meo etiam suasu, ex juventute aliquos suscitavit, quos*

instituat, ut hæc possint legere et ut GRÆCÆ LITTERÆ GRÆCIS ALIQUA EX PARTE RESTITUANTUR.»

Sur le *recto* du feuillet blanc qui précède, Fr. Asulano a écrit de sa main :

Constantino Calopa lassò li sui epigrammi con più annotationi di proprio pugno a messer Andrea Hali, qual soleva stampare greco, et più li lassò una Odyssea molto copiosa.

Celui qui a fait la notice de cet exemplaire dans le catalogue de la bibliothèque prétend que la plupart de ces scholies sont de la main d'Arsénius, et que cet archevêque de Malvoisie, (l'ancienne Epidaure, en grec vulgaire *Μοιμβασία*,) étoit aussi appelé Aristobule, *qui et Aristobulus dictus est*. D'abord je ne vois rien qui autorise à croire que la plupart de ces scholies soient de la main d'Arsénius. La note d'Asulano prouveroit au contraire que la plus grande partie est de celle de Constantin Calopa. Ensuite Arsénius n'a jamais été appelé Aristobule; c'est son frère, connu sous le nom d'*Aristobulus Apostolius* (*Ἀριστόβουλος Ἀποστολίος*), parce qu'il étoit fils de ce Michel Apostolius, qui nous a laissé un recueil de proverbes, dont P. Pantin a donné une bonne édition à Leide, chez les Elzevier, 1653, in-4°. C'est ainsi que dans Moréri on fait deux personnages de cet Arsénius, vivant, l'un dans le XVI^e. l'autre dans le XVII^e. siècle, l'un archevêque de Malvoisie, l'autre moine grec; l'un connu par son commerce épistolaire avec Paul III, l'autre par la publication des scholies d'Euripide et par un recueil

d'Apophthégmes. Cependant ces deux personnages n'en font réellement qu'un. Ce fut Arsénius, archevêque de Malvoisie, qui dédia à Paul III, dans les premiers mois de son pontificat, les scholies sur sept tragédies d'Euripide, compilées de différens auteurs, imprimées à Venise chez Luc-Antoine Junte (1), 1534, in-8°, et qui avoit fait imprimer, de 1513 à 1520, à Florence, selon la conjecture de Fabricius, et à Rome, selon la mienne, un abrégé du Violier (*Ἰωνία*), c'est-à-dire, d'un recueil d'Apophthégmes des philosophes, des généraux d'armée, des orateurs et des poètes, qu'il avoit trouvé dans les papiers de son père. Arsénius mourut à Venise en 1535 (2). Nous devons à son frère Aristobule, moine-diacre, *ἱεροδιάκονος*, la publication d'un petit drame intitulé : ΓΑΛΕΩΜΥΟΜΑΧΙΑ (3), *combat des chats et des rats* (Sigrais auroit bien dû en faire mention dans son histoire des rats), publié pour la première fois à Paris, chez Birckman, 1549, in-12, à la suite des fables d'Esopé, et réimprimé plusieurs fois. — En parlant de ces fables, je vous recommande, mon cher voisin, une charmante édition in-12, petit format, élégamment et correctement exécutée par votre compatriote Jean de Tournes en 1551, sous l'inspection d'Adam Knopff. On y trouve les fables d'Esopé, celles du prétendu Gabrius, la Batrachomyomachie et la Galeomyomachie, en grec et en latin. — Ce petit drame est précédé d'une préface grecque d'Aristobule, dans laquelle il nous apprend qu'il se disposoit à publier le *Violier* que son père avoit composé avec soin : *ἀμα δὲ καὶ αὐτὸν*

τινα κήρυκα προεκπέμψαι τῆς ἔμετά πολὺ τυποθησομένης
Γωνιάς, ἐφ' ἣν πολλὴν σκεδὴν ὁ ἐμός πατὴρ κατεβάλετο.

Le traducteur latin a rendu plaisamment cette phrase :
*Ad hæc tanquam præconem quemdam præmit-
tere ad HORTUM HAUD ADEO LONGE
COMMOSTRANDUM*, etc. Son frère Arsé-
nius n'a donc fait que publier un extrait de l'ouvrage
de son père. Nous n'avons pas même cet extrait en
entier ; car Fred. Matthæi a trouvé à Moscou, dans
la bibliothèque de l'église du Saint Synode, un manus-
crit du XVI^e. siècle, de ce *Violetum Arsenii*,
beaucoup plus ample que l'imprimé. Le savant Wyt-
tenbach, en annonçant cette découverte dans le second
volume de l'excellent journal qu'il rédigeoit sous le
titre de *Bibliotheca Critica*, et qu'il a discontinué
au grand regret de l'Europe lettrée, s'exprime ainsi,
page 126 : *Arsenii Violetum Bibliothecæ Mos-
quensis multo est plenius atque uberius quam
EXEMPLUM ALDINUM*, quod unicum
adhuc editum est. Le savant Wyttenbach se trompe.
Ce livre n'a point été imprimé par les Aldes.

Examinons à présent, mon cher voisin, les trois
éditions de l'Anthologie, sorties des presses des Aldes,
et quelques autres. Cet examen ne sera pas inutile.

La première fut donnée par Alde Manuce, en no-
vembre 1503, in-8^o. sans chiffres, mais avec des
signatures. Sur le *recto* du dernier feuillet, avant le re-
gistre des signatures, on lit une petite lettre grecque
de *Scipione Fortiguerra* (*Carteromachus*), proba-
blement l'un des ancêtres de l'auteur du charmant

poème intitulé *il Ricciardetto*. Elle ne renferme aucune particularité littéraire : c'est une lettre de compliment.

Dans cette première édition, la plus belle pour l'exécution et le papier, et la plus importante à cause des variantes dont je parlerai tout à l'heure, Alde Manuce a suivi l'*editio princeps*, même dans ses fautes; mais à la fin du volume il emploie 21 pages à les corriger, à donner les variantes qu'il avoit puisées dans d'autres manuscrits, ainsi que dix-neuf épigrammes qui ne sont point dans l'édition de Florence, et quelques vers qui avoient été oubliés par Lascaris, ou qui n'existoient pas dans le manuscrit d'après lequel il a donné son édition. Beaucoup de ces variantes méritoient d'être recueillies, celles sur-tout qui marquent la différence que l'on rencontre dans les manuscrits sur le nom des auteurs de quelques épigrammes. Outre ces additions, Alde a joint au recueil de Planude, immédiatement après la clôture du septième livre, deux épigrammes anonymes, le poème de Paul le Silentiaire (et non le silencieux, comme on l'a écrit quelque part sur les Thermes de *Pythia*) (4), un problème en vers d'Euclide, une épigramme de Théon sur les sept planètes. — Céphalas et Planude n'en avoient conservé qu'un vers (b) — enfin un long morceau sur les tremblemens de terre et les douze signes du zodiaque, attribué dans quelques manuscrits à Hermès Trismégiste, et dans d'autres à Orphée. Ces pièces ont passé de cette première

(b) C'est, dans Planude, le dernier vers du livre I.

édition d'Alde dans celles qui l'ont suivie, à la réserve des deux épigrammes anonymes qui, ayant été rejetées par Henri Etienne et par celui qui a présidé à l'édition des héritiers de Wechel, n'ont point trouvé place dans les *Analectes*. Elles ne sont pas comprises non plus dans l'index que M. Harles a inséré dans ce quatrième volume, pag. 500—57; index très-commode et très-bien fait, mais dans lequel j'ai remarqué pourtant quelques omissions, celle par exemple du distique de Julien d'Egypte, rapporté dans le troisième volume des *Analectes*, pag. 231 des notes.

Ἑρμείη Βαίγων. κ. τ. λ.

Le second a été publié dans ce journal, deuxième année, tom. I, pag. 101.

Quant aux deux épigrammes anonymes qu'Henry Etienne prétend être de Jean Lascaris, la première annonce que l'empire d'Orient étoit déjà passé entre les mains des Turcs, que la Grèce étoit asservie; par conséquent elle est moderne. Le style des deux annonce également l'âge où elles ont été composées; mais comme l'une est touchante, l'autre piquante; qu'elles sont très - incorrectement imprimées, mal ponctuées, et qu'elles n'entrent point dans mon édition, je vais les redonner ici par respect pour la mémoire d'un homme qui a rendu tant de services aux lettres renaissantes.

I.

Τίς, πόθεν, ἢ τίνας τὸν χάλκεον ὕπνον ἴαυεις;
 — *Μαρκέσιος Ῥάλλης — οἷδ' ἐρατὴν γενέην.*

Οἶδα τίηι πάτρηι, Βυζάντιον, ἔνομα κλεινόν.
 Εἶπον πᾶς σθεναρὴν ἄλυσας ἡλικίην, —
 Αἰδέομαι ἔξειπεῖν, ἀλλ' ἤρειο, ἐκ τεγέων γὰρ
 Ὀλισσθόν τόδε μοι πικρότερον θανάτῳ.
 Ὅυ γὰρ Ἄρης μὲ ἰδάμασεν, ἐπ' ἀνχέτι δισμὸν ἔχυσαν
 ῥυόμενον κλεινὴν Ἑλλάδα. πᾶς δ' ἔθανον;

Dialogue entre un Passant et un Mort.

« O toi, qui dors d'un sommeil d'airain, dis-
 » moi qui tu es, quel est ton pays, ta race! —
 » Rhalles est mon nom. — Je connois ton aimable
 » famille; l'illustre Byzance est ta patrie: apprends-
 » moi comment tu as perdu le jour à la fleur de tes
 » ans. — Je rougis de le dire; mais... tu l'exiges?
 » sache que je suis tombé du haut d'un toit. Hélas!
 » cette circonstance est plus cruelle pour moi que la
 » mort. Mars ne m'a pas moissonné dans les rangs
 » destinés à repousser le joug appesanti sur cette Grèce
 » si célèbre..... Quelle mort ignominieuse! »

I I.

Ἴππα τῶδ' ἀρώωντι; τί δέρομαι; — Ἴπποι ἔασι
 Καὶ πολέεις. περὶ σοὶ θαῦμα τὸδ' Ἀγχιάλῃ;
 Ἦνι, χάρις μερόπων πολέμῳ κλόνος, ἄρμαϊ, ἀμιλλαι,
 Ἡμέτερα κρυερῶν τραύματα πάρ χαλύδων.
 Ἴππηες περιθεσθε, τί μέλλετε; βεσὶ χαλινῆς,
 Καὶ ταχύν ἐς πολέμῳ εἰσελάοιτε δρόμον.
 Ἄυτάρ ἐγάγε λάπαθνα, κατ' αὐλακος ὕννιν ἐφέλεων,
 Ὀπλίσομαι. τί σοβεῖς κέντηρον ἐρειδόμενος;
 Ἐἶθ' ὕσπληγγι θέοις, ἔἴθ' ἐγχεί, δίσποϊ, ἀλαρπῆν
 Οὐκ ἔτι μὲ ἰθύνοισ κραιπνὰ διακόμεστον.

Ἴππων

Ἴππον ἔχοις ταῦρον. βῆς ἴσσομαι, ἵππος ἀροτριῖ
 Πάντα δ' ἴναλλ' εἴη ἔργα τὰ τῶν μερόπων.

Dialogue entre un Passant et un Cheval.

- « Que vois-je? Deux chevaux attelés à la charrue !
 » — *Tu ne te trompes pas*, ce sont des chevaux ;
 » et il y en a plus de deux. Cela t'étonne, Anchiales ?
 » Ah ! tels sont les bienfaits de l'homme ! le tu-
 » multe de la guerre, les chars, la mêlée, les bles-
 » sures que nous fait le fer meurtrier. Cavaliers, que
 » tardez-vous ? Jetez un frein à la bouche des bœufs,
 » et faites-les voler rapidement au combat, tandis
 » qu'endossant leur harnois je traînerai le long de
 » ces sillons le fer tranchant de la charrue. Mon maî-
 » tre, pourquoi appuyes-tu l'aiguillon sur mes flancs ?
 » Tu n'as besoin ni du fouet ni de l'épée pour hâter
 » ma course. Que le taureau soit désormais ton
 » coursier ; le cheval, devenu bœuf, labourera ;
 » ainsi chez l'homme tous les travaux seront inter-
 » vertis. »

Maittaire, dans ses *Annales typogr.*, tom. II, pag. 303 ; Clément, dans sa *Bibliothèque Curieuse*, tom. I, pag. 363, not. 67 ; Goetz, dans ses *Merckwurdigkeiten des konigl. Bibliothek zu Dresden* (Les choses remarquables de la bibliothèque royale de Dresde), tom. I, pag. 30 ; Lessing, pag. 139 de l'ouvrage cité dans la note 4, font mention d'une prétendue édition des Aldes, du mois de novembre 1517 ; mais M. Harles conjecture avec raison que cette édition n'a

jamais existé : on a seulement rafraîchi le titre de celle de 1503 et oublié de changer la date du mois, qui est celui de novembre. On a laissé passer le bout d'oreille.

En 1519 parut à Florence, chez les héritiers de Philippe Junte, une réimpression de l'édition d'Alde : elle a 410 feuillets in - 8°. (celle d'Alde n'en a que 290). Elle est belle pour l'exécution ; mais les fautes y sont en grand nombre. Du reste, comme je l'ai déjà dit, c'est une répétition pure et simple de celle d'Alde, avec toutes ses additions et ses variantes. C'est là que commence la confusion qui, dans quelques éditions, rend inintelligible le poëme de Paul le Silenciaire. Comme ce sont des demi-ïambes, Alde les avoit imprimés sur deux colonnes parallèles, de manière qu'il ne falloit pas lire la première avant la seconde, mais passer du premier vers de la première colonne au premier vers de la seconde, et ainsi de suite. Alde avoit fait ses deux premières colonnes correspondantes de vingt-six vers chacune ; les quatre suivantes de trente, et les deux dernières de huit. Les héritiers de Junte, croyant que ces colonnes se lisoient l'une après l'autre, ne comptèrent point les vers de chaque colonne d'Alde : ils firent les deux premières de vingt-quatre au lieu de vingt-six, les quatre suivantes de vingt-huit au lieu de trente, et les deux dernières de quatorze au lieu de huit. Ainsi le premier vers de la première colonne ne trouve plus à côté de lui sur la seconde le second vers du poëme, mais le quarante-neuvième, et ainsi du reste. Lessing est le premier qui ait observé, pag. 149 du recueil

déjà indiqué, que cette étrange confusion avoit pris naissance dans cette édition de 1519. Un moyen facile et sûr pour remettre en ordre ce poëme dans les éditions où il est ainsi bouleversé, c'est-à-dire, dans celle des Juntas, d'Ascensius, de Froben, d'Henri Etienne et des héritiers de Wesel, c'est de faire huit colonnes séparées : les deux premières seront composées de vingt-six vers chacune ; les quatre suivantes de trente, et les deux dernières de huit. Si on ne veut pas sauter continuellement d'une colonne à l'autre, on n'a qu'à espacer les lignes de chacune des colonnes de gauche, et y intercaler celles de la colonne de droite, de manière que le premier vers de la seconde colonne soit placé dans le premier vuide de la première, et ainsi de suite. Pour éviter toute erreur, voici les têtes de chaque colonne.

I.

Βέλσι μαθειῶν ἀνθρωπι

IIII.

Ὅψει τὸ πᾶν δηλητησας.

V.

Διελκμίνυς ἐκείθι

VII.

Ἄρ' ἔηλοσπετόπνευστος.

II.

Θερμῶν ἄρχων ῥεῦμα

IV.

Ἔστι δὲ μεκρά ταῦτα.

VI.

Θερμὰ προχεῖ δὲ λίμνη

VIII.

Κόσμος φέρον καὶ βίβας

Du reste, comme ce poëme est curieux et qu'il n'entre point dans mon édition, je le publierai à part, collationné sur les manuscrits, avec une version, toutes les scholies, bonnes et mauvaises, les notes de

Huet, la traduction de celles de Lessing, dont Brunck, pag. 249 de ses notes sur les *Analectes*, fait un juste éloge, en regrettant qu'elles ne soient à l'usage que de ceux qui entendent l'allemand; enfin, avec les éclaircissemens que j'ai puisés ailleurs.

Cette édition de 1519, quoique beaucoup plus rare que celles des Aldes, si l'on excepte la première, n'est citée ni par Clément, ni par Freytag, ni par Debure.

Le Clerc, pag. 207 du septième vol. de sa Bibliothèque choisie, parle d'une édition d'Alde Manuce de la même année; c'est encore une erreur, comme l'a déjà remarqué Lessing. D'ailleurs, Alde étoit mort en 1516.

La prétendue édition de Bâle 1521, qui ne se trouve citée que dans le catalogue de Bigot, troisième partie (et non deuxième), pag. 202, ne doit également son existence qu'à une erreur du copiste ou de l'imprimeur; ce sont probablement, comme le conjecture M. Harles, les *Selecta* de Bebelius (5).

La seconde édition, imprimée à Venise en janvier 1521, in-8°, *in œdibus Aldi et Andreae Soceri*, porte au bas de l'ancre du frontispice cette inscription fastueuse : *Nunc exit castigatus quam alias unquam, pristinis elustratum erroribus, multisque adauctum adjectis epigrammatibus*. Cependant il n'y a dans cette édition, aucune autre nouveauté que celle d'avoir inséré dans le corps de l'ouvrage les dix-neuf épigrammes et les vers oubliés dans l'*editio princeps*, publiés par Alde dans ses

variantes, et d'avoir choisi parmi ces dernières celles qui plaisoient davantage ou qui étoient commandées par le sens. Cette édition est donc bien inférieure à celle de 1503 : on y regrette la lettre grecque de Fortiguerra et les variantes que l'on aime toujours à voir rassemblées en faisceau, afin de pouvoir choisir soi-même. D'ailleurs, l'exécution et le papier ne sont pas aussi beaux : elle a deux cent quatre-vingt-neuf feuillets chiffrés, et un feuillet blanc sur le verso duquel est encore l'enseigne des Aldes, c'est-à-dire, l'ancre entortillée d'un dauphin.

En 1531, Josse Bade d'Asch (*Jodocus Badius Ascensius*) donna une nouvelle édition in-8°. de l'Anthologie, c'est-à-dire, une répétition de celle de 1521, sans oublier l'inscription emphatique et trompeuse du frontispice ; mais ses additions consistent en une épigramme qu'il prétend avoir été retranchée par Lascaris du cinquième chapitre du premier livre, et qui ne se trouve que dans Stobée, ch. VII, pag. 91 de l'édition de 1609, et pag. 51 des *Dicta Poëtarum* de Grotius.

Ω κενεῖ καμάροιο. κ. τ. λ.

On la lit sur le dernier feuillet : deux autres la suivent ; mais elles avoient été oubliées ; car dans l'édition de 1521 on n'avoit pas manqué de les reporter à la place que leur avoit assignée Alde dans les variantes. Cet oubli est déjà une preuve du peu de soin avec lequel cette édition a été faite, et le grand nombre de fautes qui la défigurent en est une bien plus frappante. Quant au poëme de Paul le Silentiaire,

Badius a dédoublé les colonnes, de sorte que le second vers du poëme se trouve le vingt-septième, et ainsi du reste.

Dans l'édition donnée à Bâle chez Froben, 1549, in-fol., par Sigismond Gelenius, on a suivi en général l'édition de 1531; mais on s'en est écarté en beaucoup d'endroits. On n'y a pas inséré une partie des épigrammes qu'Alde avoit publiées dans ses variantes, et que les éditions suivantes ont mises à leur place; quelquefois même on passe une ou deux épigrammes, ou bien l'on oublie le premier distique. Par exemple, page 126, à la fin du chapitre *Sur les Riches*, on a passé deux épigrammes dont la plupart des éditions ont fait un chapitre particulier *Sur les Voleurs*; pag. 276, on a oublié le premier distique de l'épigramme de Simonide.

Χαίρει ἀριστῆς. κ. τ. λ.

Mais ce fut dans cette édition que parurent pour la première fois les savans commentaires de Jean Brodeau (qui mourut chanoine de Tours), bien dignes de tous les éloges qu'on leur a donnés. Celui qui avoit écrit sur l'exemplaire de Maittaire, *Hæ annotationes, si tamen recte conjicio, olent Jacobi Tussani lucernam; quidquid tandem male feriatus Brodæus sibi adscribat*, avoit raison de mettre la restriction **SI TAMEN RECTE CONJICIO**. Cette opinion ridicule ne méritoit pas d'être rapportée; elle mérite encore moins d'être réfutée. Les augmentations importantes que Brodeau fit à ce commentaire, et que nous trouvons dans l'édition

des héritiers de Wechel, en prouvent assez la fausseté. Une main du commencement du dix-septième siècle a porté sur les marges de mon exemplaire, et en partie sur des papiers séparés, les nombreux changemens et les additions encore plus nombreuses que l'auteur y a faits. Comme on a passé un trait de plume sur ce qu'il y avoit d'inexact, ou qu'on a cru devoir changer, on voit d'un coup-d'œil et sans fatigue l'ancien et le nouveau texte. Plusieurs endroits de l'ancien laissoient soupçonner la jeunesse de l'auteur (il avoit terminé ce travail à 29 ans), et certes Tousan les auroit corrigés s'ils avoient passé sous ses yeux; à plus forte raison ne les auroit-il pas écrits. Le nouveau texte annonce au contraire un homme dont les études sont mûries. Gelenius a joint à son édition le poëme de Paul le Silenciaire et les autres pièces qui le suivent : il a fait, il est vrai, imprimer le poëme sur deux colonnes, mais d'après l'ordre vicieux des Juntas et de Badius. Quant aux trois épigrammes que ce dernier avoit fait imprimer sur un feuillet particulier, après l'errata, elles ont été oubliées; peut-être ce feuillet isolé manquoit-il à l'exemplaire que Gelenius avoit sous les yeux.

En 1550 parut à Venise une nouvelle édition de l'Anthologie, *apud Petrum et Joan. Mariam Nicotinos Sabienses, impensa Melchioris Sessæ, anno Domini M. D. L.*, in-8°. On lit sur le frontispice, après l'intitulé grec : *Florilegium diversorum epigrammatum in septem libros distinctum, diligenti castigatione emendatum, cui nonnulla nuper inventa epigrammata in fine*

adjecta sunt , una cum indice tam rerum , quam auctorum copiosissimo. Vient ensuite l'enseigne , et au bas : *Venetis.* Cette édition a 288 feuillets chiffrés , et 12 autres qui ne le sont pas ; c'est une répétition de celle de 1521 , faite page pour page jusqu'au tiers du recto du 289 feuillet. Là commencent les additions qui sont précédées du titre suivant : *Τὰ νεωστὶ εὐρημείνα , pièces nouvellement découvertes.* La première de ces pièces est l'ode , c'est-à-dire , l'hymne de Sapho à Vénus (6), que nous a conservée Denys d'Halicarnasse , et qui par conséquent n'étoit pas une découverte. D'ailleurs , la première édition du texte grec de Denys d'Halicarnasse avoit été donnée à Paris , chez R. Etienne , en 1546 , in-fol. La seconde pièce est l'ode que le faux Héraclide de Pont attribue à Anacréon , et qu'il nous a conservée dans ses allégories homériques , page 414 , des *Opuscula Mythologica* de Th. Gale , et 16 de la jolie édition de Nicol. Schow. Goetting. 1782 , in-12 ;

Πᾶσι Ὀρθίκῃ κ. τ. λ.

et certes c'est encore moins une découverte , car Héraclide de Pont avoit été imprimé par Alde dès 1505 , in-fol. , avec les Fables d'Æsope , etc. mais les deux additions réelles et utiles , ce sont deux index , l'un des sujets principaux traités dans ces épigrammes , et l'autre des poètes qui ont fourni des pièces , avec l'indication des pages où elles se trouvent. Le caractère est plus gros que celui d'Alde , et l'exécution en est belle : c'est l'édition que Har-

Wood, dans sa *View of Classics*, annonce comme n'ayant point de date (*no year*). Pinelli, qui ne la connoissoit surement pas, car son ami, le savant bibliothécaire Morelli, écrivoit à M. Harles, que lui-même ne l'avoit jamais vue; Pinelli, dis-je, a traduit *absque anni et typographi indicio*; mais Harwood ne s'étoit pas donné la peine de consulter le dernier feuillet, ou bien il avoit puisé cette notice dans quelque catalogue tronqué. Maittaire ni Clément n'en font point mention.

La troisième édition des Aldes parut en 1551, in-8°, comme le porte le verso de l'avant-dernier feuillet, *apud Aldi Filios. Venetis*, MD LI. Il est vrai que sur le frontispice on lit la date 1550, mais c'est la date de la fin qui fait foi. C'est encore jusqu'au feuillet 288 inclusivement, une répétition page pour page de l'édition de 1521: ce sont les mêmes caractères; mais c'est réellement une nouvelle édition et non un nouveau titre. Après le feuillet 288 viennent onze autres feuillets non chiffrés; ils sont d'un œil plus gros que ce qui précède. Le premier termine le tiers de page qui, dans l'édition de 1521, occupe le haut du recto du feuillet 289, et le reste contient les deux odes dont nous avons fait mention. Les neuf feuillets suivans représentent les deux indexes qu'on n'a fait que copier sur l'édition des Nicolini; enfin, le onzième porte sur le recto le nom du lieu et de l'imprimeur, ainsi que la date, et sur le verso l'enseigne des Aldes. Les indexes de ces deux dernières éditions sont donc communs à celle de 1521, et servent pour les trois. Quant aux variantes

publiées par Alde, chaque éditeur a fait un choix à sa guise. J'en vais donner un exemple : l'épigramme cent quatre-vingt-deux du livre VII. est un dialogue entre un *amateur* et l'esclave d'une courtisane. Je la mets ici, mon cher voisin, pour égayer un peu ces discussions sèches et pourtant nécessaires.

Ἀδίσπορον.

Καὶ νῦν κῆ ἀπόκρισιν.

Χαῖρε, κόρη — κῆ δὴ σύ. — τίς ἡ προσιῶσα; — τί πρός σε;
 — Ὅκ ἀλόγως ζητῶ — δεσπότις ἡμετέρη. —
 Ἐλπίζεις ἔξελθῆ; — αἰεὶς δέ τι; — νύκτα — φέρετις τι; —
 Χρυσίον — εὐθύμει — κῆ τόσον — ἔ δύνῃται.

« Bonjour, la jeune fille. — Bon jour. — Quelle est
 » cette femme qui s'avance? — Que vous importe? —
 » J'ai mes raisons pour le demander. — C'est ma
 » maîtresse. — Peut-t-on espérer? — Que demandez-
 » vous? — Une nuit. — Apportez-vous quelque
 » chose? — Un peu d'argent. — Il y a de l'espoir. —
 » Voilà ce que j'apporte (*ouvrant la main et mon-*
 » *trant l'argent.*) » — Ce n'est pas possible.

Quelqu'un de votre connoissance s'est amusé à imiter cette épigramme en vers français; il vous donne son imitation pour ce qu'elle vaut.

Bon jour, Philé. — Bonjour, Cléon. — Sait-on,
 Du tendron qui vient là, le nom et la demeure? —
 C'est Eglé, ma maîtresse, et voici sa maison. —

Pourrois-je? — Quoi? — Cette nuit. — C'est selon. —
 J'ai de l'argent. — Tant mieux, vous entrerez sur l'heure. —
 Mais.... je n'ai que cela. — Bon soir au beau Cléon.

On lit au troisième vers dans le manuscrit pal. et dans Planude, ἕξασσι ; ζυγίς, ce qui détruit la mètre. Saumaise et Huet, n'ayant proposé aucune correction, laissent supposer qu'ils adoptoient la leçon que j'ai suivie, et que la petite scholie marginale nous donne d'après un manuscrit. Brunck, tom III, pag. 163, a inséré dans le texte la conjecture de Reiske ἕξασσι ; θέλις. Quant à la manière d'établir le dialogue, comme les manuscrits ne présentent aucune ponctuation qui puisse la fixer, chacun l'établit selon sa fantaisie. Huet a écrit sur la marge de son exemplaire : *Digitis ostendit ancilla quantum auri hera postulet, itaque hæc dicuntur δυκτικᾶς*. Brunck met dans la bouche de l' amateur tout le second vers, et le commencement du troisième jusqu'à ἕξασσι. Dans l' *editio princeps* on lit au quatrième vers : ἔδύναμαι. Alde a suivi cette leçon dans son texte ; mais il avertit dans les variantes, que dans un autre manuscrit on lit ἔδύνασαι, et telle est aussi la leçon du manuscrit pal. L'édition de 1519, étant conforme à celle d'Alde, n'a rien innové ; celle de 1521 a adopté la variante ἔδύνασαι. Les éditions de 1531 et de 1549 ont suivi l'ancienne leçon ; celle de 1550 a adopté la variante ; enfin, celle de 1551 est revenue à la leçon primitive.

Je ne dirai rien des éditions d'Henri Etienne et des héritiers de Wechel, qui sont dans toutes les bibliothèques, et par conséquent bien connues. Les autres au contraire sont rares, et j'ai été long-temps à les rassembler : j'avertirai cependant que, dans

ses notes, Henri Etienne ne donne qu'une partie des variantes de la première édition d'Alde. Quant à la sortie qu'il fait contre l'édition de Venise, qu'il ne distingue pas, j'aime à croire qu'il vouloit parler de celle des Nicolini. Si au contraire il avoit en vue celle des enfans d'Alde, quoique ses reproches soient fondés, on ne peut s'empêcher de lui appliquer ces vers d'Hésiode, qui malheureusement n'ont pas vieilli.

Καὶ κεραμεὺς κεραμῆϊ κολεῖ , καὶ τέχλωνι τέχλων ,
Καὶ πτωχὸς πτωχῷ φθονεῖ , καὶ αἰσδὸς αἰσδῷ.

E. K. H. 25.-26.

« Le potier a toujours une dent contre le potier ;
» le charron contre le charron ; le mendiant porte
» envie au mendiant, et le poëte au poëte. »

Je ferai encore observer que quoique, dans l'édition de Francfort, on ait suivi celle d'Henri Etienne, on y a cependant ajouté dans le corps du livre quelques épigrammes qui ne sont point dans celle-ci, et qu'on a empruntées de différens auteurs: par exemple, celle de la page 291, de Philippe de Macédoine,

Ἀφλοῖος καὶ ἄφυλλος κ. τ. λ'

que lui a fournie Plutarque dans la vie de Flaminus ; celle de Pentelée, sur le feuillet détaché qui précède les index, etc.— Je fais cette observation, parce que Clément, page 364, not. 69 du tome déjà indiqué, dit avoir conféré cette édition avec celle d'Henri Etienne, et n'avoir pas trouvé qu'on y eût ajouté de nouvelles épigrammes ; mais aussi l'éditeur a re-

tranché l'avis au lecteur d'Henri Etienne, qui suit immédiatement ses notes, et dans lequel il indique les sources où il a puisé les épigrammes qu'il a ajoutées et qui remplissent 43 pages.

L'édition donnée par Eilhard Lubin, chez Commelin en 1604, in-4°. , est beaucoup plus rare que celle de Francfort, et les exemplaires, bien conservés, sont difficiles à trouver. J'en ai vu deux ou trois auxquels il manquoit le frontispice et l'épître dédicatoire à Maurice, landgrave de Hesse, datée de Rostock, du 2 septembre 1603. Cette épître n'est guère qu'une contr'épreuve de celle qu'il avoit adressée en 1600, aux enfans de Bogislas XIII, duc de Poméranie, à la tête du premier livre de l'Anthologie, publié à Rostock, *Prælo Myliandrino*, in-8°. gr. et lat. ; il emploie les mêmes idées et souvent les mêmes expressions. Cette édition est d'une belle exécution : les épigrammes de chaque chapitre y sont numérotées ; ce qui est très-commode : la version latine suit immédiatement chaque épigramme. Il est vrai que, dans cette version et dans celle des Dionysiaques de Nonnus, il y a mille contresens. Le jésuite qui a donné à la Flèche, en 1624, in-8°. , un choix des six premiers livres de l'Anthologie, en relève quelques-uns ; mais lorsqu'il dit dédaigneusement *fæde corrupta AB LUBINO NESCIO QUO INTERPRETE*, il ne consulte ni les règles de la charité chrétienne ni celles de la justice. Eilhard Lubin, professeur de poésie, recteur de l'université de Rostock en 1600, au-

teur de la paraphrase d'Horace et de Juvénal, traducteur d'Anacréon, de Nonnus, ne devoit pas être inconnu dans un collège tel que celui de la Flèche, et c'est ici du jésuitisme tout pur. Dans la quatrième édition de sa *Clavis linguæ græcæ*, Lipsiæ, 1633, in-8^o, livre curieux par ses accessoires, j'ai la tête de ce professeur : la bonté et le zèle sont peints sur sa belle physionomie ; je mettrai cette tête dans un coin de mon édition, pour consoler ses mânes de l'impertinence du jésuite ; mais puisque nous avons parlé de ce premier livre donné par Lubin en 1600, levons un doute de M. Harles. Il dit, page 445 : *Florilegio diversor. epigram. veter. in libr. septem distributi primus, cum interpretatione (latina metrica, eodem quò græca, carminis genere ita expressa, ut versus versui et verbum verbo pœne respondeat.) Eilhardi Lubini, e regione opposita. Rostochii, 1600, in-8^o.*

Num eadem sit, aut quomodo differat (differt quidem forma), alia, mihi per litteras ab amico quodam ex bibliot. quadam publica indicata. Ἀνθολογίας κ. τ. λ. εἰς Ἐπιπέβιβλία διηρημένης, τὸ πρῶτον, μεταφράζοντος Ἑλάριου Λυβίνου, in-4^o. sine anni et loci nota, equidem dicere nequeo. An est illa Lubini editio quam supra in notitia edit. integræ Planudeæ Anthol. ad annum 1604 indicavi? an pars tantum? L'édition sur laquelle M. Harles a des doutes, est celle de

1604 ; mais l'exemplaire dont on lui avoit envoyé le titre, est un des exemplaires dont j'ai parlé plus haut, auxquels il manque le cahier de deux feuillets, qui contient le frontispice et la dédicace. J'ai gardé pendant cinq ou six ans un de ces exemplaires, dont j'ai fait présent à un ami, après en avoir trouvé un complet. Le titre que donne M. Harles est celui-là même qu'on lit sur le faux titre qui suit la dédicace.

Je vois, mon cher voisin, qu'il me reste encore beaucoup de choses à vous dire sur ces notices de l'Anthologie : je suis donc forcé d'ajourner le reste à un autre numéro ; il faut pourtant vous donner le mot des trois grîphes, ou si vous aimez mieux, du logogriphe et des deux énigmes, publiés pag. 95 du premier volume.

1^o. Celui du logogriphe est ὄνυξ, *Ongle* : ôtez la première lettre, il restera νύξ, *nuit*. L'ongle fait partie du corps humain : on le coupe avec des ciseaux, etc.

2^o. Je n'avois pas mis les accents sur quelques mots de la première énigme : je vais les rétablir ici et la traduire.

Ἐπεικα φωτὸς ἰγὰ φῶς ἄλισσα, φῶς δὲ παραστῆς
 Φῶς μοι ὅπασσε φίλοι πασσι χαριζόμενος.

« La lumière m'avoit fait perdre la lumière ; mais » un homme s'approchant de moi me l'a rendue » pour faire plaisir à ses pieds. — C'est une *lanterne*. On l'éteint quand le jour paroît, on la rallume à l'entrée de la nuit pour éclairer sa marche.

3°. Les imprimeurs du journal me firent un message pour savoir si le mot de la seconde n'étoit pas le *goudron*, je répondis qu'oui. Le pin, dont le nom grec est féminin, produit la résine : le feu en fait de la poix ; la poix refroidie forme une masse noire et dure ; enfin, fondue de nouveau, elle sert à calfater les navires, qui sont *les chars de la mer*.

Puisque cela vous amuse, voici deux autres énigmes et un logogriphe dont vous trouverez le mot dans mon dernier envoi.

I.

Ἄδέν ἔσθαι ἔχω, καὶ πάντα μοι ἔνδοθεν ἴσθι·
Προῖκα δ' ἐμῆς ἀρετῆς πᾶσι δίδωμι χάριν.

« Je ne possède rien, et je renferme toutes choses :
» tout le monde jouit gratuitement de mon talent. »

II.

Εἰ με νέην ἔλαβες, τάχα με πῖες ἔγχυθεν αἷμα·
Νῦν δ' ὅγε γηραλέην μ' ἐξελέσσει χρόνος,
Ἔσθιε τὴν ῥυσσαινομένην μ', ὕγρον ἔδην ἔχουσαν,
Ὅσ' ἔα συνθράυκων, σαρκὶ σὺν ἡμετέρῃ.

« Si tu m'as prise jeune, peut-être as-tu répandu,
» as-tu bu mon sang : maintenant que le temps m'a
» vieillie, que je suis convertie de rides, que je suis
» entièrement desséchée, brise mes os, mange
» ma chair. »

III.

III.

Ἐίμι χαμαιζήλων ζῶων γένος· ἦν δ' ἀφίλης με
 Γράμμα μόνον, κεφαλῆς γίνομαι ἄλλο μέρος·
 Ἦν δ' ἰέρων, ζῶων πάλιν ἴσσομαι· ἦν δὲ καὶ ἄλλο,
 Ὅυ μόνον εὐρήσεις, ἀλλὰ διηκόσια.

« Je suis un animal terrestre. Si tu ôtes à mon nom
 une lettre, je suis une partie de la tête ; si tu ôtes
 la seconde, je redeviens animal ; si tu ôtes la troi-
 sième, je ne suis plus seul, je représente deux
 centaines. »

NOTES.

(1) Dans l'extrait du privilège du roi, imprimé sur le verso
 du titre des *Julii Cæsaris Scaligeri animadversiones in histo-
 rias Theophrasti. Lugduni, apud Joannam Jacobi Junta F.,*
 1584, in-8°. cette dernière est qualifiée *Demoiselle Jeanne*
de Jonty, fille de feu Jacques de Jonty, gentilhomme flo-
rentin, quand vivoit, libraire de Lyon. Ainsi la citation de ce
 même privilège, dans le *Ménagiana*, tom. I, pag. 33 de la
 jolie édition de P. de Coup., Amsterdam, 1716, n'est pas
 exacte.

(2) Guillet, dans sa *Lactédémone ancienne et moderne*,
 édit. de 1679, dit, pag. 327 : « Le commerce de l'archevêque
 » Arsenius avec le pape Paul, et sa soumission à l'église ro-
 » maine le rendirent si odieux aux Grecs schismatiques, qu'il
 » fut excommunié par Pachome, patriarche de Constanti-
 » nople Les Grecs disent qu'Arsenius, après sa mort, fut
 » *Broukolakas*, c'est-à-dire, que le démon venoit errer à
 » l'entour de son cadavre et l'animoit encore. Je vous parlerai

» une autre fois de la folle opinion des Grecs modernes touchant les *Broukolakas*. » Guillet n'a pas tenu sa parole ; mais beaucoup d'autres en ont parlé.

La superstition fait croire à une partie des Grecs modernes que cette espèce de revenans, appelée *Βροκόλακας*, *Βυλκόλακας*, *Βυρκόλακας*, *Βυρβόλακας*, *Βυδύλακας*, *Βρικόλακας*, se plaît à tourmenter les vivans, à venir les appeler par leur nom ; que s'ils répondent au premier appel le spectre se retire, et qu'ils meurent bientôt après ; que si au contraire ils ne répondent pas, il ne leur arrive aucun accident. Ce sont, selon eux, les personnes mortes dans les liens de l'excommunication, qui viennent ainsi apparôître aux vivans. Tant que cette excommunication n'est pas levée, leurs corps sont incorruptibles, mais enflés et résonnans comme des tambours ; dès qu'elle est levée, ils tombent en poussière. C'est pourquoi dans la prière solennelle qui se fait sur un mort pour l'absoudre de l'excommunication, on demande que son corps retourne aux élémens dont il fut composé, et que son ame soit reçue dans le chœur des Justes, *Τὸ μὲν σῶμα διαλυθῆναι εἰς τὰ ἐξ ἧς συνετέθη, τὴν δὲ ψυχὴν καταγαγῆναι ἐν τῷ χορῷ τῶν Δικαίων* (a). Pour empêcher ces Brucolaques de sortir de leurs tombeaux, on leur enfonce de gros et longs clous dans les tempes ; on leur arrache le cœur ; on met leurs corps en pièces ; ou bien on leur coupe la tête.

On peut consulter, sur le démêlé d'Arsenius avec Pachome, la *Turco-Græcia* de Martin Crusius, liv. II, pag. 146 et suiv. : on y trouvera quelques pages curieuses pour l'histoire de la superstition et du fanatisme. Leo Allatius, dans sa lettre au médecin Zacharie Zacchias, de *Græcorum hodie quorundam opinionibus*, imprimée à la suite du *Traité de Temples Græcorum*, Cologne, 1645, in-8°, a consacré aux Brucolaques les paragraphes XII—XVIII. Mais le chapitre le plus singulier, selon moi, celui qui montre le mieux jusqu'où

(a) *Ευκολόγιον τὸ μέγα*. Venise, in-4°, 1775, pag. 163.

peut aller , touchant ces prétendus revenans , la crédulité enfantée et nourrie par le faux zèle et la superstition , c'est le chapitre XV , pag. 208 et suiv. de la *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable à SAINT-ERINI, île de l'Archipel, depuis l'établissement des Pères de la compagnie de Jésus en icelle , etc. par le P. Fr. Richard, missionnaire de la même compagnie.* Paris , Seb. Cramoisy , 1657 , in-8°. Ce chapitre est trop long pour trouver place dans cette note ; cependant comme le livre du P. Richard n'est pas commun , et que ce chapitre ne doit pas rester inconnu aux commissaires que le directoire envoie dans les îles jadis vénitiennes pour y organiser l'instruction et les débarrasser des préjugés qui pèsent sur elles depuis tant de siècles , il sera réimprimé en entier dans le Numéro prochain. D. Calmet , dans son *Traité sur l'Apparition des Esprits et sur les Vampires* , Paris , 1751 , raconte , pag. 131 du second volume , d'après Tournefort , l'exhumation d'un de ces Brucolaques faite en janvier 1701 dans l'île de Mycon , en présence de cet illustre voyageur. « On a peine à se persuader , dit D. Calmet dans la préface de ce volume , qu'une nation aussi spirituelle que la grecque , ait pu donner dans une idée aussi extraordinaire que celle-là : il faut que l'ignorance ou la prévention soit extrême parmi eux , puisqu'il ne s'y est trouvé ni ecclésiastique ni autre écrivain qui ait entrepris de les détromper sur cet article. » — On peut , je crois , indiquer l'origine de cette superstition , qui souvent n'est que ridicule , mais qui quelquefois aussi conduit à l'atrocité , c'est-à-dire , à la violation des tombeaux , la plus barbare et la plus infamante. Socrate dit à Cebès , dans le Phédon de Platon , que les âmes , pendant le long séjour qu'elles ont fait dans les corps , ont contracté je ne sais quoi de pesant qui les fait graviter sans cesse vers la matière ; qu'épouvantées à l'aspect des ténèbres et des enfers , elles sont entraînées vers la lumière ; que , si l'on en croit des bruits populaires , on a vu quelques-unes de ces âmes errer autour des tombeaux , sous la forme d'ombres et de fantômes ; qu'elles sont visibles , parce

qu'elles traînent encore avec elles des particules terrestres. Ce ne sont pas, ajoute Socrate, les âmes des bons qui errent ainsi autour des monumens, mais celles des méchans : elles portent la peine de leur vie dépravée, et attendent, toujours errantes, que la partie corporelle qui les suit toujours et qui presse leur réunion, les fasse rentrer dans les corps qu'elles ont quittés, et qu'elles puissent reprendre leurs anciennes habitudes (b). — Voilà bien, si je ne me trompe, l'origine des Bruco-laques. Platon avoit tracé les premiers linéamens de la figure; la superstition l'a dessinée en grand et enluminée.

(3) On en trouve la traduction française par l'abbé de Bellegarde, à la suite de celle des Fables d'Esopé, de Gabrias, d'Avienus, de Philelphe, etc. Paris, chez Brunet, 1703, in-8°. , avec les fig. de Raymond : tom. II, pag. 302, et dans les éditions qui ont suivi celle-ci.

(4) Lessing, l'un des plus grands hommes qu'ait produit l'Allemagne moderne, prétend que cette *Pythia* est l'*Eskischer* dont parle Paul Lucas (c). Je discuterai ailleurs cette opinion, qui me paroît la plus vraisemblable. Cet ouvrage de Lessing, intitulé *Zur Geschichte und Litteratur, aus den Schatzen der Herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbuettel*, (Pour l'Histoire et la Littérature, tiré des trésors de la Bibliothèque ducale de Wolfenbuttel), Brunswick, 1773—81, in-8°. , six parties, mériteroit bien que la partie allemande fût traduite en français, et que les autres pièces grecques, latines, espagnoles qui l'accompagnent, fussent réimprimées correctement. J'en dis autant de ses *Mélanges* (*Vermischte Schriften*), dont il publia lui-même le premier volume à Berlin chez Voss en 1771, et dont les trois autres furent pu-

(b) Plat I, pag. 81, C. E., édit. d'Henri Etienne; I, pag. 185, édit. de Deux-Ponts.

(c) Voyage fait par ordre du roi. Amst., 1714, tom. I, pag. 103.

bliés après sa mort, arrivée en 1781 (il étoit né en 1729), par son fils Charles, le deuxième et troisième en 1784, et le quatrième en 1785, in-12. Quant à ses *Mélanges de Littérature* (*Kollectaneen zur Litteratur*), publiés par Eschenburg à Berlin, 1790, 2 vol. in-12, je les traduirai, et nous les commenterons : il y a d'excellentes choses ; mais il y en a peu où il n'y ait à ajouter ou à reprendre.

(5) C'est ainsi que, dans ce même catalogue, même page, après avoir annoncé l'édition des Aldes, 1550, on met immédiatement après : *Id. cum interp. lat. Lubini, in-8°., Rostochii, 1600.* Qui ne croiroit, en lisant cette annonce, que c'est une Anthologie entière ? Ce n'est cependant que le premier livre ; je possède même cet exemplaire avec les armes d'Emeri Bigot.

(6) Le citoyen J. B. Grainville a publié l'an V les *Hymnes de Sapho, nouvellement découvertes, et traduites pour la première fois en français, avec des notes et une version italienne*, in-12. Voici l'histoire de cette prétendue découverte. Un général napolitain, le maréchal don Vincenzo Imperiali, publia à Naples en 1784 une brochure in-8°. de 110 pages, sans date ni nom de lieu, et cachant le sien sous ces lettres initiales S. J. P. A., *Sosare Itomeio, Pastore Arcade*, intitulée *La Faoniade di Saffo, tradotta in italiano.* Il avoit envoyé son manuscrit de Madrid où il résidoit alors, chargé d'une mission importante de sa cour, et l'avoit adressé à son ami et confrère parmi les Arcades, *Licofonte Trezenio*, le duc de Belforte, poète aimable. M. Imperiali dit dans son avertissement, qu'un navire russe, qui faisoit voile pour la mer Egée, ayant été forcé d'entrer à Sainte-Maure, l'ancienne Leucade, l'une des îles vénitiennes qui nous sont échues en partage, M. Ossur, célèbre littérateur russe, voulut s'assurer s'il n'existoit pas encore quelques restes du temple d'Apollon ; qu'il découvrit en effet quelques ruines de ce temple ; qu'une inscription lui apprit que l'infortunée Sa, ho y avoit été en-

terrée ; que la curiosité lui fit faire quelques fouilles dans le voisinage , et qu'enfin il trouva une caisse de pierre contenant quelques papyrus , du nombre desquels étoit celui dont il donne la traduction. Je n'ai pas besoin d'avertir que tout cela est une fiction , quoique l'auteur termine ainsi son avis au lecteur : « Qui auroit jamais dit qu'à une princesse du Nord , » législatrice et guerrière, protectrice des sciences et des sages, » étoit réservée la gloire de découvrir après vingt-quatre siècles » les ouvrages d'une poëtesse grecque ? » Le poëte napolitain a tiré parti de quelques fragmens de Sapho , recueillis par Chrét. Wolf, Hambourg , 1733, in-4°. , et en a composé cinq hymnes et cinq odes qui ont de la grace et de la mollesse , mais qui se sentent trop de la mignardise italienne ; ce sont ces différentes pièces que le citoyen Grainville a traduites en français , ignorant probablement le nom de l'auteur , son confrère parmi les Arcades.

POÉSIE FRANÇAISE.

LES SOUVENIRS, la SÉPULTURE et la MÉLANCOLIE, par G. LE GOUVÉ, associé à l'Institut national, seconde édition. Paris, Lemierre, rue Jacob, n^o. 12 ; Huet, rue Vivienne, n^o. 8 (1).

DEPUIS que tout le monde fait des vers, la poésie est tombée dans une sorte de mépris. Comment distinguer, en effet, quelques ouvrages dignes de l'estime publique, à moins qu'à l'aide d'un nom déjà célèbre, ils ne se distinguent eux-mêmes de cette foule de productions dont tant de versificateurs ignorés couvrent les avenues du Parnasse ? En vain les journaux s'efforceroient, par des éloges, de rehausser l'éclat de ces poésies éphémères : trop souvent guidés par la partialité de l'amitié, ils prodiguent dans leurs analyses des louanges peu méritées que démentent leurs citations. Pour nous, déterminés à ne jamais tromper nos lecteurs, nous gardons le silence sur la plupart de ces vers de société, de ces recueils sans intérêt que les auteurs s'empressent de publier ; insensés qui, trop avides de renommée, ne pensent pas qu'on doit préférer l'obscurité à la triste réputation dont ils s'accablent ! Trop impartiaux pour les louer, nous ne pourrions, en parlant de leurs ouvrages, qu'inviter les gens de goût à ne les pas lire : et certes, ils n'ont pas besoin d'un pareil avis.

(1) Cette seconde édition est la seule que l'auteur avoue ; la première est fautive.

Mais il ne faut pas que le dégoût qu'ils inspirent au public pour le plus aimable des arts, s'étende jusqu'aux productions dignes d'un meilleur sort. Combattre ce dégoût, réveiller l'amour de la belle poésie en appelant l'attention de nos lecteurs sur les écrits qui doivent leur en faire sentir tous les charmes, tel est notre devoir, et c'est pour le remplir que nous nous empressons de leur faire connoître les trois poèmes remarquables du citoyen Le Gouvé.

Le premier a pour titre : *Les Souvenirs*, ou *les Avantages de la mémoire*. Quel cadre pour le poète ! Combien un pareil sujet ne lui offre-t-il pas de tableaux variés, de contrastes heureux, de réflexions philosophiques et touchantes !

Par les souvenirs, le vieillard r'ouvre sa carrière ;

Et dans l'illusion dont son âme est ravie,
Il repousse sa tombe et s'attache à la vie.

L'infortuné, tombé de la splendeur dans l'indigence,
se souvient qu'il fut le protecteur de la foiblesse et du mérite :

Il se croit riche au moins de ses nombreux bienfaits,
Et reste heureux encor des heureux qu'il a faits.

L'amant solitaire retrouve encore l'objet dont il est séparé, comme Saint-Preux, qui, dans les monts du Valais, franchit, par les souvenirs, l'intervalle qui le sépare de Julie ; il se croit tantôt dans le

bosquet de *Clarens*, dans le chalet qui dut le rendre heureux :

Il trompe son exil, il charme son ennui,
Savoure du bonheur l'ivresse renaissante,
Et remplit les déserts de sa maîtresse absente.

L'homme, dans les bras du sommeil, goûte encore par les songes les douceurs des souvenirs : ils lui retracent ses plaisirs les plus doux ; ils lui rendent les amis dont la mort l'a privé.

Ils prêtent un nouveau charme à tout ce qui s'offre à ses regards.

On aime à revoir ceux qui pour nous ont tout fait :
L'aspect d'un bienfaiteur est un nouveau bienfait.

Ils embellissent tous les arts ; ils fournissent aux peintres ces grands accidens de la nature qui n'étoient pas sous leurs yeux lorsqu'ils les traçoient sur la toile.

Non : ils n'étoient présens qu'aux yeux de leur pensée.

Si Euripide, Alcée :

Tous ceux de qui les vers si doux à retenir,
Ont captivé leur siècle et conquis l'avenir,
S'ils ont, sous des couleurs fidelles, éloquentes,
Tracé du cœur humain les passions brûlantes,
C'est qu'ils avoient senti ce qu'ils ont exprimé :
Pour bien peindre l'amour, il faut avoir aimé.

C'est au souvenir que nous devons les bienfaits de l'histoire : c'est lui qui créa son flambeau.

Avant qu'on vît briller sa lumière féconde,
Les temps se succédoient dans une nuit profonde ;

Les peuples , tour à tour par l'oubli dévorés ,
 Sur la terre passaient l'un de l'autre ignorés :
 Les grands événemens n'avoient point d'interprètes ;
 Les débris étoient morts , et les tombes muettes ;
 L'histoire luit : soudain les temps ont reculé ;
 L'ombre a fui ; les tombeaux , les débris ont parlé ;
 Les générations s'étendent et s'instruisent ,
 Et de l'esprit humain les travaux s'éternisent.
 O charmes de l'étude ! ô sublimes récits !
 Dans quels transports le sage , à son foyer assis ,
 Suit les nombreux combats et d'Athènes et de Rome ,
 A travers deux mille ans applaudit au grand homme ,
 Consulte l'orateur et le guerrier fameux ,
 Partage les revers des peuples grands comme eux ,
 Voit l'empire romain sous le fer des Vandales ,
 De ses vils empereurs expier les scandales ,
 Et , bientôt déchiré par divers potentats ,
 Son cadavre fécond enfanter cent états ;
 Retrouve en d'autres lieux , sur la sanglante arène ,
 Marcius dans Condé , Scipion dans Turenne ;
 Et , rempli des héros et des faits élatans ,
 Ainsi que tous les lieux embrasse tous les temps .

Si quelquefois l'histoire nous retrace des souvenirs affligeans , nous y puisons encore des leçons précieuses ; elle nous apprend

Que le crime ne put même après le remord ,
 S'absoudre et se cacher dans la nuit de la mort ,

Elle effraye le coupable

Dans ces jours de forfaits où , creusant nos tombeaux ,
 Un vil tyran sur nous fit régner les bourreaux :
 « L'impunité , disois-je , au meurtre en vain l'excite :
 » Il est du moins puni lorsqu'il songe à Tacite :
 » Il pâlit , effrayé de ce hardi pinceau
 » Qui du crime à Néron sut imprimer le sceau ,

- » Et se voit comme lui , par de mâles peintures ,
- » Renaître tout sanglant chez les races futures. »

Mais l'Univers est encore vivante histoire.

Le voyageur qui le parcourt interroge Trébie,
Canne , Thrasymène , tous les lieux illustrés par
de grands hommes , par de grands événemens : l'Ita-
lie lui rappelle Marius , Scœvola , César , Pompée ,
Horace , Virgile : la Grèce lui retrace les jeux
olympiques ; il pleure avec Ariane , avec Sapho ;
il suit Léandre aux rives d'Abydos.

Et sur ces bords rendus à leur splendeur première ,
L'antiquité renaît et brille toute entière.

Dans l'Europe moderne , les champs de Fleurus
et d'Arcole inspireront au guerrier les plus glo-
rieux souvenirs :

Dans ces lieux

 Tout viendra du Français flatter l'ame attentive ;
 Il entendra des morts gémir l'ombre plaintive ;
 Et , foulant ces gazons de leur sang illustrés ,
 Sentira tressaillir leurs ossemens sacrés.

Combien sont doux encore les souvenirs que fait
naître l'asile où s'écoulèrent les beaux jours de
l'enfance !

 Ce mur que je frappois d'une balle docile ,
 Cette pierre aplanië ; où d'une corde agile ,
 Sous mes pieds bondissans ma main doubloit les tours ,
 Chaque objet me ramène à ces aimables jours
 Où les plaisirs sont vifs , les peines sont légères ;
 Où l'on croit tous les cœurs généreux et sincères ;

Où l'ame vierge encor , dans le sommeil des sens ;
 Des folles passions ignore les tourmens ;
 Où l'on ne connoît pas l'orgueil de l'opulence ,
 Je redeviens enfant aux lieux de mon enfance.

Mais le souvenir qu'on laisse après soi a des charmes p'us vifs encore ; c'est l'espoir de ces souvenirs qui créa les grands hommes : le désir de vivre dans la postérité électrisa Voltaire, Jean-Jacques, Raynal.

L'espoir d'un souvenir conduit même aux vertus.
 Cet illustre vieillard proscrit par Anitus ,
 Intrépide martyr de sa haute sagesse ,
 Eût-il dans les cachots bu la mort sans foiblesse ,
 S'il n'eût cru que le monde , honorant son tombeau ,
 D'un opprobre éternel flétrirait son bourreau ?
 Quand Brutus , s'immolant , sut dompter la nature ,
 Il se sentit d'avance en sa grandeur future ;
 Et Barnevolt , frappé comme un vil criminel ,
 Voyoit son échafaud se changer en autel.
 Le grand homme a seul droit de briguer cet hommage
 Qui dans tout l'avenir consacre son image ;
 Mais d'un tribut plus doux l'homme obscur est épris ,
 Il veut le souvenir de ceux qu'il a chéris.
 Qui ne se dit , tout près de perdre la lumière :
 * Ma fille de ses pleurs baignera ma poussière ;
 * Le long deuil d'une épouse attestera sa foi :
 * Quelquefois mes amis s'entretiendront de moi :
 * Je reste dans leurs cœurs, je vivrai dans leurs larmes ! »
 Ce tableau de la mort adoucit les alarmes ,
 Et l'espoir des regrets que tout mortel attend ,
 Est un dernier bonheur à son dernier instant.

Tel est le plan du poëme des Souvenirs. On sent qu'il n'étoit pas susceptible de beaucoup d'ordre. Il

devoit être l'image des souvenirs eux-mêmes qui se succèdent sans observer une marche régulière. C'étoit sur tout par les contrastes que l'auteur devoit attacher l'imagination ; ils sont heureusement saisis, et le poëme est infiniment varié. Il est du nombre de ceux qu'on loue mieux par des citations que par des éloges. On a pu remarquer dans les vers que nous avons transcrits, une grande correction de style, un choix d'expressions toujours heureuses, et cette sorte de facilité que le poëte ne peut atteindre que par un pénible travail.

Le poëme de la *Mélancolie* est moins varié. Le ton en est plus uniforme. Il devoit l'être. Ce sujet ne présente qu'une suite de pensées toutes à peu près du même genre, et c'eût été s'en écarter que de vouloir l'orner par cette variété brillante qui fait le charme des *Souvenirs*. Il y avoit donc ici plus de difficultés à vaincre, et sous ce rapport, la *Mélancolie* méritoit la préférence sur les *Souvenirs*, puisque le style en est aussi pur, la poésie aussi soignée et l'intérêt aussi soutenu.

Nous ne suivrons pas ici les pas de l'auteur. On ne peut analyser un ouvrage dont chaque pensée ne sauroit être détachée de celle qui la précède. Nous nous bornerons à quelques citations.

L'astre majestueux qui verse la lumière ,
 Peut un moment de l'homme attacher la paupière ,
 Lorsqu'inondant les cieux en son cours agrandi ,
 Il déploie à longs flots la splendeur du Midi ;
 Mais l'œil qu'ont ébloui ses brûlantes atteintes ,
 Demande à reposer sur de plus douces teintes :

Il se plaît à chercher dans des nuages d'or
 L'astre qu'on ne voit plus et que l'on sent encor.
 Ce jour a son déclin, la nuit a sa naissance ;
 L'ombrage des forêts qui dans les champs s'avance ,
 La chanson de l'oiseau qui par degrés finit ,
 La rose qui s'efface et l'onde qui brunit ;
 Les bois , les prés dont l'ombre obscurcit la verdure ,
 L'air qui souffle une douce et légère froidure ,
 Phœbé , qui seule encore et presque sans clarté ,
 Au milieu des vapeurs lève un front argenté ,
 Et semble, en promenant son aimable iudolence ,
 Un fantôme voilé que guide le silence ;
 Le murmure des flots qu'on entend sans les voir ,
 Et le cri du hibou dans le calme du soir ,
 Combien de ces objets on goûte la tristesse !
 Que sous son crêpe encor la nature intéresse !
 A l'heure où la journée approche de sa fin ,
 Le sage en soupirant contemple ce déclin ,
 Et , ramenant sur soi sa pensée attendrie ,
 Voit dans le jour mourant l'image de la vie.

Nous ne craignons pas de fatiguer nos lecteurs par
 les citations : en voici une autre dont nous pensons
 qu'ils nous tiendront compte. Après avoir parlé des
 villes fameuses détruites par le temps, l'auteur dit :

Laissons ces vieux débris , sépulchres des cités ,
 Que sont-ils aux regards du rêveur solitaire ,
 Près de ce ténébreux et profond monastère ,
 Sépulchre des vivans , où , servant les autels ,
 Au sein d'un long trépas respiroient les mortels ?
 La raison a parlé : tous ces réduits austères
 Ont dépouillé leur deuil, leurs chaînes, leurs mystères ;
 Mais quoique leurs parvis , leurs autels , soient déserts ,
 Au cœur mélancolique ils restent toujours chers.

L'œil avide recherche , en ces saints édifices ,
Les cellules , témoins de tant de sacrifices ;
Ces formidables mots , *Néant, éternité* ,
Dont s'obscurcit encor le mur épouvanté ;
Les voûtes où , d'un dieu redoutant la sentence ,
Le front pâle et courbé , prioit la pénitence ;
La fosse que , docile au plus cruel devoir ,
Creusa l'infortuné qu'elle dut recevoir ;
Et le nocturne airain dont les sons despotiques
Arrachent de leurs lits ces pieux fanatiques ,
Qui , dans l'ombre entonnant de lugubres concerts ,
Perdoient seuls le repos que goûtoit l'Univers.
L'amour donne sur-tout un charme à ces retraites ;
L'amour gémit long-temps sous leurs ombres muettes :
De Rancé , de Comminge , ah ! qui n'a plaint les feux !
Tous deux veufs d'une amante et toujours amoureux ,
Embrassèrent en vain le froid du sanctuaire :
Ils brûloient sur le marbre , ils brûloient sous la haire ;
Leur flamme que le cloître et le jeûne irritoit ,
Jusqu'au pied des autels à Dieu les disputoit ;
Et leur voix trop souvent dans leur profane ivresse ,
Aux chants sacrés mêla le nom de leur maîtresse.
De l'amour , du devoir , ô rigoureux combats !
La paix étoit près d'eux , ils ne la sentoient pas ;
Mais de qui sait aimer leurs maux font les délices.
J'erre dans ces réduits qui virent leurs supplices :
Je demande à l'écho le bruit de leurs douleurs ;
Je demande à l'autel la trace de leurs pleurs.
Mes pleurs mouillent le marbre où leurs larmes coulèrent ,
Mon cœur soupire aux lieux où leurs cœurs soupirèrent ;
Et je me peins , touché de leurs revers fameux ,
Les jours où je brûlois , où je souffrois comme eux.

En voilà sans doute assez pour inspirer à nos lecteurs le désir de connoître l'ouvrage entier , et d'apprécier le talent du poëte qui , prenant Delille pour

modèle, s'est montré quelquefois le rival d'un si grand maître. On aura sur-tout reconnu sa manière dans la description du crépuscule du soir, et l'on retrouvera la pureté de son style dans les trois poèmes que nous annonçons : on y remarquera même souvent, comme dans ce poète, des formes simples, une versification harmonieuse et une grande richesse de poésie.

L'impartialité cependant nous ordonne de relever dans le poème des *Souvenirs*, quelques transitions négligées, telles que :

C'est peu de rajeunir le vieillard étonné ,

L'auteur a mieux évité ce défaut dans ses deux autres ouvrages ; mais nous y reprendrons un petit nombre de tournaures ou d'expressions forcées, comme dans ces vers :

Voyez-vous, pour entendre Emilie, Orosmane,
 Phèdre en proie à l'amour qu'elle-même condamne,
 Comme un peuple nombreux dans le cirque est pressé.

Voyez-vous, pour entendre, embarrasse la pensée, qui eût été plus claire si l'auteur, conservant son inversion, avoit pu dire : voyez-vous *comme*, pour entendre ; et peut-être eût-il mieux valu encore que l'inversion n'y fût pas.

Nous citerons encore un vers dont l'heureuse idée perd de son mérite par une construction vicieuse :

Et sur la page *humide* une larme est tombée.

Au moment où cette larme est tombée la page n'étoit pas encore *humide*.

Mais

*Mais n'est-il , pour l'esprit de s'instruire jaloux ,
Que la voix de Clio ?*

.....
*Mais si l'on doit aimer son propre souvenir ,
Le souvenir qu'on laisse a-t-il moins droit de plaire ?*

La faiblesse de ces vers est d'autant plus remarquable , qu'ils commencent ou suivent des tirades très-soignées.

Mais lorsque la critique s'arrête sur des défauts si légers et si rares , on aperçoit son impuissance , et l'on est d'avance forcé d'estimer l'ouvrage qui , parmi tant de beaux morceaux , lui laisse si peu d'occasions d'exercer sa sévérité.

Nous en trouvons cependant une autre que sa ressemblance avec celle que nous venons de saisir , ne nous permet pas de laisser échapper :

Arrosent chaque jour leurs tiges abreuvées.

Si déjà les plantes dont parle ici l'auteur étoient abreuvées , pourquoi les arroser ?

Nous trouvons ce vers dans l'ouvrage qui a pour titre *la Sépulture*. Ce morceau , sur lequel nous ne croyons pas devoir nous arrêter , parce qu'il est déjà connu (1) , et que l'auteur ne le publie qu'avec un très-petit nombre de changemens , est moins un poème qu'un discours dans lequel le citoyen Le Gouvé a voulu appeler l'attention des législateurs sur l'indécence avec laquelle les vivans se séparent des morts. Son ouvrage est écrit comme doit l'être un discours ;

(1) Il est imprimé en entier dans le *Magasin* , deuxième année , tom. III , p. 510 . A. L. M.

aussi le lecteur y trouvera-t-il moins ce luxe de poésie qui caractérise les deux autres, mais il sera souvent ému ; et si la douleur de quelque perte récente a cessé d'affliger son cœur, il se plaira à relire un ouvrage qui réveillera doucement ses regrets et lui demandera encore quelques larmes.

Mais le citoyen Le Gouvé a su parler aussi au cœur dans ses deux autres poèmes : tous les tableaux, toutes les descriptions mêmes, sont accompagnés de quelques réflexions qui respirent la plus douce philosophie.

Aussi l'ami des lettres et l'ami des mœurs trouveront-ils un plaisir égal à lire cet excellent recueil qui, contribuant à la fois à ranimer l'amour de la vertu et à relever l'honneur de la belle poésie, ajoute une palme nouvelle à celles que le citoyen Le Gouvé a déjà cueillies dans la carrière tragique.

PASCHAL BUHAN.

N O U V E L L E S

E T

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

LE 15 messidor l'Institut a tenu une séance publique.

Après la lecture des travaux du trimestre précédent, le citoyen *David Leroy* a lu un *Mémoire sur les petits navires de guerre des anciens*, qu'il a considérés depuis la première guerre punique jusqu'à la bataille d'Actium; il a choisi cette époque comme étant celle qui offroit les perfectionnemens les plus remarquables, et sur laquelle on a le plus de lumières. Il a fait sentir les avantages que possédoient ces bâtimens extrêmement étroits pour leur longueur, plusieurs d'entr'eux ayant été huit et même dix fois plus longs que larges; ce qui leur permettoit, quoiqu'à rames seulement, d'aller avec une grande célérité. Le citoyen Leroy pense que le perfectionnement de nos voilures n'auroit pas dû nous faire autant négliger les rames, et que des bâtimens de guerre du genre de ceux-là pourroient encore, surtout dans les calmes, nous procurer de grands avantages.

On a lu pour le citoyen *Delambre*, occupé dans ce moment près de Carcassone à la mesure du méridien, un détail des moyens employés pour mesurer avec une grande exactitude une portion de l'arc

entre Melun et Lieusaint. Nous avons donné les mêmes détails (1).

Le citoyen *Fleurieu* a communiqué des conjectures, peut-être un peu trop hypothétiques, sur la manière dont a pu se peupler la côte du nord - ouest de l'Amérique, et une vue générale de cette côte et des deux Amériques sous le rapport de la civilisation. Ce mémoire étoit par-tout empreint des vastes connoissances de son auteur.

Le citoyen *Colin-Harleville* a récité un dialogue entre l'*Homme et sa Conscience*, où l'on a retrouvé son talent aimable et naturel. Plusieurs traits de sentiment ont été vivement applaudis. Dans ce dialogue, la conscience de l'homme lui reproche ses plus légers défauts, ceux qu'il croit pouvoir le mieux se dissimuler.

Le citoyen *Chaptal* a communiqué un mémoire sur la couleur jaune, la seule pour laquelle on n'est pas parvenu jusqu'à présent à réunir un grand éclat à la solidité. Il a indiqué le procédé chymique au moyen duquel il est possible d'y parvenir, et il a saisi cette occasion de faire sentir les obligations que les arts ont à la chymie.

Le citoyen *Monges* a donné ses vues sur les deux statues antiques, le Gladiateur mourant et le Gladiateur combattant, dont les belles copies en bronze sont à l'entrée du parterre des Thuileries, et dont les originaux vont arriver pour embellir notre Muséum des Antiques (2).

(1) Suprà, p. 108.

(2) Voyez année IV, tom. I, p. 414.

Le citoyen *Lalande*, après avoir rappelé que l'aiguille aimantée ne se dirige pas exactement vers le pôle, a conclu, de plusieurs observations qu'il a communiquées à l'assemblée, qu'elle se dirige vers un endroit de la surface de la terre, qu'il croit approcher beaucoup de l'entrée de la baie de Baffin, au nord du continent de l'Amérique.

Le citoyen *Molé* a lu, pour le citoyen *Andrieux*, un conte en vers, intitulé le *Doyen de Badajoz*.

L'INSTITUT national a partagé le prix qu'il a proposé en l'an IV, et dont le sujet étoit,

La construction d'une montre de poche propre à déterminer les longitudes en mer, en observant quelles divisions indiquent les parties décimales du jour; savoir, les dixièmes, millièmes, et cent millièmes; ou que le jour soit divisé en dix heures, l'heure en cent minutes, et la minute en cent secondes (1).

Entre deux montres, n^o. 1 et n^o. 2, portant pour épigraphe :

N^o. 1, *Ma liberté fait ma constance;*

N^o. 2, *Au temps qui instruit.*

Le citoyen Louis Berthoud est l'auteur de ces deux montres.

(1) Le programme est inséré dans le tome II, deuxième année, pag. 258 du Magasin. A. L. M.

LA classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut avoit proposé dans l'an IV, pour sujet d'un prix qu'elle devoit décerner dans l'assemblée publique de vendémiaire de l'an VII, les usages du foie dans les diverses classes d'animaux (2). Les mémoires devoient lui parvenir avant le premier germinal de cette année, parce que la classe avoit jugé nécessaire de se réserver six mois pour l'examen des travaux et la répétition des expériences qu'elle attendoit des concurrens.

Ce sujet si important, que l'Académie des sciences avoit proposé en 1792, et que l'Institut a cru devoir continuer d'offrir aux recherches et aux méditations des savans, n'a point été traité comme il l'espéroit : il ne lui est parvenu qu'un seul mémoire, dans lequel la question n'est pas même ébauchée, et dont l'auteur, qui n'en a senti ni le but ni le véritable état, s'est égaré dans le vague des anciennes hypothèses, et n'a mis à contribution aucune des ressources anatomiques et chymiques que l'Institut avoit indiquées dans son programme.

Cette disette d'ouvrages sur un sujet qui intéresse une des plus belles et des plus utiles branches de la physique, a fait penser à l'Institut, que la grandeur et l'étendue de cette question, la série des recherches nécessaires pour la traiter convenablement, et surtout la difficulté de trouver réunies dans un seul

(2) Le programme, publié déjà par l'Académie des sciences en 1792, et par l'Institut en l'an IV (1794), se trouve dans le tome II de la seconde année du Magasin, pag. 260.

homme les connoissances anatomiques et chymiques que sa résolution exigeoit, étoient les causes qui en avoient écarté les concurrens. Sans renoncer à offrir au zèle des physiciens une question d'un si grand intérêt, il a pensé qu'il devoit la partager en deux branches et en faire le sujet de deux prix, en y consacrant, avec la médaille qui devoit être décernée dans l'an VII sur la totalité de la question déjà indiquée, celle dont il peut disposer pour cette année : en conséquence il propose pour sujet de deux prix, de déterminer les fonctions du foie, en séparant ce qui a rapport à la structure anatomique du système hépatique, de ce qui appartient à l'examen chymique des liquides et des solides de ce système.

Le premier de ces prix aura pour objet *la forme, la situation, la grandeur, le poids comparé et la description du tissu, des vaisseaux, des canaux, des appendices du foie considéré dans les principales classes d'animaux, depuis l'homme jusqu'aux insectes, aux mollusques et aux vers.* L'Institut, en rappelant aux concurrens ce qu'il a déjà énoncé sur ce sujet dans le programme publié pendant l'an IV, désire spécialement une comparaison des organes hépatiques dans toute l'étendue des êtres animés ; la différence de forme, de masse, de couleur, de structure intérieure du foie ; celle des vaisseaux qu'il reçoit, des organes accessoires qui l'entourent, de ses connexions et de ses rapports avec l'estomac et les intestins, de ceux qui existent entre le système biliaire et les systèmes de la digestion et de la respiration. Il invite les anat-

mistes, qui savent combien les dissections, poursuivies dans toutes les classes d'animaux, jettent de jour sur la structure de l'homme, à ne pas négliger non plus les considérations importantes que le foie, ses annexes, son appareil vasculaire, présentent dans le fœtus; et s'il n'exige pas qu'on devine ou qu'on suppose, d'après la structure comparée de ce viscère, le rôle que la nature lui donne à remplir dans l'économie animale, il attend au moins des lumières des concurrens et de l'association de la saine physique aux connoissances anatomiques, quelques données tirées immédiatement de sa structure mieux connue, qui embrassent toute son influence sur la nutrition, la digestion, la respiration, les sécrétions, et en général toutes les fonctions des corps animés. Il espère encore que les concurrens ne négligeront pas, en profitant de toutes les recherches déjà faites par quelques modernes, et spécialement dans le sein de l'Institut, de faire servir à la solution du problème qu'il soumet à leur sagacité, les écarts de la nature, les changemens morbifiques, les altérations quelconques dues aux maladies qui peuvent quelquefois développer d'une manière si évidente la structure viscérale.

Quant au choix des individus sur lesquels les concurrens porteront spécialement leurs recherches anatomiques, l'Institut, en leur laissant la plus grande latitude, s'en réfère cependant à ce qu'il a déjà proposé dans le premier programme de l'an IV, dont l'extrait est placé à la suite de celui-ci.

Le second prix aura pour objet *l'analyse de la bile hépatique ou cystique dans les diverses*

classes d'animaux dont il a été parlé. Il n'y a encore eu que la bile humaine et celle de bœuf qui aient été examinées avec quelque soin. La nature comparée de cette liqueur dans les autres animaux, dont les organes et les fonctions diffèrent à beaucoup d'égards, est encore inconnue, et doit jeter beaucoup de jour sur ses usages. Les chymistes, en s'occupant de son examen, y joindront, autant qu'il leur sera possible, celle du sang hépatique, soit de celui qui arrive au foie, soit de celui qui en sort. Les concrétions de ce viscère et de la vésicule du fiel devront être aussi le sujet de leurs analyses, en raison des rapports qu'elles offrent avec l'humeur qui leur donne naissance. Le parenchyme ou tissu propre du foie, comparé à celui des autres viscères, entrera encore dans le plan de leurs recherches, et ils y mettront à contribution les ressources précieuses que les nouveaux moyens de la chymie pourront leur fournir. Enfin ils auront soin de décrire l'action de la bile entière sur diverses matières organiques, pour déterminer sa véritable influence dans les fonctions animales. Les résultats de leurs travaux, ou l'application de leurs expériences à la physique animale, n'admettront point d'hypothèse, et ils devront être d'accord avec les phénomènes que l'observation offre sans cesse aux physiologistes dans les animaux vivans. Les changemens de nature que les maladies font naître dans les humeurs et dans le parenchyme hépatique, sans être exigés par l'Institut pour la solution de cette question, seront regardés par les auteurs comme des secours accessoires qui pourront

aider leurs pas dans cette carrière aussi neuve encore que difficile.

Quoique les considérations exposées ci-dessus aient engagé la classe à partager le sujet proposé depuis plusieurs années en deux questions, les physiiciens qui croiront devoir cumuler les secours de l'anatomie et de la chymie pour concourir à la solution du problème général qu'il renferme, pourront prétendre à réunir les deux prix par un seul mémoire ou une seule dissertation, pourvu que les deux méthodes d'interroger la nature s'y trouvent employées avec assez de sagacité pour remplir le but vers lequel l'Institut cherche à diriger leurs efforts. Mais cette réunion que l'Institut désire, ne doit point détourner les anatomistes et les chymistes de travailler en particulier, les uns à la description isolée des organes du système hépatique, les autres à l'analyse de la bile et des matières qui y ont rapport, et de concourir ainsi en particulier à chacun des deux prix proposés. L'Institut saura bien distinguer un travail suivi et plus ou moins complet dans l'une ou l'autre de ces parties, qu'il regarde comme également utiles à la physique animale, d'avec les simples essais ou les expériences et les dissections trop peu soignées ou trop peu exactes et trop peu nombreuses, qui, malgré leur accord apparent, n'offriroient qu'une esquisse imparfaite ou un travail trop peu approfondi. En un mot, l'Institut, en laissant à cet égard toute latitude aux auteurs, soit pour traiter la question générale dans un seul ouvrage, et sous le double point de vue anatomique et chymique qu'elle embrasse, soit pour

en traiter isolément la partie anatomique ou la partie chymique, croit cependant devoir avertir les concurrens que ceux d'entr'eux qui voudroient traiter tout l'ensemble, auroient plus d'avantage d'en réunir les deux branches dans le même ouvrage, à cause des rapports immédiats ou des points de contact qui se trouvent entr'elles.

Les mémoires destinés à concourir à l'un ou l'autre de ces prix, ou à leur ensemble par un seul ouvrage, seront envoyés, francs de port, au secrétaire de la classe des sciences mathématiques et physiques, avant le premier nivôse de l'an VIII.

Le prix de chaque question sera une médaille d'or du poids d'un kilogramme. Il sera proclamé dans la séance du 15 germinal de l'an VIII.

Les savans de toutes les nations, excepté les associés républicoles de l'Institut, sont invités à s'occuper de cette belle question et à concourir au prix.

Les ouvrages seront écrits en français ou en latin, ou en telle langue que les auteurs voudront employer (3).

LA classe de littérature et beaux-arts propose, pour sujet du prix de poésie :

La Liberté ; ode , poëme , discours en vers , ou épître.

La pièce ne pourra pas avoir moins de cent vers.

(3) Tout le monde connoît la manière à suivre pour envoyer les ouvrages au concours : elle est d'ailleurs indiquée dans le tome II de la seconde année du Magasin , pag. 258.

A. L. M.

Le prix sera une médaille d'or, du poids de cinq hectogrammes : il sera distribué dans la séance publique du 15 germinal de l'an VII.

Les auteurs de tous les pays, les membres et associés de l'Institut exceptés, sont admis à concourir.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au 30 pluviôse de la même année : ce terme est de rigueur.

LA classe des sciences morales et politiques avoit proposé, pour sujet du prix de l'an VI, la question d'économique suivante :

Pour quels objets et à quelles conditions convient-il à un état républicain d'ouvrir des emprunts publics ?

Les mémoires envoyés au concours n'ayant pas rempli les conditions du programme, la classe propose de nouveau le même sujet pour l'an VII.

Le prix sera de cinq hectogrammes d'or frappés en médaille : il sera distribué dans la séance publique du 15 vendémiaire de l'an VIII de la république.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au 15 messidor de l'an VII : ce terme est de rigueur.

Les savans de tous les pays, les membres et associés de l'Institut exceptés, sont admis à concourir.

LA même classe propose pour sujet de prix de science sociale :

Quelles doivent être, dans une république

bien constituée , l'étendue et les limites du pouvoir du père de famille ?

Le prix sera de cinq hectogrammes d'or frappés en médaille : il sera distribué dans la séance publique du 15 vendémiaire de l'an VIII de la république.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au 15 messidor de l'an VII : ce terme est de rigueur.

Les savans de tous les pays , les membres et associés de l'Institut exceptés , sont admis à concourir.

Pour sujet de prix de géographie.

Déterminer quels sont les grands changemens arrivés sur le globe , et qui sont , soit indiqués , soit prouvés par l'histoire.

Le prix sera une médaille d'or du poids de cinq hectogrammes : il sera distribué dans la séance publique du 15 nivôse de l'an VIII de la république.

Les auteurs de tous les pays , les membres et associés de l'Institut exceptés , sont admis à concourir : les mémoires seront remis avant le 15 vendémiaire de l'an VIII : ce terme est de rigueur.

Pour sujet de prix de morale , la classe des sciences morales et politiques avoit proposé , pour sujet de prix de l'an VII , la question suivante :

Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple ?

Les mémoires envoyés au concours n'ayant pas

rempli les conditions du programme, la classe propose de nouveau le même sujet ; elle annonce que, dans la séance publique du 15 vendémiaire an VII, elle publiera dans un nouveau programme quelques développemens sur cette question importante.

Le prix sera de cinq hectogrammes d'or frappés en médaille ; il sera distribué dans la séance publique du 15 nivôse de l'an VIII de la république.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au 15 vendémiaire an VIII : ce terme est de rigueur.

Les savans de tous les pays, les membres et associés de l'Institut exceptés, sont admis à concourir.

ON a ensuite distribué le programme suivant sur *la continuation de la notice des manuscrits.*

L'établissement de ce travail eut lieu dans l'académie des belles-lettres en 1785. Son objet fut de faire connoître par des notices exactes et des extraits raisonnés, les manuscrits de la bibliothèque qui portoit alors le nom de royale ; de traduire, et même de publier en leur langue originale, les pièces qu'on jugeroit dignes d'être imprimées en entier. Huit membres de l'académie en étoient spécialement chargés : trois devoient examiner les manuscrits orientaux ; deux, les manuscrits grecs et latins ; trois, les manuscrits relatifs à l'histoire de France et aux antiquités du moyen âge (4).

(4) Il a paru trois volumes publiés par cette commission, sous le titre de *Notices des Manuscrits de la Bibliothèque*

Mais indépendamment de cette mission particulière donnée à huit membres de l'académie, tous les autres académiciens étoient invités à y concourir; il avoit même été adressé une invitation générale aux savans, tant de la capitale que des provinces, de faire connoître les manuscrits renfermés dans les dépôts publics et particuliers où ils pourroient avoir accès.

L'Institut national annonce au public, qu'en exécution de l'article XXV de la loi du 15 germinal an 4, qui le charge de continuer la notice des manuscrits, il a repris ce travail; que plusieurs notices déjà rédigées par ses membres vont être remises à l'imprimerie de la république, pour y être imprimées d'après les ordres donnés par le directoire exécutif. Pour accélérer cet important travail, et le rendre d'un intérêt plus général, l'Institut adresse à tous les savans les mêmes invitations qui leur ont été faites en 1785; il leur propose le même plan. La bibliothèque nationale, déjà riche de ses propres fonds, a multiplié ses trésors en recueillant le fruit des victoires remportées par la république. Des manuscrits en grande réputation dans le monde littéraire, d'autres non moins précieux quoique moins connus, sont arrivés ou sont sur le point d'arriver: les membres de l'Institut s'empresseroient de les examiner, de les étudier, et de communiquer au public le résultat de leurs recherches. Dans les départemens, un grand nombre

du roi, etc. Voy. le Magasin, troisième année, tom. VI, page 429.

de manuscrits enterrés dans la poussière d'archives ou de bibliothèques trop peu fréquentées, ont été rappelés à la lumière. Des savans ont été instruits de leur existence jusqu'alors ignorée : les notices qu'ils publieront de ces monumens empêcheront qu'ils ne retombent une seconde fois dans l'oubli.

Le choix des manuscrits sur lesquels le travail portera est laissé entièrement à la discrétion des personnes qui s'y livreront : il est facile de sentir que ce choix doit être déterminé d'après leur goût, leurs études habituelles, les circonstances qui fixeront leur attention sur un livre plutôt que sur un autre. L'unique recommandation que leur fait l'Institut est de préférer les manuscrits propres à intéresser, soit parce qu'ils traitent des sciences d'une grande utilité, soit parce qu'ils sont le dépôt de recherches, de découvertes, de faits, ou absolument ignorés, ou connus de peu de personnes. A ce double titre, les manuscrits arabes et persans qui traitent de l'astronomie, de la géographie, de l'histoire du moyen âge ; les recueils originaux sur l'histoire, particulièrement sur l'histoire de France, seront ceux dont les extraits piqueront davantage la curiosité des savans.

L'ordre général à observer dans les notices consiste d'abord dans une description exacte du manuscrit, de son âge, des caractères qui le rendent authentique et précieux : ces détails constituent ce qu'on peut appeler l'histoire du manuscrit. Il convient de remarquer ensuite si l'on a fait déjà quelque usage du manuscrit ; si on l'a publié en entier ou par extrait ; si l'on en a tiré des variantes. Dans ce cas,
la

la notice aura moins d'étendue, parce qu'il s'agira seulement, ou d'annoncer la conservation du manuscrit, ou de suppléer à l'imperfection, soit de la connoissance qu'on en auroit donnée, soit de l'usage qu'on en auroit fait.

Si le manuscrit n'a point encore été examiné, si l'on n'en a encore tiré aucun parti, les notices seront plus développées. Ce n'est pas assez d'annoncer en général l'utilité dont il peut être ; il faut mettre les savans à portée de jouir des avantages qu'il promet, en indiquant, par exemple, lorsqu'il contiendra les œuvres d'un ancien auteur, les leçons propres à éclaircir ou corriger le texte : s'il contient le récit de faits peu connus ou les traces de quelques découvertes, on extraira ces détails intéressans pour les lettres, l'histoire, les sciences et les arts. Un catalogue sec des titres des manuscrits ne rempliroit pas les vues de l'Institut ; mais on s'écarteroit également de ses intentions si l'on prenoit sujet de l'indication de variantes pour écrire des commentaires, ou si, au lieu d'extraire des anecdotes intéressantes et authentiques, on copioit des écrivains futiles, sans autorité et sans goût.

Les notices rédigées par les savans qui ne sont pas membres de l'Institut, seront adressées à l'Institut ou remises à son secrétariat : il insérera, avec le nom de leurs auteurs, dans les volumes qu'il publiera, celles qu'il aura reconnues propres à intéresser le public.

On vient de donner au théâtre du Vaudeville, une comédie intitulée *le Moulin de Sans-Souci*. Tout le monde connoît l'anecdote qui fait le sujet de cette pièce, et dont le cit. Andrieux a fait un conte fort agréable (1). Frédéric vouloit acheter un moulin qui le gênoit pour l'exécution du plan de ses jardins; mais le possesseur du moulin, ne voulant pas consentir à le vendre, répondit au roi, qui le menaçoit de son autorité : *Cela seroit bon s'il n'y avoit pas de juges à Berlin*. Le roi, enchanté de ce trait de franchise et de bonhomie, et de ce que ses sujets croyoient la justice faite pour lui comme pour eux, ordonne de respecter le moulin, et fait changer ses plans. L'auteur a joint à cela une scène fort plaisante, et qui montre à découvert le caractère de Frédéric; c'est celle où la fille du meunier le prend pour un vieux caporal, père de son amant, et lui apprend que le roi veut se faire meunier. Cette pièce a eu le plus grand succès. Le citoyen *Verpré* a rendu le rôle de Frédéric avec une vérité étonnante, et le citoyen *Duchaume* a joué avec beaucoup de gaieté celui du meunier. L'auteur a été demandé; c'est le citoyen *Dieu Lafoi*, dont cette pièce est le premier ouvrage.

LAURENT VAN SANTEN, qui vient de mourir à Leide, a légué le soin de recueillir ses poésies latines, et de les faire réimprimer dans le même

(1) Il est imprimé dans le Magasin, seconde année, tom. VI, pag. 523.

format que celles publiées chez Didot, à son ami Jacques-Henri Hœufft, dont nous avons fait connaître depuis peu la double traduction d'*Anacréon* (1) : il lui a de plus laissé, comme gage de son estime, une bague antique qui avoit appartenu à Burman. Il seroit à souhaiter que le citoyen Hœufft se chargât aussi de la publication du *Terentianus Maurus* et du *Catulle*.

UNE société d'économie rurale vient de se former à Carpentras, dans le département de Vaucluse. Les objets dont elle s'occupe, sont l'agriculture proprement dite, les maladies auxquelles sont plus particulièrement exposés les cultivateurs, le mode d'éducation qui convient à leurs enfans, le soin des bœufs tant sains que malades et autres animaux utiles, la destruction des animaux nuisibles, l'influence des phénomènes météorologiques sur la végétation, l'utilisation des différentes productions de la nature ; enfin, toutes les parties qui ont un rapport donné avec l'économie rurale : elle a délibéré de faire parvenir chaque année le résultat de ses recherches aux sociétés savantes dont les travaux ont quelque rapport avec les siens ; elle les invite à en user de même avec elle.

L'ACADÉMIE royale de Madrid propose cette année, pour sujet du prix d'éloquence, un discours où on démontre l'influence de l'instruction publique sur

(1) Magas. encyc. trois. ann. t. II, p. 237, et t. VI, p. 210.

la prospérité d'un état ; pour la *poésie*. une tragédie. Elle invite à choisir un sujet tiré de l'Histoire d'Espagne. Le concours sera fermé le 31 décembre 1798.

L'ACADÉMIE royale de médecine-pratique de Barcelone avoit proposé , pour sujet du prix, l'indication d'une méthode propre à prévenir et guérir le *trisme* des nouveaux-nés. Le prix étoit de la valeur de 375 réaux : comme aucun des mémoires envoyés n'a paru le mériter, l'Académie a cru devoir proposer un autre sujet.

Un autre prix avoit été proposé sur l'épidémie de l'armée. L'Académie a cru devoir faire une mention honorable dans sa séance du 10 avril, d'une description de la fièvre vermineuse qui a affligé l'armée de Guipuzcoa en 1793 et 1794, par D. Joseph-Antonio de Ostolara. L'Académie auroit désiré que l'auteur, dans la seconde partie de son mémoire où il traite des moyens d'empêcher la propagation de cette maladie et de purifier l'air, donnât des raisons et rapportât des expériences fondées sur la chimie pneumatique.

Le troisième sujet étoit la description d'une épidémie arrivée en Espagne en 1785 : l'Académie n'a trouvé aucun mémoire digne du prix.

La même Académie propose le sujet de prix suivant : Déterminer si les bains froids , administrés comme préservatifs et comme remèdes aux poitrinaires, sont utiles ou nuisibles ; quels pourront être

leurs effets et leurs avantages selon les cas et les circonstances? Le prix sera une médaille d'or du prix de 375 réaux. Les mémoires doivent être envoyés avec les formalités ordinaires au secrétaire de l'Académie, dans le courant du mois d'octobre 1799.

L'Académie propose une médaille d'or de 35 réaux à celui qui, avant le 1 janvier 1799, donnera une description exacte de l'épidémie des armées dans les années 1793, 1794 et 1795, et indiquera ses moyens curatifs les plus certains.

ON vient de donner sur le théâtre de l'*Opéra comique*, avec beaucoup de succès, une petite pièce intitulée l'*Opéra comique* : voici quel en est le sujet. Un vieux *Métromane* passe son temps à composer des opéra comiques ; il a une jeune nièce qui en fait la musique, et il est en train de faire un plan pour un de ces opéra. Un jeune homme qui en fait aussi, est amoureux de la jeune nièce, et il parvient à se faire recevoir de l'oncle, sous prétexte d'idées qu'il a à lui communiquer pour le plan dont il s'occupe. En effet, le plan étant tracé, il s'agit de faire ensemble la répétition de quelques morceaux : on est précisément le nombre qu'il faut ; le jeune homme et la jeune personne répètent une scène d'amour. Le vieil oncle les surprend : on se jette à ses pieds pour implorer sa pitié ; mais il s'aperçoit qu'on ne joue plus la comédie et que c'est tout de bon qu'on lui parle. Il rejette rudement le jeune homme, et lui reproche sa ruse au moment où celui-ci sort désespéré :

il le rappelle gaiement, en lui disant qu'il y a encore une scène à répéter, qui est celle du dénouement, et il unit les deux amans.

Nommer le citoyen *Ségu*r et le citoyen *Dupati*, c'est faire d'avance l'éloge de la pièce : la musique est très-agréable. La pièce a été parfaitement jouée par les citoyens *Chenard* et *Elleviou*, et par la citoyenne *Saint-Aubin*.

LA petite pièce d'*Arlequin Sentinelle* au Vaudeville, a reçu du public un accueil favorable : c'est une de ces pièces dont les saillies et les couplets font le mérite, et dont on doit juger l'intrigue avec peu de sévérité.

Arlequin est en faction à un poste vis-à-vis la maison de sa maîtresse, qui ne le connoît que de réputation et pour l'avoir vu au spectacle où il est acteur. Le père, allant souper en ville, laisse sa fille seule : celle-ci descend, et Arlequin, qui se fait connoître, apprend qu'il est aimé. Le père revient, et, instruit de l'amour mutuel des deux jeunes gens, il ne fait pas difficulté de les unir, d'autant qu'il est employé au même théâtre qu'Arlequin, où il fait, dit-il, *le fond des pièces* (*il est peintre de décorations*). Joignez à cela une petite épisode : *Gilles* qui s'est échappé du corps-de-garde, et qui donne une *serénade comique* à *Delphine*, dont il est aussi amoureux.

La pièce offre de jolis couplets.

LE citoyen Garnerin a fait, le 22 messidor, un voyage aérostatique avec une jeune personne : il s'est élevé du jardin Mousseaux. Ce spectacle singulier avoit attiré un grand concours de monde : voici le détail qu'il en a donné lui-même.

Paris, 25 messidor an VI.

Le public, qui s'est intéressé si vivement à la jeune personne qui m'a accompagné dans mon voyage aérien, lira sans doute avec plaisir le détail qui y est relatif.

L'ascension des ballons d'essai et l'expérience du parachute s'étant exécutées aux applaudissemens des spectateurs, la citoyenne Henri vint se placer dans le char. Le citoyen Lalande lui donna la main pour monter. Sa contenance ferme et assurée fut admirée du public et m'inspira beaucoup de confiance : elle refusa de prendre des liqueurs spiritueuses qu'on vint nous offrir. Enfin, le citoyen Lalande et mon frère abandonnèrent l'aérostat, et nous nous enlevâmes au son de la musique et au bruit des acclamations du public. Notre machine, en s'élevant, fit révolution sur son axe. A mesure que le globe terrestre se développoit à nos yeux, j'examinois mon aimable et intéressante compagne ; elle ne me parut éprouver que de l'étonnement et de l'admiration. En effet, rien n'est délicieux comme la sensation dont on jouit en s'élevant avec un aérostat ; il est impossible de résister au charme inexprimable que l'on ressent. Toutes les facultés de l'âme semblent se suspendre pour se remplir d'admiration : rien n'est beau, rien n'est

majestueux comme le spectacle de l'Univers , qui double encore de beauté et d'étendue pour le voyageur aérien.

Bientôt tout s'obscurcit autour de nous : nous traversâmes d'épaisses vapeurs , et nous passâmes au dessus des nuées. Autant étoit beau le spectacle que nous perdions de vue , autant étoit horrible celui qui s'offroit à nos regards. Qu'on se représente deux êtres suspendus sur une mer en fureur , dont les vagues énormes se heurtent , se brisent et ne présentent qu'abîmes , et l'on aura à peine une légère idée du tableau de notre situation. Ma courageuse compagne ne s'en effraya pas. Nous étions alors à 800 toises de hauteur environ : de son consentement , nous nous élevâmes encore de 660 toises au dessus des nuages , qui nous laissoient quelquefois apercevoir la terre entre leurs intervalles. D'après les observations barométriques que j'ai faites , et les calculs du citoyen Lalande , nous nous sommes élevés à 1460 toises. Nous n'avons pas atteint une si grande hauteur , sans avoir beaucoup souffert du changement de température et de la raréfaction de l'air , qui nous causa des tintemens d'oreilles très-désagréables. Nous rencontrâmes des courans d'air qui nous firent éprouver un rouli semblable à celui d'un vaisseau ; ce qui m'incommoda beaucoup et me fit craindre pour la jeune personne. Je demandai à ma compagne comment elle se trouvoit ; elle me répondit : *Très-bien* , et se mit à chanter. Cependant notre position n'étoit pas rassurante , car notre machine éprouvoit beaucoup d'oscillations et tournoit très-rapidement. Mon indis-

position s'accrut encore ; enfin , je ressentis un si grand mal de cœur , que je faillis me trouver mal. J'avalai quelques goûtes de Cologne , et je profitai du reste de connoissance que je conservois , pour ouvrir la soupape de l'aérostat. Nous descendîmes alors assez vîte. Près d'atteindre la terre , je jetai un ancre que j'avois , et nous descendîmes dans la plaine de Dugny , près le Bourget. Nous fûmes très-bien reçus des habitans : l'agent municipal nous demanda nos passe-ports , et nous eûmes beaucoup de peine à lui faire entendre raison.

Tel est le résultat de notre voyage aérien , qui fait le plus grand honneur à la citoyenne Henri ma compagne , à peins âgée de 21 ans : son rare courage lui a fait braver tous les dangers du voyage et tous les dégoûts des obstacles qui l'ont précédé , et sur-tout ceux d'un long et ennuyeux interrogatoire que le bureau central s'est cru en droit de lui faire subir quelques jours avant notre départ.

Je ne dois pas passer sous silence que sa place fut vivement enviée par plusieurs citoyennes , et sur-tout d'une dame étrangère et d'une jeune personne de dix-sept ans , qui s'étoit placée dans le char aux applaudissemens du public , et qui n'a pu retenir ses larmes lorsqu'elle fut obligée d'en sortir.

J'avois annoncé , pour le lendemain , un voyage de long cours que je suis obligé de différer ; il sera entièrement consacré aux sciences.

Salût et considérations.

GARNERIN.

L I V R E S D I V E R S .

H Y D R A U L I Q U E .

ARCHITECTURE hydraulique , théorique et pratique , fondée sur l'histoire et l'expérience ; ouvrage en langue allemande , proposé par souscription.

L'importance de l'architecture hydraulique , prise dans toute l'étendue du terme , est trop généralement connue , pour avoir besoin de développemens. Le bonheur , la sureté , la prospérité des empires dépendent de son exécution ; c'est par elle que le citoyen trouve souvent de vraies ressources pour défendre la patrie ; c'est elle qui peut décider du salut et de la perte de nations entières. Les fautes et les erreurs en ce genre ont différentes causes : la nature des rivières est encore trop peu connue ; les architectes ont quelquefois préféré les moyens compliqués aux moyens simples ; ceux qui ne sont que théoriciens ont donné trop de confiance aux résultats de leurs calculs , en leur appliquant les solutions pratiques des problèmes ; ceux au contraire qui ne sont que praticiens , ont trop méprisé la théorie , fiers de leurs expériences souvent peu conséquentes et peu étendues. C'est dans l'un ou l'autre de ces extrêmes que sont malheureusement tombés la plupart des hommes employés jusqu'ici à l'exécution des ouvrages de cette nature.

Les souverains, les gouvernemens, les magistrats, les hommes d'états et les officiers, les architectes, les ingénieurs, une fois pénétrés de ces vérités, se convaincront bientôt de l'importance de consulter la nature, de faire des expériences, de les soumettre à de rigoureux examens, et d'en prendre conseil dans toutes les entreprises. Avant de commencer un ouvrage hydrotechnique, il faut connoître ceux qui existent en ce genre, il faut savoir comment on les a exécutés pour les faire répondre à leur but, dans quels lieux ils ont réussi parfaitement ou imparfaitement; il faut comparer ces qualités locales, et examiner les endroits plus ou moins propres à les imiter ou à recevoir des changemens avantageux. C'est sur-tout de cette manière que l'expérience doit servir de guide dans cette science non moins sublime que difficile.

Pour faire des expériences de ce genre, pour examiner les résultats et les ouvrages qui existent, et pour tirer parti des expériences faites, il ne suffit pas d'avoir des connoissances élémentaires des mathématiques, que malheureusement les directeurs et inspecteurs en place n'ont pas toujours, il faut encore connoître jusqu'aux subtilités du calcul hydraulique. Nous ne conseillerons pas d'entreprendre un ouvrage important d'après les résultats de ces calculs, mais nous sommes intimément persuadés que celui qui ose s'attribuer le nom d'architecte hydraulique, montreroit la plus crasse ignorance en demandant à quoi sont utiles ces profondes théories des *Newton*, des *Bernoulli*, des *Euler*,

des *Kästner*, des *Karsten*, des *Prony*, des *La Grange*, des *Langsdorff* et de tant d'autres. Les ouvrages de ces hommes célèbres sont des monumens éternels de la grandeur de l'esprit humain. Ces connoissances théoriques font naître des idées neuves ; elles distinguent l'essentiel des expériences, de ce qui est moins nécessaire ou seulement accessoire ; elles fixent les bornes dans lesquelles on peut attendre des effets de la nature. L'architecte hydraulique doit avoir une connoissance intime de ces ouvrages ; au moins doit-il les comprendre et être en état de calculer d'après eux, quand même il ne pourroit aspirer à faire de nouvelles découvertes. Mais (qu'on nous pardonne la hardiesse de l'expression) c'est peut-être aussi le seul point de vue sous lequel doivent être jugées les théories dans leur application aux ouvrages hydrotechniques. Elles ne doivent y servir qu'après avoir été soigneusement comparées avec la nature, elles ne doivent jamais nous écarter trop légèrement des routes tracées depuis long-temps par l'expérience.

Si le célèbre *Thunberg* avoit moins subtilisé en construisant le bassin de Carlsrona, la grande digue ne lui auroit certainement pas causé tant de désagrémens. Il s'y prit ensuite d'une manière connue depuis long-temps, et il réussit. Si en France on n'avoit pas préféré l'ingénieux à l'utile, si *Cessart* s'étoit contenté d'être heureux imitateur plutôt qu'inventeur, si au lieu du ridicule projet de construire le port de Cherbourg avec des cônes difficiles à faire couler au fond de l'eau, il avoit voulu éta-

blir une digue de fascines, la France auroit eu un port sans perdre tant de millions. Les ouvrages du grand *Brünings* dans le Texel, vulgairement nommé *Hieuen-Dip*, où il a construit et conduit dans le *Süder-Sée* une digue de fascines de la longueur de 1200 perches, et chargée de pierres, prouvent que l'entreprise eût été d'un succès infail-
lible.

L'enclavement de l'île près de *Dusseldorf*, qui conduit perpendiculairement sur le rivage le torrent et les glaces du *Rhin*, déjà assez rapide par lui-même, prouve assez que les praticiens opèrent toujours à l'aveugle. Que cet exemple nous suffise pour démontrer que la théorie et la pratique doivent toujours aller de pair, pour rendre l'architecture hydraulique d'un avantage réel aux nations.

On voit qu'il nous manque encore un ouvrage également utile, et pour la théorie, et pour la pratique. Celui qui rendroit compte de toutes les productions et de tous les chefs-d'œuvres connus de l'art hydraulique, qui dans leurs effets examinerait la théorie, qui nous guiderait, soit pour en faire l'application, soit pour nous en écarter, seroit donc d'une importance majeure. Il aura toutes les qualités requises si, dans tous les cas où la théorie rigoureuse n'est point applicable, il donne des règles fondées sur des expériences, et dont l'application n'exige que la connoissance du local. Il doit montrer évidemment les fautes et les erreurs commises, en expliquer les suites fâcheuses, et indiquer les moyens par lesquels on pouvoit s'en ga-

ranter, et on pourroit encore y remédier. S'il remplit cette tâche, il sera également utile au théoricien et au praticien ; il sera nécessaire à l'architecte hydraulique, au financier, à toutes les autorités compétentes pour juger les choses de cette nature ; à tout officier, à tout homme quelconque qui aime sa patrie et son bonheur ; il sera agréable à tous ceux qui prennent part à l'entreprise d'un canal, à tout amateur de connoissances utiles.

Les matériaux pour un tel ouvrage sont bien nombreux. Les excellens mémoires de Hollande, ceux qui existent sur les travaux hydrauliques du Rhin, du Danube, la *Raccolta* et d'autres ouvrages italiens sur les travaux de leurs rivières et de leurs marais, les ouvrages sur les canaux et sur les ponts par *La Lande*, *Hogrewe*, *Phillips*, *Perronet*, *Belidor*, joints à ceux sur les ponts anglais, et à ce grand nombre de descriptions hydrotechniques de travaux particuliers, fournissent assez de matières pour travailler sur toutes les parties de l'architecture hydraulique, en suivant le plan développé ci dessus, sans avoir recours à des hypothèses et à des plans fictifs.

Le sentiment de ce qu'il faut en ce point nous a déterminés autrefois à présenter au public nos vues sur les moyens de remédier aux imperfections de ces connoissances intéressantes ; il nous porte aujourd'hui à publier un système d'architecture hydraulique, théorique et pratique, d'après l'histoire et l'expérience. Voici les articles contenus dans notre ouvrage :

2. Moyens de mettre à l'abri des inondations l'agriculture et les métiers, savoir :

1°. L'hydrotechnique des fleuves et des rivières, comprenant la construction des digues, les moyens d'assurer les rivages, la correction des rivières par des saignées et des coupures, par l'enclavement ou par le déplacement des îles.

2°. Moyens de prévenir les dommages du flux et du reflux : digues, assurance des rivages, correction des rivières.

3°. L'hydrotechnique des mers : digues, assurances des rivages.

4°. Moyens de mettre les villes à l'abri des inondations.

II. Desséchement.

1°. Écoulement des eaux ayant une pente naturelle par des fossés, des écluses, etc.

2°. Evacuation des eaux sans pente, par des machines.

III. Construction des écluses.

1°. De pierre, 2°. de bois, fondemens, moutons.

IV. Construction des canaux.

1°. Moyens de rendre les rivières navigables.

2°. Canaux artificiels.

V. Construction des ponts.

1°. Ponts de pierres. 2°. Ponts de bois. 3°. Ponts

de fer. 4°. Ponts tournans. 5°. Ponts volans. 6°. Ponts de bateaux. 7°. Ponts de guerre.

V I. Construction des ports.

1°. Ports de rivière. 2°. Ports de mer, préparés par la nature, ou abandonnés à l'art seul. 3°. Chantiers. 4°. Fanaux.

V II. Moyens d'employer les eaux à la fortification.

1°. De pays entiers; 2°. de places isolées, 3°. de retranchemens d'une grande étendue.

V III. Aqueducs à l'usage des villes.

1°. Machines hydrauliques, pompes aspirantes et foulantes, pompes à feu, etc. pour élever les eaux à une certaine hauteur. 2°. Dispositions tendantes à répartir les eaux suivant les besoins.

I X. Machines.

1°. Machines à l'usage des mines. 2°. Machines à l'usage des salines. 3°. Moulins à blé, à sciage, à poudre, etc. 4°. Forges.

X. Moyens d'utilité pour l'agriculture et les métiers.

1°. Arrosement des prés. 2°. Arrosement des blanchisseries.

XI. Droit de digue et de rivière.

1^o. Examen de celui existant. 2^o. Proposition d'un nouveau.

XII. La construction des chaussées ; l'établissement des trottoirs le long des canaux, la direction des routes pour le commerce, et le passage des ponts, quoique étrangers à l'architecture hydraulique, sont trop souvent confiés à l'hydrolecte, pour ne pas entrer dans cet ouvrage.

Nous nous hasardons avec d'autant plus de confiance à publier un ouvrage conforme à ce plan, que déjà un grand nombre de matériaux précieux se trouve rassemblé, que les sources les plus abondantes nous sont ouvertes, et qu'on peut toujours compter sur l'appui de tous les hommes intéressés aux progrès des arts et des sciences, lorsqu'on s'occupe d'une entreprise utile. Nous invitons publiquement tous ceux qui, sur l'une ou l'autre des parties que cet ouvrage comprendra, auroient quelques matériaux dont nous ne pourrions avoir connoissance de vouloir bien nous les adresser, et prenons l'engagement solennel de leur payer dix rthlrs (équivalent à environ 40 francs de France) d'indemnité par feuille imprimée, de tout ce dont nous ferions usage.

Notre travail ne peut avoir la perfection nécessaire, sans être d'une étendue considérable. Il sera en six volumes in-4^o. de 72 feuilles d'impression cha-

cun. Chaque volume aura environ 30 grandes planches bien gravées.

Les cartes hydrographiques seront pareilles à celles qui ont déjà été publiées par M. *Wiebeking*; savoir, le Bas-Rhin, en dix feuilles; les provinces d'Hollande et d'Utrecht, en huit feuilles; le duché de Berg, en quatre feuilles; celui de Mecklenbourg en vingt-cinq feuilles, etc.

Les autres gravures étant confiées à des artistes distingués, seront dans le genre de celles qui se trouvent dans les excellentes Œuvres de Perronet: on ne fournira que des épreuves choisies.

Le texte sera imprimé en langue allemande, avec les caractères de *Didot*.

On n'y trouvera que des plans réalisés ou près de l'être. Rien ne sera négligé pour mériter à l'ouvrage un accueil favorable. Ce n'est que par une entreprise de ce genre qu'on pourra enfin diminuer les difficultés et les incertitudes d'un art aussi utile au genre humain et faciliter les progrès dignes d'un siècle éclairé.

VIEBEKING,

KRONKE.

Inspecteur des ouvrages hydrotechniques
du Haut-Rhin à Dramstadt.

Conditions de la souscription.

1°. On paiera d'avance pour chaque volume, 84 francs de France ou 38 florins d'empire; lorsque le premier volume sera fourni, on paiera d'avance le second, et ainsi de suite jusqu'au dernier, qui sera fourni gratis; il sera libre néanmoins à chacun des sous-

cripteurs , de suspendre son abonnement à tel volume qu'il voudra.

2°. La liste des souscripteurs sera mise à la tête de l'ouvrage , dans l'ordre des souscriptions.

3°. Le terme pour la souscription et le paiement d'avance est fixé au 15 fructidor an V (premier septembre 1797 v. st.). Passé ce terme chaque volume coûtera 57 florins d'empire ou 126 francs.

Il ne sera tiré en tout que 500 exemplaires (dont nous destinons 100 exemplaires aux savans nos amis , hommes des lettres ou de l'art qui auront efficacement secondé cette entreprise). Les éditeurs voient , avec une satisfaction bien grande , les encouragemens qu'ils reçoivent : déjà des nombreuses souscriptions leur parviennent des différens pays.

Le premier volume pourra paroître vers le premier prairial an VI (juin 1798 v. st.). On a pris les arrangemens nécessaires pour faire suivre un volume d'année en année , jusqu'à entier complément de l'ouvrage. La publication de chaque volume sera annoncée dans les papiers publics.

Lorsque les six volumes auront paru , on publiera , si les amateurs le désirent , deux autres volumes plus petits , dont l'un renfermera une table générale des matières de tout l'ouvrage , et l'autre un dictionnaire hydrotechnique , contenant tous les termes de l'art en langues allemande , française , italienne , anglaise et hollandaise.

La souscription pour cet ouvrage est dès à présent ouverte en France , dans la librairie de

Treuttel et Würtz à Strasbourg, et dans la même librairie à Paris.

On prie d'affranchir les lettres et l'argent.

B O T A N I Q U E.

FLORA Atlantica, sive HISTORIA Plantarum quæ in Atlante, agro Tunetano et Algeriensi crescunt; authore RENATO DESFONTAINES, Instituti nationalis scientiarum Galliarum socio, necnon in Museo Historiæ naturalis Parisiensis Botanices professore. FLORE Atlantique, ou HISTOIRE des Plantes qui croissent dans le Mont-Atlas et dans les campagnes de Tunis et d'Alger; par le citoyen RENÉ DESFONTAINES, membre de l'Institut national de France, et professeur de Botanique au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Cette Flore renferme la description d'environ seize cents espèces de plantes que l'auteur a observées sur les côtes de Barbarie, pendant les années 1783, 1784 et 1785. Dans le nombre il en est plusieurs de communes à l'Europe; d'autres sont peu connues: il s'en trouve à peu près trois cents nouvelles, dont deux cent quarante ont été dessinées et gravées avec beaucoup de soin par des artistes habiles, les citoyens *Redouté, Maréchal et Sellier.*

L'ouvrage, écrit en latin, et disposé suivant le système de Linné, paroîtra en huit livraisons, qui contiendront chacune trente gravures avec cent à cent vingt pages de discours, grand in-4°.

Pour ne fournir que de bonnes épreuves, on ne tirera que cinq cents exemplaires, dont quatre cents sur papier grand raisin fin, et cent premières épreuves sur papier grand raisin vélin.

Les livraisons se feront en feuilles dans des cartons. La première et la seconde sont en vente ; la troisième paroîtra le 10 thermidor prochain ; les autres se succéderont très-prompement, et l'ouvrage sera publié en moins d'une année.

Le prix de chaque livraison est fixé à 23 francs pour le discours et les gravures, sur papier grand raisin fin ; et à 46 francs sur papier vélin, jusqu'au 10 thermidor prochain, passé lequel temps il sera porté à 30 francs pour chaque livraison, en papier grand raisin, et à 60 francs en papier vélin.

On paiera le prix de la seconde livraison en retirant la première, et il en sera fait état sur la dernière, pour laquelle on n'aura plus rien à payer.

L'ouvrage se délivrera chez l'éditeur, rue Haute-Feuille, n°. 14 ; s'adresser au citoyen *Picard-Tonnys*.

On affranchira les lettres de demande et l'argent ; les frais de port seront à la charge des acquéreurs.

M É D E C I N E.

VADÉ-MECUM Medicum in duas partes divisum, quarum prior nosologiam cullinæam, posterior compendium materiæ medicæ et pharmacopæiæ, exhibet, quibus subjungitur systema formularum recentissimarum ad nor-

man chymicæ recentis ordinatum ; auctore
GUIL. TAZEWELL. Lutetiæ Parisiorum, Dugour
 et Durand, viâ Serpente, anno VI, 1798, in-12,
 210 pages.

Ce petit ouvrage est véritablement un Vade-mecum : il commence par une nosologie d'après les définitions de Cullen ; on trouve ensuite une petite pharmacopée tirée de celle de Londres. Les noms modernes sont en regard des noms anciens pour les préparations chymiques, et les noms linnéens en face des noms officinaux pour les substances naturelles. On trouve ensuite une table posologique, c'est-à-dire, indicative des doses des médicamens et du temps où ils doivent être pris ; enfin, une matière médicale systématique où les médicamens sont classés d'après les effets qu'ils produisent sur le corps humain, puis une des formules adaptées à cette matière médicale. Le tout est terminé par un index étymologique des différens noms employés dans ce petit traité.

L'auteur dit ensuite pourquoi il a préféré d'écrire son ouvrage en latin, c'est qu'il voit avec regret abandonner cette langue qui est l'idôme universel des savans, et il pense qu'on remédieroit à cet abandon si on recommençoit à écrire en latin les ouvrages qui sont faits pour toutes les nations. D'ailleurs, dit-il, je n'ai pas besoin d'être lu par les charlatans, par les médecins sans connoissances et sans principes, mais par ces jeunes gens qui joignent l'étude

des sciences à celle des lettres, qui rendent l'esprit juste et poli.

Ce petit ouvrage, vraiment élémentaire, est fait pour réussir.

M É T R O L O G I E.

MÉTROLOGIE terrestre, ou TABLES des nouveaux poids, mesures et monnoies de France; les rapports qu'ils ont avec les poids, mesures et monnoies les plus connus de l'Europe, et ceux-ci réciproquement comparés avec eux et avec ceux de Paris; les dimensions et autres enseignemens sur la fabrication et le commerce des nouveaux poids et mesures de la république française, les changes des principales places de l'Europe, et l'arithmétique linéaire, avec un tableau ou échelle graphique, et l'exposition des moyens qui en facilitent la pratique; par L. E. POUCHET, de Rouen, membre du conseil des Arts et Manufactures: nouvelle édition considérablement augmentée, etc. etc. Se trouve à Rouen, chez les citoyens Guibert et Hermens, rue Nationale; à Paris, chez Dupont, imprimeur-libraire, rue de la Loi, n^o. 1231. in-8^o.

C'est la troisième édition que cet auteur publie sur les poids et mesures républicains: on y trouve l'approbation de la première par la Commission temporaire des poids et mesures, et celle du Bureau de consultation des arts et métiers, qui, reconnoissant le

mérite des échelles graphiques, lui accorda pour cet objet le maximum des récompenses nationales. La section de l'Institut national, qui compose le Bureau des longitudes, s'exprime ainsi sur la seconde édition, à la page 311 de la connoissance des temps, sixième année républicaine.

Il a paru encore cette année un bon ouvrage sur les mesures républicaines, dont voici le titre : *Echelles graphiques des nouveaux poids et mesures de la république française*, par L. E. Pouchet ; seconde édition, augmentée d'un traité sur les changes et d'un d'arithmétique linéaire.

Cette troisième édition étant considérablement augmentée, l'auteur a aussi voulu donner de l'extension à son titre : il fait des rapprochemens entre la composition de notre système numérique avec le nouveau système métrique, qui ajoutent à tout ce qui a été dit sur les avantages qui résulteront de cet établissement, non-seulement en faveur du commerce, mais encore pour le progrès des sciences, des arts et des mœurs, et il établit les rapports de l'ancien calcul avec le nouveau, et ceux des anciennes mesures avec les nouvelles, par la solution d'un grand nombre de problèmes curieux et utiles, qui démontrent avec la plus grande évidence toute la supériorité du nouveau système sur l'ancien.

Bien que les échelles graphiques aient reçu les éloges dont il est parlé ci-dessus, elles étoient bien inférieures au tableau graphique par lequel on les supplée dans cette édition, puisque les résultats ne s'obtenoient que par des rapprochemens qui se fai-

soient d'une échelle sur une autre à l'aide du compas. Mais aujourd'hui ces rapprochemens sont faits sur les échelles mêmes, et tous les problèmes s'y trouvent résolus par la rencontre de trois lignes tirées en différentes directions, parce que chacune des trois marque un terme de problème, c'est-à-dire, que si c'est une multiplication que l'on fait, l'une marque la multiplicande, une le multiplicateur et l'autre le produit; et si c'est une division, une marque la dividende, une le diviseur et l'autre le quotient. Cette nouvelle arithmétique a sur celles de Nepper, de Sanderron et de Pascal, l'avantage d'être portative, et de pouvoir être pratiquée par ceux mêmes qui ne savent ni lire ni écrire.

B I O G R A P H I E.

VIE de L. HOCHÉ, général des armées de la république française, par A. ROUSSELIN, suivie de sa Correspondance publique et privée avec le gouvernement, les ministres, les généraux, etc. dans ses divers commandemens des armées de la Moselle et du Rhin, des côtes de Cherbourg, de Brest, de l'Ouest et de l'Océan, d'Irlande et de Sambre et Meuse; seconde édition, corrigée et augmentée de trois planches gravées en taille-douce, représentant le déblocus de Dunkerque, l'affaire de Quiberon et le Théâtre de la guerre sur le Rhin. 2 vol. in-8°. de 1000 pages, imprimés sur carré fin, avec le portrait de L. HOCHÉ. Prix, 10 francs broché, et 13 francs franc de port

par la poste; en papier vélin, 24 francs. A Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Haute-Feuille, n^o. 20.

Deux volumes in-8^o., formant 1000 pages, pour la vie du général Hoche ! Quinte-Curce n'en a pas employé la moitié pour écrire la vie d'Alexandre; Arrien est encore plus bref. La vie de Buonaparte formera donc une bibliothèque. Peut-être eût-il été facile d'abrégé beaucoup cet ouvrage, en retranchant des pièces qui n'ont d'autre intérêt que celui du moment : c'est le vœu que pourroient former ceux qui, dégagés de tout esprit de parti, ne le jugent que sous le rapport littéraire. Réduit alors à un plus petit volume, il trouveroit un plus grand nombre de lecteurs.

L I T T É R A T U R E L A T I N E.

POÈMES sur le Phénix, traduits du latin de Lactance, de Claudien, de Lermæus et d'Ovide. A Paris, chez Dugour et Durand, rue et hôtel Serpente. in - 12 de 154 p.

Ce petit recueil a son agrément : on voit avec plaisir ces quatre poèmes latins réunis ainsi que leurs traductions. Celle de Lactance est du citoyen V., instituteur et ami de Florian : le morceau de Lermæus est tiré de sa traduction en vers latins de la semaine de Du Bartas. On trouve aussi dans cet ouvrage deux vies intéressantes de Lactance et de Claudien, ainsi que des réflexions sur les poèmes de

Lermæus et d'Ovide. L'auteur de ces morceaux écrit bien et a de l'érudition.

A. M. H. B.

P O É S I E E S P A G N O L E.

*OB*RAS de Sapho , c'est-à-dire , *C*ŒUVRES de Sapho , Erinne , Alcman , Stésichore , Alcée , Ibicus , Simonide , Bachelide , Archiloque , Alphée , Pratinas , Ménalippide , traduites du grec en vers espagnols , par D. JOSEPH et D. BERNABÉ CANGA ARGUELLES. A Madrid , chez Sancha , 1797 , in-8^o. de 157 pages.

Ces douze poètes , qui ne nous ont laissé pour la plupart que quelque peu de pièces ou de fragmens , font suite à l'*Anacréon* , publié un an auparavant par les mêmes auteurs , et ils vont être bientôt suivis de *Pindare*. MM. Canga ont classé les œuvres de chaque poète sous les titres d'*odes* , *chansons* , *épigrammes* , *fragmens* , etc. Cependant à une rapide inspection des *analecta veterum poetarum græcorum* de Brunck , il nous a paru qu'ils n'ont pas , à beaucoup près , traduit tout ce qui nous reste de chacun des poètes nommés dans leur titre.

P O É S I E A L L E M A N D E.

Auswahl Deutscher Litteratur , etc. c'est-à-dire , *Choix de différens morceaux de littérature*

allemande , en vers et en prose , avec la traduction française , par le citoyen *WEISS* , professeur de langue allemande au Lycée républicain de Paris. A Paris, chez Drissonnier, au VI, 1798, 1 vol. in-12 de 323 pages.

AUSERLESENE Gedichte , etc. c'est-à-dire , *CHOIX* de poésies allemandes à l'usage des Français, recueillies par le même. A Paris, de l'imprimerie de la république ; prairial an VI de la république; in-12 de 60 pages.

Ces deux articles se trouvent réunis dans le même volume. Il y a un peu plus de cent ans que le *P. Bouhours* mit en problème *Si un Allemand pouvoit avoir de l'esprit* , et il ne prouva pas le sien par cette question injurieuse , contre laquelle Jean-Frédéric Cramer fit un in-folio en latin. Depuis le *P. Bouhours* les Allemands ont acquis tant de titres littéraires, que le même doute seroit infiniment plus injurieux encore à élever aujourd'hui. Les traductions d'*Huber* et d'autres ont singulièrement contribué à répandre parmi nous le goût de la littérature allemande , et les circonstances actuelles rendent la connoissance de l'idiôme germanique plus intéressante que jamais. On ne peut donc que savoir gré au citoyen *Weiss* de son zèle à concourir à ce but , tant par ses leçons que par ses écrits. Celui que nous annonçons offre le texte original et la traduction de quelques fables de *Lessing* , de quelques Idylles de *Gessner* , de quelques morceaux

d'*Auguste Lafontaine*, l'auteur du roman de *Claire et Clairant*; de *Wieland*, de *Schiller*, de *Gœthe*, de *Klopstock* et de *Hagedorn*. Dans le choix de *poésies allemandes*; nous distinguons les noms de *Ramler*, *Gleim*, *Zachariæ*, *Gellert*, *Jacobi*, *Salis*, *Wagner*, *Halty* et *Lamey*. (Ce dernier; intéressant jeune homme, est employé avec le citoyen *Weiss* à l'agence nationale de la traduction des lois). *L'Anthologie* (ou *Blumenlese*) de *Ramler* a été principalement mise à contribution et quelques traductions d'*Anacréon* nous y ont sur-tout fait plaisir. — Tous ceux qui ont à cœur d'apprendre la langue allemande ou de s'y perfectionner, s'empresseront de se procurer ce volume.

ROMANS.

BIBLIOTHÈQUE DES ROMANS.

On regrettoit avec raison la discontinuation de la Bibliothèque des Romans; nous annonçons avec plaisir qu'elle doit reprendre. Voici l'extrait de son nouveau Prospectus.

Il a été remarqué, avec raison, disent les nouveaux éditeurs, que les romans portent toujours le cachet du siècle où ils ont été écrits, et, sous ce point de vue, ils appartiennent à l'histoire de l'esprit humain. Ce sont, pour ainsi dire, des médailles historiques où un antiquaire attentif retrouve la peinture des mœurs, des usages, des travers, et la trace de l'esprit dominant qui a distingué chaque siècle ou

chaque période. Ce rapport philosophique n'avoit point échappé à Voltaire, qui le premier fit servir le genre romanesque de passe-port à des vérités hardies lorsqu'il sanctionna de son honorable approbation le projet d'une *Bibliothèque des Romans*. On peut voir dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet aux coopérateurs de cet ouvrage, qu'il en concevoit tout l'intérêt. Le suffrage du public suivit le sien, et la *Bibliothèque des Romans*, qui commença au mois de juillet 1775, se soutint long-temps avec succès.

Il est inutile de faire l'éloge de cette collection que les esprits les plus aimables se plurent à enrichir, et qui reçut des meilleurs juges l'accueil le plus flatteur. On n'assignera pas les causes qui la firent cesser en 1789 : on se borne à dire que, sur l'avis, sur les instances mêmes de plusieurs gens de goût, une société d'hommes de lettres a pris la résolution de continuer cette entreprise, et de suivre, dans toutes ses parties, l'ordre et la division qui ont été précédemment observés.

Ils ne se permettront que deux innovations ; la première est que les volumes doubles qui se distribuoient à chacun des mois qui finissent les trimestres seront uniquement employés aux extraits des romans nouveaux, sans exclure ceux-ci des autres volumes. On a cru que cette disposition seroit plus agréable au public, qui paroît accueillir ce genre d'ouvrage, et que c'étoit un moyen de répondre à l'impatience du lecteur avide de connoître la foule de nouveautés qui se succèdent si rapidement, et de lui éviter

aussi une dépense considérable de temps et d'argent.

La seconde est qu'on s'attachera à présenter, dans chaque volume, un extrait complet, pour ne pas nuire à l'intérêt en faisant attendre pendant un mois la suite et la fin de l'ouvrage.

On s'impose la loi de ne rien emprunter de ses devanciers, de sorte que ce recueil soit absolument détaché de l'ancien, et forme une suite toute neuve, qui d'un côté n'offre aucune redite, et de l'autre n'entraîne pas la nécessité d'acheter le premier.

Une table des extraits qui composent l'ancienne collection, rangée par classe, sera distribuée aux souscripteurs, et garantira les engagements que prennent les auteurs de la nouvelle.

Les premiers éditeurs avoient pensé que des notices littéraires et des anecdotes piquantes sur les auteurs et leurs ouvrages ne pouvoient qu'ajouter à l'intérêt de leur travail, par le double mérite d'une critique sage et d'une érudition légère : ce sont deux obligations qu'ils ont transmises à leurs successeurs, et qu'on doit s'efforcer de remplir.

Comme eux encore on se fera un devoir de respecter le gouvernement et les mœurs, et l'on suivra l'imagination jusque dans ses écarts, sans jamais quitter le voile de la décence. On se flatte, on désire du moins d'obtenir le suffrage de ce sexe aimable qu'on ne peut pas plus exclure du roman que de la scène de la vie, et l'on est convaincu que l'on ne peut mériter le sourire des Grâces qu'en écartant avec soin tout ce qui pourroit les faire rougir :

Il y aura, comme anciennement, par année, seize

vol. in-12, dont un sera livré chaque mois, et deux dans les derniers mois de chaque trimestre. Le premier volume paroîtra au mois de thermidor an VI.

Le prix de l'abonnement, pour les personnes qui voudront s'assurer la livraison successive, sera, par année, de 25 francs pour Paris, et de 35 francs pour les départemens, franc de port par la poste, attendu l'augmentation des droits.

Le public aura le choix de prendre une souscription et d'en déposer le prix en la recevant, ou de se faire seulement inscrire en signant un engagement de prendre les 16 volumes et d'en payer le prix au moment où ils paroîtront.

On s'adressera, pour le tout, au citoyen *Paffe*, à la Librairie rue André-des-Arts, n^o. 46, a Paris.

N. B. Les lettres et l'argent doivent être affranchis.

E R R A T A.

Page 37, ligne 17, *taxus buxus*, rayez *taxus*.

Page 203, lig. 23-5, lisez : de ce Michel Apostolius, qui nous a laissé un recueil de proverbes grecs, dont l'édition préparée par P. Pantin, polie par André Schott, fut donnée à Leyde, chez les Elzévier, en 1619, in-4^o, par les soins de D. Heinsius. Le frontispice fut rafraîchi en 1653.

Page 206, lig. 22, lisez : quelque part) sur les Thermes de *Pythia*.

Page 208, lig. avant-dernière, lisez : *ἀλαργόν*.

Page 222, lig. avant-dernière, au lieu de l'édition, etc. lisez : le livre sur lequel M. Harles a des doutes, n'a rien de commun avec le second, qui n'est autre chose que l'édition de 1604.

Les huit premières lignes de la page 241, doivent être placées à la page 240, avant l'alinéa. L'auteur a mieux aimé.



A N N O N C E S.

GRUNDRISSE einer allgemeinen Logik nach Kantischen Grundsätzen zum Gebrauch für Vorlesungen, begleitet mit einer weitem Auseinandersetzung für diejenigen die Keine vorlesungen darüber horen Konnen von **KIESEWETTER**, doc. u. prof. der philosophie. Zweite völlig umgearbeitete und vermehrte auflage. Berlin, bet **F. T. Lagarde**, 1795 et 1796, 2 vol. in-8°. , c'est-à-dire, **ELÉMENTS** de la logique générale, d'après les principes de Kant, à l'usage des cours publics, accompagnés d'une explication pour ceux qui n'ont point occasion de suivre des cours sur cette partie de la philosophie; par **KIESEWETTER**, docteur et professeur en philosophie, deuxième édition, revue et augmentée. Berlin, chez Lagarde, 1765 et 1796, 2 vol. in-8°. de 579 et 458 pages.

On sait quelle célébrité ont acquis en Allemagne les principes de Kant. Dans les universités de ce pays, les professeurs donnent des cours sur ce système, comme on peut le voir dans les programmes de quelques universités de l'Allemagne, qui ont été insérés, à différentes époques, dans le Magasin Encyclopédique. **M. Kieswetter**, ami et disciple de **M. Kant**, a composé, pour l'usage de ses cours, des élémens de *logique générale*, c'est-à-dire, de l'art de penser, considéré dans toute sa généralité, sans l'appliquer à une science: sont but étoit de donner un ouvrage tout à fait élémentaire sur la logique, qui pût servir dans les collèges ou gymnases. Il a suivi le même ordre qu'il a observé dans ses *Elémens de la logique générale*, de sorte que ce dernier ouvrage pourra en même temps être regardé comme commentaire de sa *logique à l'usage des écoles*.

TABLE

Des articles contenus dans ce numéro.

PHYSIQUE.	
Lamaro. <i>Extrait d'un mémoire sur l'influence de la lune.</i>	145
HISTOIRE NATURELLE.	
Recherches sur les animaux qui ont pu donner lieu de croire à l'existence des hommes marins.	149
ORNITHOLOGIE.	
Cuvier. <i>Extrait d'un mémoire sur les organes de la voix dans les oiseaux.</i>	162
TOPOGRAPHIE.	
Dalzel. <i>Tableau de la plaine de Troye.</i>	166
VOYAGES.	
G. Staunton. <i>Voyage dans l'intérieur de la Chine et de la Tartarie, etc.</i>	172
PHILOLOGIE.	
Suite de la réponse de Chardon-la-Rochette à M. S.-L***.	201
POÉSIE FRANÇAISE.	
Le Gouvé. <i>Les souvenirs, la sépulture et la mélancolie.</i>	231
NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.	
Institut national.	243
Théâtre du Vaudev. le Moulin de Sans-Souci.	258
Arlequin Sentinelle.	262
Mort de L. van Santen.	258
Formation d'une société d'économie rurale à Carpentras.	259
Prix proposé par l'Académie royale de Madrid.	ibid.
Prix proposé par l'Académie royale de médecine - pratique de Barcelone.	
260	
Théâtre de l'Opéra-Comique.	
Petite pièce intitulée l'Opéra-comique.	
261	
Voyage aréostatique du citoyen Garnier.	
263	
LEVRES DIVERS.	
Hydraulique.	
Architecture hydraulique, etc.	
266	
Botanique.	
R. Desfontaines. Flora atlantica, etc.	
276	
Médecine.	
G. Tazewell. Vade-mecum, etc. Medicum.	
277	
Métrologie.	
L. E. Pouchet. Métrologie restre, etc.	
Biographie.	
A. Rousselin. Vie de L. Hoché, etc.	
281	
Littérature latine.	
Poésies sur le Phénix, etc.	
282	
Poésie espagnole.	
Œuvres de Sapho, etc.	
283	
Poésie allemande.	
Weiss. Choix de différens morceaux de littérature, etc.	
ibid.	
Choix de poésies allemandes, par le même.	
284	
Romans.	
ibid. Bibliothèque des Romans.	
285	







